NOUVELLES ETRANGERES, 3ème PAGE

TEMPS PROBABLE DEMAIN

BEAU ET FROID

Max. aujourd'hui, 31—Min. aujourd'hui, 15
Baromètre, hier, 29.31—aujourd'hui, 28.90
L'an dernier, Maximum, 27—Minimum, 11

Voir détails page 15


# La Patrie
DE MONTRÉAL


NOUVELLES LOCALES, 5ème PAGE

**LISEZ L'EXTRA de LA PATRIE**

A 5 heures tous les jours
Dernières Nouvelles de Finance et Sport

51e ANNEE—No. 10 | Membre de l'"Audit Bureau of Circulations" | JEUDI 7 MARS 1929 | Membre de la "Canadian Press" | — 16 PAGES — 2 CENTS LE NUMERO

# LA RÉVOLUTION SERAIT DÉJÀ ÉCRASÉE AU MEXIQUE

(Voir détails page 3)

## LE NOUVEAU COMTE D'EGMONT EN ROUTE POUR L'ANGLETERRE

M. F. J. T. Perceval, cultivateur de Priddis, Alberta, qui a hérité récemment d'une grande fortune et du titre de comte d'Egmont, était de passage à Montréal ce matin, en route pour l'Angleterre. Il était avec son fils âgé de 14 ans et M. et Mme H. L. Trinner, qui l'accompagnent en Angleterre. On voit ici, de gauche à droite: M. H. L. Trinner, Mme Trinner et le comte d'Egmont. (Photo "La Patrie").

## LE MEXIQUE DE NOUVEAU ENSANGLANTE PAR LA REVOLUTION

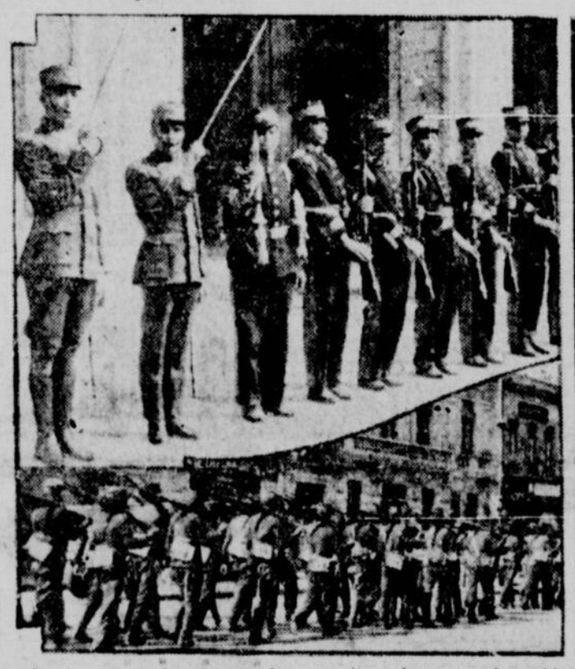

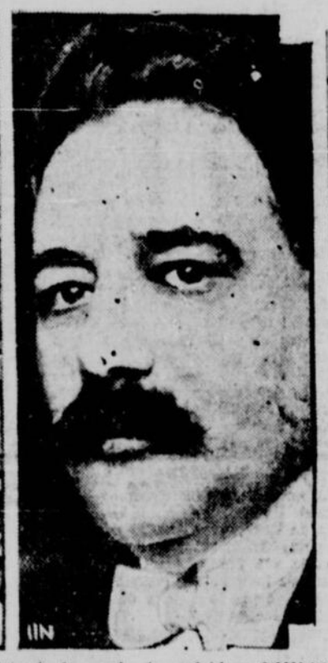

Dans la vignette du haut, à gauche, on voit quelques-uns des soldats de la garde du président EMILIO-CORTES GIL, qui, dit-on, sont restés loyaux au gouvernement. Plus bas: des troupes en marche pour combattre les révolutionnaires se dirigeant vers la capitale mexicaine. A droite: le général VILLAREAL, qui fut autrefois candidat à la présidence s'est joint, dit-on, aux rebelles. C'est lui, croit-on, qui commandait les troupes qui se sont emparées de Monterey et qui ont ensuite été délogées par l'armée fédérale.

## LORSQUE L'AVION DE COSTE EST TOMBE PRES DE PARIS

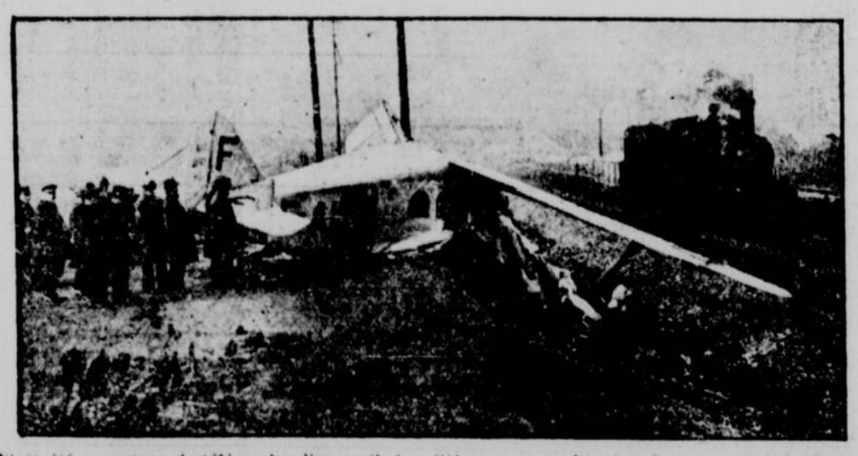

N'eut été un poteau de télégraphe, l'appareil du célèbre aviateur Dieudonné Costes tombait devant la locomotive et ses trois occupants étaient broyés à mort. Cet accident s'est produit quelques minutes après que l'avion eut quitté Paris en route pour une randonnée en Indo-Chine pour le service postal.

## ACCIDENT QUI AURAIT PU AVOIR DES SUITES GRAVES

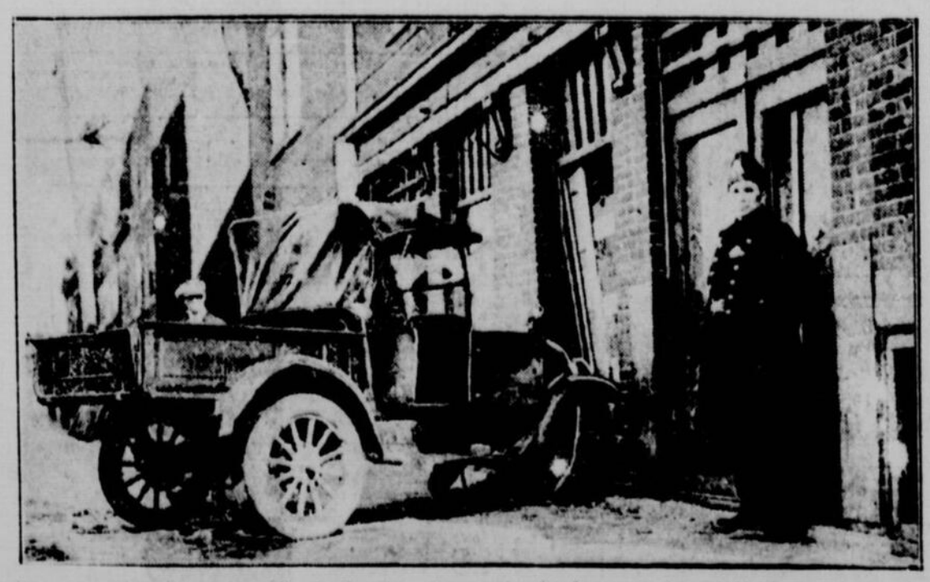

En voulant éviter un automobile, le chauffeur d'un camion Ford, a perdu le contrôle de sa voiture qui a enfoncé une montre sur la rue Quesnel, près la rue Atwater. L'accident est survenu vers 12 h. 45, hier après-midi. Deux personnes se trouvaient dans le camion mais heureusement elles s'en tirèrent avec de légères blessures. (Photo "La Patrie").

## SI VOUS AVIEZ BESOIN D'UN AVOCAT !

Voici la porte de l'étude légale COOLIDGE ET HEMMINGWAY à Northampton, Mass. Voyez l'enseigne sur la vitre. Derrière cette porte, M. Coolidge écrivait ses lettres d'avocat et préparait ses factums. Son pupitre est encore là et si ça lui dit un jour d'y revenir, maintenant qu'il n'est plus président des Etats-Unis...

## N'ONT-ILS PAS L'AIR HEUREUX ?

Cette photo prise à Miami offre un démenti formel aux rumeurs voulant qu'il y ait désaccord dans le ménage DEMPSEY-TAYLOR. On voit ici ESTELLE TAYLOR, la grande vedette de l'écran, et son mari JACK DEMPSEY.

## Chez les Hawaïens

LAWRENCE M. JUDD, de Honolulu, qui serait le prochain gouverneur du territoire hawaïen en remplacement de Wallace R. Farrington. On dit que le comité national républicain des îles Hawaïennes soumettra son nom au président Hoover à la première occasion.

## Une beauté masculine

HIRAM E. MANVILLE, fils de Pleasantville, N.-Y., fils du Roi de l'Asbestos", qui a été proclamé l'étudiant le plus élégant de l'Université Yale. Ses condisciples l'ont aussi proclamé la plus grande "célébrité sociale" de l'Université.

## LE VIEUX MONTREAL QUI DISPARAIT

Le Marché Saint-Laurent sera livré cette année au pic des démolisseurs, d'après une déclaration catégorique faite hier par M. l'échevin DesRoches, président du comité exécutif. On construira ailleurs un nouveau Marché, plus spacieux et mieux aménagé. M. DesRoches refuse de faire réparer le Marché Saint-Laurent qui, dit-il, menace de tomber en ruines. Il vaut mieux, dit M. DesRoches, en construire un neuf. L'emplacement sera tout probablement utilisé comme terrain de jeux. (Photo "La Patrie").

## DEUX HOMMES ONT ETE TUES DANS CETTE COLLISION

Deux employés de chemins de fer ont été tués et vingt-neuf passagers ont été gravement blessés, récemment, lorsque l'express Northwestern Pacific Eureka a tamponné un train de marchandises, près de Laredo, Californie. La photo montre les débris des deux locomotives.

## Joueur qui coûte cher

Les Yankees de New-York ont payé $100,000 pour obtenir LYN LARY et le faire venir de la côte du Pacifique afin qu'il joue pour eux durant la prochaine saison. Lary est actuellement à s'entraîner en Floride dans le but de conserver le championnat du baseball aux Yankees.

## LA GARDE INDEPENDANTE MAISONNEUVE

Avec l'arrivée prochaine du printemps, la garde indépendante MAISONNEUVE qui compte 17 années d'existence, reprendra ses activités. On fait appel à tous les bons citoyens qui désireraient s'enrôler. A gauche, on voit le capitaine porte-drapeau VICTOR DUGUAY, et, à droite, le capitaine-adjudant ALBERT BLANCHETTE. (Photo "La Patrie").

## La Bourse de Montréal

Petite journée, à la Bourse de Montréal. Le nombre de titres traités est infime et rappelle le temps d'autrefois. Le ton est quelque peu meilleur, cependant. Home Oil est de nouveau en vedette, sur le Curb, et touche $17.50

# MONDANITÉS

Le mariage de mademoiselle Juliette Taschereau, fille du Premier ministre de la Province et de madame L.-Alexandre Taschereau, avec M. Louis-P. Gélinas, fils de madame Hector Panneton, de Montréal, sera célébré le jeudi, 11 avril, à dix heures et demie, en la basilique. En l'absence de Son Eminence le cardinal Rouleau, la bénédiction nuptiale leur sera donnée par Sa Grandeur Monseigneur Plante, évêque-coadjuteur de Québec.

Mademoiselle Aline Garneau, de Québec, est attendue prochainement à Montréal, et sera l'invitée de mademoiselle Magdeleine Hébert.

Mademoiselle Gabrielle Cinq-Mars recevait à déjeuner aujourd'hui, en l'honneur de mademoiselle Madeleine Leduc.

Madame Paul-S. Dubar, de Québec, est en ville pour quelques jours et a pris ses appartements à l'hôtel Windsor.

Madame Jules Duchaster de Montrouge réunit, cet après-midi, quelques amies de mademoiselle Jacqueline Leduc à l'occasion de son départ pour l'Europe.

Madame Pierre-A. Masson part aujourd'hui pour Sherbrooke, où elle sera l'invitée de madame J.-H. Mann, pour une quinzaine de jours.

M. et madame J.-Floyd Knox sont partis hier soir, pour Ottawa.

Mademoiselle Monnier est arrivée de New-York hier et a pris une suite à l'hôtel Ritz.

Madame Toner Brodeur partira mardi prochain, pour Ottawa, où elle sera pendant quelque temps l'hôte de M. et de madame W. Hope.

M. et madame L.-G. Talbot, de Québec, passent quelques jours à l'hôtel Windsor.

Mesdemoiselles Aline et Gabrielle Racine, de Québec, sont à Montréal pour quelque temps.

Madame Raoul Simard est actuellement à Québec chez sa mère, madame Pierre d'Auteuil.

Mademoiselle Juliette Taschereau, fille de l'honorable et de madame L.-Alexandre Taschereau, dont le mariage avec M. Louis Gélinas, fils de madame Hector Panneton, de Montréal, sera célébré le 11 avril, en la basilique de Québec.

Les personnes dont les noms suivent assisteront samedi au déjeuner offert à l'honorable Mary-Ellen Smith, par les membres du club Central des Femmes Libérales de Montréal, ce sont: le docteur et madame E. Lesage, madame D.-A. Lafortune, l'honorable Henry Miles, l'honorable J. Dillon, M. Jules Desmarais, M. et madame J.-A. Mercier, madame S.-W. Jacobs, M. et madame A. Simon, mesdames A.-E. Morris, J.-E. Boivin, R. Lionais, mademoiselle S.-D. Walker, madame J. Fischell, M. et madame J. Bérard, madame Levy, M. et madame J.-S. Pelletier, madame Courville-Nichol, madame Lewiston, M. et madame A.-D. Quintin, M. et madame Maurice Tétrault, madame A. Johnson, madame J.-T. Walt, mademoiselle Stella Adam, mesdames A.-G. Munich, E.-W. Smith, mademoiselle Allan, mesdames J.-B. Hatchins, T.-K. Caverthl, J.-S. Allan, W. Redding, W.-J. Nicholson, M. et madame Desaulniers, mesdames F. Lallemand, J.-B. Lamontagne, MM. John Ahern, Jean Labrecque, Roland Simard, René Théberge, Fabien Côté, Paul Labrecque et John Dion. Pour renseignements s'adresser à mesdames Léonce Plante et A.-H. Tanner.

**Québec**

Sir William et lady Clark, d'Ottawa, sont actuellement à Spencer-Wood les hôtes de sir Lomer et de lady Gouin.

Madame L.-A. Taschereau recevait à déjeuner, aujourd'hui, au café du parlement.

Son Honneur le lieutenant-gouverneur de la province, sir Lomer Gouin, recevait à déjeuner aujourd'hui, à Spencer-Wood, les membres du Conseil Législatif et quelques autres invités.

Dîner, ce soir, à Spencer-Wood, offert par sir Lomer et lady Gouin, en l'honneur de sir William et lady Clark, d'Ottawa.

Mesdemoiselles Marcelle Lynch et Betty Stephens sont de retour de l'Ile d'Orléans.

Madame Adélard Turgeon, en Europe depuis quelques semaines, fait actuellement un séjour à Nice.

Sir Lomer et lady Gouin seront les invités d'honneur des membres du Cercle des Femmes Canadiennes, samedi, alors que M. André Maurice fera une causerie.

Madame A.-J. Welch recevait à l'heure du thé, mardi, pour madame A.-J. Brown.

Madame Albert Demers donnait un shower de toile, ces jours derniers pour l'Hôpital de l'Enfant-Jésus. Mesdames Joseph Sirois et Alexandre Alleyn servaient le thé.

M. et madame Maurice Harris recevaient à dîner, lundi, en l'honneur de M. et de madame E.-E.-B. Rattray.

**OTTAWA**

Son Excellence le Gouverneur-Général a dîné avec le président du Club Rideau, M. J.-A. Jackson, hier.

M. et madame Gordon-C. Edwards recevaient à dîner, hier soir au Country Club, les ministres et leurs épouses et un groupe de journalistes.

Madame D.-G. Cowan recevait, hier, à l'heure du thé, au Café du Parlement, avec sa mère, madame Anderson, de Kemptville, Mesdames R.-J. Manion, J.-B. Hunter, Peter McGibbon et G.-B. Jones servaient le thé.

M. et madame Ernest-E. Brown et leur fils sont retournés à New-York après avoir passé une semaine en ville.

**TROIS-RIVIERES**

Le docteur et madame Georges Badeaux, de Montréal, ont passé quelques jours aux Trois-Rivières, les hôtes de M. et madame Louis Badeaux.

Mademoiselle Marcelle Garlépy, est de retour d'Ottawa.

Mademoiselle Thérèse Déay, est actuellement aux Trois-Rivières.

Madame Hercule Dansereau, de Montréal, et ses enfants, sont pour quelques jours les invités de madame Badeaux.

Mademoiselle Lucille Godin, est de retour d'Ottawa.

M. Joseph Caron, est de retour de Saint-Hacinthe, où il a passé la fin de semaine.

M. W.-Murdock, d'Ottawa, a passé la fin de semaine aux Trois-Rivières.

Mesdemoiselles Gabrielle Gohier et Jeannette Pagé, sont retournées à Montréal.

## Décès de la Révérende Soeur Marie-Aline

Nous apprenons avec regret la mort de la révérende Soeur Marie-Aline, née Charbonneau, Corinne-Clotilde, ancienne supérieure à l'Asile de la Providence, survenue le mardi, 5 mars, au couvent de la Providence, à Valleyfield, où elle était supérieure depuis juillet dernier.

Les funérailles auront lieu demain matin, à huit heures, en la chapelle de la maison-mère de la communauté, rue Fullum. Les dames de charité de l'Asile de la Providence sont plus particulièrement invitées d'assister au service funèbre.

## A l'hôpital Sainte-Justine

Demain soir, 8 mars 1929, à 8 heures et 30 minutes, aura lieu, à l'amphithéâtre de la Clinique de l'hôpital Sainte-Justine, une conférence de M. le docteur A.-G. Weiss, professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Strasbourg, chirurgien des hôpitaux. M. Weiss traitera la question des "ostéomyllites".

Tous les médecins y sont cordialement invités.

## Canadien né au Caire

Une dépêche reçue du Caire annonce la naissance d'un fils à M. et Mme Yves Lamontagne, de Montréal et d'Ottawa.

M. Lamontagne, commissaire du Commerce Canadien, est présentement employé par le gouvernement égyptien à la refonte du tarif douanier de ce pays. Il compte passer l'été prochain au Canada avec sa famille.

## Les listes électorales

Au bureau de revision des listes électorales, mardi, l'un des avocats a déclaré que la liste donnait l'impression que certains quartiers s'étaient développés outre mesure quant au nombre d'électeurs.

D'après une information autorisée, le nombre d'électeurs dans les quartiers que forment le comté Saint-Louis sont moins nombreux cette année qu'à la révision de la liste de 1926.

## La législature a voté un million à notre université

(Suite de la Page 8

"Sa Grandeur Monseigneur Rossdit-il, s'est adressé à nous pour cette concession qui est située dans le 31ème rang du canton de Percy. Il s'agit d'y établir une ferme où les jeunes gens pourraient étudier les méthodes agricoles, tout comme il en existe à Mistassini. Nous présentons, ce bill, dit le ministre, parce que la loi ne nous permet pas de concéder plus de cent acres à des particuliers. Notre intention est de faire cette concession gratuite. Dans la suite le lieutenant-gouverneur émettra des lettres patentes, mais seulement une fois qu'il y aura quelque chose de commencé.

M. Houde protesta vivement contre cet octroi disant qu'il consistait à faire du capital politique. "Le gouvernement, dit-il, se tient au pouvoir par l'emprise qu'il exerce dans tous les domaines, il donne des octrois ici et là aux communautés religieuses, mais tout cela c'est de façon à augmenter cette emprise qu'il tend à avoir sur les communautés religieuses dans cette province.

Pas du tout, interrompit M. Hugues Fortier ce sont les religieux qui nous ont fait cette demande de concession de terrains.

"D'ailleurs reprit, l'honorable M. Perreault, en 1893 il y a déjà eu des concessions faites par l'opposition, tel est le cas des trappistes de Mistassini au lac Saint-Jean.

"Mais, déclara M. Duplessis, tout cela est allé un peu loin. On demande un "blanc seing", et cela est une méthode non conforme au régime parlementaire.

Après cette discussion les résolutions relatives au bill furent adoptées et le bill lui-même subit sa troisième lecture. Il fut toutefois approuvé sur division, la gauche enrégistrant sa dissidence.

A ce moment réponse fut donnée à une foule de questions posées par M. Houde en rapport avec le bill de la "Beauharnois Light Heat et Power, pour l'Université.

Puis la Chambre fut appelée à considérer un "item" figurant au discours du trone, le bill pourvoyant à l'octroi d'un crédit d'un million à l'Université de Montréal. Ce bill a été adopté, mais après un débat au cours duquel MM. Blain et Houde ont expliqué tous les côtés de l'affaire disant que tout le monde ne voit pas d'un bon oeil que cette université aille construire dans le flanc de la montagne.

En présentant les résolutions relatives au bill, l'honorable M. David insista sur la nécessité de voter ce crédit à cette institution. "Depuis le dernier incendie, dit-il, l'Université de Montréal demande à améliorer sa condition. Elle reçoit tous les jours des jeunes gens de la campagne, et ce serait un bienfait pour eux qu'elle fût construite au flanc de la montagne.

"A propos, fit M. Blain, est-ce que le choix du site est définitif?

"Peu importe quel sera le site choisi, répondit l'honorable M. David, le bill n'en parle pas. Cependant si les renseignements que j'ai obtenus sont justes le choix du site est définitif. On dit qu'il est peu central, mais un peu partout dans les grandes villes on construit les universités en dehors des centres qui sont exposés à devenir trop surchargés.

"Je crois, répliqua alors M. Houde qu'on aurait dû construire dans un centre où toute la population aurait été à portée de cette université. Un homme très en vue me faisait remarquer que si l'Université voulait faire bénéficier toute la population de cette nouvelle construction, elle aurait pu disperser chacune des facultés dans différents coins de la ville, ce qui aurait attiré davantage l'attention de tout le monde sur le rôle joué par cette institution canadienne-française.

"Le site choisi est bien beau à ce point de vue seulement, mais il n'est pas si beau pour la population". Je tiens à dire ceci: "Vous ne pourrez pas plus créer un centre populaire avec le site choisi actuellement que l'on a réussi avec la Basilique de Montréal qu'il est rumeur d'utiliser à d'autres fins, puisque des offres ont même été faites aux intéressés."

Je crois bien fondée, dit le maire de Montréal cette rumeur qui veut qu'il y ait eu spéculation pour que l'université aille s'installer dans le flanc de la montagne quand elle a refusé l'offre gratuite d'un million, pour venir ensuite tendre une main charitable.

Le premier ministre répondit au maire de Montréal:

"L'Université de Montréal, dit-il, est appelée à jouer le rôle des nôtres, et il faut que nous l'aidions davantage, il ne faut pas perdre de vue que Montréal deviendra un jour un centre plus considérable à tous les points de vue. Nous avons déjà donné un million, les citoyens de Montréal ont aussi fait leur part, et ils se sont montrés très généreux. N'oublions pas cependant que l'université de Montréal doit se tenir aux côtés d'une université anglaise pour laquelle nos compatriotes se montrent toujours très généreux.

"On parle des conditions, il n'y a aucune condition imposée par le gouvernement quand il donne son octroi aux collèges classiques. Le million que nous donnons est donné sans aucune condition, et c'est tout simplement pour aider l'Université de Montréal à remplir son rôle.

Le chef de l'opposition n'a pas d'objection au principe de la résolution, et il désire lui aussi que l'Université de Montréal reçoive le support dont elle a besoin pour se développer convenablement, mais il désire exprimer le voeu qu'il formulait quand la Chambre a fixé à $10,000 l'octroi annuel de nos collèges classiques. M. Sauvé demanda alors que cet octroi ait aussi pour effet de diminuer le coût des cours classiques. Ce voeu, il l'exprime encore pour nos cours universitaires qui, à son avis, sont trop coûteux pour un trop grand nombre de nos familles.

"Il est vrai, reprit M. David que l'instruction publique coûte très cher dans notre province, mais personne n'a le droit d'émettre l'opinion qu'une classe doit se contenter de telle ou telle instruction. Le mot instruction gratuite ne me fait pas peur. Il n'a pas fait peur aux directeurs des collèges classiques. On a admis le principe que l'instruction pourrait être gratuite pour quelques-uns. S'il était possible, ce serait un certain nombre de bourses pour les jeunes gens de talent qui n'ont pas le moyens de poursuivre des études supérieures. Je considérerais le projet.

M. Houde ajouta de nouveau qu'il était en faveur de l'octroi mais opposé au choix du site de l'Université. "C'est parce que, dit-il, le peuple trouve que l'université n'est pas justifiable de refuser une belle offre de s'installer dans un endroit très convenable pour aller se placer sur la montagne où le coût initial des travaux sera très considérable. Si l'université persiste dans ce projet, je prédis qu'avant longtemps elle nous reviendra ici pour demander de nouveaux octrois alors que les travaux seront effectués de moitié.

M. Blain ajouta alors une remarque qui souleva les applaudissements de la gauche: "J'espère qu'avec cet octroi on n'entendra plus dire que l'Université de Montréal empêche des jeunes gens de 20 ans et plus d'exprimer leurs opinions, fussent-elles publiques?"

Le bill subit alors sa troisième lecture sans division comme la gauche n'avait pas opposée au principe même du bill.

Dès lors la Chambre se forma en comité des subsides pour étudier les crédits de la Colonisation. L'item étudié en premier lieu avait trait à un crédit de $385,000 pour les Mines, soit $35,000 de plus que l'an dernier. M. Perrault attribua cette augmentation à la création d'un bureau de géologues et M. Sauvé demanda des explications relativement à la création de ce bureau.

"Il est destiné, dit le ministre à faire connaître la minéralogie d'un terrain, faciliter le travail des prospecteurs et rendre service aux mineurs."

M. Guertin se plaignait alors de la rédaction des comptes publics disant qu'il n'y avait presque pas moyen de les consulter. et M. Houde souleva la question de spéculation dans les mines. Cependant l'Honorable M. Perrault lui répondit que le gouvernement ne cessait d'avertir le public d'être prudent. "Toutefois, dit le ministre, il y en a toujours qui se font prendre. C'est inévitable et c'est le propre de certains hommes".

Ce crédit de $385,000 fut alors voté et la Chambre s'ajourna à 8.30 heures le soir.

**SEANCE D'HIER SOIR**

Dès le début de la séance du soir la Chambre se forma de nouveau en comité des subsides pour voter certains crédits au ministère des Travaux Publics. La première demande consistait en un octroi de $450,000 pour routes et ponts. M. Maurice Duplessis reprocha au ministre des mandats spéciaux un montant de $80,000 figurant au livre des comptes-publics, mais l'Honorable M. Galipeault expliqua que dans des travaux il est toujours assez difficile de fixer un montant juste, que dans la construction des ponts il faut souvent faire des travaux additionnels et que de plus certaines municipalités demandent la construction d'un pont à la fin de l'année, et que les travaux dans ce cas sont très urgents. "Si les mandats spéciaux sont nécessaires, dit le ministre, c'est bien dans la construction des ponts. Il nous faudrait au moins un million pour les demandes de subventions pour les ponts. Cet "item" fut laissé en suspens.

**DES INCIDENTS**

Ce crédit fut laissé en suspens pour permettre à l'honorable M. Galipeault de donner quelques renseignements à la chambre, à propos de construction de ponts, puis on en reprit l'étude un peu plus tard. C'est alors que le maire de Montréal attaqua le ministre et ses collègues en leur reprochant d'accepter des postes de directeurs dans des compagnies qui font les affaires avec le gouvernement. "C'est de la vénalité", s'écria le député de Sainte-Marie.

Le premier ministre bondit alors de son siège et déclara:

"Nous n'avons pas de leçons de vertu et d'honnêteté à recevoir du député de Sainte-Marie et il ne nous en imposera pas avec ses cris. Le parti libéral veut l'honnêteté dans la vie publique; il a la confiance de la province depuis 31 ans et ce n'est pas le député de Sainte-Marie qui changera cela".

L'honorable M. Taschereau somma M. Houde de retirer ses paroles et, après une scène sensationnelle, le président Lafertè invita le député de Sainte-Marie à retiré ses paroles.

L'honorable M. Galipeault se leva à son tour et défendit avec vigueur les ministres, puis M. Houde répliqua avec toute sa violence et il s'en suivit de nouveaux rappels à l'ordre.

Le ministre des Travaux Publics, au cours de la discussion, invita M. Houde à demander une enquête sur son ministère et la réponse du député de Sainte-Marie provoqua un nouveau tumulte, car ce dernier déclara qu'il ne voulait pas d'enquête parlementaire.

Vers minuit et quart, on crut que le calme était rétabli. Vain espoir, car le député de Sainte-Marie tenta une nouvelle attaque.

M. Camillien Houde. — "Je demande à l'honorable premier ministre de s'informer auprès de M. Bégin, contrôleur du revenu, pour savoir si un ministre n'est pas intervenu afin de faire changer le règlement d'une succession".

Le premier ministre. — "J'invite l'honorable député de Sainte-Marie à nommer le ministre et la succession. Voilà une accusation, qu'il la précise."

M. Houde. — "Je ne les nommerai pas parce que je ne les connais pas".

Le premier ministre. — L'honorable député n'a pas le droit de lancer ainsi la boue sur tous les membres du gouvernement. S'il est un homme d'honneur et je le crois, qu'il retire ces insinuations.

M. Houde. — "Je les retire. Je porterai des accusations quand je le voudrai. J'aurai le peuple avec moi et le gouvernement aura la police."

Ce fut la fin de l'incident.

A 12 heures 30, le crédit de $485,000.00, pour ponts et routes était voté.

C'était seulement le deuxième octroyé au ministère des Travaux Publics, cette année, et il en reste encore plusieurs autres à passer.


Toute sa force vous est conservée

LE THÉ "SALADA"

Tout frais des plantations

Qui d'Autre Désire des Vêtements Neufs?

"J'ai employé les Teintures Savon Sunset depuis 1919; je n'ai jamais eu un insuccès. Trois filles et moi à habiller constitue un grand problème, mais, grâce à notre Vase à Teinture, notre budget pour vêtements est réduit de moitié. Je viens de confectionner une robe en crêpe de soie reteint, autrefois gris. Tous croient qu'elle est neuve. J'ai teint à nouveau et refait des manteaux de femmes, cinq manteaux pour fillettes. L'une devint d'une jolie couleur vin, de brun fané qu'elle était, l'une d'un vert plus foncé, d'un vert terni, l'autre d'un brun chaud, d'un tan fané et les deux autres de leur originale couleur brun pâle, reteintes pour les rafraîchir.

"Des vêtements pratiquement inutiles avec un peu de teinture et un remodelage font de merveilleux vêtements nouveaux, à très peu de frais. Mes filles ont trois fois plus que s'il me fallait acheter des robes neuves. J'ai teint en neuf rideaux, dessus de divan, cretonnes pâles, carpettes domestiques lavables, de façon aussi satisfaisante que les manteaux et les robes.

"J'aime vos teintures parce qu'elles ne tachent ni les mains ni les ustensiles. Il n'est pas nécessaire de découdre les vêtements, ce qui épargne temps et patience. Je parlai des Sunset à une amie, il y a deux ans, elle les a employées depuis avec de merveilleux résultats. Les gens d'ici ne veulent pas croire que nous avons reteint les manteaux d'hiver que nos filles portent. Je suis heureuse de dire ce que je connais des Teintures Savon Sunset". Mme Ward M. Kimble.

Pour teinture durable employez Sunset, le nécessaire. Pour magnifiques teintes, employez Dytint, merveilleuse nouvelle teinte, grosse boîte 15c. Fabriquées en Canada.

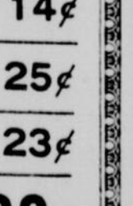

PIGGLY WIGGLY

| | |
|---|---|
| SUCRE 10 lbs. | 53¢ |
| CHIPSO, Gros | 19¢ |
| HARENG, en sauce aux tomates Mortons 1s. | 19¢ |
| SPAGHETTI Hirondelle 2 paquets pour | 23¢ |
| SIROP Crown Boite de 2 livres | 14¢ |
| BISCUITS National 7 paquets | 25¢ |
| CREAM of WHEAT | 23¢ |
| BACON Tranché avec couenne | 33¢ |
| BEURRE Pasteurisé, la livre | 44¢ |
| POIS Burford No 4 Boite grandeur 2. 3 pour | 29¢ |
| POIRES Burford Boite No 2 2 pour | 29¢ |
| TOMATES Lynn Valley Régulières "2" 3 pour | 29¢ |
| BLÉ-D'INDE Lynn Valley Régulières Boite No. 2 2 pour | 25¢ |
| MARINADES Ecossaises Sûres Grand Pot - | 33¢ |
| FROMAGE Canadien Fort la livre | 35¢ |
| FARINE 5 Roses Sac de 7 livres | 29¢ |

Aubaines des Marchés à Viandes

INSPECTEES PAR LE GOUVERNEMENT

Veau nourri au Lait

(MAINTENANT EN SAISON)

Gigot de Veau ENTIER

Rôti de Veau TOUT VIANDE la livre 32¢

Shagmoor

Shagmoor

Manteaux pour toutes Occasions

Manteaux durables, élégants de confection impeccable que vous pouvez porter avec élégance pour pratiquement toutes fins et occasions . . . Les femmes les mieux habillées de la société et sur la scène les portent, à cause de leur distinction inusitée. . . Exclusifs mais nullement dispendieux.

Exclusifs à

Holt, Renfrew & Company Limited

Usez Les Galettes De Levain Royal pour la cuisson du Pain de Ménage

La Plus Haute Qualité Pour au Delà de 50 ans

PLUS DE CINQUANTE ANS D'EXPERIENCE

Déménagez-Vous?

Si oui, laissez les Experts, détenteurs de Médailles d'Or, nettoyer maintenant vos carpettes et les entreposer gratis jusqu'à ce que vous soyez prêt, dans votre nouvelle demeure.

Teinturiers British - American DYEING CO. LIMITED Nettoyeurs

TEINTURIERS-DEGRAISSEURS DETENTEURS DE MEDAILLES D'OR.

UPtown 1999 YOrk 8282 WEst 6269 HAr. 4595

*Le télégraphe relie la "Patrie" avec tous les centres canadiens et avec les grandes villes du monde entier.*

# La Patrie
DE MONTRÉAL

*La "Patrie" donne des informations brèves, mais complètes et précises sur tous les événements d'intérêts local ou étranger.*

## Elle Ignorait que son Époux fut une Femme

### La chose lui a été apprise par les journaux. – Séparée depuis deux ans.

LONDRES, 7. — (Presse associée.) — L'épouse du "capitaine Leslie Barker" n'a pas été peu surprise, aujourd'hui, d'apprendre que son "mari était une femme.

Le "capitaine Barker", instructeur de boxe, a été arrêté à propos d'une affaire de banqueroute. Il est détenu à la prison des femmes à Holloway.

"Il" épousa Elfrida Haward, fille d'un pharmacien à Littlehampton, Brighton, en novembre 1928, après deux années de fréquentation.

Les parents de la mariée assistèrent au mariage. Ils déclarèrent que leur fille fut d'abord très heureuse puis malheureuse et qu'elle quitta définitivement Barker il y a deux ans.

L'"épouse" s'est retirée chez ses parents qui affirment que leur fille ignora l'imposture jusqu'au moment où elle fut dévoilée par les journaux.

## COMMISSION CENTRALE POUR LE PARTAGE DES ANNUITES ALLEMANDES

### Il est conditionné à un accord avec l'Allemagne que l'on n'entrevoit pas encore.

PARIS, 7. (Presse associée.)— Le deuxième comité des réparations, à une séance plénière, tenue hier, a jugé nécessaire de référer de nouveau à un sous-comité, le problème de l'organisme d'un organisme central pour l'administration des réparations allemandes.

Cet institut recevrait et distribuerait non seulement les annuités mais également les obligations qui pourraient éventuellement être émises pour le règlement final des réparations.

Plusieurs experts croient que cette organisation centrale pourrait avoir son siège dans un pays neutre et pourrait être neutre elle-même.

Ceci présuppose, cependant, un accord final entre l'Allemagne et ses créanciers, accord que l'on n'entrevoit pas encore.

## RENOUVEAU CONTINUEL DANS L'INDUSTRIE DE LA HOUILLE ANGLAISE

### Constaté par le premier ministre Baldwin.—Réorganisation. — L'Etat.

LONDRES, 7. — L'intervention du gouvernement dans l'industrie houillère ne serait guère avantageuse, a déclaré le premier ministre Baldwin à la délégation de la Fédération des mineurs qui l'a rencontré mardi, suivant le communiqué collectif publié hier.

M. Baldwin a formulé l'opinion que les fusions et autres formes de réorganisation de l'industrie progressaient de façon satisfaisante

La récente augmentation dans la demande pour houille, dit-il, n'est pas due entièrement à des conditions spéciales de température en Europe. Elle est le symptôme d'un renouveau permanent dans l'industrie houillère

### Cigarettes américaines qui sont dispendieuses

Un nommé Léo Tremblay a été trouvé en possession de douze boîtes de cigarettes américaines sur lesquelles aucun droit d'entrée au pays n'a été payé.

L'accusé a comparu devant le juge Enright, ce matin, et a été condamné à payer le prix des 1,200 cigarettes, soit $15, plus une amende de $50 et les frais de la cause, formant un total de près de $75.

## Manifestation des Étudiants

TOKIO, 7 (Presse associée). — Les autorités universitaires ont dispersé, aujourd'hui, une manifestation d'étudiants communistes en face du laboratoire de médecine de l'université impériale de Tokio, où des médecins étaient à faire l'autopsie du corps de Senji Yamamoto, le député prolétaire assassiné.

## PARTIE DE CARTES QUI TOURNE AU TRAGIQUE A UN HOTEL A MIAMI

### Un des joueurs est trouvé mort sous une table et un autre est blessé.

MIAMI, Floride, 7. (Presse associée).—Le mystère le plus profond entoure le drame survenu hier soir à l'hôtel Biltmore. Un homme a été tué, un autre a été blessé et une vingtaine des hôtes fashionables de la maison pris de panique.

La police a appris qu'on était à jouer une partie de carte au quatorzième, qu'une dispute éclata et que plusieurs coups de feu furent échangés.

Les agents trouvèrent le corps d'un inconnu sous une table à carte. Arthur L. Clark, 564, 49e rue, ouest, New-York, avait été blessé à l'épaule et au bras gauche. Ses blessures ne seraient pas graves. Clark refuse de parler.

## L'avion est dans un champ de blé d'Inde

BURLINGTON, Vermont, 7. — L'avion-poste de la "Canadian Colonial Airways", de New-York, obligé d'atterrir à North Ferrisburg, est encore en panne dans un champ de blé-d'Inde. Le pilote Payton, a conduit un autre aéroplane d'Albany à Montréal.

# COMPLET FIASCO DE LA RÉVOLUTION MÉXICAINE

### Suivant les dernières informations. – La presse française conseille le scepticisme. – Les rebelles se dirigent vers Vera Cruz. – Intervention américaine.

(Presse associée)

**On annonce aujourd'hui l'absolu fiasco du mouvement révolutionnaire à Vera-Cruz et autres parties du sud du Mexique, pendant que les rebelles continuent leur offensive vers Juarez où une poignée de fédéraux les attend. Le général Jésus Aguirre, commandant des insurgés à Vera-Cruz, aurait pris la fuite. L'important centre ferroviaire de Monterey aurait été enlevé aux rebelles. Le général Escobar aurait évacué la ville après une sanglante défaite aux mains de 10,000 fédéraux.**

**Le gouvernement aurait recouvré Monterey, Cordova, Saltillo, Orizaba et Jalapa et consoliderait sa position à Vera-Cruz. Un communiqué officiel prédit le prompt écrasement de la révolte et affirme que les insurgés sont en déroute.**

L'INTERVENTION AMERICAINE

EL-PASO, Texas, 7. (Presse associée). — Une poignée de troupes fédérales à Juarez, de l'autre côté de la frontière, s'apprête, aujourd'hui, à défendre la ville contre une attaque de la part des rebelles commandés par le général Marcelo Caraveo.

Des mitrailleuses ont été montées autour des barricades, à la garnison et aux principales intersections des rues. Des renforts sont en route mais il est douteux qu'ils puissent arriver avant les révolutionnaires. Les voies ferrées ont été détruites par les troupes du gouvernement.

De ce côté-ci de la frontière, les autorités militaires américaines de Fort-Bliss, surveillent la situation de près. En 1919, les troupes américaines chassèrent Pancho Villa de Juarez après que des balles tirées à Juarez eurent tué des Américains à El Paso.

Le 7e régiment de cavalerie a reçu ordre d'être prêt à l'action. Des cordons de police ont été établis dans la basse ville près de la frontière internationale.

PREMIER TRAIN

Mexico, 7. (Presse associée). — Le premier train sorti de Mexico pour prendre la direction du nord depuis le commencement de la révolution, a démarré pour Laredo, à 9 heures p.m., mercredi.

Un communiqué officiel promet la restauration des services réguliers de transport aérien pour la poste et les voyageurs, entre Mexico et Tampico, jeudi.

FILS COUPES

New-York, 7. (Presse associée). — Les communications télégraphiques entre les Etats-Unis et Mexico sont entravées aujourd'hui. La "Western Union" annonce que ses lignes terrestres entre Vera-Cruz et Mexico sont coupées.

L'OPINION FRANÇAISE

Paris, 7. — La révolution mexicaine a fait passer au second plan l'installation du président Hoover mais certains journaux voient une relation inquiétante entre les deux événements. "L'Intransigeant" craint que les Etats-Unis ne soient entraînés dans le conflit comme médiateurs ou en reconnaissant les rebelles s'ils réussissent ce qui serait, dit le journal, un "mauvais début pour l'administration de M. Hoover".

Les journaux financiers recommandent aux capitalistes français de garder leur sang-froid à l'égard des valeurs mexicaines et d'accueillir "avec un égal scepticisme les communiqués du gouvernement et des révolutionnaires".

## UN RECORD DANS LES MINES DU CANADA EN 1928: $273,446,846

### L'Institut des mines tient son premier congrès annuel dans l'Ouest.

WINNIPEG, 7.—L'Institut canadien des mines et de la métallurgie a ouvert, hier, son premier congrès annuel dans l'Ouest. Le premier ministre John Bracken a souhaité la bienvenue aux délégués.

M. S.-J. Cook, du bureau fédéral des statistiques, déclare que le Canada a établi un record dans le domaine minier en 1928. Le rendement minier total du pays fut de $273,446,846, soit une augmentation de 10.5 pour cent sur 1927. C'est la troisième année de suite que notre pays établit un record.

## L'ANGLAISE EPOUSANT UN ETRANGER RESTERA SUJETTE BRITANNIQUE

### A moins qu'elle ne demande expressément de prendre la nationalité de son mari.

LONDRES, 7. — Mlle Ellen Wilkinson, député ouvrier de Middlesbrough-East, a présenté, hier, à la Chambre des communes, un bill permettant à l'Anglaise qui épouse un étranger de conserver sa nationalité à moins d'exprimer son désir de prendre la nationalité de son mari.

## LE PRINCE DE GALLES DONNERA L'ACCOLADE AU PALAIS ST. JAMES

### Les 26 et 27 mars. — Cérémonie habituellement tenue à Buckingham.

LONDRES, 7. (Presse associée). —Le prince de Galles a été autorisé à présider deux cérémonies d'investiture au nom du roi George au palais St-James, les 26 et 27 mars.

Ce sera la première fois depuis des années que l'accolade de la chevalerie sera donnée au palais de St. James. Le palais de Buckingham est généralement choisi pour cette cérémonie, mais des dispositions spéciales ont été prises cette fois afin d'accommoder le prince.

## UNE NOTE FRANCAISE A ETE TRANSMISE DE PARIS A WASHINGTON

### Concernant l'évaluation des produits français aux Etats-Unis.

PARIS, 7. (Presse associée). — L'ambassade américaine à Washington, aujourd'hui, une note du gouvernement français concernant les négociations franco-américaines relatives à l'évaluation des produits français importés aux Etats-Unis.

On ignore ce qu'elle contient mais on croit savoir que le texte est conçu dans un esprit conciliant propre à faciliter les progrès vers la solution des questions pendantes.

## Deux Étudiants en psychologie

VANCOUVER, 7 (Presse canadienne). — Denis W. Barclay, accusé du meurtre de Pearl Baglole, jeune professeur d'art, trouvée étranglée dans son appartement, a été conduit de la prison d'Oakalla à l'hôpital d'Essondale. Mlle Baglole et Barclay étaient assidus aux conférences sur la psychologie. On affirme qu'ils souffraient de manie.

## LES RAIDS AU-DESSUS DES OCEANS DEFENDUS DESORMAIS EN FRANCE

### Le ministre ne veut plus voir se répéter les malheurs de l'an dernier.

PARIS, 7.—Le ministre de l'air, M. Laurent Eynac, a interdit toutes les randonnées transocéaniques. Une demi-douzaine de projets de cette sorte étaient sur pied. La décision du ministre fut motivée par la récente mésaventure survenue à Costes, dont le raid vers l'Indo-Chine fut interrompu non loin du Bourget.

Le ministre de l'aéronautique aura seul dorénavant compétence à autoriser ces raids. Il est bien résolu à ne plus voir se répéter la série de malheurs de l'an dernier.

Le décret du ministre affecte principalement le projet du lieutenant de marine Paris, qui devait partir sous peu pour New-York.

### Aux Hautes Etudes

Les cours libres donnés à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales le 7 mars, sont les suivants:

Jeudi.—Espagnol, 1ère année: 6.30 heures à 9.30 heures; 2ème année: 7.30 à 8.30 heures.

Mathématiques financières, 1ère année: 7.30 à 8.30 heures.

Organisation des entreprises modernes: 7.30 à 8.30 heures

## 100 PERSONNES AURAIENT PÉRI À MADÈRE DANS UN ÉBOULEMENT

### Les détails manquent sur cette catastrophe survenue à l'intérieur.

LONDRES, 7. — (Presse associée.) — On cherche à obtenir aujourd'hui, des détails concernant au désastre survenu dans l'île Madère. Des dépêches de Funchal mandent qu'une centaine de personnes ont perdu la vie dans un éboulis.

Un message à l'agence Reuter apprend que cinq personnes ont été tuées et que le nombre des réfugiés est de cent.

Il est impossible d'avoir d'information sûre. L'endroit où s'est produit l'éboulis est situé dans la vallée de Saint-Vincent, sur la côte septentrionale de l'île Madère. Les victimes habitaient des maisons emportées par les eaux grosses d'une rivière se jetant dans la mer.

Des sauveteurs ont retrouvé cinq cadavres. Le sauvetage est entravé par des pluies continuelles.

Madère est une île de l'océan Atlantique située au nord-ouest de l'Afrique. Elle appartient au Portugal. Elle est entourée d'une petite île portant le nom de Porto Santo et d'un îlot appelé Deserta Grande.

## UN TEMPS DETESTABLE DANS LE MOMENT POUR L'OUEST DES 2 PAYS

### Tempête de neige et froid de 18 degrés en bas de zéro. — Inondations.

CHICAGO, 7. — (Presse associée.) — De puissantes rafales de l'Ouest répandent la neige et le froid sur le Centre-Ouest, faisant des blessés, causant des dégâts et peut-être des pertes de vie. Le feu est venu mettre le comble à ces fléaux. Il a détruit une section de Mohawk, Wisconsin. Les dégâts sont de $500,000.

Six personnes ont été blessées à Chicago. Trois autres personnes pariaient dans une petite embarcation de pêche sur le lac Michigan, hier, seraient perdues dans la tempête.

Les embâcles et les débordements font beaucoup de ravages dans le Nebraska et l'Illinois. Une digue s'est brisée sur le ruisseau Papio, près d'Omaha, la nuit dernière. Une immense superficie est couverte de quatre pieds d'eau.

Plusieurs familles ont été obligées d'évacuer leurs maisons.

La rivière Bleue est refoulée par un embâcle à Béatrice, Nebraska. Une banlieue est déjà isolée par suite de la crue, ce matin.

RETOUR DE L'HIVER

WINNIPEG, 7. — Des vents froids ont chassé le printemps qui s'annonçait à Winnipeg depuis quelques jours. Le thermomètre accuse une baisse de 30 degrés. Il marque 18 degrés en bas de zéro au Pas, Manitoba, et 14 sous zéro à Battleford, Saskatchewan.

### Des élections à la Chambre de Commerce de Saint-Jean

SAINT-JEAN, 7. (Du corr. de la "Patrie".) — A une assemblée récente de la Chambre de Commerce de Saint-Jean, on a élu le bureau de direction suivant:

M. I.-V. Cleary, gérant local de la Banque de Montréal, président; vice-président, M. E.-W. Lanctôt; trésorier, M. B. Bernard, marchand; secrétaire, M. L.-E. Roberge; directeurs: MM. J.-P. Meunier, Geo. St-Germain, maire de la cité de Saint-Jean; A.-O. Talbot, agent du C.N.R.; C.-W. Cowan, gérant de la Southern Canada Power Co.; S. Poulin C.R., E. Choquette, agent du C.P.R.; P. Baudoin, P. Trahan, R. Stewart; L.-J. Robichaud, gérant local de la Banque Royale, C.-T. Trottier.

# Un violent tremblement de Terre

### Perçu par les observatoires de différentes parties du monde. – Dans les iles Aléoutiennes? – Eruption d'un volcan au nord de l'Islande.

### RAZ DE MAREE APPREHENDE A HAWAI

HONOLULU, 7. (Presse associée). — Le Dr Thomas A. Jaggar, directeur de l'observatoire au volcan de Kilauet, ile Hawaï, informe le contre-amiral George R. Marwell, commandant du 14e district naval, par radio, ce soir, qu'un raz de marée va peut-être s'abattre sur Hawaï, vers 10 heures p.m. en raison d'un tremblement de terre perçu à 3 heures p.m., aujourd'hui. (Dix heures du soir, à Honolulu, équivaut à 12 heures 30 a.m., jeudi, heure de la côte du Pacifique.)

A 2,000 MILLES

Honolulu, 7. (Presse associée). — La prédiction du Dr Thomas A. Jaggar, volcanologiste, qu'un raz de marée déferlerait peut-être sur Honolulu, en raison d'un tremblement de terre survenu à quelque 2,000 milles de distance, ne s'était pas encore réalisée à l'heure prévue.

LE KVERKFJOLT

Copenhague, 7. (Presse associée) — La légation d'Islande apprend la nouvelle d'une éruption du volcan Kverkfjolt, situé à soixante milles de la côte sud-est de l'Islande.

Le volcan est situé loin des parties habitées de l'île mais l'éruption est parfaitement visible du nord de l'Islande.

Kverkfjolt est situé à environ 180 milles à l'est de Reykjavik, capitale de l'Islande.

6,000 MILLES

Le Caire, Egypte, 7. (Presse associée). — L'Observatoire d'Helouen a enregistré un violent tremblement de terre, ce matin. Le phénomène commença à 3 heures 48 a.m. L'épicentre était à quelque 6,000 milles de distance.

DANS LES ALEOUTIENNES

Bruxelles, 7. (Presse associée). — L'observatoire perçoit à 1.46 heure a.m., aujourd'hui un violent tremblement de terre. L'épicentre est à 5,000 milles, probablement dans les iles Aléoutiennes.

## BELLE COLLECTION DE TABLEAUX EXPOSEE A DETROIT PAR C. S. L.

### C'est la collection de tableaux des vieux navires par G.-A. Cuthbertson.

La collection des peintures de G.-A. Cuthbertson, appartenant à la Canada Steamship Lines, et montrant les vieux navires des grands Lacs, qui a attiré beaucoup d'attention à Montréal, l'automne dernier et à Toronto en janvier, est actuellement exposée à la Bibliothèque publique de Détroit et y sera exposé jusqu'au 13 mars. De Détroit la collection ira à Buffalo, au Musée des Sciences Naturelles du 16 mars au 31 mars. On s'attend aussi à ce que la collection soit exposée ensuite soit à Fort William, soit à Winnipeg au cours du printemps ou de bonne heure cet été.

## LE TEXTE DANDURAND SOUMIS A UN COMITE

### Pour étude. — Un débat. — Déclaration de M. Aristide Briand.

GENEVE, 7. — La résolution Dandurand relativement aux minorités a été soumise à un comité spécial. La solution a été agréée par le sénateur canadien. Le conseil s'est ajourné après discussion à 7 heures 10 hier soir.

Au cours du débat, M. Briand a déclaré:

"C'est le devoir de la S. D. N. de sauvegarder les droits sacrés des minorités, et une nation gagne plus en laissant à une minorité sa langue, sa religion et ses traditions qu'en l'opprimant. Au lieu de la refondre, elle l'assimile."

## Amélioration à l'état de Foch

PARIS, 7 (Presse associée). —L'état du maréchal Foch, ce matin, accuse une légère mais continuelle amélioration. Sa température est de 98.7 et son pouls, de 86.

Ses médecins affirment que son appétit reste bon.

## THORNTON WILDER EST ARRIVE A MONTREAL

### Le fameux romancier américain donnera une conférence au Ritz Carlton.

Thornton Wilder, fameux romancier américain, est arrivé à Montréal, hier matin, pour y donner une conférence ce soir, à l'hôtel Ritz-Carlton. Il commence ici une série de conférences qui durera 60 jours. Il est l'auteur de plusieurs livres très connus.

Questionné hier au sujet des influences qu'il a subies, il a déclaré "qu'il avait pris sa technique dans la littérature française, son émotion dans la musique allemande, avec Bach et Beethoven et son énergie sur le continent américain". Son livre sera publié par la Maison Louis Carrier.

## UNE EXCURSION A LA RIVIERE-A-LA-PAIX

### L'abbé Hamelin, missionnaire colonisateur, y conduira des Franco-américains.

Un des résultats frappants des "Semaines du Canada" organisées en Nouvelle-Angleterre par les agents colonisateurs, est une excursion dans l'Ouest canadien organisée par le chemin de fer Canadien National, pour le 4 avril prochain.

Le train partira de la gare Bonaventure, le 4 avril au soir à 10.40 heures et se rendra jusque dans la région de la Rivière à la Paix, traversant les provinces des Prairies. Les excursionnistes verront au cours de leur randonnée des régions parsemées de paroisses françaises.

Les excursionnistes seront accompagnés de M. l'abbé Hamelin, missionnaire-colonisateur, qui les conduira directement dans les centres nouveaux de la Rivière à la Paix.

## PLUSIEURS REQUETES DE PROHIBITIONNISTES

### Pour restreindre le commerce d'exportation d'alcool aux Etats-Unis.

OTTAWA, 7. — (Du correspondant de la "Patrie"). — On ignore encore si le gouvernement déclera de se rendre au désir du gouvernement américain qui demande des restrictions nombreuses sur le commerce d'exportation de l'alcool aux Etats-Unis. Pendant que la question est à l'étude, le parlement reçoit chaque jour de nombreuses requêtes demandant que des mesures soient adoptées pour prohiber ce commerce.

L'hon. J.-D. Euler, ministre du Revenu National n'a aucun commentaires à ce sujet.

## $1,000 d'amende pour possession de liqueur

Pour avoir été trouvé en possession de liqueurs de fabrication illégale, un nommé Joseph Cadrain, qui a plaidé coupable, a été condamné à une amende de $1,000 et les frais, ou un mois de prison, par le juge Enright, ce matin.

## Les deux aviateurs ont été submergés

SAN-DIEGO, Californie, 7. — (Presse associée.) — Le lieutenant Hugh Leroix Smith et le soldat Melvin A. Ulm, aviateurs militaires attachés à l'aéroport de Rockwell, ont perdu la vie dans la chute de leur appareil dans l'océan à environ cinquante verges du rivage, hier.

## Un mandarin se fait Religieux

BRUXELLES, 7.—Lu Tsing Tsiang, un ancien premier ministre chinois, qui était entré à l'abbaye de Saint-André les Bruges, en 1927, vient de terminer son noviciat et de prononcer publiquement ses voeux au cours d'une messe pontificale, célébrée par Mgr Neve, dans l'église abbatiale.

L'ancien premier ministre chinois a pris le nom de frère Pierre-Célestin.

## ON S'OPPOSE A L'IDEE DES ARCADES POUR LA RUE SAINTE-CATHERINE

### Le Real Estate Board et la Building Association demandent un délai.

Deux associations, le Real Estate Board et la Building Owners' and Managers' Association ont fait savoir à l'honorable M. Taschereau qu'ils ne désirent pas de décision, pour le moment du moins, au sujet des arcades, rue Sainte-Catherine. On sait qu'un amendement à la charte, à ce sujet, doit être présenté aujourd'hui, à la Législature, par la délégation de Montréal. M. Harold Mills, président du Real Estate Board, a dit que le Real Estate Board avait reçu la visite de l'échevin Biggar et de l'ingénieur municipal Heléod. Au cours de l'entretien, ceux qui étaient présents ont quelque peu changé d'opinion au sujet de ces arcades. On a d'abord été convaincu que les arcades n'entraîneraient pas des dépenses supplémentaires puisque la chose ne se fera que graduellement pour les nouvelles constructions, par exemple, ou pour les édifices dans lesquels on fera de grosses réparations. Avec ce système, on élargira la rue Sainte-Catherine de vingt-cinq pieds avec, en plus, des trottoirs de vingt pieds de largeur, en arcade chaque côté.

M. U.-H. Dandurand s'est déclaré opposé aux arcades. Il suggéra l'envoi d'un télégramme au premier ministre lui demandant de ne pas prendre de décision à ce sujet, pour le moment.

Les membres du Real Estate Board se réuniront, de nouveau, lundi pour examiner le projet. Cette association a aussi demandé du délai pour une décision de la Législature au sujet de cette affaire.

## DES TROUPEAUX EN DANGER A SHERBROOKE

### Question de M. Howard, député, au gouvernement à ce sujet.

OTTAWA, 7. (Du corr. de la "Patrie"). — M. C. Howard, député de Sherbrooke, a inscrit au feuilleton de la Chambre la question suivante:

"A-t-on attiré l'attention du gouvernement sur la situation grave où se trouvent des cultivateurs du comté de Sherbrooke dont on a soumis les troupeaux à l'épreuve et dont on a dû abattre un gros pourcentage d'animaux.

"Prendra-t-on des mesures immédiates pour donner à ces cultivateurs de l'argent avec lequel il achèteront de nouveaux troupeaux plutôt que de les laisser abandonner leur ferme.

"Comme aucun argent ne peut être disponible avant que les crédits soient votés, peut-on faire quelque chose en attendant?

## M. HOOVER CHERCHE A AIDER LES FERMIERS ET LES INDUSTRIELS

### Le Congrès tiendra une session spéciale sur le tarif des produits de la ferme.

WASHINGTON, 7. (Presse canadienne). — La session spéciale du Congrès qui fera la revision du tarif sur les produits de la ferme, s'ouvrira le 10 avril. Le président et les chefs de la Chambre s'accordent sur ce point. On prévoit que les droits seront augmentés sur chaque produit fermier, mais ce n'est pas sans effort que les fermiers obtiendront ces augmentations.

Sans avoir manifesté une opposition ouverte, les industriels et les hommes d'affaires combattront ces hausses du tarif et semblent réserver leurs batteries pour la session même.

Les manufacturiers américains ne sont pas sans éprouver une certaine appréhension de ce tarif projeté, quand ils jettent un oeil sur le Canada qui a acheté l'an dernier pour plus de $700,000,000, de même que sur l'Argentine et Cuba, dont les achats sont aussi fort considérables. Ils craignaient que les achats étrangers diminuent et que leur production doive se ralentir.

C'est l'intention du président Hoover de protéger le fermier, il l'a promis à maintes reprises durant sa campagne électorale. Mais il cherchera à satisfaire à la fois les fermiers et les manufacturiers. On en a déjà une preuve dans la nomination au Département de l'Agriculture de Arthur M. Hyde, propriétaire de vastes fermes, et qui s'occupe de haute finance.

## La mine vendue jadis $12,000 vaut aujourd'hui un milliard

VANCOUVER, 7.—Le lieutenant-colonel Lennox Irving, de Renfrew, Ontario, relate un intéressant épisode concernant l'"International Nickel". Il y a quelque cinquante ans, un avocat de la vallée de l'Outaouais du nom de John H. Metcalf, aujourd'hui décédé, achetait un superbe terrain dont le sous-sol était supposé être riche en nickel. Son frère ne croyait pas aux dispositions de son associé pour la spéculation et lui fit vendre sa mine à un nommé S.-J. Ritchie, de New-York, pour la somme de $12,000. Maintenant que la science a développé l'usage du nickel, cette propriété vaut peut-être $1,000,000,000.

Quelques années plus tard, une dame de Boston voyageant par le Pacifique Canadien, demanda à un voyageur voisin: "Pourriez-vous me dire si nous approchons de Sudbury. On m'a dit que je pouvais voir de la fenêtre du wagon une colline qu'un avocat vendit $12,000 et qui vaut maintenant $400,000,000, mais je n'ai jamais cru cela".

"Assurément, répondit son voisin, je suis le fils de cet avocat."

## N-Y s'alourdit, après un semblant de reprise. - Montréal peu actif

La dépression d'hier, à New-York, a sans doute écarté, pour l'instant, nombre de spéculateurs aux reins trop faibles. Plusieurs ont disposé de leurs valeurs. Cela eut pour effet de clarifier l'atmosphère et de donner une nouvelle allure au marché, ce matin. Le semblant de reprise, cependant ne se prolongea pas au-delà de l'heure de midi, alors que la liste s'alourdit de nouveau.

L'argent est à 10 pour cent. Il y a tension évidente, du fait de l'action de la Federal Reserve Bank, et aussi par suite du retrait de fonds par les corporations.

A Montréal, l'activité est faible. Mais le ton semble meilleur qu'hier. Il y a des points de résistance, notamment Nickel qui fournit comme d'habitude, le plus gros des transactions.

Home Oil s'affirme, de nouveau, sur le Curb, et touche $17.50.

Un nouvel édifice de deux millions sera construit à Montréal par la Northern Electric Co. Ce qui devrait avoir pour effet d'activer diverses branches de l'industrie.

***L'EXTRA FINAL de "LA PATRIE", publié tous les après-midi à 5 h. donne toutes les dernières nouvelles et les informations financières et sportives complètes de la journée.***

# THÉATRE MUSIQUE, CINÉMA

## Les Prochains Spectacles

### AU PRINCESS

La troupe de festival de Stratford-upon-Avon retourne au Princess dans son répertoire d'oeuvres shakespeariennes. Le programme pour la semaine prochaine est le suivant: Lundi soir: "The Taming Of The Shrew"; Mardi et samedi soirs et samedi en matinée: "Midsummer Night's Dream"; Mercredi en matinée: "Henri IV, 1ère Partie"; Mercredi soir: "Hamlet"; Jeudi soir: "The Merry Wives Of Windsor"; Vendredi soir: "Julius Caesar."

### A L'ORPHEUM

La troupe de l'Orpheum interprétera "Come Out Of The Kitchen", de A. E. Thomas. Cette comédie a rapport à une famille du Sud qui après avoir connu la richesse se voit soudainement dans la misère et doit vendre tous ses biens à un opulent Yankee du nord. Celui-ci stipule que la résidence doit être livrée avec les serviteurs, et comme on ne peut en trouver nulle part, l'aristocrate famille décide que, pour ne pas manquer le contrat de vente, chacun doit se résigner à accepter un emploi de domestique.

### A L'IMPÉRIAL

Le théâtre Impérial offre trois attractions principales sur son programme de vaudeville. C'est d'abord Ethel Davis, de "Greenwich Village Follies", avec Earle Browne au piano; puis Gamble Boys et Bache avec Del Faust dans "Never than New", et enfin les Briants dans "The Dream Of A Moving Man." Les autres numéros comprendront Betty et Jerry Browne, dans "The Elopers"; Jules et Rita, "The Jovial Juveniles", et Laddie Lamont, "The Variety Chap."

"Hellship Bronson", avec Noah Beery et Madame Wallace Reid sera l'attraction à l'écran.

### AU LOEW'S

Adaptée de la fameuse pièce du même nom, "The Last Warning" sera l'attraction à l'écran pour la semaine qui commence. Laura La Plante est la principale vedette de ce film dirigé par Paul Leni. Joe Morris et Flo Campbell, dans "Any Appartment" marqueront l'attraction principale du programme de vaudeville. Les autres actes incluront Lilian Bernard et Flo Henri, "Two Queens Of Syncopation"; George Lyons, harpiste; Morgan et Sheldon, dans "A Dash Of Red"; "Dancing Lessons", et Harry et Mary Scranton, acrobates sur fil tendu.

### AU PALACE

"The Canary Murder Case" adapté de la sensationnelle histoire du même nom par S. S. Van Dine, sera l'attraction principale du théâtre Palace, à commencer aujourd'hui. L'histoire concerne le meurtre d'une beauté réputée du Broadway et la solution de ce mystérieux problème par un jeune homme de la haute société, détective d'occasion. Ce film est entièrement dialogué et interprété par William Powell, Louise Brooks Gustav von Seyffertitz, Charles Lane, Jean Arthur, etc... D'autres courts sujets parlés sont aussi de la représentation.

### AU CAPITOL

"The Trail Of 98", tiré du livre de Robert Service sur l'histoire de la sensationnelle course vers l'or, vers la fin de l'autre siècle, sera l'attraction à l'écran du théâtre Capitol, pour la semaine qui commence. Ce film a été dirigé par Clarence Brown et construit sur une large échelle. L'une des scènes les plus captivantes est l'incendie de la ville de Dawson. Les rôles principaux sont tenus par Ralph Forbes, Dolores Del Rio, Harry Carey, Kearl Dane, et Tully Marshall. Le film est synchronisé avec sons. Le programme comprendra aussi d'autres courts sujets. Les Capitoliens ont complètement changé leur programme.

### AU GAYETY

Présenté par E.-J. Ryan, "Round The Town" sera l'attraction burlesque du théâtre Gayety, la semaine prochaine. Les principales vedettes en sont Robb Blane et Sylvia Pearle. L'une des plus importantes scènes est intitulée "The Live Rose". Un magnifique choeur de chant et de danse supportera toute l'oeuvre. En plus de "Round The Town", on pourra y revoir les danseuses de Paul Kane conduites par Jerry McCauley.

## "Monsieur Harponneau" au Gésu, ce soir

C'est ce soir 7 mars, à 8.30 heures que les Anciens du Gesu interprèteront pour la dernière fois "Monsieur Harponneau", comédie en trois actes de Henri Balu.

Cette pièce qui a fait sensation samedi après-midi dernier devant une salle pleine à craquer obtiendra certainement un autre brillant succès ledi prochain.

"Monsieur Harponneau" est une pièce tout à fait nouvelle à Montréal et son apparition sur la scène du Gésu lui a valu un vif succès.

La distribution de samedi dernier est probablement l'une des plus homogènes de la présente saison et le fait saillant de l'interprétation fut la manière avec laquelle la pièce fut apprise car il était facile de constater par le débit des artistes et leur aisance sur la scène que chacun possédait à la perfection le rôle qu'il avait à remplir.

MM. Charland, Hébert, Mercure, Carmel, Lambert, Amireault, Lefebvre se sont partagés les principaux rôles et les autres artistes qui les secondaient furent des plus consciencieux.

C'est ce soir à 8 h. 30 qu'aura lieu le ouchre de l'amicale des anciens du collège Saint Henri dans la salle du collège, Place Saint-Henri. M. le député Paul Mercier et l'échevin Allan Bray seront présents.

## "Sunny" inaugurera la saison de Comédie Musicale Lyrique, au Princess, le 29 avril.

Pour la seconde année de suite, Montréal aura une saison d'été de comédie musicale. L'an dernier, c'était la troupe Savoy que nous avions au His Majesty's, mais cette fois, nous verrons la Troupe de Comédie Musicale Lyrique donner toute une série de représentations au théâtre Princess.

L'ouverture de la saison se fera lundi, le 29 avril, alors que la compagnie présentera, pour la première fois à Montréal, la célèbre sensation du Broadway "Sunny", dans laquelle Jack Donohue et Marylyn Miller remportèrent un si phénoménal succès à New-York.

La distribution des rôles sera confiée aux meilleurs artistes de la comédie musicale américaine, tous de réputation théâtrale établie. Un choeur spécial de chant et de danse a été choisi pour leur venue ici.

Chaque comédie montrée à Montréal aura sa mise-en-scène particulière, et dans les cas où la chose sera possible, les costumes originaux seront employés. La troupe sera sous la direction générale de John Clark Sims, dont le contrat lui permet de continuer la saison jusqu'au 1er septembre. On se rappelle peut-être que M. Sims dirigeait la troupe Savoy, au His Majesty's, l'an dernier.

## Les funérailles de M. Ls-Napoléon Sénécal

Ces jours derniers, en sa demeure, rue Laporte, est décédé à l'âge de 82 ans, M. Louis-Napoléon Senécal, ancien secrétaire du Bureau des Commissaires de la Cité de Montréal.

Il laisse dans le deuil, son épouse, née Cordélia Lacoste-Languedoc et 4 enfants: Révérende Soeur Berthe du Carmel (Berthe, Aline, Lucien-René et Mme René R. Jolicoeur (Georgette), un frère, M. C.-O. Senécal, d'Ottawa et deux soeurs: Révérende Soeur Saint-Jean-du-Calvaire (Georgiana) et Maria, de Sandwich, Ont.

Les funérailles ont eu lieu vendredi, le 1er mars, en l'église

FEU M. L.-N. SENECAL

Saint-Henri, Montréal, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

La levée du corps fut faite par M. le Chanoine Emile Chartier, Vice-Recteur de l'Université de Montréal. Le service fut chanté par M. l'abbé Gauthier, assisté de MM. les abbés Beauregard et de Grandpré. On remarquait dans le sanctuaire M. le Chanoine Emile Chartier ainsi que M. l'abbé Charles Boyer, vicaire à Saint-Denis. La chorale a rendu la messe de Perosi, sous la direction de M. Charles Goulet.

Conduisaient le deuil: le fils du défunt, Lucien-René Senécal, son gendre, René-R. Jolicoeur; ses neveux, Albert Villeneuve, Omer Labelle et Ernest Senécal; ses beaux-frères, Joseph et Ovila Languedoc.

On remarquait dans le cortège: l'honorable juge Louis Coderre, les échevins Allan Bray et Art. Angrignon, M. Chs Duquette, président de l'Alliance Nationale; MM. Albert Lachaine, J.-P. Filion, Henri Senécal, Adrien Senécal, Louis Coderre, fils, Albert McCaughan, J.-E. Boyer, J. Bisaillon, F.-X. Bourdeau, J.-E. Blanchard, J. Scanlan, Walter Mathews, Joseph Presseau, Zénon Terrault, Adolphe Senécal, J.-Eug. Senécal, P.-A. Vallée, Alph. Martin, Aquila Martin, Victor Grenier, Alfred Gaumont, Olivier Massy, Emile Lussier, Alfred Guay, Elie Brooks, Emile Lachaine, Ovide Senécal, J.-A. Hardy, A. Dubeau, J.-A. Hurteau, A. Lachapelle, T. Brunet, J.-B. Brunet, Ad. et E. Guay, Pierre Chicoine, Geo. Lafortune, André Rome, Alex. Côté, Louis DesRosiers, J.-B. Poirier, E. Perras, E. Pilon, L.-B. Montmarquet, Henri Gougeon, Ant. Lalonde, Sylva Normandin, Cha Laparé, A. Labelle, A. Grenier, Z. Viau, Horace Francoeur, Oscar Lamouche, Jos. Dupont, A. Benoit, ainsi qu'une foule d'autres.

Offrandes de messes: Chanoine Emile Chartier, Vice-Recteur de l'Université de Montréal, Sir Hormisdas Laporte, les employés de bureau du service de la Voirie (div. Est), M. et Mme Ernest Senécal, Mlle Thaïs Robert, les Religieuses et la Congrégation des Enfants de Marie d'Hochelaga, Mlle Herminie Saint-Denis, les employés des bureaux de l'administration et le Secrétaire de l'Université de Montréal, Révérende Soeur M.-Marcellina de Jésus-Marie, Mme L.-Paul Turcotte, Cercle Littéraire de Saint-Henri, l'Assistance Maternelle de Saint-Henri, Mlle Marie de Guise, Mlle Cécile McGowan, Mme et Mlle Jolicoeur, Mlle Berthe Dufresne, Mlles Lemoyne, Mme A. Duval, Mlle E. L'Ecuyer, Mlle M.-A. Madore, Mlle Elisa Gauthier, Mlle Camille Gauvin, Mlle Clotilde Mathys, Mme Louis Mallete, Mme J.-H. Gascon, M. et Mme Paul Clerk, le docteur et Mme Lecavalier, M. et Mme Adolphe Senécal, Mme Alp. Lefebvre, Mlle Clara Robert.

Offrandes de fleurs: Mme L.-N. Senécal, Mlle Aline Senécal, M. et Mme L.-R. Senécal, M. et Mme R.-R. Jolicoeur, M. Jos. Languedoc, succession J.-B. Villeneuve, famille Alfred Normandin, Département de la Voirie (division Ouest), service de la Voirie (division Nord), les Chevaliers de Colomb, les membres du Cercle Littéraire de Saint-Henri, Association Saint-Jean-Baptiste de Windsor, Saint-Jean-Baptiste de Windsor, M. et Mme Henri Senécal, MM. David et Albert Lachaine, MM. Adolphe Senécal, Edmond Saint-Denis et Aldérie Vallée, M. le juge et Mme Louis Coderre, le docteur Joseph Nolin, Mme Marie Archambault, M. et Mme H. O. Viau, M. et Mme Léo Patenaude, M. Elie Brooks, M. et Mme Alp. Martin, M. et Mme J.-E. Blanchard.

**Télégrammes:** Mme L.-R. Senécal de Windsor, Ont., M. Paul Mercier, député au fédéral pour la division Saint-Henri, docteur et Mme L. Gravel de Windsor, Ont., la troupe Rollin-Nohcor-Leo de Windsor, Ont., l'Association Saint-Jean-Baptiste de l'ouest d'Ontario (section Gabriel Lallemand) de Windsor, Ont., docteur et Mme J. A. Clairoux de Windsor, Ont., M. Lionel Desjardins de Windsor, Ont.

**Bouquets spirituels:** M. Omer Labelle, Mlles Marie et Marie-Laure Labelle, famille de Mme Veuve Eug. Guay, Mme L. Cantin, famille Joseph Lefebvre, Mlles Yvette et Suzanne Lussier, M. et Mme Alexandre Côté, M. et Mme Alfred Guay, Mlle Rachel Payette, M. et Mme Henri Gougeon.

**Sympathies:** Révérende Soeur Berthe du Carmel, révérendes Soeurs de la Miséricorde, Mère Marie du Bon-Secours, supérieure provinciale des Soeurs Jésus-Marie, révérende Soeur Marie Euclide, supérieure locale de la même communauté, révérende Soeur Marie-Onésime du Sacré-Coeur, Marie-Rose et Marie-Marceline, les Religieuses du couvent d'Hochelaga, révérende Soeur Gérin-Lajoie de l'Institut du Bon-Conseil, les Religieuses de l'Institut Pédagogique et du collège Marguerite Bourgeoys, la Supérieure et les Religieuses du Mont Ste-Marie, Cong. Notre-Dame, les élèves du Mont Ste-Marie, l'honorable Alfred Leduc, ministre dans le cabinet Provincial, Mlle Hélène de Passillé, M. vincial, Mlle Hélène de Passillé, M. et Mme C.-O. Senécal, RR. SS. Grises de l'orphelinat Saint-Henri, la chorale Saint-Henri, M. et Mme Ernest Gravel, Union Saint-Joseph de Saint-Henri, l'échevin J.-Alian Bray, Cercle Paroissial de S.-Zotique, Mlle Genest, M. et Mme Geo. Lussier, M. et Mme J. A. Martin, Mme Fabien Prieur, Mme Valéry Ruffier, M. l'abbé Lucien Pinault, professeur à l'Université de Montréal, docteur Hector Roy, Mlle Labelle, Mlle Deslongchamps, Ordre des Forestiers Catholiques, cour Ste-Cunégonde, M. et Mme J.-T. Bergeron, Mlle P. Saucier, Mlle Leroux, Mlle Baril, M. l'abbé Paiement, curé de Lacadie, M. Oscar Archambault, trésorier-général de l'Université de Montréal, M. et Mme Louis Bergeron.

# La Radiophonie

## Programme d'aujourd'hui 7 Mars

### Postes de Montréal

**CNRM Montréal (411 m.), CNRQ, Québec, 340.7), CNRO (Ottawa 434.5) (Heure de l'Est)**

8 h. Programme spécial pour les auditeurs de langue française de C.N.R.M.)

**CNRT — Toronto (356.9) (Heure de l'Est)**

7 h. 30 à 8.30 p.m. Programme musical de C.N.R.T.

**CNRM — CNRQ — CNRO — CNRT (Heure de l'Est)**

8 h. 30 à 8 h. 45 p.m. Rapports du marché sur la vente des produits agricoles.

8 h. 45 à 9 h. p.m. Programme musical spécial de CNRM.

**CNRM, CNRO, CNRT, CNRQ, CNRW**

9 h. à 11 h. Programme au studio de CNRW (Winnipeg)

**CNRM, CNRQ, CNRO, CNRT**

11 h. à 11 h. 30. Programme de danses (de CNRT).

11 h. 30. à Minuit - Récital d'orgue à l'église Saint-Patrice, Montréal.

## Programme de Vendredi 8 Mars

### Postes de Montréal

**CFCF—Montréal—291.1 m. (Heure de l'Est)**

10 h. 45 a.m. Nouvelles.

11 h. a.m. Programme d'essais.

12 h. 15. Les mines.

12 h. 35. p.m. Concert de l'orchestre de l'hôtel Mont-Royal, sous la direction de M. Rex Battle.

1 h. Bourse, les mines, température.

1 h. 25. p.m. Concert de l'orchestre de l'hôtel Mont-Royal, sous la direction de M. Rex Battle.

3 h. Concert de Layton.

4 h. 45. Thé dansant à l'hôtel Mont-Royal.

### Postes Canadiens

**CNRA—Moncton—475.9 (Chemin de fer National du Canada) (Heure de l'Atlantique)**

2 h. 30 à 4 h. p.m. (1 h. 30 à 3 h. p.m., heure de l'est), Concert, l'heure, les marchés, température.

9 h. 15. Causerie de voyage; section d'instruments à cordes.

9 h. 58. L'heure, la température.

10 h. Au studio.

11 h. Petit orchestre de concert.

**CFCA—Toronto—357 m. (Heure de l'est)**

7 h. 45. Concert.

9 h. 15. Concert.

10 h. 30. Ensemble Savarin.

11 h. 30. Récital d'orgue.

**CKGW—Toronto—312.3 m. (Heure de l'est)**

6 h. Les mines.

6 h. 15. Concert.

6 h. 45. Concert.

7 h. Concert.

8 h. Concert.

9 h. Programme O'Keefe

10 h. Fanfare Kroehler.

11 h. Orchestre Romanelli.

### Postes Américains

**WEAF—New-York—454.3 m. (Heure de l'est)**

6 h. p.m. Dîner-concert au Waldorf-Astoria.

8 h. 20. Raybestos Twins.

7 h. Concert Happy Wonder.

7 h. 30. Orchestre de l'hôtel Manger.

8 h. Orchestre Cities Service.

9 h. Un soir à Paris.

9 h. 30. Fanfare Schradertown.

10 h. L'heure du National Broadcasting and Concert Bureau.

11 h. Orchestre de l'hôtel Saint-Régis.

**WJZ—New-York—394.5 m. (Heure de l'est)**

6 h. Orchestre Wilson.

6 h. 30. Clopin Eight, orchestre.

7 h. Trio Landt.

7 h. 30. Dixies Circus.

8 h. Doris Doe, Contralto.

8 h. 30. Armstrong Quakers.

9 h. Revue Wrigley.

9 h. 30. Heure Philco.

10 h. Hudson-Essex Challengers.

10 h. 30. Orchestre Phil Spitalny.

11 h. Slumber music.

**KDKA—East Pittsburg—305.9 m. (Heure de l'est)**

6 h. 30. p.m. Orchestre de l'hôtel William Penn.

7 h. Au studio.

7 h 30 Dixie Circus.

8 h. Doris Doe, contralto.

8 h. 30. Armstrong Quakers.

9 h. Revue Wrigley.

9 h. 30. Heures Philco.

10 h. 1. Hudson-Essex Challengers.

10 h. 35. Orchestre de l'hôtel William Penn.

**WBZ et WBZA—Nouvelle-Angleterre 302.8 m. (Heure de l'est)**

6 h. 35 p.m. Orchestre Miller.

7 h. 30. Dixies Circus.

8 h. 30. Armstrong Quakers.

9 h. Heure Wrigley.

9 h. 30. Heure Philco.

10 h. p.m. Programme Hudson Essex.

10 h. 26. Orchestre de Bert Lowe.

### Postes de Montréal

**CFCF—Montréal—291.1 m. (Heure de l'Est)**

10 h. 45 a.m. Nouvelles.

11 h. a.m. Programme d'essais.

12 h. 15. Les mines.

12 h. 35. p.m. Concert de l'orchestre de l'hôtel Mont-Royal, sous la direction de M. Rex Battle.

1 h. Bourse, les mines, température.

1 h. 25. p.m. Concert de l'orchestre de l'hôtel Mont-Royal, sous la direction de M. Rex Battle.

3 h. Concert de Layton.

4 h. 45. Thé dansant à l'hôtel Mont-Royal.

### Postes Canadiens

**CNRA—Moncton—475.9 (Chemin de fer National du Canada) (Heure de l'Atlantique)**

2 h. 30 à 4 h. p.m. (1 h. 30 à 3 h. p.m., heure de l'est), Concert, l'heure, les marchés, température.

9 h. 15. Causerie de voyage; section d'instruments à cordes.

9 h. 58. L'heure, la température.

10 h. Au studio.

11 h. Petit orchestre de concert.

**CFCA—Toronto—357 m. (Heure de l'est)**

7 h. 45. Concert.

9 h. 15. Concert.

10 h. 30. Ensemble Savarin.

11 h. 30. Récital d'orgue.

**CKGW—Toronto—312.3 m. (Heure de l'est)**

6 h. Les mines.

6 h. 15. Concert.

6 h. 45. Concert.

7 h. Concert.

8 h. Concert.

9 h. Programme O'Keefe

10 h. Fanfare Kroehler.

11 h. Orchestre Romanelli.

### Postes Américains

**WEAF—New-York—454.3 m. (Heure de l'est)**

6 h. p.m. Dîner-concert au Waldorf-Astoria.

8 h. 20. Raybestos Twins.

7 h. Concert Happy Wonder.

7 h. 30. Orchestre de l'hôtel Manger.

8 h. Orchestre Cities Service.

9 h. Un soir à Paris.

9 h. 30. Fanfare Schradertown.

10 h. L'heure du National Broadcasting and Concert Bureau.

11 h. Orchestre de l'hôtel Saint-Régis.

**WJZ—New-York—394.5 m. (Heure de l'est)**

6 h. Orchestre Wilson.

6 h. 30. Clopin Eight, orchestre.

7 h. Trio Landt.

7 h. 30. Dixies Circus.

8 h. Doris Doe, Contralto.

8 h. 30. Armstrong Quakers.

9 h. Revue Wrigley.

9 h. 30. Heure Philco.

10 h. Hudson-Essex Challengers.

10 h. 30. Orchestre Phil Spitalny.

11 h. Slumber music.

**KDKA—East Pittsburg—305.9 m. (Heure de l'est)**

6 h. 30. p.m. Orchestre de l'hôtel William Penn.

7 h. Au studio.

7 h 30 Dixie Circus.

8 h. Doris Doe, contralto.

8 h. 30. Armstrong Quakers.

9 h. Revue Wrigley.

9 h. 30. Heures Philco.

10 h. 1. Hudson-Essex Challengers.

10 h. 35. Orchestre de l'hôtel William Penn.

**WBZ et WBZA—Nouvelle-Angleterre 302.8 m. (Heure de l'est)**

6 h. 35 p.m. Orchestre Miller.

7 h. 30. Dixies Circus.

8 h. 30. Armstrong Quakers.

9 h. Heure Wrigley.

9 h. 30. Heure Philco.

10 h. p.m. Programme Hudson Essex.

10 h. 26. Orchestre de Bert Lowe.

**WGY—Schenectady—379.5 m. (Heure de l'est)**

6 h. 30. p.m. Programme Raybestos.

7 h. 15. Dîner-concert à l'hôtel Kenmore.

7 h. 30. Arpeako, Minstrels.

8 h. Concert.

9 h. Un soir à Paris.

9 h. 30. Fanfare Schradertown.

1 h. Orchestre WGY.

10 h. 30. National Broadcasting.

**WPG — Atlantic City — 272.6 m.**

8 h. p.m. Dîner-concert à l'hôtel Shelburne.

8 h. 45. p.m. Playground Pals.

9 h. Au studio.

9 h. 15. Steel Pier Minstrels.

10 h. Récital d'orgue.

11 h. 10. Récital d'orgue.

11 h. 30. Orchestre de danse Silver Slipper.

**WGN—Chicago—416.4 m. (Heure centrale)**

6 h. 50. (7 h. 50, heure de l'est), Ensemble de concert Drake.

8 h. Programme Burjois.

9 h. Opéra.

10 h. 5. Orchestre Goldkette.

11 h. 15. Orchestre Koldkette.

"La mollesse et l'indulgence pour soi-même et la dureté pour les autres ne sont qu'un seul et même vice".

Nicole.


*Voici pourquoi vous devriez prendre Father John's Medicine comme tonique du printemps*

Il est le plus grand reconstituant qui crée des tissus, des chairs et des forces, et donne le pouvoir de repousser la maladie; très riche en vitamines.

Il est exempt d'alcool et de drogues dangereuses.

Ses 70 années de succès sont une preuve de sa valeur.

Ceux qui prennent facilement le rhume trouvent que Father John's Medicine leur crée des forces de résistance. Il adoucit et soulage.



AMUSEMENTS

LOEW'S Continuous 11 to 11

True Heaven

avec GEORGE O'BRIEN LOIS MORAN

6 Numéros de Vaudeville

Mettant en vedette COLLEGIANA

14-2

A L'AFFICHE

PALACE

Continue de 11 a.m. à 11 p.m.

Jusqu'à Vendredi seulement

"THE BARKER"

avec MILTON SILLS, DOROTHY MacKAIL et autres étoiles

Commencant Samedi

"The Canary Murder Case"

Histoire mystérieuse de Van Dine

La première vue toute parlée, toute d'étoiles, de Paramount

PRINCESS — Ce soir à 8.15, Mats. Samedi

Le plus Grand Succès Musical

"THE DESERT SONG"

Soirees $1. à $3., Mat. Sam. 75c à $2.50

9-4

MAISONNEUVE Aujourd'hui

Excellent Programme Double

JOHN BARRYMORE DOLORES COSTELLO dans "HIS LADY"

Aussi LOIS WILSON dans "SALLY'S SHOULDERS"

GEORGE LEWIS dans "THE COLLEGIANS"

DOMINION Aujourd'hui

Excellent Programme Double

TOM MIX dans "KING COWBOY"

IRENE RICH dans "THE PERFECT CRIME" avec CLIVE BROOK

IMPERIAL

Spectacle continu. Toute cette semaine: 6 splendides numéros de vaudeville Keith-Albee et ROD. LAROCQUE dans "CAPTAIN SWAGGER" avec SUE CAROL

NATIONAL

Aujourd'hui: O. VALADE présente "PAF-ANE-TOMATE" par O. Valade avec Tizoune et Bellveau. Passez Partout et Cie. H. Pellerin présente "Chez les Bohémiens" Avec M.-J. Belanger —12 Melodie Boys et Girls 12— Sur l'Ecran: 3e episode de L'AIGLE DE LA NUIT. aussi Engagement Sensationnel: LE GRAND MAROW Le plus grand contorsionniste de tout les temps. EST-IL HOMME OU BETE? Ne manquez pas de le voir.

ORPHEUM Excellente troupe permanente

Le grand melodrame "THE GREEN GODDESS" avec Helen Kingsley

HOTEL PLACE VIGER

SOUPER DANSANT

TOUS LES SAMEDIS SOIRS

DE 7.30 A LA FERMETURE

MAGNIFIQUE ORCHESTRE — ATMOSPHERE AGREABLE

$1.50 COUVERT COMPRIS

PLACES RESERVEES A MARQUETTE 5721

10-2



AMUSEMENTS

A L'AFFICHE

Sa première vue sonore L'IDOLE DE MONTREAL

NORMA SHEARER

Plus séduisante que jamais dans "A LADY OF CHANCE"

Spectacle exclusif COMBAT POIDS-LOURDS Sharkey - Stribling Vous verrez chaque ronde chaque coup.

COMMENCANT SAMEDI L'étonnante épopée du Klondyke de ROBERT W. SERVICE

" THE TRAIL OF "98 "

Le succès qui souleva l'enthousiasme du Broadway.

GAYETY MUTUAL BURLESQUE

— Deux fois par jour — 2.15 - 8.15 P.M.

Débordant d'entrain! "MOULIN ROUGE GIRLS" avec BENNY (WOP) MOORE BELLE MILLER

Attraction supplémentaire spéciale LES DANSEUSES DU GAYETY de PAUL KANE Une pléiade de jolies filles

Matinée Quotidienne Spéciale 25c

FRANCAIS

Aujourd'hui: ADOLPHE MENJOU dans "MARQUIS PREFERRED" aussi "HONEYMOON" avec POLLY MORAN et FLASH. CE SOIR: MUSICALE 30 Minutes de Vaudeville

CRYSTAL PALACE

Aujourd'hui: GRETA GARBO JOHN GILBERT dans "WOMAN OF AFFAIRS" aussi "THEIR HOUR" avec JOHN HARROW — Comédie

10-2

TOUT LE MONDE EN PARLE!

La Soirée des Musiciens

pour venir en aide au (Fonds de Bienfaisance des Musiciens)

Qui aura lieu le

Samedi, 9 Mars

A 10.30 P.M.

à l'HOTEL

Mont-Royal

5—ORCHESTRES—5

pour fournir une entrainante musique de danse

Une pléiade exceptionnelle d'artistes de la scène.

(Courtoisie des gérants de théâtres)

ENFIN ET CE QUI N'EST PAS LE MOINDRE UN TRES SAVOUREUX MENU COMPRIS

Billets en vente par tous les Musiciens

MI-CAREME

BAL MASCARADE

Sous les auspices de L'Organisation PASSE TEMPS au magnifique "PLAZZA" 9ième etage HOTEL MONT-ROYAL — Samedi 9 Mars —

Billet $.10 (taxe et vestiaire compris) en vente au magasin de cigares Hymani (Direction: L. Louis Zonars, Harbour 2098; Wilfrid Deniger, HEbert 7311. (Le costume n'est pas nécessaire).

5-3-7-8



Crème Simon

Votre Miroir vous dira que la CRÈME SIMON ni sèche, ni grasse, ne farde pas. Mais onctueuse, elle pénètre réellement dans le pores de la peau, vivifie l'épiderme, l'assouplit et rehausse l'éclat naturel de votre teint.

Elle fait tenir votre poudre ...la Poudre SIMON PARIS

Avez-vous essayé les

Bonbonets ENREGISTRE

comme dessert

Ce sont les meilleurs de tous les Klondykes et Kisses offerts en vente et cela par une experience de fabrication de 17 ans.

Ils ne coûtent pas plus cher vous n'avez qu'à les exiger.

Le nom Bonbonet est sur chaque papier.

L. H. BÉLANGER & CIE MONTREAL

EXPOSITION DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION

TOUTE CETTE SEMAINE APRES-MIDI ET SOIR

La plus belle exposition de Materiaux de Construction et Outillage jamais vue en Canada.

TRES ANIMEE

Interessante pour tous les proprietaires et constructeurs — suggestions pour l'amelioration des foyers.

HOTEL WINDSOR ADMISSION 25 CENTS



Tension Nerveuse

Lorsqu'un homme commence à se sentir nerveux par suite de son travail, il doit prendre une tasse de FRY'S le soir . . . c'est un breuvage qui calme les nerfs et qui favorise un sommeil reposant.

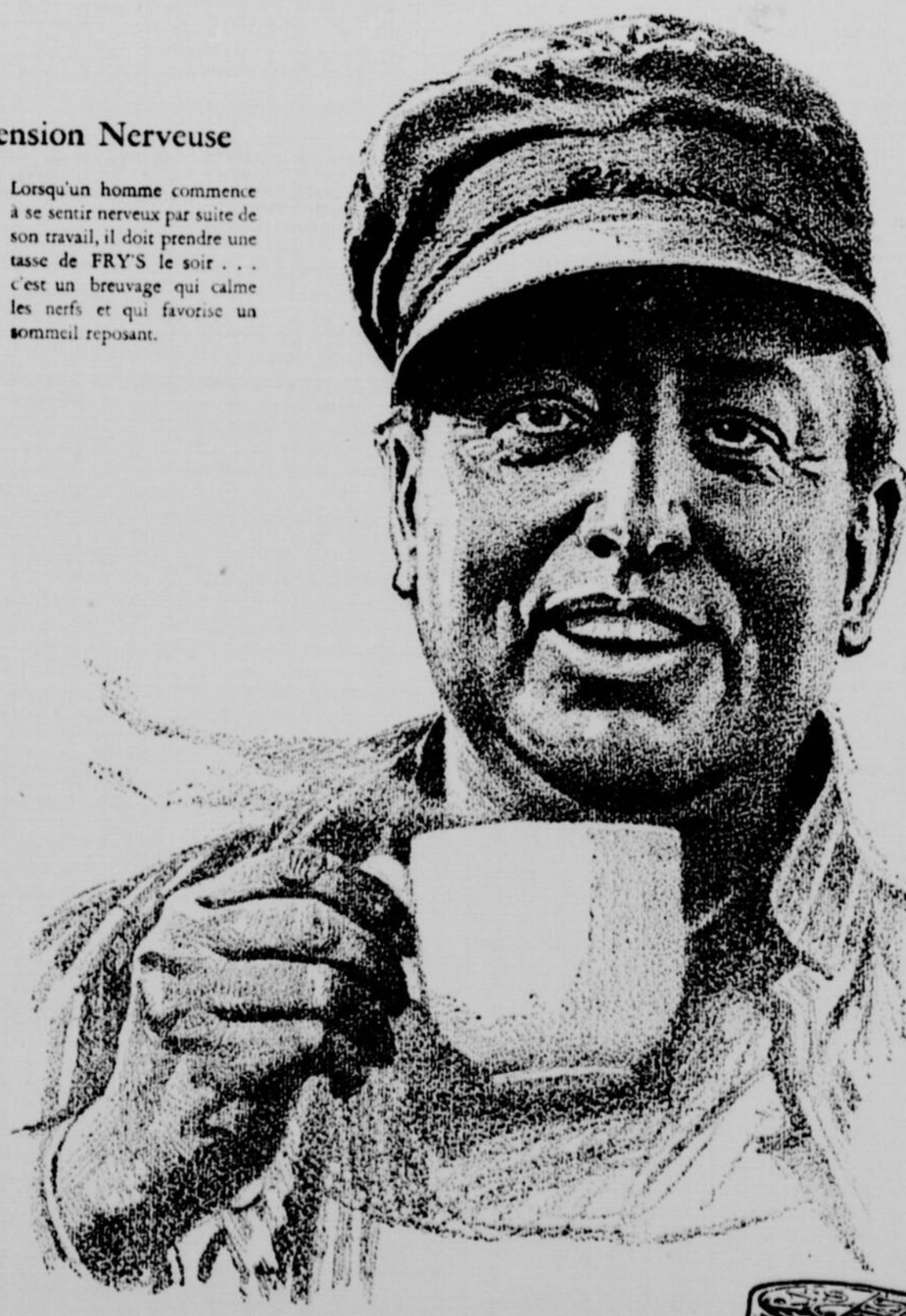

"Nerfs d'Acier"

Les hommes chargés de contrôler des machines compliquées et dispendieuses . . . les hommes qui doivent travailler des bras et du cerveau . . . ont besoin d'une nourriture qui leur procure de l'énergié et qui tonifie leur système nerveux. Le savoureux Cacao FRY'S produit ce double résultat

Demandez le Livre de Recettes Gratuit.

J. S. FRY & SONS (Canada) Limited, Montréal, Qué.

"200 Ans d'Excellence"

*Les deux pages quotidiennes d'illustrations de la "Patrie" reflètent tous les événements importants.*

# La Patrie
DE MONTRÉAL

*La "Patrie" a été le premier journal français à Montréal à publier un supplément illustré en rotogravure.*

## LES FRÈRES MÉNARD ENVOYÉS AU BAGNE POUR CE HOLD-UP

*Les deux bandits sont condamnés à Peterboro—M. Léopold Charron, de retour à Montréal, raconte comment il reconnut les meurtriers.*

### UN PROCES POUR MEURTRE

Les deux frères Norman et Lawrence Menard, reconnus par deux témoins de Montréal, comme étant bien les auteurs du meurtre de Earl Durham, commis la semaine dernière à Saint-Henri, ont plaidé culpabilité à l'accusation de vol à main armée à Peterboro, hier, et ont été immédiatement condamnés au pénitencier.

Norman devra y passer cinq ans et Lawrence trois ans. L'inspecteur Lemire, de la sureté, a reçu cette nouvelle par téléphone hier soir.

Ces condamnations retarderont nécessairement les procédures commencées afin de ramener les deux prisonniers à Montréal où ils devront faire face à une accusation de meurtre. C'est l'opinion des autorités locales que les deux bandits ont plaidé culpabilité afin de retarder les procédures autant que possible.

Il est probable que l'on devra maintenant s'adresser au ministre de la Justice à Ottawa. Des démarches avaient déjà été faites par l'entremise du coroner Prince et du Procureur Général de la province afin de ramener les prisonniers ici. Cependant, comme le meurtre est un crime qui a la priorité sur tous les autres, on croit que le ministre de la Justice ordonnera que les deux prisonniers soient transportés du pénitencier de Portsmouth, Ontario, à celui de Saint-Vincent de Paul. Ensuite il n'y aura qu'à faire les démarches ordinaires afin que les deux accusés comparaissent en cour. Cette procédure légale prendra au moins une semaine.

Dans l'intervalle, le détective Ennis, qui fut envoyé à Peterboro, a reçu instruction de se procurer les deux révolvers et de les transporter à Montréal.

Ennis a informé l'inspecteur Lemire, hier soir, qu'il avait obtenu les armes et qu'il arriverait ici ce matin. Les deux révolvers seront immédiatement remis à M. Eugène Laflamme, l'expert de la sureté en empreintes digitales, qui les examinera. Ils seront ensuite remis au docteur Dérome, médecin légiste de la province, qui s'assurera si les balles qui ont causé la mort de Earl Durham ont bien été tirées par ces armes.

A la suite de la nouvelle de l'indentification positive des bandits, hier après-midi, l'inspecteur Lemire a immédiatement remis en liberté le jeune homme qui était détenu à la sureté depuis une semaine. Le jeune homme avait été identifié par un témoin.

M. Charron déclara cependant qu'il n'avait rien à faire avec le meurtre. La ressemblance de ce jeune homme avec l'un des bandits est assez marquée.

MM. Léopold Charron et J. Maltais, qui accompagnèrent le détective Ennis à Peterboro, sont revenus à Montréal hier soir. M. Charron a raconté comment il identifia les deux hommes.

"Non seulement", dit-il, "ai-je identifié les deux hommes, parmi un groupe de six, mais j'ai également reconnu un des révolvers trouvés par la police provinciale de l'Ontario lors de la capture. Cette arme est celle qui a été dirigée vers moi lors du meurtre.

"Je fus appelé dans une chambre ce midi et six hommes étaient en rang. Un d'eux, un petit, me regarda fixément et je l'étudiai, le reconnaissant comme étant le plus petit des deux assaillants de mardi dernier. Ensuite je regardai les autres et reconnus l'avant dernier comme étant son compagnon. Je sortis et déclarai au sergent - détective Ennis avoir parfaitement reconnu mes deux hommes. Je retournai alors dans la chambre et je mis ma main sur les épaules des deux. Je fis cela sans aucune hésitation et les deux bandits devinrent très pâles".

M. Charron a déclaré avoir reconnu le revolver au cours de l'avant-midi. Il a déclaré avoir bien vu cette arme le jour du fatal attentat, car le bandit l'a tenu dans le creux de sa main avant de tirer.

"Ce revolver est le plus court des deux, dit M. Charron. "Je l'ai reconnu immédiatement. Il est du calibre 32. Je crois que M. Maltais a reconnu l'autre. Dans tous les cas nous avons chacun fait une croix sur l'arme que nous avons reconnu afin que nous soyons certains plus tard que ce sont bien là les armes que nous avons vu à Cobourg.

"Une autre chose que j'ai entendu dire est que l'un des Ménard a été trouvé en possession d'une plume réservoir lors de son arrestation. On m'a demandé si le gérant de ma compagnie avait perdu une plume et je crois que oui. Je crois également que Durham avait cette plume en sa possession. Elle est facile à identifier. C'est une plume jaune ayant un bout noir. Elle a été faite spécialement pour notre gérant et il pourra l'identifier facilement".

"Je suis bien content de n'avoir pas été tué et d'avoir pu être témoin de tout. J'ai bien vu les deux hommes lors du meurtre et j'étais certain de pouvoir les reconnaître. Ce hold-up fut une chose terrible et j'espère ne plus en voir d'autre".

M. Charron était bien fatigué hier soir et a déclaré qu'il espérait que la police n'aurait pas besoin de lui avant longtemps.

**FELICITATIONS**

Hier matin, le directeur du service de la police, le chef Hulbrit Langevin, a félicité officiellement l'inspecteur Lemire, ses capitaines et ses détectives pour l'excellent travail qu'ils ont fait dans cette cause.

**CHEZ LE CORONER**

Le coroner Lorenzo Prince a eu, cet avant-midi, une longue entrevue avec les sergents-détectives Ennis, Therrien et Francoeur au sujet de l'affaire Durham. Le détective Ennis a remis, cet avant-midi, aux docteurs Wilfrid Dérome et Raoul Fontaine, les revolvers calibre 32 et 38, trouvés à la suite de l'arrestation des deux frères Ménard, par la police provinciale d'Ontario.

**ENQUETE LE 14**

Le coroner avait ouvert une enquête dans cette affaire, le 28 février et pour aider la police dans ses recherches, il avait ajourné cette enquête à ce matin. A la demande de la police, le coroner Prince a téléphoné aux jurés leur demandant de se rendre à la cour du coroner, jeudi le 14 mars, pour la continuation de l'enquête.

D'ici ce temps-là, les médecins-légistes examineront les revolvers et les balles qui ont été tirées lors de l'attentat.

## CE BOULEVARD AURA 200 PIEDS DE LARGE

### Discussion au comité des bills privés concernant le Boulevard Métropolitain.

**QUEBEC, 7. — (Du correspondant de la "Patrie").** — L'étude du bill de la Commission Métropolitaine a été reprise, ce matin, au comité des bills privés. Il ne restait qu'une clause à considérer, celle concernant le Boulevard Métropolitain et se lisait comme suit:

"La Commission est autorisée à acquérir à l'amiable ou par expropriation les terrains nécessaires pour l'ouverture et l'établissement du boulevard projeté sur l'île de Montréal, suivant les plans homologués en vertu de l'article 11 A, de la loi 13 George V.

Il y eut une grande discussion à ce sujet. On sait que le boulevard doit avoir 200 pieds de large et que le coût en sera payé par diverses municipalités

La séance se continue et l'on ne croit pas que le comité puisse terminer aujourd'hui l'étude de cette clause.

## ASSEMBLEE D'ANCIENS DE SAINTE-CUNEGONDE

### Elle aura lieu dimanche prochain dans la salle du collège, rue Duvernay.

Tous les anciens élèves du collège Sainte-Cunégonde sont convoqués pour le 10 mars 1929 dans la salle de leur Alma Mater, rues Duvernay et Vinet, à 3 heures p.m.

C'est la dernière réunion avant le grand Conventum du printemps prochain fixé définitivement pour le 21 avril prochain et les questions qui seront discutées à cette Assemblée se rapporteront à ce Conventum et à l'organisation d'une soirée récréative et musicale.

Dimanche l'on fera la distribution des cartes de membres et il y aura aussi un programme de chant.

Tous ceux qui n'ont pas encore répondu à l'appel de leur Alma Mater devraient se faire un devoir de se présenter à cette réunion d'anciens camarades ou du moins se joindre à l'Amicale en envoyant leur nom au secrétaire correspondant, Mgr Gorges Labelle, 3407 Saint-Denis, Montréal, Téléphone Harbour 8519.

## JEUNE FILLE BLESSEE PAR UN CAMION-AUTO

Mlle Louise Foss, 23 ans, garde-malade, demeurant à Sherbrooke, en visite à Montréal pour quelques jours, a été renversée par un camion-automobile, hier après-midi, vers 5 h. 10, à l'angle des rues Sainte-Catherine et Mansfield. La jeune fille a été transportée à l'hôpital Général souffrant de plusieurs blessures au pied gauche. Les médecins examineront la blessée aux Rayons X aujourd'hui. On croit qu'elle s'est fracturé le pied. On considère toutefois que son état n'est pas grave.

Le constable Sauvé, agent de circulation, à l'angle des rues citées plus haut, a appris que la garde-malade traversait la rue Sainte-Catherine, vers le nord, lorsqu'elle fut renversée par le camion que conduisait M. Alphonse Leduc, 6271 rue Fullum. Aussitôt après l'accident, le chauffeur arrêta le véhicule et porta secours à la victime.

## L'OPINION DE M. E.-W. BEATTY AU SUJET DU RAPPORT DE M. PALMER

### Le Pacifique Canadien est prêt à faire partie d'un comité d'intéressés.

M. E.-W. Beatty, président du Pacifique Canadien, vient d'envoyer une communication concernant le rapport de M. Frederick Palmer sur le projet d'une gare Union à Montréal.

Il dit que ce rapport est un document intéressant; personne ne peut nier les droits du National canadien d'améliorer ses facilités de terminus à Montréal, et, le seul problème est de savoir si le projet est à l'avantage et du public et du chemin de fer. Le Pacifique Canadien n'est pas directement concerné; il n'a pas demandé un terminus union et encore moins suggère de joindre le fret et le service des passagers et l'électrification pour toute l'île de Montréal. Le projet de M. Palmer semble attirer plusieurs objections sérieuses.

B. Beatty termine en disant que ce chiffre de $82,000,000 est un chiffre important et qu'on doit y donner toute l'attention économique désirable. Si un comité représentant les divers intéressés est formé, le Pacifique Canadien nommera un représentant et sera prêt à fournir toutes les informations désirées.

## DANGER DES CLAUSES RESOLUTOIRES DANS L'ACHAT DE TERRAINS

Les membres de l'Association des Marchands de Bois en Gros recevaient hier soir à un banquet au club de Marchands de Bois, les membres de l'Association des Marchands de Bois Détaillants de la Province de Québec. Me Hector Perrier y a fait une conférence qui a été fort goûtée. Le banquet était sous la présidence de M. Albert Smith, président de l'Association des Marchands de Bois en Gros.

En outre de MM. A. Smith et Hector Perrier, se trouvaient à la table d'honneur, MM. L.-W. Halliday, président de l'Association des Marchands de Bois Détaillants, L.-E. Parent, maire de Saint-Agathe, Emile Pollender, maire de Farnham, J.-R. Bonhomme, président du Club des Marchands de Bois et Hoo-Hoo, A.-B. Rutherford, L.-G. Gravel, J.-L. Bourbonnière et autres.

Le conférencier présenté par M. Albert Smith a été remercié par M. J.-S. Bock. Me Perrier a insisté sur les avantages de la coopération entre détaillants et grossistes; il a parlé des entraves au développement rationnel du commerce de bois, et des pertes sur comptes non acquittés, ce qui fait encourir aux marchands de bois la perte des intérêts sur les capitaux engagés dans leur commerce. M. Perrier a félicité cette Association d'avoir institué un système coopératif de production et de renseignements relativement à la solvabilité des individus faisant affaires dans le commerce du bois. Il a parlé également de la loi des faillites et il en a souligné quelques lacunes qui causent de graves préjudices au commerce en général.

Parlant spécialement aux marchands de bois de construction, il a signalé le danger que ces derniers courent sans vérifier au préalable si le constructeur est réellement propriétaire du terrain, ou s'il ne le détient que sur promesse de vente. Ces promesses de ventes contiennent souvent des clauses résolutoires qui empêchent le fournisseur de matériaux de se prévaloir des privilèges qu'il pourrait enregistrer sur les propriétés.

Le banquet a été suivi d'une visite à l'Exposition des Matériaux de Construction qui a lieu actuellement à l'Hôtel Windsor.

Au cours de l'après-midi plusieurs membres de cette Association ont pris la parole dans les assemblées qui se sont tenues au Club des Marchands de Bois, et le président L. W. Halliday et J. L. Bourbonnière y ont lu des rapports très élaborés sur les activités de l'Association au cours de l'année.

Les entrepreneurs en constructions ont également eu leur lunch hier midi à l'Hôtel Windsor sous la présidence de M. Douglas Bremmer, président du congrès des Constructeurs, et ce dernier a déclaré que "la construction pendant l'hiver était aussi pratique qu'économique. Le caractère saisonnier de la construction, a-t-il ajouté, est une question d'habitudes et n'est en aucune manière dû aux conditions climatiques. Le plus tôt, nous nous convaincrons de cette vérité et déciderons de travailler en hiver comme en été, le plus tôt nous serons assurés que les industries de la construction au pays seront des plus florissantes."

M. Bremmer est le président de Bremmer et Norris et Co., Limited, et il a déjà été président du Builder's Exchange of Montreal. Il a insisté sur l'importance de la publicité. Sans la publicité, a-t-il dit, vous ressemblez à un jeune homme qui ferait un clin d'oeil à une jeune fille dans l'obscurité. Il n'y a que vous qui en sauriez quelque chose et pas du tout la personne à qui vous l'adressiez. Il faut donc que vous fassiez parvenir à vos clients en perspective le message que vous leur destinez, et qu'il arrive en temps opportun."

## 50.000 Enfants sont Anormaux

**PARIS, 7.—Il y a, paraît-il, à l'heure actuelle, dans les écoles de France, 50,000 enfants reconnus officiellement "anormaux".**

**Les médecins déclarent que le nombre réel des anormaux est beaucoup plus grand. Dans les villages, les institutions craignent de les signaler, de peur d'encourir le déplaisir des parents.**

## LE COMTE D'EGMONT PASSE PAR MONTREAL

### Il s'en va recueillir en Angleterre le titre de "Lord".

La surprise dut être grande, certes, pour ce respectable cultivateur de l'Alberta, M. F.-J.-T. Perceval, lorsqu'il apprit qu'il était appelé à recueillir la succession peu banale d'un oncle d'Angleterre, membre de la chambre des Lords. Il était à travailler avec son fils sur sa ferme de Priddis, lorsqu'on lui communiqua la bonne nouvelle. Il ne s'en réjouit pas outre mesure, car, comme il le disait lui-même, il aimait beaucoup le Canada et il était attaché à son "ranch". Il prévoyait bien qu'il lui faudrait tout quitter pour retourner en Angleterre.

Le nouveau comte d'Egmont est un homme sans aucune prétention et que ne semble pas avoir énorgueilli, l'avantage de titres et de richesses qui lui tombe pour ainsi dire du ciel. En plus d'une grande fortune, il reçoit les titres suivants: dixième comte d'Egmont, vicomte Perceval, de Kanturk; baron Perceval de Burton et baron Arden, de Lohart Castle, comté de Cork, Irlande; Lord Lovel et Holland, d'Enmore, Gammerset, en Grande Bretagne; baron Arden, de Arden, comté de Warwick, dans le Royaume-Uni et baronnet d'Irlande.

Le comte d'Egmont est arrivé à Montréal à 8 heures ce matin, en compagnie de son fils, Frederic, âgé de 14 ans et de M. et Mme H. L. Tunner, ses amis, qui l'accompagnent en Angleterre.

Il s'embarquera à Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, à bord du "Montclare" pour Liverpool.

Il va s'occuper de régler ses affaires de succession. Il ignore encore s'il ira prendre son siège à la Chambre des Lords, car son désir est de revenir bientôt au Canada; la vie de fermier lui sourit beaucoup plus que la vie parlementaire. Il a l'intention de revenir sur sa ferme de Priddis où il possède de vastes troupeaux de chevaux et de bestiaux.

Le dixième comte d'Egmont possède au Canada des attaches profondes. Son père, Georges Drummond Price Perceval s'était déjà marié à Priddis en 1870 et lui-même avait épousé Miss Cecilia Moore, de Montréal; celle-ci mourut en 1916. Un ancêtre, l'honorable Spencer Perceval, habita même Québec, vers la fin du XVIII siècle, et sa maison qui portait alors le nom de Parvel Place, devint plus tard la résidence des lieutenants-gouverneurs de la province de Québec et fut nommé Spencerwood. L'honorable Spencer Perceval devint ensuite premier ministre d'Angleterre et fut assassiné dans les couloirs de la Chambre des Communes, à Londres, en 1812.

## LA FIN DE LA PREUVE AU PROCES DE CAISSE

### Les plaidoyers des procureurs commencent cet après-midi à 2 heures.

La Couronne et la défense ont toutes deux terminé leur preuve dans la cause d'Henri Caisse, accusé de parjure au sujet du vol de $1,380 au bureau de la Compagnie des tramways, avenue Victoria, Westmount, le soir du 31 octobre 1927. Vers 11 heures 30, ce matin, la Cour a ajourné à 2 heures cet après-midi, alors que les avocats commenceront leurs plaidoyers.

A la séance de ce matin, Georges Starke a déclaré de nouveau être né le 1er novembre 1903, mais il a ajouté qu'il a été baptisé et que sa naissance a été déclarée le 3 novembre. Il a déclaré avoir pu dire qu'il était né le 4 novembre.

Le colonel Piuze, préfet du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, a produit deux déclarations officielles reçues au pénitencier et contenant des réponses de Starke, où il est déclaré, dans l'une, que Starke est né le 1er novembre, et dans l'autre le 3 novembre.

Un détenu du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, Georges Barrette, condamné à deux ans de détention pour vol de $2,000, a prétendu avoir fait des transactions de "bootlegging" avec Thomas Hunt, au montant de $650, en janvier et février 1928. Mais Hunt a catégoriquement nié la véracité de ces déclarations. Hunt a ajouté qu'il n'avait jamais fait de transactions de liqueurs alcooliques. D'ailleurs, le détenu Barrette a avoué avoir juré, lors de son propre procès, qu'il n'avait pas volé les $2,000, mais qu'il avait été lui-même la victime d'une attaque à main armée.

Oscar Bourbonnais, qui s'est déclaré marchand de chevaux et de liqueurs, qui a avoué carrément être "bootlegger", a prétendu s'être rendu chez Thomas Hunt en décembre, et a dit que Hunt voulait lui vendre 100 gallons de liqueurs alcooliques, mais qu'ils ne purent s'entendre sur le prix. Hunt a, de nouveau, complètement nié que cela soit vrai. Interrogé par le juge, Bourbonnais a dit avoir été condamné deux fois à l'amende pour vente illégale de liqueurs alcooliques, une fois à $100 et l'autre fois à $500.

Il est fort possible que les jurés ne puissent que difficilement s'entendre sur un verdict, et que ce verdict ne soit pas rendu avant demain.

## IMPORTANTS PROJETS DE REGLEMENTS POUR LA SEANCE DE LUNDI

### L'un intéresse les barbiers et les coiffeuses.—Postes de gazoline et buanderies.

A l'ordre du jour de la séance du conseil de lundi, il y a un projet de règlement qui ne devrait pas manquer d'intéresser de nombreux citoyens. Il s'agit des postes de gazoline que l'on n'aura pas le droit de construire ou d'installer à moins de deux cents pieds du terrain de tout collège, couvent, école, hôpital, église, presbytère ou hospice. Cette disposition ne s'appliquera pas, cependant, aux postes de service qui seront établis ou érigés sur la rue Bleury, entre les rues Dorchester et Craig. Il y a aussi un autre projet de règlement au sujet des boutiques de barbiers, des salons de coiffeurs, des salons de perruquiers, salons de manicures, salons de beauté et établissement de massage. Il y a un autre important projet de règlement au sujet des buanderies. Ce projet de règlement amende le règlement 872.

## LONGUE DISCUSSION SUR LES RESERVOIRS VISIBLES A GAZOLINE

### "Ces réservoirs doivent-il être prohibés ou non, dans la cité d'Outremont" ?

"Les réservoirs visibles à gazoline doivent-ils être prohibés ou non dans la cité d'Outremont"? Telle est la question discutée, hier soir, par le conseil d'Outremont, pendant plus de deux heures.

Il y a environ un mois, le propriétaire d'un garage situé à l'angle des rues Van Horne et Champagneur, installait des réservoirs visibles à gazoline dans son garage, après la visite des inspecteurs qui avaient demandé à ce propriétaire de ne pas installer ces réservoirs. A la séance du conseil, hier, ce propriétaire, par l'entremise de M. J.-J. Perreault, architecte, demandait la permission de garder ces réservoirs.

M. Emile Lacroix, preuves en mains, a soutenu que les pompes visibles effraient des dangers pour la sécurité publique. Il a donc demandé qu'on prohibe l'usage de ces pompes dans la cité.

D'autres échevins, parlant sur la question furent du même avis et déclarèrent même que les pompes visibles installées devant le garage mentionné plus haut, devront disparaître sur un avis de trente jours. Deux des échevins présents, ont déclaré qu'ils s'approvisionnaient de gazoline aux pompes visibles et qu'ils avaient et voyaient bien la quantité demandée. Il y eut enfin division dans le vote, vers minuit, et il a été décidé de discuter plus à fond la question, à la prochaine assemblée.

**TAXE SUR LES CAMIONS**

A l'exemple des cités de Westmount et de Verdun, la ville d'Outremont aurait l'intention d'imposer une taxe sur les camions-automobiles. Dans Montréal, une taxe de $250 existe actuellement et les villes citées plus haut imposerait la même taxe.

Il y eut protestation de la part d'un groupe d'intéressés et surtout de M. J.-A. Marien qui a déclaré que dans les grandes villes des Etats-Unis la taxe sur les camions variait de 45 à 50. "Nous pourrions, dit-il, payer une taxe de $125, pour nos camions dans la cité, mais la somme de $250, serait trop élevée.

Une résolution de sympathie a été adoptée à l'unanimité à l'adresse de la famille du pompier Paul Gratton, d'Outremont, décédé dans les circonstances tragiques que l'on sait.

Au cours du mois de février, vingt-neuf automobilistes ont été condamnés pour excès de vitesse, par le recorder d'Outremont, M. Wilfrid Bessette, c.r.

## ELLE ETEINT LE FEU ET A LE BRAS BRULE

### Présence d'esprit d'une femme lorsque le feu prend dans sa cuisine.

Alors qu'elle était couchée et endormait son bébé de trois ans, Mme Nellie Barstein, 30 ans, 5685 5ème avenue, Rosemont, fut soudainement attirée par un nuage de fumée qui provenait de sa cuisine. Elle y courut aussitôt pour constater que du linge qu'elle avait étendu sur une corde était en flammes et menaçait de mettre le feu à toute la maison. Ne perdant pas sa présence d'esprit, Mme Barstein arracha la corde et jeta un seau d'eau sur le linge en flammes. Elle évita tout danger plus grave ainsi, mais elle se brûla grièvement au bras et eut la moitié des cheveux brûlés. Lorsque les pompiers arrivèrent sur les lieux, tout était éteint et ils n'eurent qu'à donner les premiers soins à Mme Barstein pour ses brûlures.

Les pompiers étaient sous les ordres du chef de district R. Gauthier.

## Cet Arabe est âgé de 153 ans

**LE CAIRE, 7. — Une députation officielle a, d'après les journaux du pays, rendu visite à un Arabe, âgé de 153 ans, habitant le village du Fayoum, près du Caire.**

**Cet homme possède encore l'usage de toutes ses facultés. Il se rappelle fort bien avoir vu passer Mehemet Ali dans les rues du Caire. Il parle aussi avec terreur du massacre des Mamelucks.**

## JUGEMENT LE 14 DANS UNE CAUSE DE DROGUE

### L'accusé prétend que son accusatrice veut se venger.

"Faire le commerce illégal des drogues pendant huit ans et ne pas être arrêté par la police montée est une chose impossible", déclarait Me Philippe Monette, c.r. hier au cours de son plaidoyer demandant la mise en liberté de Léo Laprairie, accusé de vente de cocaine à une jeune femme. Laprairie a été condamné en 1921 pour la même offense, mais il a déclaré avoir abandonné ce commerce depuis.

Le prisonnier fut arrêté sur une information donnée par la femme qui achetait les drogues. Laprairie prétend que cette femme porta plainte parce qu'il refusa de l'aider en cautionnant pour elle quand elle fut arrêtée pour vagabondage.

Le juge Marin rendra son jugement le 14 de mars.

## CROISIERES D'HIVER QUI SONT POPULAIRES

### Les croisières dans la Méditerranée de la ligne White Star ont du succès.

Les croisières d'hiver dans la Méditerranée et en Egypte, organisées par la ligne White Star ont été plus populaires, cette année que jamais auparavant, si l'on en juge par le nombre des passagers qui y ont pris part. La quatrième et dernière de ces croisières partira de New-York samedi, avec le paquebot "Laurentic" de la ligne White Star. Il y a un grand nombre de passagers à bord dont plusieurs de Montréal.

Les croisières plus courtes aux Antilles ont aussi eu beaucoup de succès. Le "Lapland", de la ligne Red Star, partira de New-York le 16 mars pour une croisière de 17 jours et ensuite le 6 avril pour une croisière de onze jours.

## IL PERDIT LE DOIGT ET RECLAME $2,100

### Un comptable poursuit ses employeurs à cause d'un tiroir défectueux.

L'honorable juge Lemers, de la cour Supérieure, a entendu cet avant-midi, les témoignages dans la cause de Montarville de la Bruère versus la Blue Bird Hat Manufacturing Company Limited, pour une réclamation en dommages de $2,100.00.

Le demandeur allègue que le 15 juin 1928 il était à l'emploi de la défenderesse comme comptable et dactylographe et qu'en fermant un tiroir défectueux il se blessa à l'index de la main droite. L'infection se mit dans la blessure et le demandeur a perdu complètement l'usage de l'index de la main droite, ce pourquoi il réclame la dite somme de $2,100. La défense dit que ce tiroir était supposé être en bon état et que le défendeur le sachant en mauvais état aurait dû éviter de s'en servir ou l'employer avec précaution. Elle demande le renvoi de l'action et maintient sa défense avec dépens.

Jugement sera rendu plus tard.

## ELLE RECLAME $173, POUR CETTE MACHINE

### La demanderesse allègue que son déménageur brisa sa machine à laver.

L'honorable juge Archer, de la cour Supérieure, a entendu cet avant-midi, les témoignages dans la cause de Mme J. Brisson versus V. Héloquin dans une réclamation de dommages de $173.50.

La demanderesse allègue que le défendeur lui déménagea son mobilier et endommagea une machine à laver d'une valeur de $169.00. Elle ajoute que la machine n'est pas réparable et ce pourquoi elle réclame ladite somme de $173.50 de dommages. La défense nie complètement les allégations de la demanderesse et dit qu'elle n'a eu rien à voir avec cette machine à laver excepté de la déménager. Elle fut remise en bon état à la demanderesse. Jugement sera rendu plus tard.

## Session spéciale

**WASHINGTON, 7. — (Presse associée).** — Le Président Hoover a convoqué aujourd'hui, une session extraordinaire du 71e Congrès pour le 15 avril.

## LA RÉSOLUTION DU DÉPUTÉ WOODSWORTH AMENDÉE ET VOTÉE

*Une majorité de 23 voix.— Les pouvoirs hydrauliques et les provinces.*

### LE BUDGET

**OTTAWA, 7. — (Du corr. de la "Patrie".)** — La motion de M. Woodsworth au sujet des ressources naturelles des provinces de l'Ouest a été adoptée hier aux Communes par une majorité ministérielle de 23, mais elle ne le fut qu'après avoir été amendée.

Après avoir été longuement discutée la résolution du chef travailliste a fini par émerger dans une forme toute différente de celle que lui avait donnée son proposeur. Telle que présentée par M. Woodsworth, elle demandait que nulle disposition des ressources naturelles sous le contrôle fédéral puisse être faite sans la ratification du parlement.

Telle qu'approuvée par la Chambre, elle se limite aux pouvoirs hydrauliques du Manitoba, de l'Alberta et de la Saskatchewan, qui pourront être remises pour administration aux provinces respectives par le Parlement, en vertu d'un acte semblable à celui du Railway Belt de 1912.

**LE BUDGET**

Maintenant que les résolutions inscrites au feuilleton sont réglées, la Chambre pourra passer à la considération du budget déposé par le Ministre des Finances vendredi dernier.

Le premier orateur sera très probablement l'hon. Hugh Guthrie. On annonce de source oppositionniste qu'il proposera un amendement "regrettant que le gouvernement King n'ait rien fait pour protéger l'Agriculture au Canada".

Il y a des députés qui croient que ce débat sera court. D'autres mieux avertis qui connaissent la députation savent que beaucoup de députés avaient des discours prêts pour le débat sur l'Adresse. Ils ne les ont pas prononcés. Ils auront une occasion de faire connaître l'opinion de leurs électeurs sur la politique générale du pays et sur les questions qui les touchent de plus près, au cours de ce débat sur le budget.

Il n'y aurait rien de surprenant si le budget n'est pas adopté à Pâques.

Après avoir disposé du point d'ordre soulevé par l'honorable Lucien Cannon, à l'effet que la motion Bird énonçait un principe différent de celui contenu dans la résolution principale, M. Lemieux a décidé que le point d'ordre était mal posé.

**AMENDEMENT REJETE**

M. King fit alors une déclaration importante en conclusion de ce débat. Il dit que le gouvernement ne pouvait accepter cette motion du député de Nelson. Ce serait compliquer la situation.

A l'heure actuelle, le gouvernement fédéral administre les ressources naturelles des Provinces de l'Ouest, en se rendant à leurs demandes, lorsqu'il est question d'en disposer. Ces ressources seront rendues aux provinces mentionnées. Elles adopteront toute législation qui les concerne dans leurs parlements respectifs. Le gouvernement fédéral adoptera également quelque législation afin que l'action du fédéral et celle des Provinces soient d'accord.

Après cette déclaration de M. King, l'amendement fut mis aux voix et rejeté par un vote de 87 à 110, soit une majorité ministérielle de 23 voix. Ce fut un vote de parti, toutes les oppositions contre le gouvernement à l'exception de M. Cahan et de M. Jelliff.

La motion originale Woodsworth fut alors adoptée telle qu'amendée par la motion Stevens.

**L'INSPECTION DU BLE**

La Chambre passa ensuite à la considération de la motion de M. Millar de Qu'Appelle qui se lit comme suit: "La Chambre est d'avis que les définitions statutaires qui s'appliquent à toutes les qualités de blé spécifiées par contrat dans la division d'inspection de l'Ouest canadien devraient être modifiées de manière à inclure la protéine comme l'un des éléments de cette définition."

Le député de Qu'Appelle expose la situation faite aux producteurs de blé dans l'Ouest par les inspecteurs. Ils examinent le blé et le classent selon l'apparence, la pesanteur, la grosseur, toutes qualités extérieures. La valeur réelle du produit est dans la protéine et non dans les apparences, dit M. Millar.

Le docteur Donnelly propose en amendement que cette question soit référée au comité de l'Agriculture pour qu'elle puisse être discutée sous toutes ses formes, que des experts soient invités à indiquer de quelle manière cette proposition peut remédier aux conditions dont vient de parler M. Millar. Le gouvernement et la Chambre acceptent cette proposition.

La séance s'ajourne à 6 h. 55.

**DANS L'ARMEE**

Le nombre total des sous-officiers et soldats de la force permanente du Canada est de 2,905 suivant un rapport déposé en Chambre par le ministre de la Défense nationale, en réponse à une question posée par Horatio C. Hocken, conservateur, Toronto. Le nombre des officiers, durang de lieutenant à celui de colonel inclusivement, est de 95 lieutenants, 140 capitaines, 100 majors et 63 colonels.

Comme tout le personnel de la milice permanente est entré sur les listes sous la rubrique: sujets britanniques, il est impossible de dire combien il y a de Canadiens-français dans notre armée.

**LES JEUNES IMMIGRANTS**

En réponse à une question de SirGeorge Perley, député d'Argenteuil, M. Forke a déclaré hier que les statistiques de l'immigration n'indiquent pas le nombre des venus des Iles Britanniques et qui sont âgés de moins de 21 ans. Les statistiques indiquent cependant qu'au cours de l'exercice fiscal 1927-28, 14,523 jeunes britanniques de moins de 18 ans sont venus au Canada, dont 8479 hommes et 6,044 femmes. Pour cet exercice l'immigration britannique au Canada a été de 51,552 âmes.

M. Church, député conservateur de Toronto, a demandé pourquoi les crayons, les porte-plumes, l'encre et autres fournitures placées sur les bureaux des députés en Chambre sont achetés aux Etats-Unis.

Le Secrétaire d'Etat lui a répondu que presque toute la papeterie et presque tous les articles de bureaux à la disposition des deux Chambres du Parlement et des divers ministères sont de fabrication canadienne. On ne distribue d'articles étrangers que si l'on peu près égal. Les plumes, crayons, porte-plumes, dactylographes et machines à calculer ne sont pas généralement fabriqués dans l'Empire britannique.

## LE TRAIN DE VIE DU MONARQUE ROUTINIER

### Lorsqu'il fait beau, le roi s'assied à sa fenêtre.—Les rayons violets.

**BOGNOR, Sussex, 7.** — Le temps a été plus ou moins beau à Craigwell House, hier, mais on affirme ce soir que le roi George a passé une bonne journée. Le train de vie de Sa Majesté est devenu routinier. Lorsqu'il fait beau, le malade s'assied à sa fenêtre. Hier, le Dr Hewitt lui a administré les rayons violets.

On annonce que la reine Marie va donner des réceptions au palais de Buckingham, les 9 et 10 mai.

## UNE AUTRE BARRIERE CONTRE LES GUERRES

### Tel est le pacte Kellogg, déclare sir Austen Chamberlain.

**GENEVE, 7. — (Presse associée.)** — Le secrétaire des affaires étrangères, sir Austen Chamberlain, a déclaré au correspondant de la Presse Associée, aujourd'hui, qu'il avait toujours considéré le pacte Kellogg de rénonciation à la guerre comme une barrière additionnelle érigée par la coopération internationale contre la guerre.

## RAFALE DE 70 MILLES A L'HEURE A BUFFALO

### Elle souffle pendant plus de sept heures, ce matin. — 3 blessés.

**BUFFALO, 7. — (Presse associée.)** — Un vent de soixante-dix-milles à l'heure a soufflé pendant plus de sept heures, ce matin. La rafale a causé pour des milliers de dollars de dégâts. Elle enfonça des fenêtres, blessa trois personnes et souleva le toit d'un édifice.

## Diner-causerie à la Jeunesse libérale, le 13

Le prochain diner-causerie de l'Association de la Jeunesse libérale aura lieu, mercredi, le 13 mars 1929, à sept heures, au club de Réforme, 82 rue Sherbrooke ouest. M. Louis-Philippe Picard sera le conférencier. L'hôte d'honneur sera l'honorable Fernand Rinfret, secrétaire d'Etat.

ORATEURS, CHANTEURS, SPORTIFS
ESSAYEZ
Les Pastilles
VALDA
Vous en serez enchantés.
En Vente partout
Les Exiger EN BOITES portant le nom
VALDA
Agent Général pour le Canada: J. Alfred OUIMET
84, St. Paul St. East, MONTREAL.

# La Patrie
DE MONTREAL

Fondée le 24 février 1879.
Publiée par la Cie de Publication "La Patrie", limitée.

Hon. D.-O. L'Espérance, Président.
J.-H. Fortier, Vice-Président.
J.-N.-A. Perrault, Gérant et Secrétaire-Trésorier.
J.-A. Gauthier, Rédacteur.

SIEGE SOCIAL :
190, rue Ste-Catherine Est, - - Montréal.
Téléphone: LAncaster 2121
Echange correspondant avec les différents services

Représentants:
Toronto: F. W. Thompson, 100 Ouest King.
Etats-Unis: New-York: E. Katz Special Adv. Agency, 58 Ouest 40e rue.
" " Chicago: E. Katz Special Ad. Agency Harris Trust Bldg.
Londres, Angleterre: F. A. Smyth, 8, Ludgate Hill.

ABONNEMENT :

| | | |
|---|---|---|
| Edition quotidienne, Canada, un an | | $5.00 |
| " " | six mois | $2.50 |
| " " Etats-Unis, un an | | $4.20 |
| " " | six mois | $2.10 |

Service de la Presse associée. — Correspondants dans tous les grands centres de la province de Québec et du Canada. Membres de "l'Audit Bureau of Circulation"

MONTREAL, 7 MARS 1929


## LES PENSIONS DE VIEILLESSE

Le commissaire H. E. Mahon, qui s'enquiert de la façon dont opérerait la loi des pensions de vieillesse dans la Nouvelle-Ecosse, a attiré l'attention sur l'article 10 de la loi fédérale, dans lequel il est décrété :

Article 10.—Lorsqu'un pensionnaire a, durant une partie des vingt années qui ont précédé immédiatement la date du commencement projeté de la pension, résidé dans plus d'une province où il aurait pu prendre avantage de la pension s'il eût continué d'y résider, la province dans laquelle sa pension est accordée a droit au remboursement, par l'autre province ou les autres provinces où le pensionnaire a résidé comme susdit, d'une proportion de la pension égale à la proportion que la durée de la résidence du pensionnaire dans cette autre province comporte à l'égard d'une période de vingt ans.

Qui s'est auparavant arrêté à penser aux charges additionnelles que cet article peut faire peser sur certaines provinces ? Dans notre pays, les migrations se sont constamment effectuées de l'est vers l'ouest ; dans le sens contraire, elles ont été virtuellement nulles. Or, actuellement, les pensions de vieillesse sont opérantes dans la Colombie-Britannique, la Saskatchewan et le Manitoba et le seront prochainement dans l'Alberta et l'Ontario. Il faut cinq ans de résidence dans la province et vingt ans de résidence en Canada pour donner droit à la pension. Combien des pensionnaires des provinces de l'Ouest sont venus des provinces centrales ou des Provinces Maritimes il y a moins de vingt ans, pour lesquels la province de leur origine aura une quote-part à payer ?

Au recensement de 1921, parmi les 1,424,715 habitants des provinces occidentales nés en Canada, on en a compté 47,702 natifs des Provinces Maritimes, 52,739 natifs de la province de Québec et 291,447 de la province d'Ontario. A cette importante proportion doivent s'ajouter les immigrants qui ont résidé dans nos provinces de l'Est avant d'aller se fixer dans l'Ouest.

Pour le moment, l'article 10 est inopérant, puisque aucune des provinces de l'Est n'a encore adopté la loi des pensions. Mais l'Ontario se dispose à donner son adhésion, et dès que ce sera fait, la province d'Ontario devra s'attendre à être obligée de contribuer une somme importante aux paiement des pensions dans les provinces occidentales. Dans une moindre mesure, mais non négligeable, la province de Québec aura aussi une quote-part à payer si jamais elle se décide à participer au plan des pensions.

Le commissaire Mahon faisait d'autre part observer que cette répartition compliquée du coût des pensions entre les provinces pourrait ajouter sensiblement aux frais d'administration de la loi.

## L'ENVOLEE TRANSATLANTIQUE

M. Laurent Eynac, ministre de l'aviation en France vient de défendre toute tentative d'envolée transatlantique, à moins qu'elle ne soit scientifiquement préparée. Cette décision était espérée depuis longtemps. En prenant cette énergique et sage attitude, M. Eynac poursuit l'oeuvre de son prédécesseur, M. Maurice Bokanowski. Celui-ci déclarait, à Montréal même l'an dernier, que la mort presque inévitable au-devant de laquelle volaient les téméraires aventuriers de l'air le forcerait à prendre des mesures extrêmes.

On se souvient que l'Angleterre passa, il y a quelques mois, une loi qui entrave singulièrement les aviateurs désireux d'être les premiers européens à atteindre New-York par les airs. Par cette loi, ils sont obligés, avant de partir, de produire une police d'assurance garantissant qu'en cas de désastre, leurs dépendants seront à l'abri de l'indigence. Comme les compagnies d'assurance demandent alors des taux prohibitifs, proportionnés au risque, cela empêche bien des gens de penser à faire l'envolée. Cette loi s'applique à tout aviateur qui choisit les Iles Britanniques comme point de départ.

Nul doute que ces précautions prises par la France et l'Angleterre vont réduire à un bien petit nombre les nouvelles envolées transatlantiques. Avant de risquer de tels exploits, les aviateurs ont beaucoup à faire en effet dans le champ de l'expérimentation. Les longues envolées au-dessus des continents peuvent servir autant à prouver la résistance d'un moteur. Le fait que, par exemple, les pilotes de la poste aérienne sont souvent obligés d'atterrir montre bien que les envolées au-dessus des mers ne pourront être d'ici quelque temps encore que des tentatives téméraires.

Les progrès de l'aviation ont été phénoménaux au cours des dernières années. Il ne faudrait pas cependant qu'elle essayât d'être, comme disaient les Grecs, plus rapide qu'elle-même.

## EXPANSION INDUSTRIELLE

Aucune industrie canadienne ne devrait avoir de plus belles perspectives d'expansion que la fabrication d'instruments aratoires. Nos gouvernements fédéral et provinciaux appliquent en effet constamment leur effort au développement de l'agriculture, dont le rendement présent suffirait à alimenter au moins une population de cinquante millions. Nos fabriques sont capables de fournir à l'agriculture tout l'outillage dont elle a besoin. Mais le marché domestique est laissé ouvert à la concurrence étrangère, de façon que nous perdons une part considérable des bénéfices qu'il n'en tiendrait qu'à nous d'en retirer.

En ce qui concerne l'importation d'instruments et de machines aratoires, le Canada est le plus important client des Etats-Unis. Pendant les douze mois de 1928, nos voisins ont exporté dans tous les pays du monde pour 116 millions d'outillage agricole : nous en avons acheté pour notre part pour 46 millions. D'après "Commerce Reports", une publication officielle du gouvernement de Washington, nos importations de l'année dernière accusaient une augmentation de 52 pour cent sur l'année précédente. Nous avons importé près de 21,000 tracteurs valant 19 millions de dollars, quoique nous ayons des fabriques canadiennes qui produisent des tracteurs. Nous avons importé pour plus de 5 millions de dollars de moissonneuses-batteuses, quoique cette machine soit une invention canadienne qui est aussi fabriquée en Canada. Par rapport à 1927, nos importations de batteuses américaines ont augmenté de 12 pour cent, et nos importations de moissonneuses-lieuses et de charrues, de plus de 50 pour cent.

La production de machines aratoires est ainsi un des exemples les plus évidents de notre abandon volontaire de notre marché au producteur étranger. Où il nous serait facile de nous suffire à nous-mêmes, nous nous reposons dans une considérable mesure sur l'industrie étrangère, au détriment de l'industrie nationale, et pour autant entravons le développement du pays.

Combien de nos compatriotes qui ont été réduits à s'expatrier aux Etats-Unis seraient restés au pays si, par les moyens appropriés, avait été empêchée en 1928 cette importation extravagante de machinerie agricole ?

A combien d'artisans canadiens cette production additionnelle de 46 millions de dollars d'instruments aratoires aurait-elle assuré un emploi permanent et rémunérateur, et quelle somme de surcroît aurait été distribuée en salaires et aurait contribué à la prospérité générale du commerce ?

## MARGES D'HISTOIRE

M. Olivier Maurault est parmi nos intellectuels un de ceux dont on admire cette langue claire, dépouillée et élégante qui fut celle du XVIIIe siècle. Tout ornement qui ne sert pas la pensée en est bannie, le style est concis et la phrase courte. Les nuances ont une physionomie unie sur laquelle les délicats seuls peuvent lire les détails.

M. Maurault aime Montréal d'un amour éclairé et constant. Curé de Notre-Dame et membre d'une société de prêtres qui furent de tous temps d'insignes bienfaiteurs de Ville-Marie, ce lettré que ne laisse insensible aucun ouvrage de l'esprit humain vient de publier une série d'études historiques sur la métropole, sa vie primitive et son existence actuelle. M. Maurault n'est pas de ces historiens qui ne s'intéressent qu'aux fantômes qu'on exhume des archives. Il nourrit un culte pour le passé, mais il est de son temps ; s'il se plait à raconter l'histoire de la famille du Bienheureux André Grasset, de Saint-Sauveur, il nous fait partager son plaisir à parler de Montréal "avant les gratte-ciel" ou des "origines de Notre-Dame-de-Grâces."

Dans ce présent volume de M. Maurault, on remarquera sûrement l'histoire extrêmement intéressante et fort détaillée de la congrégation irlandaise de Montréal. Voilà, il nous semble, un sujet qui n'avait pas encore été traité. C'est avec bonheur qu'on retrouve dans "Marges d'Histoires" les substantielles conférences que fit jadis M. Maurault sur de Maisonneuve et Dollier de Casson, ainsi que l'histoire de la paroisse Saint-Jacques.

La souplesse de l'auteur, son goût de la recherche, la prudence de son jugement, sont une fois de plus reflétés avec une parfaite netteté dans son dernier livre, édité avec soin par la librairie d'Action Canadienne Française.

## BREFS COMMENTAIRES

L'hiver aura beau essayer de se reprendre, il ne nous fera plus peur.

A Québec comme à Ottawa, il semble toujours présomptueux de chercher à prédire quand finira la session.

Le comité du Sénat commencera lundi à instruire trois cents enquêtes de divorce. Il en aura assurément à satiété.

# A TRAVERS LA PRESSE

### C'EST UNE AUTRE AFFAIRE

Le "Mail and Empire", Toronto.—Sir Henry Thornton a fait un voyage de cinq cent milles à Toronto, aller et retour, pour y prononcer un discours de vingt minutes. Le fait n'est pas extraordinaire ; nous connaissons plusieurs personnes qui en feraient autant à l'occasion. Ce dont nous voudrions entendre parler, ce serait un discours de vingt minutes qui ferait accourir un auditoire de cinq cents milles à la ronde.

• • •

### UNE DEFAITE, PUIS UNE VICTOIRE

La "Gazette", Montréal. — Après avoir subi une défaite sur le champ plus vaste où elles bataillaient pour avoir le droit d'élire les députés provinciaux, les femmes ont remporté une victoire remarquable devant le Comité des bills privés de l'Assemblée Législative. Si on ne change rien à ce qui a été décidé, les Montréalaises qui sont séparées de biens auront le droit de voter aux élections municipales et sur tous les referendums qui débattront des dépenses municipales et de toute autres importante question. Sous ce rapport, le code municipal contient une anomalie et dans sa sagesse le Comité a décidé de la faire disparaître malgré l'opposition des échevins. Les partisans de la réforme ne se réjouiront cependant qu'au moment où le bill tel qu'amendé recevra sa sanction finale. Le changement en question est un de ceux que l'Assemblée et le Conseil devraient faire mettre en force.

• • •

### LES DIVORCES EN SERAIENT PLUS NOMBREUX

Le "Globe", Toronto. — La Chambre des Communes a bien agi quand elle a rejeté le projet de loi passé par le Sénat sur l'établissement de cours de divorce dans l'Ontario. Le fait que les députés ontariens ont voté deux contre un en opposition au projet est un argument probant contre ceux qui proclamaient que la province était désireuse de voir ces cours de divorce. Personne ne niera qu'il y a de curieuses anomalies sous le présent système. Le Sénat, par exemple, a le pouvoir d'accorder le divorce, mais il ne peut rien pour assurer le support des épouses et des enfants abandonnés. Mais le moyen de compenser pour cette injustice — résultat du divorce lui-même — n'est certainement pas d'augmenter le nombre des divorces. Quels que soient les arguments qu'on puisse apporter, on ne peut nier que l'effet direct de l'établissement d'un plus grand nombre de cours de divorce sera l'augmentation des divorces, la dislution d'un plus grand nombre de familles, une atteinte de plus à l'entité d'un état chrétien.

• • •

### COMMENCE-T-ON A LE VOIR ?

L'"Union", Edmonton. — Ici, en Alberta, nos paroisses canadiennes ont depuis longtemps ressenti les effets néfastes d'une immigration trop intense. Ceux des premiers pionniers qui avaient de jeunes enfants espéraient les pouvoir établir autour d'eux. Les terres furent prises par de nouveaux venus, de toutes races. Les enfants, aujourd'hui, sont bien souvent obligés de s'en aller au loin. Inutile d'insister. Nos lecteurs savent à quoi s'en tenir. Voici au moins cinq ans, et même beaucoup plus, que nous exposons ce problème, et eux-mêmes le connaissent par leur propre expérience. Nous disions, il y a longtemps déjà, que, dans vingt-cinq ans d'ici ce ne sera plus le vote canadien, ni anglais, ni français, qui dirigera la politique du Dominion, mais le vote des nouvelles races. Et voici que c'est arrivé bien plus vite que nous ne l'avions pensé. Car beaucoup de ces députés de l'Ouest **ne peuvent déjà plus dire** ce que vous demandez qu'ils disent. Et les Ukrainiens, sans parler des autres, viennent de faire connaître leurs volontés sans y aller par quatre chemins. Ils se chargent de jeter à terre tout député opposé à l'immigration de leurs frères d'Europe. Ils affirment qu'ils sont **la troisième grande race** du Canada. Leur vote est-il assez puissant déjà pour qu'ils puissent diriger à leur façon la politique d'Ottawa ? L'avenir le dira, et prochainement. Il est bien entendu que nous n'avons aucune antipathie à l'égard des Ukrainiens. Mais pour autant, allons-nous être forcés de donner le patrimoine Canadien à des centaines de mille, peut-être des millions de fils de l'Ukraine ? Cela compliquera singulièrement la question des races en notre pays. Nous avions déjà pas mal de difficulté avec seulement deux grandes races. Que sera-ce si l'on en ajoute d'autres ? C'est à la province de Québec, pendant que, grâce à sa forte représentation au parlement d'Ottawa, elle tient encore en main le fil des destinées du Canada, de résoudre le problème avant qu'il soit trop tard.

## LES FEMMES A LA MER

La liste des conquêtes du féminisme va s'allongeant sans cesse. On annonçait, ces jours derniers, qu'une demoiselle anglaise, Miss Blanche Tucker, venait de passer avec succès l'examen pour l'obtention du brevet de sauveteur. Employée à bord du **Majestic**, le plus grand paquebot du monde, cette jeune personne y a reçu le commandement d'un des canots de sauvetage du navire.

Le fait est sans doute unique. Mais si Mlle Blanche Tucker est la première "patronne" d'un canot de sauvetage, elle n'est pas la première femme qui commande à bord d'un navire. On signalait, il y a quelque temps, l'arrivée à Anvers d'un bateau qui venait de Middlesborough, sous le commandement d'une femme.

Cette commandante, miss A. Dike possédait son diplôme de capitaine au long cours. Bien que toute jeune, elle a déjà bourlingué pas mal sur la Manche et sur la mer du Nord. Ses marins déclarèrent aux Anversois qui les interrogeaient qu'elle avait autant de sang-froid et d'expérience que n'importe quel homme. "Ils n'hésiteraient pas, disaient-ils, à la suivre au bout du monde.

Miss Dike n'est d'ailleurs pas la seule femme qui commande à bord d'un navire. On signalait naguère une Danoise, Mme de Baudinz, femme d'un médecin de marine qui se vit confier le commandement d'un paquebot destiné aux voyages transatlantiques. Déjà une dame de Chicago, Mrs Thomas Foote, avait obtenu son brevet de capitaine au long cours. Il en fut de même d'une Italienne de Viareggio, Mlle Elise Bolluomini.

Nous n'avons probablement pas en France, de femmes capitaines de navires, mais on en vit une naguère, dans le port du Havre, qui faisait un métier plus singulier encore : celui de scaphandrier. Comme son mari exerçait ce dangereux état, Mme Cannelee eut un jour la fantaisie de revêtir la lourde carapace et de descendre dans les profondeurs de la mer. Elle s'y trouva si bien qu'elle n'hésita pas à demander son brevet de scaphandrier.

Après ces exemples, avouez qu'il est difficile d'invoquer "l'accident du sexe", comme disait Stuart Mill, pour interdire aux femmes les dernières professions exercées par les hommes.

Jean Lecoq.

# FORTE AUGMENTATION DANS LE REVENU DES DOUANES EN FEVRIER

M. Arthur Magnan, percepteur du Revenu National, vient de présenter son rapport pour le mois de février pour les revenus des douanes du port de Montréal et si l'on fait une analyse de ce rapport, l'on remarque un gain sur le même mois, l'an dernier, de $740,577.25, en partie dû aux arrivages considérables. Les droits d'importations ont rapporté durant le mois $3,487,181.91 comparativement à $2,746,604.66 pour le mois de février 1928.

Le total des onze mois de l'année fiscale est maintenant de $97,541,021.64 et bien que l'on s'attende à ce que l'augmentation au cours du mois de mars ne soit pas aussi forte que celle de février, le revenu pour le port durant toute l'année dépassera le $100,000,000, chiffre qui n'a jamais encore été atteint dans aucun autre port Canadien. L'an dernier, les revenus pour mars furent de $8,409,137.60 et si ce montant seulement est atteint, cette année, le port de Montréal aura enregistré environ six millions de plus que le chiffre tant désiré du cent millions.

## DU CONFORT

Les autorités du Pacifique Canadien annoncent que le train, à destination d'Ottawa, quittant la gare Windsor à 1.05 p.m tous les jours dimanche excepté, comporte maintenant un wagon observatoire contenant trois compartiments, un salon-dits et un spacieux salon observatoire. Un wagon-restaurant et des wagons-parloir sont aussi attachés au train, en plus du matériel roulant régulier. Ce train arrive à Ottawa à 4.05 p.m.

Le train circulant d'Ottawa à Montréal dans la soirée, quittant la capitale à 6.25 p.m. tous les jours dimanche excepté, et arrivant à la gare Windsor à 9.25 p.m., comporte le même matériel roulant.

Le nouveau type de wagon-salon-café, contenant un fumoir, est mis en opération sur le train quittant Montréal, gare Windsor, à 8.20 a.m., tous les jours dimanche excepté, arrivant à Ottawa à 11.50 a.m., et sur le train quittant Ottawa à 4.50 p.m., tous les jours dimanche excepté, arrivant à la gare Windsor à 8.15 p.m.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à tout agent du Pacifique Canadien ou à F. C. Lydon, agent de ville, service-voyageurs, 201 ouest, rue St-Jacques, Tél.: HArbour 4211.

s-5-7-8

## Autre cours de M. Guyot demain aux Hautes Etudes

M. Raymond Guyot, de l'Institut Scientifique Franco-Canadien, donnera ce soir à 5 heures, à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, 535 avenue Viger, un cours sur "les bois coloniaux". Sa conférence sera accompagnée de projections fixes et cinématographiques. Entrée libre.

## Conférence de M. L. Barré

Le 12 mars courant, à 8 heures 15, il y aura une conférence en la salle paroissiale de l'Immaculée-Conception de la Société Saint-Jean-Baptiste. M. Laurent Barré traitera le sujet suivant: "Relations de l'homme de ville et de l'homme des champs."

On peut se procurer des billets au presbytère.

## FELICITATIONS, M. HOOVER.... ET BON COURAGE !

L'EX-PATRON : — Et puis surveille bien cet oiseau-là; il couve bien mal depuis quelque temps.

## EN VUE DE LA LUTTE MUNICIPALE A VERDUN

### Un programme est élaboré par l'Association des locataires et propriétaires.

L'Association des propriétaires et locataires de la ville de Verdun a décidé que les directeurs de cette association rédigeront un programme, qui sera soumis à l'approbation des membres, au sujet des demandes qui seront adressées aux divers candidats lors de la prochaine campagne électorale municipale. Les questions principales sont celles de l'hôpital de Verdun, des $15,000 qu'il est question d'ecorder pendant 20 ans à un hôpital pour des cliniques publiques, de la suspension de ses fonctions et de la réinstallation du chef de police Alfred Dubeau, et enfin celle de l'augmentation des taxes.

L'Association a décidé, hier soir, de donner son appui à l'échevin Bélanger, candidat au siège numéro 2 dans le quartier numéro 5.

## EN RELISANT NOS ARCHIVES

DANS "LA PATRIE" IL Y A 40 ANS ET IL Y A 25 ANS

7 MARS 1889

**Les marchands des quartiers centre et ouest ont envoyé une requête au comité du feu demandant un nouveau poste de pompiers sur la rue des Commissaires.**

**La reine Victoria est arrivée, hier, à Biarritz. Elle a été reçue par le maire et escortée à sa résidence au milieu des acclamations du peuple.**

**A Ottawa hier soir, le poste central de la police a été la scène d'un vol audacieux. Un voleur a enfoncé le coffre-fort dans le bureau du comptable et s'est enfui avec une somme de $500.**

**Les examens pour les pilotes sont commencés à la commission du Havre. Cinq candidats sont sur les rangs.**

7 MARS 1904

**M. l'abbé J.-E.-R. Armand, curé de Saint-Sulpice est décédé, hier.**

**Trois maisons sont détruites par un incendie, hier soir à Vaudreuil. Les dommages sont evalués à $25,000.**

**M. Aleide Chaussé, inspecteur des édifices, partira, ce soir, pour Baltimore, pour étudier sur place les effets du feu qui a ravagé cette ville.**

**La commission du port, sous la présidence du sénateur Mackay, a eu une entrevue ce matin, avec MM. Spencer, du Pacifique et Meloughan du Grand Tronc, au sujet de la question des hangars permanents situés sur les quais.**

## FUTILITES

—Quelle fut la chose la plus dramatique du déluge?

—C'est que le parapluie n'était pas encore inventé!

—Tu sais, Nestor, il est temps de songer à marier notre fille!

—Oh! attendons!... Il faut qu'elle trouve le mari qui lui convient!

—Bah! est-ce que j'ai attendu, moi?

Dubeaudrôle est un comédien modèle. Il s'assimule ses rôles au point de les jouer au naturel. Il entre dans la peau de ses personnages, comme on dit, au point d'introduire parfois des répliques de son cru, qui, d'après lui, ajoutent encore à la peinture des moeurs et exaltent la physionomie morale du héros.

Tout récemment, Dubeaurôle interprétait l'"Avare" de Molière sur une scène de province. Au moment où Harpagon réclame âprement son argent, Dubeaurôle intercale cette réplique géniale :

—Rends-moi mon argent... ou plutôt non... Il s'écoule un an entre le 1er et le 2e actes... ous me rembourserez à la sortie du théâtre. Je gagnerai aussi l'intérêt...


DE WINDSOR À LA CÔTE DE GASPÉ

plus de 400

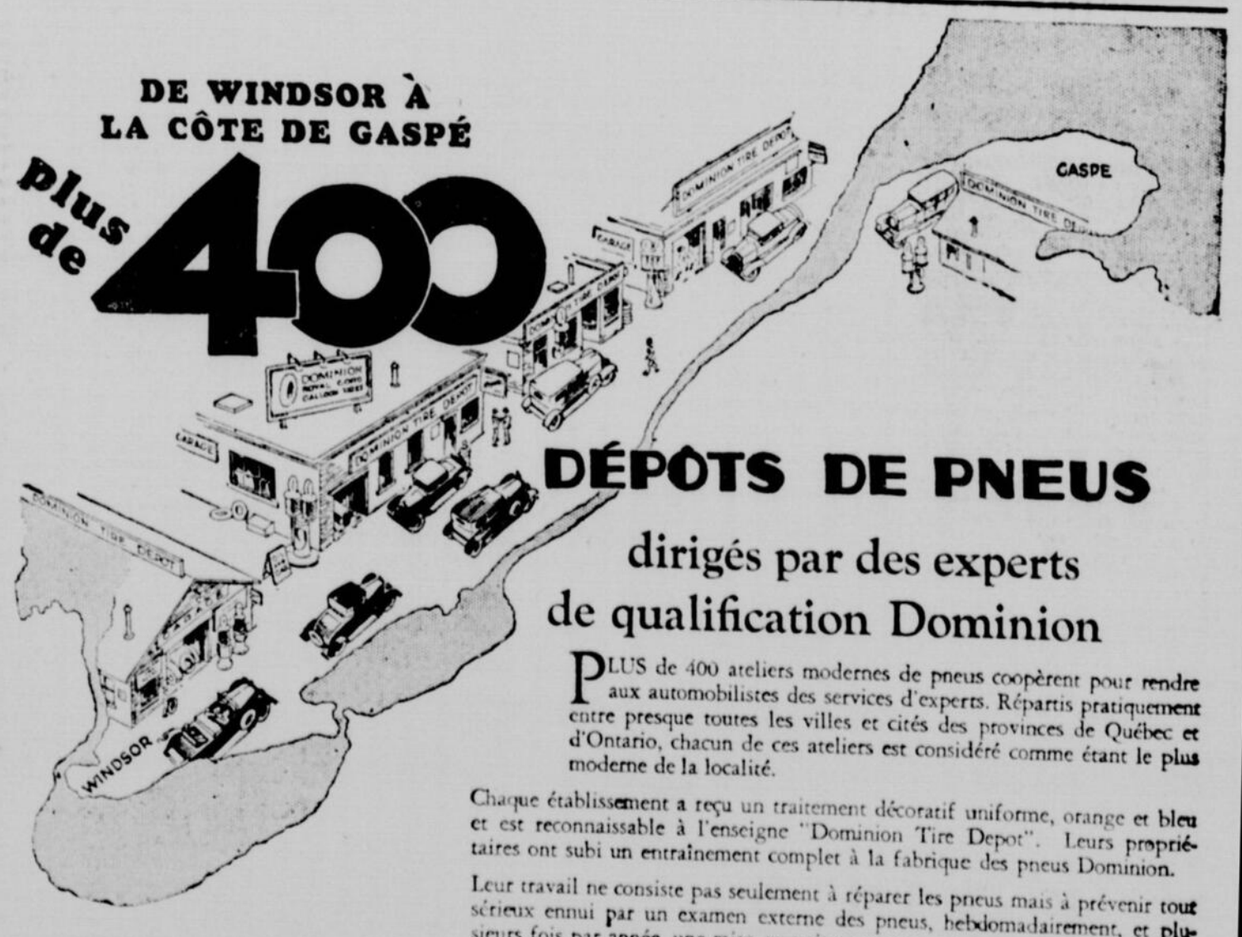


DÉPOTS DE PNEUS

dirigés par des experts de qualification Dominion

PLUS de 400 ateliers modernes de pneus coopèrent pour rendre aux automobilistes des services d'experts. Répartis pratiquement entre presque toutes les villes et cités des provinces de Québec et d'Ontario, chacun de ces ateliers est considéré comme étant le plus moderne de la localité.

Chaque établissement a reçu un traitement décoratif uniforme, orange et bleu et est reconnaissable à l'enseigne "Dominion Tire Depot". Leurs propriétaires ont subi un entrainement complet à la fabrique des pneus Dominion.

Leur travail ne consiste pas seulement à réparer les pneus mais à prévenir tout sérieux ennui par un examen externe des pneus, hebdomadairement, et plusieurs fois par année, une mise au point, externe et interne.

Commencez dès maintenant. Rendez-vous au plus proche "Dominion Tire Depot" où les services d'experts ajouteront des milliers de milles à la durée de vos pneus.

*Vous n'êtes jamais loin d'un*

DOMINION TIRE DEPOT

MONTREAL

| | | | |
|---|---|---|---|
| 380 Bellechasse Street | E. Carriere Service Station | 8711 Notre Dame Street East | Garage Tetraultville |
| 4 Bernard Ave. | Mile End Tire Sales | 5045 Notre Dame East | Fortier Garage Limitee |
| 1087 Bleury Street | United Tire Stores | 4274 Notre Dame St. West | St. Henry Garage |
| 120 Church Avenue | United Tire Stores | 3606 Ontario St. E. | Ontario Auto Service Station |
| 1875 Cote des Neiges Road | A. Fortier Garage | 5390 Sherbrooke Street West | A.O.A. |
| 4476 De la Roche Street | J. A. Constantin | 1200 Stanley Street | Dominion Square Garage |
| 1123 Dorchester Street East | City Tire Shop | 4278 St. Denis Street | United Tire Stores |
| 1186 Dorchester St. West | General Automobile Equipment Co. Limited | 4869 St. Denis Street | A.O.A. |
| 12 Grant Street | Rioux Garage | 633 St. James Street | United Tire Stores |
| 1 Jolicoeur Street | Fontaine Garage | 5972 Western Avenue | Claremont Garage |
| 200 Laurier Avenue W. | Savard Motor Supply Co. | 4410 St. Lawrence Boulevard | Belmont Garage |
| 2700 Masson Street | Rosemount Garage | 6370 St. Lawrence Boulevard | Nap. Boileau |
| | | 598 Wellington St. | Point Auto Supply |
| | | 11 Westminster Ave. | Montreal West Automobile Service |

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| ABORD A PLOUFFE | Bertrand Garage | PONT CHATEAU | Alfred Blanchard | ST. CHRYSOSTOME | Armand R. Santoire |
| BELOEIL | Arsene Burelle | STE. AGATHE des MONTS, P. E. Grenon | | STE. GENEVIEVE | Garage Bertrand |
| BOUT DE L'ISLE | Garage Vannini | " | J. A. J. Merizzi | ST. REMI DE NAPIERVILLE | |
| DORVAL | Boyer Garage | STE. ANNE DE BELLEVUE | Deschamps' Garage | | Geo. Laforce |
| LAPRAIRIE | Brossard's Garage | ST. EUSTACHE | | STE. ROSE | Ste. Rose Garage |
| L'ASSOMPTION | Garage A. Brisson | Garage St. Eustache Limitee | | ST. SCHOLASTIQUE | H. Thibodeau |
| LONGUEUIL | J. E. R. Leduc | | | STE. THERESE | Garage Roux |

## Réponse à Tout

Q.—J'ai le nez un peu large et je désirerais l'amincir, est-ce qu'un cataplasme de vinaigre réaliserait mon désir? 2. Les manteaux de velours brun seront-ils portés au printemps? 3. Que signifient les noms: Lucien Laurette, Léopold, Mignonne, Jeannet (Sunny Boy).

R.—Je crois que les résultats ne seraient pas en raison du désagrément que vous apporterait l'emploi constant de ce moyen. Suivez les annonces, il paraît qu'il se vend des appareils pour redresser le nez, et peut-être pour l'amincir. Un air accueillant, aimable, remédie toutefois à bien des petits défauts de traits. 2. On verra surtout, au printemps, des tweeds et des mélanges chinés. En lisant notre numéro de la mode printanière qui paraîtra samedi, vous serez édifié au sujet de ce qui se portera à la nouvelle saison. 3. Lucien: lustre. Laurette: sage. Léopold: bon seigneur. Mignonnet mignonne. Jeannet: inspiré.

Q.—Quelle couleur devrais-je choisir pour des gants, ils doivent être portés avec un costume bleu marin et un feutre bleu? 2. Je dois me marier prochainement, auriez-vous la bonté de me dire ce que je dois avoir pour la maison, en fait de broderie, de lingerie de maison, etc.? (Mlle Gertrude D.).

R.—Des gants et des bas de la même teinte, ce serait joli. 2. Cela dépend évidemment des ressources dont vous disposez. Pour un budget modeste, vous pourrez avoir des serviettes de toilette, linges à verre, de vaisselle, dessus d'oreillers, draps, faux draps, nappes et serviettes brodées et trois ou quatre autres non brodées. De 1-2 douzaine à 1 douzaine de chaque chose, suivant vos ressources. Coussins, chemin de tables, etc., etc.

R. A QUI EST ANXIEUX.—Pour faire disparaître les boutons dans le visage, il faut entièrement suivre un régime alimentaire. Peut-être si vous consultiez un médecin vous conseillerait-il un dépuratif. 2. Si la tache a traversé le cuir, je ne vois que la teinture pour y remédier. 3. On verra à l'été des souliers de différentes teintes à peu près comme l'an dernier. Un coup d'oeil dans les magasins vous en convaincra, du reste. 4. Mais oui, certainement, un ami peut se charger avec plaisir de vous présenter une jeune fille. C'est-à-dire qu'il vous présente à la jeune fille. 5. Adressez-vous à l'Ecole Technique, 200 rue Sherbrooke ouest, Montréal. 6. Vous obtiendrez ce renseignement en vous adressant au bureau du chemin de fer de votre localité.

Q.—Voulez-vous être assez bonne de dire à celle qui demandait l'histoire de Jules l'Aviateur qu'elle s'adresse à Alexandre Loiselle, Val-Rita, Ontario. (Curieux Amoureux).

R.—Je vous remercie du renseignement. Lindbergh n'était pas fortuné avant son raid trans-Atlantique.

R. A UNE ABONNEE.—Je vous conseille d'écrire à cet homme, ou au secrétaire trésorier de Glen Falls, Nouveau-Brunswick.

## L'ÉLÉGANCE

En crêpe marocain cette robe assymétrique est très amincissante grâce au mouvement arrondi du corsage sous lequel est massé l'ampleur de la jupe en forme.

## Décès à Montréal, de Mme Peter Rowan

Mme Peter Rowan, Ellen Cummings est décédée, hier soir, à la demeure de sa nièce, Mme A. Desrosiers, 1450 avenue Viau, Maisonneuve, après une longue maladie, à l'âge de 75 ans.

Mme Rowan était bien connue dans l'est de la ville où elle a demeuré près de 50 ans. Elle laisse pour pleurer sa perte une soeur, Mme Peter Cannon et un frère, M. John Cummings.


CRESOBENE
CAPSULES
*Indications* Grippe, Rhume, Toux, Bronchite, Laryngyte, Maux de Gorge, Extinction de Voix, Oppression, Asthme.
*Composition* Produit Balsamique à l'état naissant, Créosote, Eucalyptol, Térébène, Cinnamon, Pins Maritimes.

MAUVAISE TOUX

Ne gardez jamais une toux plus de vingt-quatre heures, car si vous laissez la poitrine se prendre à fond, les pires dangers: la PNEUMONIE, la CONSOMPTION vous menacent. Arrêtez net cette TOUX en recourant aux

CRESOBENE

BALSAMIQUES VOLATILES, ANTISEPTIQUES et GERMICIDES des VOIES RESPIRATOIRES. Très énergiques dans les cas de RHUMES et TOUX REBELLES etc. Si vous avez un MAUVAIS RHUME, si vous êtes FAIBLES de la POITRINE mettez-vous immédiatement sous leurs bons effets.

La brochure vous dira comment préparer chez vous, au moyen des Crésobène, le traitement le plus approprié à votre cas. Impossible de vous traiter mieux et à meilleur marché. Prix, $1.00 le flacon.

Standard Products Co., 1566 rue Saint-Denis, Montréal 6



# Plus Confortable

que tout autre serviette sanitaire

*Le* NOUVEAU

KOTEX

PERFECTIONNÉ

Constitue le plus grand progrès dans l'hygiène intime de la femme

Désodorise* . . . et 4 *autres avantages importants:*

1—*Gaze plus douce* qui empêche toute irritation; garniture pliable absorbant parfaitement;

2—*Coins arrondis* et aplatis; d'où discrétion absolue;

3—*Désodorise** complètement et sûrement, grâce à un nouveau procédé breveté;

4—*Vous l'ajustez à votre gré;* plus mince, plus étroit, selon le cas;

*et*

5—*Se jette facilement;* aucun lavage ennuyeux.

Fabriqué au Canada . . . En vente dans les pharmacies, magasins à rayons et de nouveautés.

*Kotex est la seule serviette sanitaire qui désodorise par un procédé breveté. (Brevet No. 1,610,587.)

Régulier 60c KOTEX Super 75c

*Serviettes Sanitaires*


# Le Bridge et Enchères

### LES SUBTILITES DU JEU

Pendant quelque temps, nous allons publier un nouveau genre de problèmes de Bridge; nous expliquerons la manière de jouer d'un joueur malheureux et nous montrerons ensuit ecomment il aurait dû conduire son jeu pour arriver à ses fins.

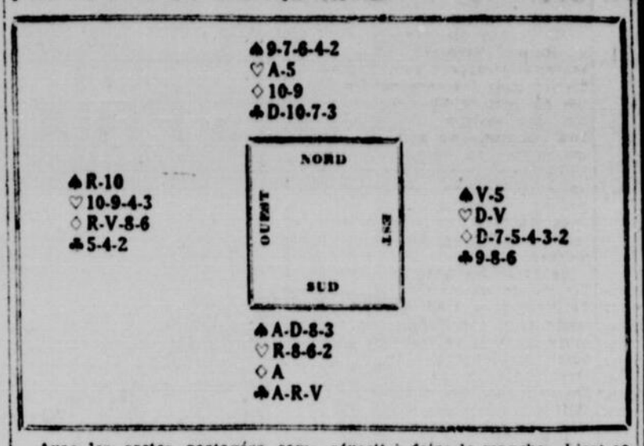


Avec les cartes partagées comme elles le sont dans le tableau illustré ici, le sud a pris sans atout et l'a gardé. L'ouest a ouvert le jeu avec le six de carreau, sur lequel le mort joua le neuf, l'est la dame et le sud l'as, sa seule carte et qui lui fait remporter la levée. Le déclarant joue alors quatre tours de trèfle et sur la treizième carte que joue le mort, les autres joueurs discartent l'est le cinq de pique, le sud et l'ouest leur plus petite carte de coeur. Le mort joua après cela un petit pique et le sud tenta la finesse qui ne réussit pas puisque l'ouest remporte la levée avec son roi. L'ouest en prenant la main s'empresse de jouer sa longueur en carreau; malheureusement comme l'est n'a pas une carte plus élevée que la plus basse de l'ouest (c'est le huit, le six ayant été joué à la première levée) il ne peut prendre la main. De sorte qu'après avoir fini son carreau, l'ouest ne peut jouer que du coeur; c'est alors que le déclarant reprend la main, fait les levées qui restent en coeur et en pique et réussit à faire la manche. L'est se plaint de n'avoir pu faire deux autres levées de carreau? N'aurait-il pas pu trouver un moyen de les faire et d'enlever la manche au déclarant?

Nous allons prouver que oui. Dès la première levée, l'est en voyant son partenaire jouer le six de carreau aurait pu supposer que ce dernier avait quatre cartes de cette couleur; comme le mort et lui-même en avaient huit à leur deux, il n'en restait donc plus qu'une dans la main du déclarant. L'est aurait tout de suite deviné que cette carte unique était l'as ou le roi, car le sud n'aurait certainement pas pris sans atout avec une couleur représentée par une seule basse carte. L'est n'aurait pas dû jouer sa dame au premier tour, sachant alors qu'elle serait irrémédiablement emportée par le sud. La dame ainsi conservée aurait servi à l'est pour prendre la main au quatrième tour de carreau et faire les deux levées supplémentaires qui auraient enlevé la manche au déclarant.

# L'ART DE TIRER LES CARTES

### MANIERE DE TIRER LES CARTES PAR VINGT ET UNE

(suite)

Dans le tas que la personne a choisi, s'il se trouve le valet de pique, le huit de coeur, l'as de carreau et l'as de pique, cela signifie grand profit, suivi d'une lettre de campagne.

Dans le tas pour la maison, s'il se trouve la dame de carreau, le neuf de pique, le huit de pique, le roi de carreau, le dix de pique, la dame de coeur et le sept de coeur, cela signifie jalousie de femme de la part d'un homme, et une femme en sera malade.

Dans le tas pour ce que l'on n'attend pas, s'il se trouve le huit de carreau, le valet de coeur, sept de carreau, valet de trèfle, l'as de coeur et le huit de trèfle, cela signifie bataille d'hommes pour de l'argent. La carte de surprise étant la dame de pique, c'est profit pour une femme. Voilà la manière de tirer les cartes par vingt et une; mais il faut observer que le premier tas doit toujours être de six cartes, et les deux autres de sept cartes.

Comme il ne serait pas possible de donner des solutions à chaque changement de cartes, il ne s'agit donc, pour être son oracle et celui des autres, que de bien imprimer en soi-même la signification des trente-deux cartes, selon l'explication donnée, et de bien observer la manière qui est dépeinte pour les tirer par sept, par quinze et vingt et une ou tout autrement, et l'on pourra, sans se fatiguer l'esprit, être à portée de se procurer cet amusement sans avoir recours à aucun oracle vivant.


## Bébé ne progresse pas? Examinez sa digestion

Les bébés ne peuvent progresser alors des matières sûries dans un conduit digestif obstrué forment des gaz, rendant l'enfant plein de coliques, constipé et misérable. Essayez simplement la méthode que les médecins recommandent, et que des millions de mères connaissent, et voyez comme l'état de votre bébé s'améliorera. Quelques gouttes de Castoria Fletcher, purement végétal, inoffensif suffisent pour rendre confortable en un rien de temps l'enfant ou le bébé le plus agité, le plus fiévreux. Quelques doses et il digèrera parfaitement et progressera comme il le devrait. Pour obtenir l'AUTHENTIQUE Castoria, il faut rechercher la signature Fletcher sur l'enveloppe.


Il me reste à vous expliquer la signification des quatre rois, des quatre dames, des quatre valets et des quatre dix.

Lorsqu'il se trouve, en tirant les cartes, dans le jeu de la personne pour qui on les fait, les quatre as avec les quatre dix, c'est grand profit, grand gain pour la personne, soit de loterie, soit d'héritage; les quatre rois, grands réussits; les quatre dames signifient grand caquet contre la personne; les quatre valets signifient dispute d'hommes et bataille.

Il faut observer, en tirant les cartes par quinze et par vingt et une que, si la majeure partie se trouve en cartes blanches, c'est grande réussite pour la personne; s'il se trouvait les cinq basses cartes de pique, c'est que la personne apprendrait du froid de quelqu'un de ses parents ou de ses amis; s'il se trouvait les cinq basses cartes de trèfle, ce serait gain de procès ou tout autre; s'il se trouvait les cinq basses cartes de carreau et de coeur, ce serait de bonnes nouvelles de campagne et de personnes de tout coeur qui s'intéresseraient pour que la personne pour qui on les fait soit homme de bien.

Si c'est une jalousie bien fondée, il se trouvera dans les quinze cartes sept carreaux, et si cette jalousie est mal fondée, il s'y trouvera cinq coeurs avec le sept de trèfle.

Si c'est une entreprise de tel genre qu'elle puisse être, il faut les quatre as et le neuf de coeur pour la réussite; si le nef de pique se trouve devant la personne, elle ne réussira pas.

Si c'est pour quelque jeu de hasard, il faut, dans le coup de vingt et une, les huit trèfles, les quatre as et les quatre rois pour gagner.

Si on veut savoir si un enfant se portera au bien, et s'il conservera son patrimoine, les quatre as forment assurance de bien et une alliance proportionnée à ses sentiments; si c'est une demoiselle, il faut les quatre huit et le roi de coeur qui nous présage la paix, la concorde dans son ménage.

Pour savoir combien de retard les personnes auront pour leur mariage, soit par année, soit par mois, soit par semaine: si c'est par années, le roi de pique se trouvera avec la dame de coeur, l'as de pique et le huit de carreau; chaque autre huit sera autant d'années de retard; chaque neuf sera autant de mois; chaque sept sera autant de semaines.

Pour savoir si un homme parviendra dans l'art militaire, les quatre rois doivent se trouver avec les quatre dix; et si par hasard les quatre as s'y trouvaient alors, il doit parvenir au plus haut grade, selon sa capacité.

Pour un changement de bien ou un changement de place, de tel état que ce soit la personne, maître, maîtresse ou domestique; si c'est un maître ou maîtresse, il faut quatre valets, le dix et le huit de carreau, le dix de trèfle, pour la réussite de ses affaires; s'il s'y trouvent le neuf de carreau, c'est un retard. Si c'est un domestique, reau, le huit de pique et les quatre dames, pour la réussite de ses affaires.

### MANIERE DE VOIR DES

Vous prenez le jeu en entier, battez et faites couper; vous faites huit paquets en mettant chaque carte l'une sur l'autre. Quand vos huit tas sont faits, vous relevez la première carte de chacun des tas, et quand vous trouvez deux cartes pareilles, vous les ôtez et relevez celle qui suit, et ainsi jusqu'à la fin si toutes les cartes sortent, c'est réussite, autrement cela désigne contrariété.


# Pour Hommes Vigoureux

*Riche comme du beurre. Exquis comme l'amande.*

**Les hommes et jeunes gens qui travaillent dur et arrivent à la maison affamés ont besoin de**

# Pain Canada

**Téléphones: BElair 7600 WEstmount 5575—** VICTOR LOFTUS Gérant

Il est appétissant, satisfaisant, nourrissant et économique. Téléphonez et donnez-en la commande ou obtenez-le du vendeur sur la voiture qui passe à votre porte.



No. 4 d'une Série.

# Ogilvy's et Montréal ont Grandi Ensemble

*Gravure sur bois, reproduction du magasin au coin nord-est des rues La Montagne et Ste-Catherine, construit par James A. Ogilvy's en 1896.*

## Ogilvy's – Echoppe – Magasin de Nouveauté – Magasin à Rayons Montréal – Ville – Cité – Métropole.

CELA vous donne une conception télégraphique du développement d'Ogilvy's et de Montréal, de 1866 à 1896.

En 1866, Ogilvy's n'était qu'une petite échoppe avec un seul comptoir de 12 pieds et Montréal n'était qu'une ville dans ce qu'était alors appelé le Bas-Canada.

Trente années après Ogilvy's était un grand magasin à rayons et Montréal était devenue la métropole du Dominion du Canada.

Il devait y avoir une raison, et une bonne raison, pour la croissance d'Ogilvy's, comme il y avait une raison pour la croissance de Montréal.

Et voilà cette raison — James Angus Ogilvy avait la confiance.

Il avait confiance au public.

Il avait confiance en ses associés en affaires.

Il avait confiance en ses employés.

Il avait confiance en lui-même.

Sa récompense? La confiance du public.

Et maintenant ? La vie de principes de James Angus Ogilvy n'a pas été vaine, car ses principes vivent encore, et la confiance du public dont jouissait l'établissement du temps de la petite échoppe n'est aujourd'hui que plus vive que jamais.

**Jas. A. Ogilvy's Limited**

Etablie en 1866 A. J. Nesbitt, Président.

# LA LÉGISLATURE A VOTÉ $1,000,000 À NOTRE UNIVERSITÉ

*Discussion au sujet du site. —Le coût des études classiques.*

*ECOLE TECHNIQUE*

QUEBEC, 7. (Du correspondant de "La Patrie"). — L'Université de Montréal va pouvoir bénéficier d'un octroi d'un million de la part du gouvernement provincial pour avancer plus loin dans la voie du progrès et aller s'établir dans le flanc de la montagne. Ce projet a été soumis à la Chambre, hier après-midi.

Le premier ministre a déclaré que cette institution canadienne-française devait bénéficier d'octrois généraux étant donné la concurrence qu'elle a des autres universités, et qu'elle est appelée à produire de grands hommes. De plus, déclara l'hon. M. Taschereau, ce million est un don et nous n'imposons aucune condition, comme peuvent le prétendre nos amis.

M. Arthur Sauvé a profité de la circonstance pour réclamer une diminution du coût des études classiques qu'il juge par trop élevé.

Le chef de l'opposition ne s'en prit pas du tout au principe du bill, mais il réclama un cours d'étude au coût moins élevé pour les fils de cultivateurs et d'ouvriers qui ont autant de talent que bien d'autres, mais qui ne sont pas assez favorisés de la fortune pour poursuivre des études pendant dix et quatorze années.

En outre d'avoir accordé un million à cette institution, la Chambre a hier après-midi, soulagé le feuilleton du jour de plusieurs questions de routine et de petits bills qui ont tous été adoptés sans amendement.

L'hon. M. Taschereau a déclaré au début de la séance au chef de l'opposition, que toutes les mesures importantes soumises par le gouvernement étaient maintenant sur le feuilleton de la Chambre, de sorte qu'il ne viendra maintenant que quelques mesures secondaires. La fin de la session serait donc moins loin que plusieurs étaient portés à le croire.

### SOUHAITS DE M. SAUVE

Au début de la séance d'hier après-midi, M. Arthur Sauvé a exprimé ses souhaits de bonne fête au premier ministre, l'hon. M. Taschereau, et ce en termes très délicats. M. Sauvé retenu chez lui par la maladie, n'assistait pas à la démonstration faite au premier ministre mardi dernier à l'ouverture de la séance de la Chambre.

Un crédit de $385,000 a été voté au ministère de la Colonisation, des Mines et Pêcheries, pour les mines. C'est une somme de $55,000 de plus que l'an dernier, et l'honorable M. Perrault a déclaré que ce $55,000 serait affecté à la création d'un bureau de géologues.

Dans la soirée, quelques affaires de routine ont encore été expédiées, et la Chambre a pris en considération les crédits du ministère des Travaux Publics.

### INTERPELLATIONS

Plusieurs réponses furent données au début de la séance à M. Camillien Houde qui avait posé quelques interpellations au gouvernement, et le premier débat porta sur une motion rédigée en ce sens et faite par M. Arthur Sauvé.

M. Sauvé demandait: "Copie de toute correspondance, lettres, contrats, etc., depuis 1926 entre le ministère de la Colonisation et toute personne relativement à un chemin entre Saint-Paul du Buton et Saint-Fabien de Panet ainsi qu'à une soumission des citoyens de Bellechasse."

Le chef de l'opposition déclara alors qu'il avait fait cette motion à la demande de plusieurs intéressés qui n'avaient pas trouvé bien claires les explications du ministre. "Un chemin a été construit entre les deux places nommées, et les travaux ont été faits par des citoyens de Bellechasse. Je voudrais savoir s'il est vrai que quelques-uns n'ont pas été traités avec justice, s'il n'y a pas eu un peu de favoritisme en certains milieux, et si personne n'a fait de cette question une question politique."

L'Honorable M. Perreault répondit que des soumissions avaient été demandées, qu'il en avait reçu 6 dont les montants variaient de $52,000 à $112,000. Cette route devait être construite en deux ans et les travaux payables en trois ans. MM. N. Laplante et Duchesnes avaient la plus basse soumission, mais l'ingénieur dans un rapport nous a déclaré que ces contracteurs ne pourraient faire le chemin à ce prix, et que le ministère n'avait aucune garantie de la bonne exécution des travaux. "Certainement, dit le ministre qu'ils seraient arrivés en déficit avec une telle soumission et que nous aurions été dans une bien mauvaise impasse.

"Je trouve étrange que le ministre ait eu de telles craintes, répliqua le chef de l'oppostion, car bien des cultivateurs peuvent beaucoup mieux faire des travaux que certains entrepreneurs qui ont réussi à se faire payer très cher quand leurs travaux ne valaient absolument rien.

"Pardon, reprit le ministre de la Colonisation, j'ai fait une fausse assertion. M. Laplante est notaire, et M. Ducheneau est maître de poste, ce ne sont donc pas des cultivateurs comme je l'avais dit tout à l'heure."

Finalement la motion de M. Sauvé a été adoptée après ces explications.

### ECOLE TECHNIQUE A VERDUN

La Chambre considéra alors une autre motion de M. P.-A. Lafleur qui se lisait comme suit:

—"Copie de toute requête, correspondance, etc., entre le gouvernement ou aucun de ses membres et toute personne concernant la construction d'une école technique dans la ville de Verdun.

Le député de Verdun réclama alors avec instances l'établissement d'une école technique dans son comté. "Verdun, dit-il, est l'un des plus beaux et plus populeux comtés qui soient représentés ici dans cette Chambre. Cette municipalité a une population de près de 100,000 âmes. Depuis 1907 nombre d'écoles techniques ont été construites un peu partout dans la province, et il ne serait que juste que Verdun ait la sienne maintenant.

Le député de Verdun motiva sa demande en disant que la population de cette ville était composée en partie d'ouvriers chez lesquels l'esprit de famille fleurit. "Cependant, dit-il, ils n'ont pas toutes les facilités de ceux qui peuvent aller à l'école technique de Montréal et aimeraient bien à avoir des cours du soir. De plus cette école desservirait le sud de Lachine, et une foule de municipalités bénéficieraient de la construction d'une école de ce genre.

M. Lafleur lut alors une copie d'une résolution du Conseil de Verdun dans laquelle on réclamait cette école technique, et on le priait de se faire le porte-parole de la municipalité auprès des autorités provinciales.

En réponse au député de Verdun, l'honorable M. David le félicita tout d'abord d'avoir réclamé une école technique pour sa région. On a souvent critiqué ces écoles, dit-il, mais le plus éloge qu'on puisse faire de cette politique, c'est d'en réclamer, aussi les demandes sont-elles nombreuses au Ministère.

Cependant, ajouta le secrétaire de la province, ne vaudrait-il pas mieux fournir aux municipalités scolaires l'occasion de donner des cours professionnels techniques. L'honorable M. David rappela alors la loi passée à l'effet de permettre aux municipalités de subventionner des cours de ce genre, et dit au député de Verdun que la corporation municipale de son comté n'avait qu'à demander au corps municipal de lui voter un montant quitte à être partiellement indemnisée par la législature dans la suite.

Parlant alors de la situation dans les écoles techniques, M. David déclara que pas un seul élève de l'école technique de Montréal n'avait obtenu de position avant d'avoir été diplomé par l'institution.

M. Sauvé partagea les opinions émises précédemment, mais il déclara que cette politique était une de celles qui avaient été préconisées par l'opposition notamment par M. Tellier.

"Je donne ces renseignements, dit-il, pour que certains ministres de ce gouvernement soient mis au courant de ce qui s'est fait dans le passé.

### TRAPPISTES A GASPE

La Chambre étudia ensuite les résolutions relatives au bill 60 intitulé: "Loi concernant un certain octroi aux religieux Cisterciens à Gaspé. L'honorable M. Perreault expliqua qu'il s'agissait de concéder des lots de terre de 1,800 à 2,000 arpents à ces religieux pour leur permettre de s'établir à Gaspé.

(Suite à la page 2)


## Les Acides dans l'Estomac sont la cause de l'Indigestion

Les autorités médicales assurent que près de neuf-dixièmes des cas des troubles d'estomac, tels que indigestion, acidité, brûlement, gaz, ballonnement, nausée, etc., sont dus à la présence, dans l'estomac, d'une excès d'acide hydrochlorique. La délicate membrane interne de l'estomac est irritée, la digestion est ralentie et les aliments surissent, ce qui détermine ces symptômes désagréables que connaissent si bien tous ceux qui souffrent de l'estomac.

Les adjuvants digestifs ne sont d'aucune utilité dans ces cas; ils peuvent même être très nuisibles. Essayez d'abandonner tous ces adjuvants digestifs pour vous procurer, chez n'importe quel pharmacien, un peu de Magnésie Bisuratée; prenez-en, immédiatement après votre repas, une cuillerée à thé en poudre ou quatre pastilles. Cet adoucira l'estomac, supprimera la formation de l'acide en excès, empêchant ainsi l'aigreur, les gaz et les "points". La Magnésie Bisuratée (en poudre ou en pastille — jamais liquide ou lactée) est inoffensive pour l'estomac, peu coûteuse à utiliser, et est la préparation de la Magnésie la plus efficace pour soulager l'estomac. Elle est employée par des milliers de gens qui ont le plaisir de pouvoir manger sans avoir à craindre d'indigestion.

## Ne Négligez pas les Organes de la Vessie, chez vos Enfants

L'enfant qui mouille son lit souffre de faiblesse du côté des organes de la vessie. Cette faiblesse n'étant pas prise à point s'accentuera davantage et sera la cause de sérieux ennuis.

Dès les débuts de cette incontinence d'urine qui commence vers l'âge de deux ans, faites suivre à votre enfant un traitement d'un mois à la SPHINCTERINE. A cet âge, aucun enfant ne résiste à l'effet bienveillant de ce merveilleux médicament qui agit directement sur les organes, les renforcit et les rend aptes à remplir leurs fonctions respectives.

Cette préparation ne contient aucune drogue dangereuse et peut être donnée aux enfants de tout âge.

Le Sphincterine se vend chez tous les pharmaciens au prix de $1.25 et $2.00 selon l'âge du malade.

SPHINCTERINE pour l'incontinence d'urine.

Distributeurs:
FARLEY-MYERS LTD, Montréal

# NOUVELLES DU MAGASIN EATON

## VENTE SPOTLIGHT VENDREDI

## ARTICLES DE VOYAGE À DES PRIX REMARQUABLES

Des achats avantageux nous permettent d'offrir à nos clients des articles de voyage pratiques, élégants et de qualité durable, à des prix bien plus bas que les prix habituels. Cette valiserie a été divisée en trois groupes principaux tels qu'illustrés, à part des articles montrés séparément. Remarquez que toutes les malles sont à serrure automatique.

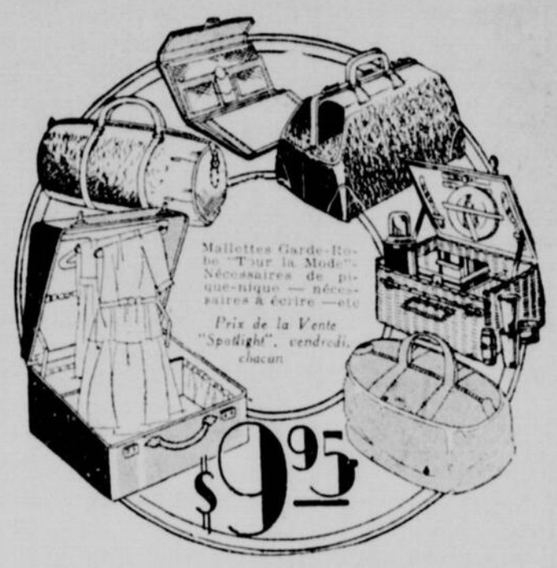

Maillettes Garde-Robe "Tour la Mode". Nécessaires de pique-nique — nécessaires à écrire —etc

*Prix de la Vente "Spotlight", vendredi, chacun*

$9.95

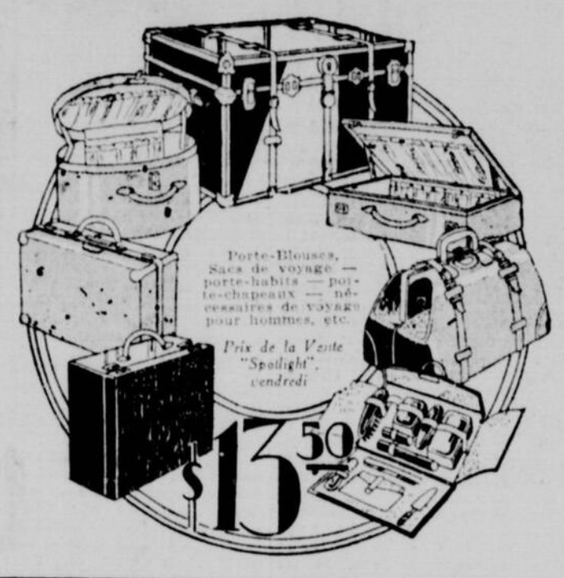

Porte-Blouses, Sacs de voyage — porte-habits — porte-chapeaux — nécessaires de voyage pour hommes, etc.

*Prix de la Vente "Spotlight", vendredi*

$13.50

Malles de Cabine — cuirs de cuir — nécessaires de voyage pour dômes — Couvertures de voyage.

*Prix de la Vente "Spotlight", vendredi*

$7.95

**Porte-Chapeaux Emaillés Noirs**

*Prix de la Vente "Spotlight", vendredi* **2.95**

**Porte-Habits Emaillés Noirs**

*Prix de la Vente "Spotlight", vendredi* **3.95**

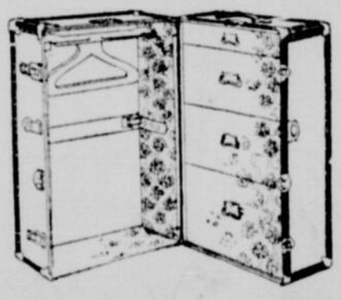

**MALLES GARDE-ROBES**

*de taxi — 36 pouces*

*Prix de la Vente "Spotlight", vendredi*

**16.95**

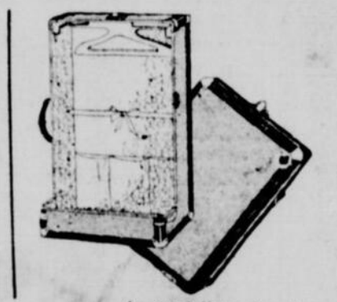

**MALLES GARDE-ROBES**

*de wagon-lit*

32 pouces. Devant mobile.

*Prix de la Vente "Spotlight", vendredi*

**15.95**

**MALLES GARDE-ROBES**

marque bien connue — pleine grosseur ou trois-quarts.

*Prix de la Vente "Spotlight", vendredi* . . **49.50**

**Autres Malles Garde-robes**

Grosseur trois-quarts.

*Prix de la Vente "Spotlight", vendredi* . . **27.95**

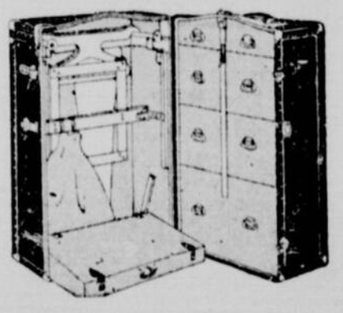

Au quatrième chez Eaton—Rue Université

## VENTE SPOTLIGHT VENDREDI

## JOUETS, VOITURETTES POUR BÉBÉS, ETC.

*Les parents voudront profiter de ces offres remarquables pour faire plaisir à leurs enfants.*

**PETITS MOBILIERS POUR ENFANTS**

*Prix de la Vente "Spotlight", vendredi* . . . . . **1.98**

Solide construction en bois dur. Table de 22 x 18 pouces, 29 pouces de hauteur, et 2 chaises. En bleu avec décorations en or ou vert pâle et or.

**SOLIDES WAGONNETTES**

*Prix de la Vente "Spotlight", vendredi*

**2.95** et **4.19**

Caisse de bois dur, cadre d'acier solide, bien bandées et rivées, roues pleines en acier à coussinets à billes, épais bandages de caoutchouc. Caisse de 12 x 24 pouces, roues de 7 pouces 2.95 — Caisse de 16 x 26 pouces, roues de 10 pouces 4.19

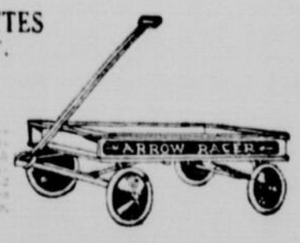


**BELLE VARIETE DE JOUETS**

*Prix de la Vente "Spotlight", vendredi, chacun* . . **.49**

Il y en a qui sont à moins de la moitié des prix habituels. Grands lits de bois pliants pour poupées — machines à vapeur avec trois articles à faire fonctionner — gros chemins de fer mécaniques — service à thé de 15 morceaux en aluminium — nécessaires de tableau noir — poupées "bébé" de 13 1-2 pouces — poupées de feutre habillées, de 16 pouces.

**JOUETS VARIES**

*Prix de la Vente "Spotlight", vendredi, chacun* . . . **.19**

Il y en a qui sont à moins que moitié prix. Trains mécaniques de 8 pouces, poussettes, nécessaires de dessin, tracteurs mécaniques, rênes de cuir, etc., etc.

**CAMIONS SE VIDANT AUTOMATIQUEMENT**

*Prix de la Vente "Spotlight", vendredi* . . . . . **1.69**

20 pouces de longueur, en acier épais au fini émaillé cuit comme les automobiles, roues pleines en acier de 3¼ pouces.

**VELOCIPEDES "ROAD KING"**

*Prix de la Vente "Spotlight", vendredi*

**6.95** et **7.35**

Seulement 100 à ces prix étonnants — venez de bonne heure. Cadre tubulaire anglais comme ceux des bicyclettes, roues à rayons, pédales et poignées de caoutchouc, guidon et siège en bouteant à velouté. Roues avec épais bandages de caoutchouc.

Roue d'avant de 18 pouces, pour 3 à 5 ans 6.95

Roue d'avant de 20 pouces, pour 4 à 7 ans 7.35

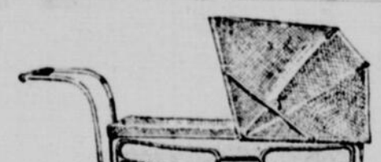

**VOITURETTES ANGLAISES**

*pour bébés. Prix de la Vente "Spotlight", vendredi* . . . . . **29.95**

Carrosserie en acier, fini comme les autos modernes, éliminant le craquelage et le fendillage de la peinture. Joli modèle à panneaux moulés, poignée pliante bien plaquée, rembourrage fini avec étroites bandes, protecteurs aux coins des montants de la capote, chassis dissimulé, roues de 10 pouces à rayons croisés inoxydables avec bandages de caoutchouc blanc cotelé de ¾ de pouce.

**VIOLONS POUR ENFANTS**

*Prix de la Vente "Spotlight", vendredi* . . . . . **.45**

Violons de métal sur lesquels les enfants peuvent jouer des airs peu difficiles. 16½ pouces de longueur, avec archet, dans une boîte.



**AUTOMOBILES POUR ENFANTS**

*Prix de la Vente "Spotlight", vendredi* . . . . **8.95**

Carrosserie d'acier, solides ressorts, pédales réglables, roues pleines doubles de 10 pouces à coussinet à billes et bandages de caoutchouc épais, pédales de caoutchouc. Longueur totale 34 pouces. Au complet avec avertisseur, pare-choc, phares, etc.

Au quatrième chez EATON — Rue Universelté

THE T. EATON Co LIMITED
DE MONTREAL

**VOITURETTES-CHAISES**

*pour bébés. Prix de la Vente "Spotlight", vendredi* . . . . **11.95**

Voiturettes en fibre tressée, avec siège de tissu fleuri imitant le cuir, profond panier pour les pieds, pignon d'acier tubulaire, roues artillerie de 8 pouces en avant et 10 pouces en arrière, avec bandages de caoutchouc de 1 pouce. Nuances de gris suède, écru, tan et bleu colonial.

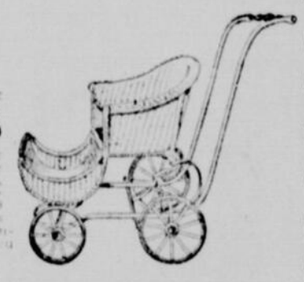

**POUPEES DE 22 POUCES**

*Prix de la Vente "Spotlight", vendredi* . . . . . **.85**

Poupées difficilement cassables, avec tête et mains en composition, jolie figure colorée, corps souplement rembourré, jolie robe et chapeau.

**GROSSES POUPEES**

*Prix de la Vente "Spotlight", vendredi* . . . . . **1.95**

Poupées de 26 pouces, avec tête et mains en composition, corps rembourré et chaussure cousue fixée. Jolie robe d'organdi garnie de dentelle, bonnet, bas et souliers vernis. Poupées qui pleurent.

**VOITURETTES POUR BEBES**

*Prix de la Vente "Spotlight", vendredi* . . **19.95**

Jolies et confortables voiturettes en fibre ronde tressée, avec capote mobile à bourrelet, bon rembourrage de velours côtelé, pignon d'acier, roues artillerie de 8 pouces en avant, 10 pouces en arrière, avec bandages de caoutchouc, dossier mobile. Nuances de sable, gris, café et crème.

**BLOCS DE CONSTRUCTION**

*Prix de la Vente "Spotlight", vendredi* . . . . . **.25**

Blocs finis doux pour construire chateaux, forts, et une foule d'autres choses. Il y en a qui sont de couleurs. Dans des boîtes de bois avec roues pour se transformer en voitures.

**CUVES DE SURPRISES**

*Prix de la Vente "Spotlight", vendredi* . . . **.45**

Remplies de jouets pour garçonnets et fillettes, enveloppés séparément dans du papier de couleur et numérotés. Ce qu'il faut pour les fêtes enfantines.

**TROTINETTES A PEDALES**

*Prix de la Vente "Spotlight", vendredi* . . . . **2.95**

Solide construction, cadre tout en métal, siège en bois dur, tige et guidon nickelés, pédales et poignées de caoutchouc, roues pleines en acier de 8 pouces en avant et 6 pouces en arrière, avec bandages de caoutchouc. Longueur totale 24 1-2 pouces, largeur totale 15 pouces, siège à 11 pouces de terre.

**VOITURETTES POUR POUPEES**

*Prix de la Vente "Spotlight", vendredi* . . . . **2.89**

Carrosserie en fibre plate, 17 x 9 pouces, capote mobile, roues de 7 pouces, solide pignon à ressort pouvant supporter le poids d'une personne ordinaire. Poignées à 23 pouces de terre. Nuances de gris, café et bleu "bébé".

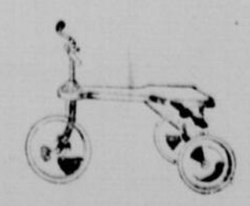

*Les pages sportives de la "Patrie" renseignent rapidement et brièvement sur tous les événements d'importance.*

# La Patrie
DE MONTRÉAL

*La "Patrie" publie chaque jour deux pages entières d'illustrations d'actualité et une page d'anecdotes comiques illustrées.*

L'as aviateur français le lieutenant PAULIN PARIS va tenter de faire une envolée de Berre, France, en Amérique du Sud, sur l'hydravion que l'on voit ici. Il a déjà fait une tentative qui a échoué l'an dernier.

LES DEUX RIVALES

Mlle HELEN HICKS (à droite) qui a remporté sa troisième coupe cet hiver à sa rivale Mlle VAN WIE, à Palm Beach. Mlle Hicks a aussi remporté la victoire aux tournois des Bermudes et de Miami.

LES DERNIERS HOMMAGES A VON HUENEFELD

Les restes mortels du baron GUENTHEM von HUENEFELD, l'aviateur allemand que la traversée de l'Atlantique d'Allemagne au Canada sur l'aéroplane le "Bremen", en compagnie du capitaine Kochl et du colonel Fitzpatrick a rendu fameux, ont été exposés dans la cathédrale de Berlin. On peut voir une partie du grand nombre de couronnes de fleurs qui ont été offertes en hommage au célèbre Allemand. A gauche, quatre aviateurs vétérans, et, à droite, quatre membres de la Légion des casques d'acier montent la garde.

UN JOUET britannique peut-être un peu dispendieux. Cette réplique des grands aéroplanes coûte $250. Il peut contenir deux enfants et se meut au moyen de pédales.

Baby Wampa

SHARON LYNN, une nouvelle vedette des Films Fox, sur la liste des "Baby Wampa", de la courante année.

LA GLACE qui a recouvert le lac au terrain du fameux Eton College, durant l'extraordinaire hiver en Angleterre, a causé une certaine joie chez les jeunes, car ils ont pu se livrer aux plaisirs du patinage.

Vedette des Films Fox

FRANK ALBERTSON, un nouveau nom dans le firmament d'Hollywood.

UN MOYEN de propagande en faveur de la construction d'un tunnel sous la Manche entre la France et la Grande-Bretagne. L'enseigne de chaque côté du vieux bateau parle par elle-même.

KATHERINE THORNE qui a épousé, récemment, George Gillespie, l'étoile des cowboys du cinéma.

"JUNE", la favorite des comédies musicales anglaises, doit épouser en "mars" prochain, lord INVERCLYDE, que l'on voit assis à gauche.

AMPHORES que les archéologues ont trouvé dans le lac Némi, en Italie, lac que l'on est à vider dans le but de retrouver des barges de l'empereur romain Caligula qui y auraient coulé.

LA VICOMTESSE COWDRAY qui a succédé à son mari défunt comme "steward" de Colchester. C'est un précédent qui vient d'être créé en Angleterre.

L'HIVER A ETE D'UNE EXCEPTIONNELLE RIGUEUR en Autriche et y a créé beaucoup de souffrances. L'on voit ici des passants qui sont entrés se réchauffer dans un établissement dû à la charité publique. Ces froids au Canada n'auraient pas été remarqués.

LES VOYAGEURS qui allaient admirer la chute de l'Arc-en-ciel, dans la vallée de Clydach, Brecknonshire, Angleterre, ont pendant quelque temps pu la voir, cet hiver, complètement gelée.

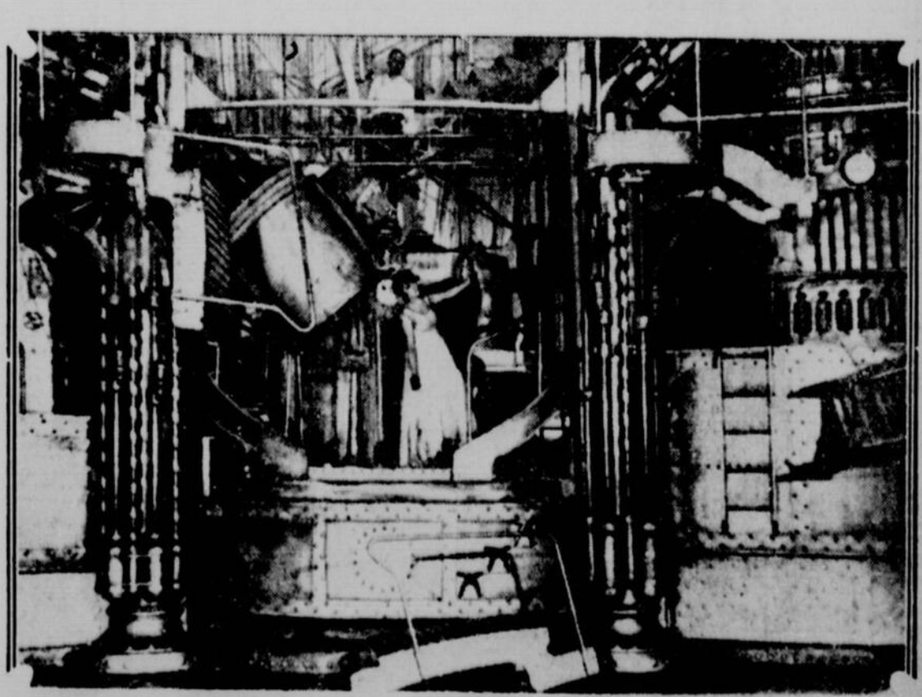

POUR PERMETTRE DE TOURNER le grand film "Mimi" de David Belasco, dont le coût fut de $300,000, l'intérieur du théâtre fut transformé en un vaste assemblage d'instruments infernaux pour torturer les âmes. Le tout se termine par un général écroulement.

# Ottawa vs Canadien ce soir au Forum - Toronto vs Chicago

## SUS AUX PARTIES NULLES !

### La campagne de "La Patrie" portera sûrement des fruits. – Quelques opinions additionnelles avant de clore notre propagande pour arrêter l'épidémie des joutes sans résultat probant.

"La Patrie", dans sa campagne contre les parties nulles au hockey, a été heureuse de remuer une question aussi importante, question qui fera sûrement l'objet d'une discussion par les autorités de la N.H.L. lorsque celle-ci s'assemblera. On a pu constater l'empressement, nous allions dire l'unanimité des réponses; elles ont pesté contre les parties nulles et leurs signataires ont, pour la plupart, endossé une ou plusieurs des suggestions, que le questionnaire de "La Patrie" présentait. Comme nous avons cessé la publication de ce questionnaire, nous le remettrons ici sous les yeux de nos lecteurs, afin qu'ils puissent y recourir pour apprécier les dernières réponses, qui nous sont parvenues et qu'un espace restreint nous a obligé à retarder quelque peu. Voici le questionnaire, que nous présentions à nos lecteurs, en vue de provoquer des suggestions pour amener le règlement de cette plaie des parties nulles:

1—Enlever un point aux clubs pour chaque partie nulle au lieu de leur accorder un point.

2—Neutraliser les parties nulles, en ne comptant dans le pointage que les parties gagnées.

3—Adopter le système du baseball pour établir la moyenne des clubs de la National Hockey League.

4—Jouer indéfiniment jusqu'à ce que qu'un club gagne.

Les réponses suivantes ont été reçues et viennent s'ajouter aux centaines, que nous avons déjà publiées:

### Comme Corbett et Fitzsimmons

"Je suis pour la 4ème solution et j'y tiens aussi mordicus que Corbett et Fitzsimmons tenaient à gagner autrefois", nous écrit un enthousiaste dans la personne de M. J. A. Brien, de Beloeil, P.Q.

### Pour la solution 4 et . . .

M. Léo Bélanger, de la rue Leclaire, Vianville, nous écrit ce qui suit: "Je suis d'avis que lorsqu'un joueur d'avant se fait punir, disons le centre, il devrait être remplacé par un joueur de défense, de sorte qu'il ne resterait plus qu'un joueur de défense au poste. La ligne d'attaque devra toujours être au complet avec ses trois joueurs, de la sorte je crois que les clubs auraient plus de chance de compter. Je suis aussi en faveur de la solution 4, en cas d'égalité, c'est-à-dire pour que l'on joue jusqu'à ce qu'un club gagne."

### "Qui veut la fin, prend les moyens"

C'est ce que nous nous écrit M. Conrad Lebrun, de S.-Evariste Station, Co. de Beauce, sous forme d'un rigoureux syllogisme, une voleti: "On veut éliminer les joutes nulles; or jouer indéfiniment jusqu'à ce qu'un club gagne élimine ces parties nul-les; donc qu'on joue jusqu'à ce qu'un club gagne."

### Pour l'élargissement des buts

M. Armand Lanoie, de Ste-Hélène, Co de Bagot, nous écrit ceci: "Je vous déclare franchement qu'il n'y a qu'un seul remède pour faire disparaître les parties nulles au hockey, et c'est l'élargissement des buts, comme autrefois, et soyez assuré que les clubs sortiront de l'arène vainqueurs ou vaincus comme autrefois, ce qui donnera plus justice aux spectateurs. Bien à vous, un fervent de "La Patrie", et c'est signé: Armand Lanoie, Ste-Hélène, Co. de Bagot.

### Les punitions décideraient

M. Fred Pelletier, du club C.P.R.A.A., nous écrit ceci: "Un cas d'égalité et après vingt minutes de jeu supplémentaires, je suggère qu'on accorde la victoire au club qui aura eu le moins de joueurs punis, en tenant naturellement compte de la longueur des punitions, et M. Pelletier ajoute que s'il venait pour une des suggestions du questionnaire de "La Patrie", il endosserait la 4ème.

### Enlever les joueurs de défense

Voici une très originale opinion que nous soumet M. Laurent Pelletier, de La Gorgendière, Co. de Portneuf: "Qu'on supprime un joueur de défense après le temps supplémentaire régulier fini. Si, au bout de dix autres minutes, la vérité dure encore, enlever l'autre joueur de défense". On avouera que cette solution aurait le résultat pratique, vu l'absence de sentinelles devant les buts, de terminer la partie rapidement, mais nous doutons que les magnats du hockey songent à l'adopter, et pour cause.

### Le Royal Montreal "Rooters" Club

"Au nom du Royal Montreal Rooters Club, permettez-nous de donner notre opinion au sujet des parties nulles, vraie épidémie que nous avons endurée cet hiver dans le hockey professionnel. La solution, qui serait la meilleure, est certainement la solution No 4. Les partisans seraient plus enthousiastes et retourneraient à leur demeure satisfaits d'avoir assisté à une partie de hockey, qui finirait par une victoire ou une défaite. Nous félicitons "La Patrie" du beau geste qu'elle fait pour relever le moral des partisans de notre beau sport national", et c'est signé: A. D. Dubuc, secrétaire du club, 1848 Cartier; Fernand Dubé, vice-président; Elie Girard, président.

### Pour la 4ième solution

M. A. C. Bivage, bijoutier, est absolument en faveur de la quatrième solution du questionnaire de "La Patrie", et il s'insurge contre le fléau des parties nulles.

### Pour que l'on joue indéfiniment

M. Ernest M. Tremblay, de la rue McKenna, est également en faveur de la solution No 4; il croit que les clubs abandonneront leur système défensif et joueront pour gagner quand ils se verront contraints de rester sur la glace un temps indéfini.

### Intéressantes suggestions

"Amateur assidu du hockey, y assistant régulièrement depuis quinze ans, me permettrez-vous de donner mon opinion au sujet des parties nulles, voici:

Je commence par définir le jeu de hockey, un jeu d'adresse, intelligence, rapidité du patinage, le joueur possédant ces qualités est un vrai joueur de hockey à mon sens, voulon-nous avoir des points aux parties, règlementons (les directeurs de la Ligue) pour que les joueurs puissent développer ces qualités; 1—Obligeons les gardiens de buts à se tenir debout, ce sera l'adresse et non la crânerie qui prévaudra; 2—Enlevons les body-check sous peine d'amende pour le joueur qui s'en rendra coupable, cect permettra à un joueur leger qui possède l'adresse et la rapidité sur le patin à faire valoir ses qualités, on l'a enlevé sur la bande pourquoi pas complètement, il y a place ailleurs pour ceux dont le talent consiste à démantibuler son adversaire; 3—Enlevons les off-sides lorsqu'un joueur est en avant de celui qui possède le puck pourvu toutefois qu'il ne reçoive pas de passes pour lancer lui-même; 4. Lorsqu'un club est en nombre inférieur ou mieux pendant toute la partie, qu'on défende l'envoi du puck d'une extrémité à l'autre de la glace, si ce n'est en dehors de la ligne bleue du club défendant; 5—qu'on accorde un point au joueur en position de lancer dans le filet s'il est enfargé par un adversaire, avec ces quelques amendements, je crois que l'on verrait des parties rapides et également des points.

Enfin pour protester contre la décision pour le moins étonnante de Smeaton à la partie du 26 février, qu'on accorde aux juges des buts le dernier mot dans une décision s'il y a eu point ou non, ce, en autant qu'il n'est pas fait sur un off-side, je crois que le juge des buts est plus en position de voir le filet et le puck que l'arbitre sin jeu qui le plus souvent est très éloigné et n'est pas en position de voir, à chacun son rôle, "honnêteté de celui qui donne ses services gratuitement vaut celle de celui qui est grassement payé.

Un amateur,
(Sig.) J.-A. LEFEBVRE,
266 St-Jacques-Ouest, Montréal

### Pour la solution 4

M. Moise Paquette, de Saint-Louis de Gonzague, Co. Beauharnois, favorise la solution 4 et ajoute que, si l'on forçait les clubs à jouer indéfiniment, le Canadien gagnerait sûrement.

### "Que l'on joue indéfiniment"

M. Lucien Dupré, 2398 Sheppard, nous écrit qu'il favorise la solution 4, et veut que "l'on joue indéfiniment, afin d'en venir à un résultat concluant".

### Les plus résistants gagneront

M. Hildar Payette, de Saint-Louis de Gonzague, Co. Beauharnois, opine que la 4ème solution est la meilleure et qu'elle ferait en sorte que les plus résistants gagneront.

### Une opinion de Denver, Colorado

Voici l'intéressante opinion, qui nous arrive de Denver Col., et qui favorise décidement la 2ème solution:

2400 So. Marion St.,
Denver, Col. Fev. 27-29

Le Rédacteur des Sports,
"La Patrie",
Montréal.

Cher monsieur.

La solution 1, "Jouer jusqu'à ce qu'un club gagne" ne me paraît pas pratique, car en plus de rendre les parties indéfiniment longues pour l'assistance, les parties qui pourraient parfois se prolonger deux heures, et même plus, épuiseraient les joueurs inutilement.

Je suis en faveur de votre solution no 2, "Neutraliser les parties nulles, etc". Le fait de n'accorder aucun point pour les parties nulles aurait le même désavantage sur les deux clubs égaux comme s'ils perdaient la partie, et en se faisant, on verrait moins de joutes nulles, et le système défensif mis en usage par plusieurs clubs disparaîtraient rapidement.

Bien à vous,
Ernest Desluariers.

P.-S. Quoique je sois éloigné de Montréal je suis avec intérêt dans "La Partie" mon sport favori.

## SAINT-GODDARD PERD CONNAISSANCE MAIS ARRIVE PREMIER

LE PAS, Man., 7. — Emile Saint-Goddard a regagné tout son prestige perdu lors des derbys de chien de Québec et du Maine, récemment, en finissant premier dans celui de Le Pas, terminé hier. Un ralliement sensationnel sur la fin lui permit de devancer Ecarl Brydges, et ie derby finit dans une tempête effroyable. La foule fit une ovation délirante à Saint-Goddard, qui finit avec cinq chiens seulement, le sixième étant blessé et porté par les autres. Saint-Goddard et Brydges arrivèrent épuisés et s'évanouirent. Ils seront une semaine à garder un repos absolu.

Tennis au National

BERNARD FAUBERT, vice-président de la section du Tennis au National, où se dispute actuellement un tournoi de tennis intérieur.

Tennis au National

Mme E. PELLETIER, directrice de la section de tennis au National, où se dispute actuellement un tournoi de tennis intérieur.

## BEAUCAIRE RIVE LES EPAULES DE BOLDUC AU TAPIS

C'est devant une salle remplie à sa pleine capacité qu'a eu lieu hier soir la grande soirée de lutte organisée par le promoteur H. Angrignon. Pas moins de mille personnes ont pris place autour de l'arène pour être témoins de rencontres les plus intéressantes.

A. Beaucaire a maintenu sa réputation de lutteur invincible en prenant deux chutes consécutives sur G.-R. Bolduc. Si Beaucaire a vaincu son adversaire, il ne faut pas oublier que Bolduc lui a donné du fil à retordre et même après la première chute qui a duré 21 minutes, Bolduc est revenu plus fort que jamais et a mis Beaucaire en danger en plusieurs circonstances. On peut dire que la jeunesse et la science ont eu raison de Bolduc qui, malgré ses brillants efforts a dû concéder à Beaucaire la 2ème chute en 12 minutes et 30 secondes après un travail ardu de part et d'autres.

Henri Déglanne qui devait rencontrer Chevalier dans une exhibition d'une demi heure n'a pu remplir son engagement pour cause de maladie. En effet le Dr Gilardin, que a Déglanne sous ses soins, est venu en compagnie du promoteur Angrignon, en montrer dans l'arène pour certifier que son client était trop malade pour lutter et même trop faible pour laisser la chambre. Devant ces circonstances aussi insurmontables, le promoteur Angrignon a annoncé au public que John Lindford remplacerait Déglanne et que si quelqu'un n'était pas satisfait de leur morceau qu'il n'avait qu'à se présenter au guichet pour se faire rembourser le prix de leur entrée. Ce geste du promoteur fut bien accueilli de l'assistance qui a accordé cette déclaration par des applaudissements.

Chevalier n'a pas désappointé le public malgré ses 220 lbs. Il a porté avec une agilité et vigueur peu communes Lindford qui pesait 50 lbs de moins que lui et en fut la victime excédé de sa part. D'un autre côté Lindford, appelé à la dernière minute n'est nonobstant son importance et agilité. En passant remarquons que Lindford a pesé 250 lbs et en fera bientôt 300 lbs. Il a été et est encore le meilleur lutteur amateur junior de Montréal. Comme c'est le total de point qui décide du vainqueur, malgré qu'il fit partie nulle de 0 à 0 avec le Sacré-Cœur, le Silver Brand qui avait une avance de 2 points sur son adversaire rencontrera le club Alouette. Dans les buts du club Silver Brand, R. Tardy fut infranchissable et certain il est responsable de ce que le Sacré-Cœur n'a pu compter. Pour ses avants, MM. Alarie, Boivin, Cusson, Desjardins, Vaillancourt, et Brunet, jouèrent que de la partie d'ensemble et paralysèrent tous les efforts du club au Gérant Mathieu. Les trois sentinelles Donnan, Alarie, Bériault, formaient une barrière infranchissable. En un mot ce fut une véritable exhibition de sport.

ALIGNEMENT DES CLUBS

| Silver Brand | Sacré-Coeur |
|---|---|
| Tardy R. ..... buts ..... Laurin | |
| Bériault ..... défenses ..... Boswell | |
| Alarie A. ..... défenses ..... Brazeau | |
| Boivin ..... avants ..... Delanoie | |
| Cusson ..... Dessarlais | |
| Vaillancourt ..... Desjardins | |
| Brunet ..... | |
| Donnan ..... | |

SOMMAIRE

Première période

Pas de point

Deuxième période

Pas de point

Troisième période

Punitions: Brazeau, Bériault, Cusson, Quelqu'un manque pas d'aller encore une fois, mais manque Mathieu. Bériault sort à la 11 min. A 3 hres après que le Silver Brand et l'Alouette en seront aux arrets.

Inf. A. Meilal, Calimet 2311F.

## Silver Brand en finale avec Ahuntsic

En annulant sa partie avec le Sacré-Cœur le club de hockey Silver Brand Clothes s'est assuré le droit de rencontrer le Ahuntsic dans une série de deux parties à l'aréna Montroyal, pour le championnat amateur junior de Montréal. Comme c'est le total de point qui décide du vainqueur, malgré qu'il fit partie nulle de 0 à 0 avec le Sacré-Cœur, le Silver Brand qui avait une avance de 2 points sur son adversaire rencontrera le club Ahuntsic. Dans les buts du club Silver Brand, R. Tardy fut infranchissable et certain il est responsable de ce que le Sacré-Cœur n'a pu compter. Pour ses avants, MM. Alarie, Boivin, Cusson, Desjardins, Vaillancourt, et Brunet, jouèrent que de la partie d'ensemble et paralysèrent tous les efforts du club au Gérant Mathieu. Les trois sentinelles Donnan, Alarie, Bériault, formaient une barrière infranchissable. En un mot ce fut une véritable exhibition de sport.

ALIGNEMENT DES CLUBS

| Silver Brand | Sacré-Coeur |
|---|---|
| Tardy R. ..... buts ..... Laurin | |
| Bériault ..... défenses ..... Boswell | |
| Alarie A. ..... défenses ..... Brazeau | |
| Boivin ..... avants ..... Delanoie | |
| Cusson ..... Dessarlais | |
| Vaillancourt ..... Desjardins | |
| Brunet ..... | |
| Donnan ..... | |

SOMMAIRE

Première période

Pas de point

Deuxième période

Pas de point

Troisième période

Punitions: Brunet, Bériault, Cusson, Quelqu'un manque pas d'aller encore une fois, mais manque Mathieu. Bériault sort à la 11 min. A 3 hres après que le Silver Brand et l'Ahuntsic en seront aux arrets.

Inf. A. Meilal, Calimet 2311F.

## LE CANADIEN RECOIT LE CLUB OTTAWA CE SOIR, AU FORUM

### Une seule autre partie sera jouée dans la N. H. L. entre le Toronto et le Chicago.

Il n'y a que deux parties cédulées pour ce soir dans la National Hockey League. Une d'elles sera jouée au Forum et mettra aux prises les clubs Ottawa et Canadien. L'autre fait jouer le Toronto contre le Chicago sur le terrain des Hawks, probablement à Détroit.

Le Canadien se repose depuis sa victoire éclatante de samedi sur le Boston. Ses joueurs sont en condition exceptionnelle et toute l'équipe sera sur pied pour recevoir l'équipe, représentant la capitale de la Puissance. Les Sénateurs feront leur dernière apparition de la saison à Montéal, ayant déjà rencontré les Maroons trois fois et le Canadien deux fois au Forum cet hiver. Les joueurs de Dave Gill, fortement éprouvés toute la saison par des contrariétés et des déboires de tout genre, se sont remis et paraissent avoir retrouvé leur aplomb. Ils sont à l'heure actuelle des adversaires redoutables, même pour des leaders et le Canadien n'aura pas à se relâcher s'il veut sortir victorieux de la lutte. Il y a de très bons éléments sur l'équipe sénatoriale: des jeunes, pleins de feu et d'ardeur, coudoyant des vétérans aguerris et fort expérimentés. De sorte que cette partie, surtout si le style ouvert prévaut, sera une excellente exhibition.

Le Toronto peut s'assurer définitivement de la troisième position dans le détail en battant Chicago, ce soir. Les Leafs ont 90 chances sur 100 de détailler et il ne leur faut qu'une victoire pour être certains de leur affaire sur toutes les parties qu'ils ont encore à jouer. Les Maroons seront irrémédiablement en dehors de la course si Toronto gagne ce soir sur le Chicago. Les Hawks pourraient bien cependant lui faire la tâche dure et les récentes performances de ce club contre Détroit, Rangers et Montréal donnent à penser. Les Leafs sont tout de même favoris et devraient l'emporter ce soir.

AVEC LE CANADIEN Jr. DE S.-HYACINTHE

De gauche à droite: Maurice Robitaille et Charles Bastien, deux des meilleurs joueurs du Canadien Jr. de Saint-Hyacinthe.

## ANDRE SAINT-JEAN FAIT DES SIENNES CHEZ DAVE MAJOR

André Saint-Jean de New-York actuellement à la salle Major où il joue en des parties d'exhibition jusqu'à dimanche a encore fait des siennes, hier, en battant Antonio Courteau dans l'après-midi par 150 à 87, et dans la soirée par 150 à 83. Le maître de New-York obtenu actuellement sur Courteau par 150 à 270. Après le match d'hier soir, Saint-Jean joua avec "Cannonball" Daunais, champion canadien au "snooker", et prit quatre parties sur cinq. Saint-Jean et Courteau joueront ensemble aujourd'hui dans la matinée et la soirée, et demain Roméo Saint-Jean, de Montréal, essaiera sa chance contre son homonyme, et sera son adversaire jusqu'à dimanche après-midi inclusivement.

Dans le tournoi amateur, Poirier a battu Archambault par 200 à 99, faisant une série de 58. Ils se rencontreront encore ce soir. Vendredi soir, après exhibition entre André Saint-Jean et Roméo Saint-Jean, le premier donnera un match de snooker de cinq parties avec Gravelin.

## TOURNOI AU LAVAL

Nous aurons ce soir la deuxième partie entre Quevillon et Arm. St-Jean pour le championnat au Pool enigné et les amateurs qui veulent des sensations feront bien d'assister à cette partie. Les deux adversaires sont en grande forme et malgré que St-Jean soit 133 billes en arrière il se promet bien de se surpasser pour vaincre.

Mardi, soir Quevillon a fait une partie de toute beauté en battant son adversaire 200 à 67 en 9 innings. Une des séries de 25-16-25 et 83 pour compléter ses 200 points. Ceci lui donne une moyenne de plus de 22. Nous devons dire que sa série de 83 est une série non achevée et il a promis de battre ce soir la série de 92 de "Ma" Reichemann. Ce qui peut très bien arriver.

Deux vaches en faute ce soir à 8 heures voir ces experts du tapis vert à la Salle de Billard Laval, 351 Ste-Catherine Est, près St-Denis.

Entrée gratuite.

## Il veut un gérant

"ROCKY" KNIGHT, qui vient d'arriver à Montréal en quête d'un gérant, qui prendra ses intérêts à coeur. Ce poids lourd de couleur possède un record imposant, et, parmi ses victimes, se trouve Jack Renoault lui-même.

## LE TENNIS

LE TOURNOI DU NATIONAL

Comme nous l'avons déjà annoncé, le présent tournoi de tennis intérieur au National est un tournoi de surprises, et à en juger par le dernier résultat il continue d'être surprenant. Les rencontres de samedi passé ont donné du tennis brillant et disputé au possible. Citons d'abord la brillante victoire de Mlle Sawyer championne du Nelson sur la solide Mlle Y. Yvon par 7-5, 6-0. Vient ensuite la joute P. Senky et C. Charron qui donna à la galerie des chats inaccoutumés. C. Charron quoique perdant par 1-6, 1-6 a fourni de ses meilleurs parties mais le jeu quasi-phénoménal de P. Senky ne lui laissa aucune chance. R. Faubert continue sa marche victorieuse en battant A. Renard 6-0, 6-0. Une sérieuse rencontre fut celle de Mlle P. Gadbois et Mlle M. Langevin lorsque cette dernière enleva le premier set à la championne du Westward 7-5, Mlle P. Gadbois dut profiter de sa force physique et de sa science au jeu pour reprendre les deux autres sets 6-0, 6-2. La dernière joute de samedi réservait une autre surprise quand E. Poirier gagna le premier set 6-4 contre I. Soucy. Il continua ainsi dans le second set en s'assurant de l'avantage par 5-1. C'est alors que I. Soucy faisant un rude effort sur lui-même opéra un merveilleux "come back" et remporta les deux sets suivants 6-4, 6-4. Les parties de dimanche dernier furent aussi des parties de surprises. Voyons la favorite Mlle Robitaille perdant aux mains de Mlle V. Massé après trois longs sets 2-6, 6-2, 9-7. Une autre phase surprenante de dimanche fut le triomphe du double mixte Mme Millet et R. Duckett contre les favoris Mlle H. Bienert et P. Senky après une joute des plus vives en trois sets. 4-6, 9-7, 6-2. En cette même après-midi la première rencontre de trois sets 1-6, 9-7, 6-2. En cette même après-midi la première rencontre du double pour dames fit son apparition lorsque Mlle P. Gadbois et Mme E. Pelletier battirent facilement Mlle Coderre et Mlle Meehan qui opposèrent une brave résistance 6-0, 6-1. G. Guilmette au favori des simples bataille M. A. Beaucage, un dangereux adversaire 6-1, 6-2. M. J.-L. Labelle dispute la palme à M. R. Doray, président actuel de la section de tennis, en le forçant de jouer trois sets qui demeurent à R. Doray la joute par 3-6, 6-4, 6-3.

Il nous est agréable de mentionner que parmi l'assistance aux joutes de samedi et dimanche derniers, se trouvaient des personnes résidant en dehors de la ville, venues pour encourager nos joueurs canadiens-français. Nous les invitons ainsi que tous les amateurs de tennis à assister aux prochaines rencontres qui seront des plus intéressantes.

RESULTAT DE SAMEDI ET DIMANCHE DERNIERS

B. Faubert bat A. Bernard 6-0, 6-0.
P. Senky bat C. Charron 6-1, 6-1.
Mlle P. Gadbois bat Mlle M. Langevin 5-7, 6-0, 6-2.
Mlle Y. Sawyer bat Mlle Y. Yvon 7-5, 6-0.
I. Soucy bat E. Poirier 4-6, 6-4, 6-4.
R. Guilmette bat A. Beaucage 6-1, 6-2.
Mme Mills et R. Duckett battent Mlle H. Bienert et P. Senky, 4-6, 9-7, 6-2.
R. Doray bat L. Labelle 3-6, 6-4, 6-4.
Mlle P. Gadbois et Mme Pelletier battent Mlle Coderre et Mlle Meehan 6-0, 6-4.
Mlle Y. Masse bat Mlle Robitaille 2-6, 6-2, 9-7.

CEDULE POUR SAMEDI PROCHAIN

1—Mme Pelletier vs Mme Borthwick.
2—R. Guilmette et N. Tomahara vs C. Charron et M. Gurnette.
3—Mlle Gadbois vs Mlle Masse.
4—B. Faubert et L. Lalonde vs M. E. Pelletier et V. Latremouille.
5—I. Soucy et P. Senky vs R. Vinet et E. Poirier.

POUR DIMANCHE

1—Mlle Sawyer vs Mlle Holte.
2—L. Lalonde vs R. Doray.
3—R. Guilmette vs P. Senky.
4—Mlle Perras et R. Vinet vs Mlle Masse et L. Poirier.
5—Mme Bertina et Mme Marcil vs Mlle Robitaille et Mlle Yvon.

## ROMEO SAINT-JEAN FAIT 120 POINTS

Roméo Saint-Jean a joué à la salle de billard Gauthier, boulevard Monkhier, et a triomphé de son adversaire. Il s'était engagé à jouer 200 contre 189 et c'est devant une salle comble et enthousiaste qu'il remporta son succès. Il fit le match en quatre coups et longueurs, procurant trois coups pour faire 84 et terminant avec une série de 120. On sait que Saint-Jean remporta une série d'engagements à la salle Gauthier cette semaine.

Tennis au National

Mlle MIREILLE LANGEVIN, directrice de la section de tennis, au National, où se dispute actuellement un tournoi de tennis intérieur. (Cliché Armand Labelle, 1255 Ste-Catherine Est.)

## UN PALAIS DE GLACE EN 1930 A MONTREAL ?

Un palais de glace à Montréal, telle est la nouvelle importante que vient de nous communiquer M. U. Lagarde, secrétaire provincial de l'Association amateur des sports nationaux. Il y a longtemps qu'il est question d'un palais de glace dans notre ville. La jeune génération n'a que vaguement en connaissance des palais de glace d'il y a vingt ans. Depuis ce temps, il a été question maintes fois de réaliser ce projet de nouveau, mais jusqu'ici, rien ne s'est fait. Il y a trois ans, une association avait même obtenu un permis des autorités municipales de construire un palais de glace au parc Mance. En cette occasion encore, cependant, des objections sont survenues qui ont empêché l'affaire. On a été même jusqu'à prétendre, dans le temps que la construction d'un palais de glace éloignait les touristes de notre ville que l'on jugeait trop froide.

Aujourd'hui, les choses ont changé de même que les objections contre un palais sont disparues. On a constaté qu'un palais de glace à Lachine avait été un succès et avait amené des foules considérables. L'Association des sports nationaux, dont les activités sont si nombreuses, s'est immédiatement informée des possibilités de doter Montréal d'un palais de glace en 1930. On avait d'abord pensé de construire le palais en question en dehors des limites de la cité de Montréal, toujours à cause des objections soulevées. Or, voilà que l'Association a réussi à obtenir le concours de plusieurs compagnies importantes qui se sont rendu compte de l'importance d'un palais de glace dans notre ville. L'Association est actuellement à conclure les derniers arrangements et dans quelque temps elle sera en mesure de donner l'endroit exact de la construction du palais en même temps que l'on publiera les plans. Cette nouvelle ne manquera pas d'intéresser tous les citoyens de Montréal pour qui les sports d'hiver ont quelque importance.

## CHAMPIONNAT DE LA LIGUE DE L'EST

Pour le Championnat de la Ligue de Hockey Amateur de l'Est il se jouera une série de deux parties. Le club qui y aura scoré le plus de points sera déclaré champion. La première partie de détail s'effectuera vendredi soir prochain à l'Arena de l'Académie Roussin, Pointe aux Trembles. La seconde partie se jouera le lundi suivant au même local. Les magnifiques coupes J. Christin & Cie Ltée et Holland, emblème du championnat de la ligue, seront disputées entre le club St-Denis et le club Montréal-Est. Dans leurs séries de quatre parties régulières qu'ils se sont disputées tous deux durant la saison chaque club a réussi à vaincre l'autre deux fois. Mais au pointage le St-Denis détient l'avantage puisqu'il a scoré sept points contre cinq pour le Montréal-Est. De ceci il découle que Lalonde, gardien de buts du St-Denis a le meilleur sur son adversaire du filet puisque en plus dix points seulement ont été scorés sur lui durant les douze parties régulières de la cédule. En s'acmettant pas pour le moment cette supériorité il serait au moins juste de déclare que l'équipe homogène de M. A. Limoges dispose en chacun de ses joueurs d'un cancer d'une force et d'une rapidité remarquables qui ont de la fin manifeste leurs prédécesseurs à ce poste. Ajoutons que le trade qui a plus aidement que les gars de Paul Rocheleau ont trouvé celui de Lalonde. Par contre, cette supériorité admise chez les St-Denis est compensée dans le Montréal-Est par le brillant record de points scorés par ce dernier durant la saison régulière de la Ligue. Montréal-Est a en effet scoré 65 points contre 39 pour le St-Denis. Le Leader des Compteurs Smith (Puste), qui a scoré neuf points à date appartient au Montréal-Est. De plus ce club possède les meilleurs "Stick-Handlers" de la ligue et là sur ce rapport il domine le St-Denis. Enfin chaque équipe possède un jeu d'ensemble qui ne cède rien à l'adversaire, puisque les joueurs se connaissent à fond entre eux dans leur club respectif. Léo Heffernan arbitrera très probablement les deux parties de détail. Les deux parties de la série se disputeront à 8 1-4 hres. Une exhibition suivra le 8 mars courant entre le Beaurivage et un club amateur de la métropole. Lundi soir le Cercle Mercier se mesurera à son tour contre une autre forte équipe amateur locale. Avec un tel programme la Ligue espère avoir la vive appréciation de ses nombreux supporteurs qui se feront un devoir d'assister à ces deux joutes importantes par excellence.

ALIGNEMENT

| St-Denis | Montréal-Est |
|---|---|
| Lalonde ..... buts ..... Truteau | |
| Maloney ..... défenses ..... Hirest | |
| Parthenais ..... défenses ..... Smith-Puste | |
| Chartier ..... centres ..... Alf. Dumais | |
| Cornellier ..... ailes ..... Alc. Dumais | |
| Paquette ..... ailes ..... R. Dumais | |
| Thomas ..... subs P. Archambault | |
| Goyer ..... subs ..... Beauchamp | |
| Lorrain ..... subs M. Archambault | |
| Papineau ..... subs ..... Forbes | |

Arbitre: Léo Heffernan.
Chronométreur: R. Charlebois.

POSITION DES CLUBS

| | Pts | G | P | N | P. | Cir | P. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| St-Denis | 12 | 8 | 2 | 1 | 29 | 10 | 17 |
| Montréal-Est | 12 | 8 | 3 | 1 | 26 | 19 | 17 |
| Beaurivage | 12 | 3 | 6 | 4 | 18 | 25 | 8 |
| Cercle Mercier | 12 | 2 | 8 | 2 | 20 | 39 | 6 |

TRAVAIL DES GARDIENS DE BUTS

| | Pts | P. | Cir. | P. |
|---|---|---|---|---|
| Lalonde (St-Denis) | 12 | 29 | 10 | |
| Prudeau (Montréal-Est) | 12 | 26 | 19 | 17 |
| Lecoq (Beaurivage) | 12 | 18 | 25 | 8 |
| Jeannotte (Cercle Mercier) | 12 | 20 | 39 | 6 |

## CELEBRITES ATHLETIQUES AU FORUM LE 15 DU MOIS PROCHAIN

### Le M.A.A.A. fera venir Percy Williams, Ethel Catherwood, Edwin Wede, et autres étoiles. – Le programme.

Comme "La Patrie" l'annonçait exclusivement il y a quelques semaines, c'est le 15 avril que sera donné au Forum, sur piste boisée, le tournoi athlétique intérieur, qui nous permettra de voir à l'oeuvre les champions olympiques nationaux, collégiaux, etc., et à cette occasion, le M.A.A.A. qui prend cette organisation sous ses auspices, avec le concours de M. Armand Vincent comme agent de publicité, entend faire de cette soirée un succès sans précédent dans les annales canadiennes. Il est entendu que Percy Williams, le champion olympique canadien, Ethel Catherwood, la fameuse athlète olympique du saut, Edwin Wede, qui a battu récemment Paavo Nurmi aux Etats-Unis, et foule d'autres célébrités athlétiques seront au programme. Les événements seront comme suit: 50 verges, 300 verges, 600 verges, mille verges, 2 milles, 1 mille, à relais (4 coureurs, un à chaque 440 verges), 60 verges avec obstacles en hauteur; saut en hauteur avec élan; 400 verges à relais, pour filles, (une par 110 verges).

Les règlements de la A.A.U. of Canada contrôleront ce tournoi, et c'est l'intention de la M.A.A.A. de faire aussi venir l'équipe qui donna au Canada le championnat olympique dans la course à relais pour équipes féminines.

Tennis au National

VICTOR LATREMOUILLE, directeur de la section de Tennis au National, où se dispute actuellement un tournoi de tennis intérieur.

## Détroit cherche la possession de ces deux trophées

DETROIT, 7—(De notre correspondant)—Les trophées les plus recherchés que la Ligue de hockey Nationale peut offrir au joueur de hockey, ont deux concurrents sérieux dans la personne de "Reg" Noble et Carson Cooper. Ces emblèmes sont la coupe Lady Byng de Vimy actuellement en possession du fameux Howie Morenz, et la coupe du Dr Hart, la possession de Harold Darragh, de Pittsburg.

La coupe Hart, présentée au joueur le plus utile à son équipe, est adjugée par les correspondants de journaux couvrant les parties de hockey à travers le circuit. La coupe Lady Byng de Vimy est aussi présentée chaque année au joueur reconnu comme le plus effectif tout en jouant strictement au hockey et cherchant à rester sur la glace.

Si le club Détroit fait une belle figure dans les parties de détail il sera des plus difficiles de ne pas considérer "Reg" Noble, le vétéran de plus d'une douzaine de saisons. Noble, capitaine des Cougars, devrait être placé au sommet pour le trophée Hart. Il n'y a pas de doute parmi les experts qui ont vu les Cougars en action cet hiver que Noble est le maintien des Détroit. Détroit possède un des plus jeunes clubs de la ligue et Noble est la force morale en arrière des jeunes. Noble est aussi un des plus grands joueurs de hockey de la présente saison et un véritable mur sur la défense. Il ne serait pas juste de voir ce vétéran passé en dehors du hockey sans lui avoir présenté la coupe Hart.

Carson Cooper, le plus brillant "sharpshooter" des grandes Ligues, est un adversaire redoutable pour la coupe Lady Byng de Vimy. Cooper possède un des plus durs lancers dans le jeu de hockey et est aussi au sommet de sa carrière. Carson a mené sa division pratiquement toute l'année et est des plus dangereux sur son aile, ayant gagné maintes parties par ses bolides, lancés d'un angle difficile. Cooper joue continuellement pour la rondelle et son record de 12 minutes de clôture pendant une saison mérite une récompense. Cooper est l'as des Cougars et l'espérance de Jack Adams dans le destin.

## UNE REGRETTABLE INITIATIVE QU'ON AURAIT DU EVITER

Val Morin, 7.—Par la faute de plusieurs coureurs en skis, appartenant au même club, qui ont insisté pour changer l'heure de départ de la course finale du Pinehurst Inn, de Val Morin, au Chalet Cauchand, de Ste-Marguerite, plusieurs bons skieurs locaux n'ont pu prendre part à cette course.

Après avoir mis les coureurs locaux au courant de ce changement, un des organisateurs de la course, M. Emile Maugas, ayant l'assentiment des coureurs locaux accepta d'avancer l'heure de cette course. Mais l'intérêt s'en trouva considérablement diminué, du fait que tous ceux qui y ont pris part, appartenaient au même club. De ce fait, la course qui eût pu fournir un événement sportif de tout premier ordre, se trouva réduite à une partie d'intimis du même club. Voilà ce que peuvent gagner les coureurs qui se mêlent de faire changer les programmes sportifs.

Il est une chose sur laquelle les athlètes amateurs ne sauraient trop réfléchir, c'est que les grands quotidiens accordent de la publicité aux performances accomplies parce qu'elles servent d'exemple à notre jeunesse et donnent une idée exacte de ce que la machine humaine, en bon état, peut fournir d'énergie, de résistance, etc.

La performance individuelle n'a de valeur que lorsqu'il s'agit de battre un record, tandis qu'une course de l'importance de celle de Val Morin, à Ste-Marguerite, si tous avaient pu y prendre part, eût pu permettre à nos locaux, qui sont pleins d'enthousiasme, de voir ce qu'ils peuvent faire contre des coureurs de longue expérience. Il est infiniment regrettable que ces derniers ne l'aient pas compris.

## Charlemagne vs Rawdon

Dimanche dernier avait lieu à Rawdon la grande partie traditionnelle de hockey entre Rawdon et Charlemagne. Cette partie attendue depuis longtemps fut un peu gâtée par la température. Cette partie fait pour la fameuse coupe donnée par le député P.-A. Séguin pour le champion du comté de L'Assomption-Montcalm.

Les deux équipes ne purent montrer leur force à cause de l'état de la glace qui était très molle.

Le Charlemagne remercie le club Rawdon pour le bon accueil qui lui a été fait et aussi les partisans qui ont accompagné ce club.

Le Charlemagne profite aussi de l'occasion pour remercier le gérant Rajotte du club L'Assomption et son équipe qui sont venus en costumes, au passage du train à L'Assomption, présenter au gérant M. A.-E. Duff, du Charlemagne, un fer à cheval sous forme de bouquet en souhaitant bonne chance au club Charlemagne.

Le club Charlemagne devait rencontrer le Canadien Delormier mais la température printanière que nous avons nous force à remettre la partie définitivement.

FORUM
WILBANK 6131
CE SOIR, à 8.30
OTTAWA
vs
CANADIENS
"Standing Room" $1.00 et $1.25
Admission générale . . 50c

# Bell remporte le championnat - Tournoi au Forum le 15 Avril

## LE BELL TELEPHONE CHAMPION POUR LA TROISIEME SAISON

### Les Téléphonistes triomphent une deuxième fois du C.N.R. par 4 à 1, hier soir. – Le trophée Consolation au Northern Electric.

Pour la troisième année consécutive, le Bell s'est couronné champion de la ligue des Chemins de Fer et Téléphone, hier soir, lorsqu'il a battu le C.N.R. par le score de 4 à 1 dans la dernière partie de leur série. Le Bell avait gagné la première par 3 à 1, de sorte qu'il remporte la série par un pointage de 7 à 2.

Le Bell n'a pas pris de risques inutiles hier soir, et il n'a pas paru se contenter d'une avance de deux points; il s'est lancé à l'attaque avec une furie exceptionnelle et c'est sans aucun doute cette vaste supériorité affichée sur son adversaire qui a enlevé à la partie de son intérêt. La joute fut effectivement trop inégale pour captiver et la victoire des Téléphonistes était si évidente après la première période, qu'on se demandait simplement quel serait le score final. Earl Roche, après 30 secondes, avait porté l'avantage du Bell sur le C.N.R. à trois points. Dès le début des hostilités, Jimmy O'Rourke l'alimenta d'une passe parfaite et la rondelle, lancée par le bâton de Roche, trouva le coin du filet du C.N.R. Un peu plus tard, Ahearn compta pour le Bell en l'absence de Power, qui avait été expulsé pour avoir attrapé ce joueur avec le bout de son bâton. Deux minutes plus tard, Arthur Valois compta le plus beau point de la soirée, et, grâce à une maîtrise consommée dans le maniement de la rondelle, il arriva devant le filet de Seed et mit ce dernier à sa merci. Il n'y eût pas de point dans la deuxième période, grâce aux efforts herculéens de Seed, dans ses buts, mais un peu plus de quatre minutes s'étaient écoulées dans la période finale, quand Bert Connolly compta l'unique point du C.N.R., hier, sur une passe de Nick Carter. Earl Roche, neuf minutes plus tard, compta le dernier point de la partie, sur une magnifique combinaison avec Valois. Seed eût beau faire un essai acrobatique pour intercepter la rondelle; celle-ci passa outre et s'abîma derrière lui dans sa cage.

Après la partie, il y eût remise de divers trophées. Le Northern Electric reçut la coupe dite Consolation pour avoir gagné la série contre le C.P.R., finie également hier soir, bien que battu par le C.P.R. par 3 à 1 dans la dernière partie. Le Northern l'emporte par un total de 5 à 2, ayant gagné la première partie par 4 à 0.

| BELL | | C.N.R. |
|---|---|---|
| Boyd | buts | Seed |
| Shearer | défense | Carter |
| Ahearn | défense | Powell |
| O'Rourke | centre | Kilby |
| E. Roche | ailes | Connolly |
| D. Roche | ailes | Kells |
| Valois | subs. | Ranco |
| Thompson | | Taylor |
| Anderson | | Mongeon |
| Harnott | | Lee |
| Weir | | |
| Godin | | |

Arbitres: Jean Sauvé et Ernie Dawins.

Première Période

1—Bell: E. Roche . . . 30
2—Bell: Ahearn . . . 10.00
3—Bell: Valois . . . 2.00
Punitions: E. Roche, Carter, Powell.

Deuxième Période

Pas de point.
Punitions: Mongeon, Thomson, Shearer (2), Lee.

Troisième Période

4—C.N.R.: Connolly . . . 4.30
5—Bell: E. Roche . . . 9.00
Punitions: Harnott, D. Roche, E. Roche, Shearer, Godin, Carter, (majeure).

Traitez l'IMPURETÉ du SANG

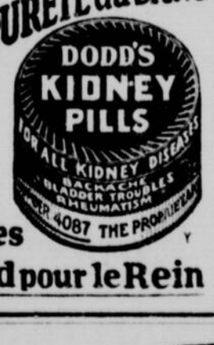


Pilules Dodd pour le Rein

Tennis au National

J.-ROMEO DORAY, président de la section de tennis au National, où se dispute actuellement un tournoi de tennis intérieur.

## RESULTATS D'HIER

LIGUE RAILWAY-TELEPHONE
Championnat

Bell Telephone 4, C.N.R. 1.
Bell gagne la série par 7-2.

SERIE DE CONSOLATION

C.P.R. 3, Northern Electric 1.
Northern gagne la série par 5-3.

LIGUE CANADIENNE

Buffalo 6; London 3.
Windsor 1; Hamilton 0.

LIGUE CANADO-AMERICAINE

New Haven 2; Philadelphie 1.

INTERMEDIAIRE O.H.A. (Finale)

Kitchener 5; Willowdales 0.
Kitchener gagne la série par 6-3.

POSITION DES CLUBS
(Ligue Canadienne)

| | G. | P. | N. | Pr. | Cir. P. | Pts |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Detroit | 22 | 10 | 4 | 106 | 59 | 48 |
| Windsor | 21 | 11 | 4 | 92 | 64 | 46 |
| Toronto | 18 | 12 | 5 | 91 | 68 | 37 |
| Buffalo | 15 | 15 | 7 | 77 | 61 | 37 |
| Kitchener | 16 | 16 | 4 | 95 | 96 | 36 |
| London | 13 | 19 | 2 | 74 | 98 | 28 |
| Hamilton | 11 | 22 | 3 | 72 | 109 | 25 |
| Niagara Falls | 11 | 22 | 2 | 61 | 110 | 24 |

(Ligue Canado-Américaine)

| | G. | P. | N. | Pr. | Cir. P. |
|---|---|---|---|---|---|
| Boston | 19 | 9 | 7 | 61 | 46 |
| Providence | 17 | 10 | 7 | 55 | 47 |
| Springfield | 12 | 12 | 10 | 51 | 49 |
| New Haven | 13 | 14 | 8 | 61 | 59 |
| Philadelphie | 12 | 18 | 5 | 53 | 60 |
| Newark | 10 | 19 | 5 | 53 | 72 |

LA FEUILLE D'ERABLE AU CONGRES DE LEWISTON

L'imposant détachement que présentait le club Feuille d'Erable de Montréal, lors du récent Congrès des raquetteurs à Lewiston, Me. (Cliché C. N. R.)

### Como vs Oka

Nous recevons la mise au point suivante:

Le 16 février au soir, le club Como renforci de certaines recrues de Hudson, etc., rendait visite au club d'Oka, et la partie se termina, non pas par un score de 2 à 1 en faveur du Como comme l'a insinué ce dernier club, mais par un résultat de 2 à 2 et cela, malgré que le club Oka ne fut pas au complet.

Certains supporteurs du club Como, ignorant les règles les plus élémentaires du jeu de hockey, sautèrent sur la patinoire pour forcer l'arbitre à rendre une décision conforme à leurs vues. Geo. Lalonde du club d'Oka ne tarda pas à faire comprendre à ces furus que leur intervention était inopportunes, les priant en même temps d'évacuer la patinoire. Ceci se passait pendant que d'autres supporteurs du même club de Como incitaient leurs joueurs à la violence contre certains joueurs d'Oka, lançant en même temps des épithètes et des qualificatifs dont ils eurent honte par la suite puisqu'ils essayèrent de tout nier en dépit de témoignages irrécusables.

Après la partie qui semble toutefois donner satisfaction aux joueurs le Como eux-mêmes, il fut convenu à la demande expresse du gérant du Como et d'un supporteur, que la direction du club d'Oka n'annoncerait pas dans les journaux le résultat de cette rencontre; Como s'engageait en outre à agir de même lors de la partie subséquente et qui devait avoir lieu à Como le 23 février. Como ne tint pas parole. La direction de ce club dans la "Patrie" du 20 février et dans la "Presse" du 23 (février) fit un rapport erroné de la partie du 16 février, annonçant un résultat de 2 à 1, en sa faveur, et en profitant pour jeter un peu de fiel sur Geo. Lalonde, joueur de centre du club d'Oka.

Qu'il soit donc bien compris, que ce n'est pas la faute de ce joueur si sa haute stature et les nerfs solides qu'il tient de famille, et cela malgré son jeune âge, sont la terreur des joueurs de Como Car, après tout, ce qui intrigue les animateurs du club de Como, c'est que, devant les attaques attendues et inattendues des joueurs de leur club, Geo. Lalonde demeure solide comme une colonne d'Hercule.

Samedi, le 23 février, le club d'Oka rendait donc visite au Como tel qu'entendu. Grande fut la surprise du club d'Oka de constater qu'il avait affaire à un club disparate accouru des quatre points cardinaux, véritable tree for all représentant toutes les couleurs excepté celles du Como moins deux.

Un loustic prétendit que le club de Como devait être allé jouer à Saint-Charles puisque des joueurs de la Banque de Montréal, renforcis de deux joueurs de Hudson, d'un joueur du Victoria et deux joueurs du Como, remplissaient l'office au lieu et place du club de Como.

Avec son courage habituel, sans substitut et malgré l'absence de Geo Lalonde et de J. M. Jacob, deux des plus brillantes étoiles du club d'Oka, ce dernier entreprit la lutte. La première période se termina par un score de 2 à 0 en faveur de la Banque de Montréal (disons du Como). Les partisans et les partisannes du Como sautaient, trépignaient de joie et demandèrent à l'assistance du Oka quel était le score ou encore si c'était bien là une pratique.

La deuxième période finit par un score de 3 à 3 et eût l'effet d'une couche glaciale sur les partisans du Como. Encouragés par ce succès, les petits joueurs d'Oka redoublèrent d'efforts et enregistrèrent deux points dans la dernière période, score 5 à 3 en faveur d'Oka. Como protesta alors un point qui pourtant était bel et bien gagné. Le Oka n'insista pas pour ne pas trop outrer le Como et la partie finit par un score de 4 à 3 en faveur du Oka.

La consternation et l'effroi étaient peints sur la figure des partisans du Como; aussi n'attendirent-ils pas la fin pour se faufiler, pour enjamber les bancs de neige, pour déambuler au clair de la lune à la faveur de l'ombrage projeté des arbres ressemblables à ces âmes en peine qui se cherchent un lieu de repos pour méditer sur les vicissitudes des choses humaines.

Quant aux partisans du Oka ils trissaillaient, ils jubilaient, ils exultaient, à l'instar des titans d'autrefois. Ils lançaient vers le ciel des blocs entiers de neige durcie, certains marchaient sur les mains les pieds tournés vers les nues, d'autres s'embrassaient s'abîmaient les épaules, échangeaient des chapeaux pour s'élancer vers Mars et Vénus. Ils avaient bien ce droit puisqu'ils restaient battus dans les limites de bon ton, ne prononçant pas une seule parole outrageante à l'adresse des vaincus; ce qui fit contraste avec la visite du Como à Oka le 16 février.

Le club d'Oka a donc établi sa supériorité d'une manière évidente sur celui de Como en sortant vainqueur dans toutes ses rencontres avec ce club (exception faite de deux parties nulles alors que le club n'était pas au complet).

Alignement des joueurs (de la partie du 3 février).

| Oka | | Como |
|---|---|---|
| Legault | buts | R. Léger |
| Durocher | déf. | C. Boisjoli |
| Vincent | déf. | Shennett |
| Connolly | ailes | Gray |
| P. Jacob | ailes | Mullan |
| Honoreau | centres | Magnan |
| | subs. | Nelson |
| | | R. Léger |
| | | P. Léger |
| | | P. Léger |

Arbitres: P. Detechels et H. Léger.

Première Période

| | |
|---|---|
| Como—Magnan | 8.25 |
| Como—Magnan | 7.00 |
| Como—Magnan | 7.00 |

Deuxième Période

| | |
|---|---|
| Oka—Connolly | 1.02 |
| Oka—Connolly | 3.00 |
| Oka—Connolly (Jacobs) | 4.00 |

Troisième Période

Oka—Jacobs (Connolly) . . . . . 12.09

### Pionnier Canadien : 3, S.-Vincent Ferrier : 0

Jeudi dernier, le Pionnier Canadien allait visiter le St-Vincent Ferrier, mais vu que le gérant Trudeau connait si peu les affaires et le jeu de hockey, a cru bon de retarder à la dernière heure le Pionnier Canadien d'une heure, afin d'éviter un blanchissage certain. N'avait-il pas assez de "coco" pour savoir que la direction du Parc Jarry lui réservait simplement le droit de jouer de 8 1-2 à 9 1-2 hrs et non pas de 8 1-2 à 10 1-2 hrs.

M. Trudeau, gérant du St-Vincent Ferrier se rend responsable des frais de passages du Pionnier Canadien et surtout ce qu'on est supposé payer à l'arbitre, M. A. Durand, que la direction du Pionnier Canadien avait engagé afin de donner du jeu de premier ordre, aux partisans du St-Vincent Ferrier.

Composition du Pionnier Canadien Canadien: Harry Jacobs, buts; Lucien Vlau, Lemoyne, défenses; Paquin Ed., Chs. Martel, centre; Presseau Edm., L. Ratté, Presseau, Ed., R. Brunet, B. Toben,

Contrairement à ce que M. Trudeau dit, l'équipe du Pionnier Canadien n'est pas formée des joueurs du Silver Brand.

## 15 LANCEURS ET RECEVEURS SONT AU CAMPS DES ROYAL

DAYTONA BEACH, 7. — Avec quinze receveurs et lanceurs, le gérant Eddie Holly déclara ce matin qu'il ne croyait pas que l'équipe dépasserait ce nombre au camp d'entraînement, à moins que le club aurait la chance de trouver un autre lanceurs de première classe.

"Vous savez nous avons en tout un nombre égal de lanceurs et receveurs sur notre liste et s'il étaient tous ici au camp ils seraient trop nombreux pour que nous puissions tous leur porter attention dit le gérant Holly lorsqu'il quitta l'hôtel pour aller au champ de baseball, ce matin. Il faisait une journée idéale de printemps. La température était 82, il n'y avait pas un nuage à l'horizon. Les hommes de l'équipe devaient avoir une longue pratique ce matin et une autre cet après-midi.

Une conversation avec le gérant Holly nous révéla le fait que le vétéran Tom Daly était absent pour la pratique d'aujourd'hui. Il n'a pas signé son contrat et a dit qu'il ne le signerait pas à moins de recevoir plus d'argent et qu'il resterait à son magasin d'articles de sport à Jersey City.

Le gérant Holly ne s'inquiète pas si Daly va se rapporter ou non, car ils ont Niebergall, acheté l'automne dernier au club Springfield, avec lequel l'an dernier il reçut 149 parties. Il sera sans doute le premier receveur à Montréal, que Daly change d'idée ou non. Daly est personnellement aimé et connait le jeu de baseball, mais comme tous les autres joueurs, il n'a pu s'empêcher de vieillir et il a 38 ans. Il n'est pas aussi bon que lorsqu'il faisait des "home runs", devant le roi d'Angleterre, à son dernier voyage autour du monde.

Niebergall plus jeune que Daly de près de dix ans, a fait une excellente impression au camp et est heureux et satisfait de son ouvrage.

Ce printemps, les lieutenants de Neibergall seront François Roach et Carl Dufflemyer. Roach est un joueur de la Nouvelle-Angleterre, un dentiste pratiquant du Collège Tufts durant l'hiver, et un très bon receveur. Le troisième receveur est Carl Dufflemyer, plus tôt une jeunesse. Il était avec l'équipe de Montréal à Jackson Miss., le printemps dernier mais s'ennuya tellement de chez lui qu'il se sauva une nuit pour aller à Hagerstown, Md. Dufflemyer a fait une si bonne impression sur le gérant Holly qu'il le cherchait l'hiver dernier et le consulta d'essayer encore cette année. Il a un bras de fer et est généralement connu pour avoir plus qu'une chance.

L'entraîneur William-J. O'Brien est arrivé ce matin, venant directement de Détroit, Mich., où il laissa les Maroons mardi soir. Avec le hockey l'hiver, et le baseball l'été O'Brien a une "job" pour l'année. Bill a été bien aimé des joueurs l'an dernier et ils sont tous contents de le voir revenir avec eux.

Tennis au National

J.-R. SOUCY, secrétaire de la section de tennis au National, où se dispute actuellement un tournoi de tennis intérieur.

## POUR CE TOURNOI DE POIDS LOURDS

Les applications pleuvent pour le tournoi de pugilistes poids lourds, service que veut organiser ici prochainement, en juin probablement, Lew Smith, de New-York. Plus de 50 applications ont été reçues d'une côté d'autre, et parmi elles on nous informe qu'il y a quelques-unes signées par des aspirants de langue française. On s'attend donc à un remarquable succès de ces soirées, qui auront lieu comme "La Patrie" l'annonçait récemment, à la piste de King's Park dans une arène ouverte.

Complètement Débarrassée des Troubles d'Estomac

De toutes les parties du Québec nous viennent des lettres de Canadiens-français en vue qui sont maintenant débarrassés des douleurs, indigestions, maux de tête, nervosité et faiblesse, grâce à TANLAC.

Mme Louis Caloustte, 926, rue Marie-Anne, Montréal, était faible et malade, souffrant les tortures de l'indigestion aigue; quand elle commença à prendre TANLAC. "Parfois, dit elle, les crampes duraient deux ou trois heures, pendant que les maux de tête et le vertige me rendaient la vie misérable. TANLAC m'a fait monter de 147 à 167 livres et, de faible que j'étais, m'a rendue bien portante. Maintenant je mange et dors bien et ne sens mieux que je n'ai été depuis dix ans."

TANLAC est le remède même de la nature pour les malades. C'est un tonique merveilleux, qui vous aide à digérer, vous donne du poids et des forces au coût de moins de 2c la dose.

Procurez-vous-en une bouteille aujourd'hui même chez votre pharmacien. Votre argent vous sera remboursé s'il ne vous fait pas de bien.

Tanlac

Il s'en est dépensé 52 millions de bouteilles

WM. CURRIE, LIMITED, EST UNE INSTITUTION — HIER LE PERE, AUJOUR'HUI LE FILS, DEMAIN LE PETIT-FILS.

LA VENTE DU QUARANTE-TROISIÈME ANNIVERSAIRE DE CURRIE

1886 1929

BAT SON PLEIN

Prix Spéciaux sur tout notre Immense Stock de Vêtements pour Hommes, Jeunes Gens et Garçonnets

COMPLETS À DEUX PANTALONS FAITS SUR MESURES 28.50

BELLES SERGES BOTANY ANGLAISES BLEU MARINE TOUT LAINE — TEINTURE INDIGO GARANTIE, WORSTEDS ANGLAIS DE STYLE ELEGANT A RAYURES CRAYON ET TEXTURES DE FANTAISIE. TWEEDS ECOSSAIS ET IRLANDAIS UNIS ET DE FANTAISIE. NOUVELLES COULEURS POUR LE PRINTEMPS. COUPE INDIVIDUELLE. AJUSTEMENT ET CONFECTION GARANTIS.

Valeurs de 45.00 à 55.00 — Prix de la Vente Anniversaire, 28.50

PALETOTS DE PRINTEMPS Pour Hommes et Jeunes Gens 19.95

TWEEDS GRIS ET FAUVES AINSI QUE MELANGES DE TWEED DE FANTAISIE, HERRINGBONES GRIS ET BRUNS, GABARDINES. ELEGANTS NOUVEAUX STYLES POUR LE PRINTEMPS DANS LES MODELES RAGLAN ET SLIP-ON ANGLAIS.

Valeurs de 30.00 et 35.00 — Prix de la Vente Anniversaire 19.95

Wm. CURRIE LIMITED

853, rue Notre-Dame Oue st 305, rue Ste-Catherine Ouest

*"Un peu en dehors de votre chemin—Mais cela paye de marcher"*

# VELLEITE DE REPRISE A N.-Y. ET A MONTREAL. – PEU D'ACTIVITE. – ARGENT A 10%. – NICKEL RESISTE

## POTINS DE LA RUE

**19,615 titres traités, ce matin, à la Bourse de Montréal. Et 29,162 sur le Curb.**

**Des membres de la Bourse songent sérieusement à échanger leurs sièges.**

**La tenue du marché est étonnante, cependant, en égard à ce qui se passe à New-York. Et la plupart des valeurs se comportent admirablement. La résistance s'affermit autour de Nickel.**

**L'argent est à 10 p. c. à New-York. Il y a contraction évidente des crédits, par suite de diverses raisons que nous donnons plus bas.**

**Les banques, hier, refusaient pratiquement de prêter pour aucune considération, et sans égard pour les garanties d'aucune sorte.**

**La raison principale, à laquelle on ne semble pas songer, pourrait bien être la révolution au Mexique. Les Américainst n'ont pas "l'esprit international". Mais les événements qui se précipitent pourront le leur inculquer.**

**Montréal verra bientôt s'ériger un nouvel édifice de deux millions de dollars. La Northern Electric Co., a obtenu hier un permis à cet effet.**

**Quand le bâtiment va, tout va.**

**Les actionnaires des diverses compagnies de papier commencent à manifester quelque nervosité. Ils veulent être informés et savoir si les compagnies canadiennes adopteront la même échelle que l'International.**

**Mais les directeurs gardent la plus grande discrétion. Interrogé à Québec, le premier ministre M. Taschereau, affecte la même ignorance. Il affirme cependant, sans savoir ce que comporte l'engagement, que toutes les compagnies canadiennes, y compris la branche canadienne de l'International, adhèrent à l'entente conclue.**

**Il ne reste qu'à savoir ce que comporte cette entente.**

**Le taux de l'argent fut, hier, brusquement porté à 12 p. c. Rien ne faisait prévoir cette contraction soudaine, à cette époque de l'année. On l'attendait plutôt la semaine dernière, alors que les échéances de fin du mois l'aurait justifiée. Mais le danger semblait passé. Aussi l'émotion fut-elle assez forte dans Wall Street. Le mouvement de la matinée, nettement à la hausse, se tourna en déroute au cours de la dernière heure. Toutes les valeurs furent atteintes, et les pertes varièrent de ½ à 45 points.**

**Le plus grave est que la hausse du taux de l'argent ne peut être attribuée seulement au retrait de fonds par les banques. Il y eut, à peine, vingt millions retirés au cours de la journée. On cherche donc d'autres raisons, car l'argent n'était pas seulement à un taux élevé. Il était pratiquement introuvable. Les banques refusaient toute avance, à la fin de la journée surtout, en dépit du taux excessivement attrayant. L'explication est que les banques extérieures obtempèrent aux objurgations de la Federal Reserve Bank et retirent leurs fonds placés à New-York.**

**Il y a aussi l'exode des fonds étrangers, ramenés à Londres par le taux de réescompte plus élevé. Ce qui fait prévoir que New-York ne tardera pas, à son tour, à hausser aussi son taux. On dit que cette décision est prise. On n'attend que de voir comment sera accueillie l'émission du Trésor. Si les souscriptions abondent aujourd'hui, il se peut que la Federal Reserve Bank augmente le taux de réescompte dès demain.**

**Il y a encore une autre explication. Il s'avère, en effet, que les corporations se voient forcées, à l'approche du 15 mars, de retirer les fonds qu'elles ont sur le marché. Ceci à cause de leurs diverses obligations, et notamment en vue de l'impôt sur le revenu payable à cette date.**

**L'événement était prévu. Mais il n'en a pas moins une répercussion très vive.**

**Si l'on veut une explication additionnelle, qui éclaire complètement la situation du crédit, il n'est que de noter la réduction notable de la réserve d'or aux Etats-Unis, depuis un an. Les derniers chiffres indiquent que cette réduction, au premier février, était de 215 millions. Dans le même temps, l'argent en circulation a diminué aussi de 193 millions.**

**La nouvelle émission de 475 millions de bons du Trésor américain se fait à un taux de 4 3-4 pour cent. C'est une fraction de mieux que la dernière émission.**

**Ce rendement de l'émission précédente est actuellement de 4.60 pour cent. La nouvelle émission, avec son rendement supérieur, paraît donc attrayante aux banques et aux grandes corporations. On s'attend donc à ce qu'elle soit rapidement absorbée.**

**Si cela se produit, comme nous le disons plus haut, il ne serait pas étonnant de voir la Federal Reserve Bank augmenter dès demain, le taux de réescompte. Il sera porté à 5 1-2, et peut-être même à 6 p. c. Ce qui n'irait pas sans commotion, tant à la Bourse que dans le monde du commerce et de l'industrie.**

**La livre sterling est au point le plus bas. Notre dollar est aussi fortement déprécié. La marge atteint une demi de un pour cent. On n'a pas vu cela depuis la guerre, mais il est évident que le gouvernement canadien, avec intention, ne fait rien pour revaloriser notre dollar. Il n'y a aucune sortie d'or pour contrebalancer le change. L'effet est de décourager l'exode de fonds canadiens que pourraient tenter le taux élevé de l'argent, à New-York.**

**La légende du nickel s'agrémente, chaque jour, de nouvelles découvertes et de nouveaux aperçus. D'une étude très intéressante qui vient de paraître, glanons quelques renseignements. Sait-on, d'abord, que le nickel pourrait mériter le nom de métal moderne? Il symbolise, à n'en pas douter, l'ère où nous vivons.**

Le nickel était fort inconnu à l'âge de pierre. L'eût-il été qu'on n'aurait guère su l'utiliser. Il fallait toute l'ingéniosité du savant et du chimiste pour l'adapter aux usages courants. Et il fallait aussi tout l'extraordinaire développement de notre civilisation mécanique.

Il n'y a pas si longtemps que le nickel est en usage, d'ailleurs. Pendant des siècles, l'homme s'appliqua à chercher l'or et les autres métaux dits précieux. Il s'intéressa bien au cuivre, au bronze, au fer, à mesure que la civilisation lui en faisait voir l'utilité. Mais il ne faisait pas même cas du nickel.

Il y a 40 ans, la consommation mondiale du nickel ne dépassait pas 500 tonnes par année. Elle s'éleva à 15,000 tonnes, grâce surtout à la guerre. Il faut l'admettre. Mais ce n'est rien encore, quand l'on constate ce qui s'est produit depuis cinq ans. En 1923, la consommation mondiale du nickel était de 25,000 tonnes. Aujourd'hui, elle est de 50,000 tonnes. Cela tient surtout au développement de l'industrie automobile.

Le nickel, autrefois provenait exclusivement de la Nouvelle-Calédonie. Aujourd'hui, le Canada fournit 80 pour cent de la production mondiale. Et le nickel provient presque exclusivement de la région de Sudbury. Des experts prétendent que la proportion du Canada s'élèvera encore, et qu'elle sera probablement de 90 pour cent.

On comprend, après cela, qu'il soit devenu intéressant pour les Canadiens de parler de nickel et que le mot soit sur toutes les bouches. Et puis, il y a aussi Nickel avec un grand N. D'autres ne le voient pas autrement, et pour cause, que sous la formule cabalistique "IK". Et c'est encore son meilleur nom.

**Notons, au sujet de ce qui précède, que notre production de nickel n'atteint pas encore la valeur marchande de notre production de cuivre. Celle-ci représente 28 millions par année. Notre production de nickel ne vaut que 22 millions.**

Mais cette production est destinée à augmenter avec le début des opérations à la mine Frood. On croit sous l'impression que cette mine était actuellement en opération. Mais un officier de Nickel of Canada déclare que le minerai de la mine Frood ne pourra être extrait avant la fin de cette année, ou le commencement de 1930. Entretemps, les travaux de préparation sont poussés activement. Mais il ne faudrait pas compter que les revenus de Nickel, à l'assemblée qui aura lieu à Toronto, le 19 mars, accusent une augmentation plus que raisonnable.

**International** Paper augmente le prix du papier d'emballage. Il se vendra désormais $85 la tonne, au lieu de $75.

On devine ce que cela représente dans les profits de International. Cette compagnie est la plus grande productrice de papier kraft. Sa production annuelle se chiffre à 225,000 tonnes. C'est donc, du coup, une plus-value de deux millions et quart.

D'autres compagnies canadiennes profiteront de cette hausse substantielle dans le prix, notamment Wayagamack, Brompton et Dryden.

**Hamilton Bridge** se propose, dit-on, d'émettre de nouvelles actions. C'est l'explication de la tenue impressionnante de cette valeur, en dépit de l'affaissement général.

Les opérations de la compagnie ont augmenté de telle façon que l'expansion est devenue nécessaire. C'est pour obvier à cette nécessité que les intérêts, identifiés depuis quelque temps avec la compagnie, se proposent d'émettre de nouvelles actions.

Il s'agit de voir, cependant, comment les spéculateurs, qui n'en peuvent mais, accueilleront cette nouvelle faveur. Il faut dire, toutefois, que les perspectives de la compagnie sont des plus brillantes. Et si le bilan du dernier exercice ne contient pas tout ce qu'on attend, il 'est certain qu'on peut tabler sur l'avenir. Les commandes en carnet sont très importantes et représentent des profits assurés et considérables.

## Etat de la Jamaica Public Service Ltd.

L'état de la Jamaica Public Service Ltd. pour le mois de janvier, s'établit comme suit. Recettes brutes, $54,279. Elles étaient, pour 1928, de $45,811. Les profits nets ressortent à $27,317. Ils étaient de $23,842 en 1928. Et le surplus, toute déduction faite, est de $20,000. Ce montant, cependant, une marge défavorable en comparant avec le surplus de janvier 1928 qui était de $23,852.

Les recettes pour les douze mois s'établissent à $638,417. Les profits nets à $240,163, et le surplus à $212,416.

Les chiffres, pour 1928, étaient de $534,181, pour recettes brutes, $241,-325, profits nets, et $211,241 pour le surplus.

## Etat hebdomadaire de la Banque de France

PARIS, 7. (Presse associée). — L'état hebdomadaire de la Banque de France montre les changements suivants dans la république française:

Augmentation de l'or, 26,000,000 de francs; balance à vue à l'étranger diminuée de 43,000,000 de francs; diminution de 815,000,000 de francs dans l'escompte des pays; augmentation de 10,000,000 dans les billets achetés à l'étranger; les avances sont augmentées de 142,000,000 de francs. La circulation a augmentée de 1,721,000,000 de francs et les comptes courants ont diminués de 1,565,000,000 de francs. Le taux de l'escompte est de 5 1-2 pour cent.

## Le taux du change.

NEW-YORK, 7. (Presse Associée). — L'échange étranger est ferme. Les taux à demande sont:

Grande Bretagne, 4.81 3-4.
France, 3.90 1-4.
Italie, 5.22 1-8.
Allemagne, 23.62 1-4.
Le dollar canadien est à un escompte de 3-8 de un pour cent.

## La Banque Barclay

Le comité parlementaire des banques et du commerce a donné, aujourd'hui, son approbation à la demande faite par la banque Barclay du Canada pour une charte fédérale. Les quartiers généraux de la banque, qui est capitalisée à $5,000,000 seront à Montréal. L'honorable sir Robert Borden, ancien premier ministre du Canada, en sera le président.

## L'argent en barre

LONDRES, 7. — L'argent en barre est à 26 1-2 l'once.

## BOURSE DE MONTREAL

**L'activité est restreinte à la Bourse de Montréal, mais le ton semble meilleur qu'hier. — Nickel résiste. — Un édifice de deux millions à Montréal.**

L'activité est excessivement faible, ce matin, à la Bourse de Montréal. Mais la tenue du marché est étonnante, en regard de ce qui se passe à New-York. Il semble même que le ton est meilleur qu'hier, en dépit de la faiblesse apparente en plusieurs titres. On note, ici et là, des points de résistance.

Nickel, naturellement, retient l'attention et fournit le gros des transactions qui ne dépassent pas 20,000 titres traités au cours de la matinée. Après avoir débuté à 62, ce titre oscilla quelque temps, puis toucha 63, recula à 61 et une fraction, et s'établit de nouveau, vers l'heure du midi, à 62.

Brazilian oscille autour de 66, avec des velléités de s'affermir.

Le groupe des papiers ne réagit pas très nettement, à la suite de la déclaration de l'International. Mais on note une certaine fermeté dans tous les titres. Il y a quelque rumeur, à ce propos, parmi les actionnaires intéressés qui voudraient être informés de ce qui se passe. Ils ne savent pas encore si les compagnies canadiennes adopteront la même échelle que l'International. Et les directeurs professent n'en rien savoir non plus.

Dominion Bridge s'affermit, à la dernière heure, et touche 102 1-2. Massey-Harris est à 88.

Sur le Curb, Home Oil reprend la vedette et touche, ce nouveau, $17.50. Noranda est à 61. La reste de la liste n'offre guère de changement. L'activité est plus grande, cependant, qu'à la Bourse.

La cause de la dépression semble être la rareté de l'argent. Les nouvelles, par contre, sont propres à encourager la hausse. On apprend, ce matin, que la Northern Electric Co. se propose d'ériger un édifice de huit étages sur la rue St-Patrick, cet édifice, de 102 pieds par 52½, entraînera une dépense de $2,197,000.

**Ventes de 10 h. à 11 h.**
**Cours fournis par la Maison L. G. BEAUBIEN & CIE 84 Notre-Dame E.**

Asbestos—70 à 15½.
Bell Telephone—111 à 172½.
Building Products—40 à 42¾.
B. C. Power B—110 à 34½, 25 à 34½.
B. C. Power A—95 à 52½, 160 à 52¾, 100 à 52½, 100 à 52½, 135 à 52½, 100 à 52½, 80 à 52½, 25 à 52½, 55 à 52½.
Brazilian—100 à 66¼, 100 à 66, 100 à 66, 50 à 66, 50 à 66, 50 à 66, 55 à 66, 75 à 66, 50 à 66, 10 à 66, 50 à 66, 50 à 66, 25 à 66¼, 50 à 66, 25 à 66.
Can. Power Bonds—1 à 86, 100 à 86.
Canada Car—25 à 152, 100 à 151, 75 à 150½, 50 à 150, 50 à 150, 75 à 150.
Can. Cement—25 à 32, 25 à 32.
Can. Ind. Alcohol A—50 à 41½, 75 à 41, 50 à 41, 50 à 41, 25 à 41, 25 à 41, 50 à 41, 30 à 40¾, 30 à 41, 25 à 40¾, 25 à 41, 25 à 41.
Cockshutt Plow—25 à 44½.
Dominion Bridge—50 à 102, 50 à 102, 10 à 102.
Donnacona—180 à 25, 50 à 25.
Enamel & Heating—40 à 33½.
Forgings A—25 à 31, 25 à 31.
Fraser—25 à 75.
Chas. Gurd—50 à 40.
Hollinger—50 à 8.60.
Mont. Power—50 à 110¾, 75 à 110.
Inter. Nickel—105 à 62, 125 à 62, 100 à 62, 150 à 62, 125 à 62, 100 à 62, 100 à 62, 100 à 62, 100 à 62¼, 100 à 62, 155 à 62, 175 à 62, 325 à 62, 375 à 62, 50 à 61¾, 25 à 61½, 175 à 61¾, 125 à 62, 225 à 61¾, 250 à 61¾, 100 à 61¾, 100 à 61½, 100 à 61¾, 100 à 61¾, 175 à 61¾, 275 à 62, 625 à 62, 50 à 62¼.
Price—50 à 28.
Power Corp—25 à 114, 25 à 114, 50 à 112, 60 à 112, 50 à 111¾, 50 à 112, 25 à 113, 25 à 113½, 50 à 113½, 25 à 113.
Quebec Power—25 à 86.
Shawinigan—25 à 86¾, 70 à 87, 50 à 87, 35 à 87, 45 à 87, 25 à 86½, 25 à 86½, 175 à 86½.
Simons—100 à 44, 25 à 41.
Winnipeg Electric—55 à 85, 45 à 85, 50 à 85, 50 à 85.
Canada Cement priv—50 à 98½.
Canada Steamship priv—50 à 92.
Brazilian Rights—135 à 3.70, 50 à 3.70, 50 à 3.70, 170 à 3.70, 387 à 3.70, 50 à 3.70, 25 à 3.70, 50 à 3.70, 34 à 3.70, 50 à 3.70.
Shawinigan Rights—600 à 5.05, 205 à 5.05, 127 à 5.05, 110 à 5.05.

**Banques**
Commerce—10 à 350, 10 à 350.
Montréal—12 à 365, 3 à 365, 17 à 365.
Nouvelle Ecosse—1 à 402.

**Ventes de 11 h. à 12 h. 30**
Abitibi Pulp & Paper—25 à 18.
Asbestos—25 à 15 1-4, 25 à 15, 50 à 15, 200 à 15.
Atlantic Sugar—35 à 15, 85 à 15.
B. C. Packers—100 à 27 1-2, 25 à 27 1-2.
Brit. Col. Power "A"—25 à 52, 50 à 52, 25 à 52, 25 à 52, 45 à 52 3-8, 50 à 52, 50 à 52.
Bldg Products—40 à 42 3-4.
Brompton Pulp & Per—50 à 45, 25 à 45, 50 à 45, 50 à 45.
Brazilian Traction—25 à 66 1-8, 100 à 66 1-8, 150 à 66 1-8, 100 à 66 1-8, 25 à 66, 25 à 66, 50 à 66, 75 à 66 1-4, 40 à 66 1-8, 25 à 66 1-8, 50 à 66, 50 à 66 1-8, 50 à 66, 25 à 66 1-8, 50 à 66, 50 à 66 1-8, 50 à 66.
Canada Cement—25 à 32, 50 à 32, 75 à 32.
Canadian Industrial Alcohol "A"—100 à 41, 50 à 50 7-8, 50 à 40 3-4, 50 à 41, 25 à 41, 25 à 40 3-4.
Cockshutt Plow—50 à 45, 25 à 44 3-4, 25 à 44 3-4.
Dominion Bridge—50 à 102, 25 à 102 1-2, 25 à 102 1-2, 25 à 103, 200 à 102 1-2.
Fraser—50 à 75 3-4, 50 à 75 3-4.
Chs. Gurd—25 à 39, 75 à 39.
Hamilton Bridge—25 à 75, 50 à 75, 25 à 77, 50 à 77 1-2, 50 à 77 1-2, 25 à 77 1-8.
Int. Nickel—100 à 62 1-2, 50 à 62 1-4, 100 à 62 1-2, 100 à 62 1-2, 100 à 62 1-2, 100 à 62 1-2, 100 à 62 1-2, 250 à 62 1-2, 50 à 62 1-2, 100 à 62 1-2, 100 à 62 1-2, 100 à 62 1-4, 100 à 62 1-4, 50 à 62 1-4, 100 à 62 1-4, 100 à 62 1-2, 25 à 62 1-2, 25 à 62 1-4, 25 à 62 1-2, 25 à 62 1-2, 200 à 62, 200 à 62, 100 à 62, 125 à 62 1-4, 50 à 62 1-4, 75 à 62 1-4, 100 à 62, 100 à 62 1-4.
Massey-Harris—25 à 88, 65 à 88, 15 à 88 1-2.
J. S. Mitchell—100 à 32, 25 à 32.
Power Corporation—50 à 112 1-2, 25 à 113 1-2, 25 à 113, 100 à 113, 10 à 114 1-2.
Shawinigan—50 à 86 7-8, 100 à 87, 25 à 87, 50 à 87, 25 à 87, 25 à 87, 25 à 87, 50 à 87, 50 à 87, 50 à 87, 25 à 87, 100 à 87.
Wayagamack—50 à 55.
B. R. Steel 2nd pfd.—10 à 27 1-4, 10 à 27 1-4.
B. R. Steel 1st pfd.—10 à 27 1-4, 10 à 27 1-4.
Canada Cement pfd.—25 à 93, 100 à 93.
Price pfd.—145 à 104 3-4, 145 à 104 3-4.
Brazilian Rights—50 à 3.65, 30 à 3.70, 44 à 3.65, 75 à 3.65, 100 à 3.65, 150 à 3.69, 100 à 3.65, 100 à 3.65, 100 à 3.65, 100 à 3.65, 100 à 3.65, 185 à 3.65, 150 à 3.65, 55 à 3.65, 75 à 3.66, 50 à 3.66, 200 à 3.66, 200 à 3.66, 225 à 3.66, 175 à 3.66, 125 à 3.66, 50 à 3.66, 50 à 3.66, 50 à 3.66, 212 à 3.66, 50 à 3.66, 50 à 3.66, 50 à 3.66, 50 à 3.66, 50 à 3.66.
Shawinigan Rights—50 à 5.05, 50 à 5.05, 160 à 5.05, 50 à 5.05, 100 à 5.05, 100 à 5.05, 100 à 5.05, 100 à 5.05, 650 à 5.05, 210 à 5.05, 225 à 5.05, 42 à 5.05, 30 à 5.05, 175 à 5.05, 65 à 5.05.
Canadian Bank of Commerce—1 à 352, 9 à 352.
Bank of Montréal—10 à 285, 7 à 285.
Royal Bank of Canada—5 à 271, 5 à 271.

## BOURSE DES MINES

**Cours fournis par Mount Co, Limited**

| | | |
|---|---|---|
| Abana | 225 | 228 |
| Amulet | 236 | 238 |
| Acenda | 20 | 21 |
| Area | 12 | 13 |
| Arno | 50 | 52 |
| Barry Hol | 28 1-2 | 30 |
| Big Missouri | 172 | 173 |
| Bidgood Cons. | 41 | 42 |
| Castle | 38 | 40 |
| Central Man. | 59 | 60 |
| Crown Reserve | 5 | 6 |
| Don Rouyn | 9 1-2 | 10 |
| Falcon Bridge | 1260 | 1275 |
| Gold Hill | 6 | 6 1-2 |
| Grover Daley | 3 | 3 1-2 |
| Granada | 22 1-2 | 24 |
| Goodfish | 19 | 20 |
| Graham Bousq | 25 | |
| Grand View | 60 | 61 |
| Hollinger | 830 | 840 |
| Howey Gold | 136 | 137 |
| Hudson Bay | 2100 | 2140 |
| Int. Nickel New | 6145 | 6150 |
| Jackson Manion | 12 | 12 1-2 |
| Keeley | 47 | 48 |
| Kirkland Lake | 140 | 149 |
| Lake Shore | 2310 | 2375 |
| Lyon Que. | 7 | 7 1-2 |
| Malartic | 74 | 75 |
| Mandy | 155 | 160 |
| Manitoba Basin | 60 | 62 |
| Mcdougall | 60 | 61 |
| Mclntyre | | 2110 |
| Mining Corp. | 338 | 340 |
| Newbec | 42 | 44 |
| Noranda | 6075 | 6100 |
| Nipissing | 320 | 325 |
| Old Colony | 50 | 52 |
| Premier Gold | 191 | 195 |
| Pandorelle | 1220 | 1225 |
| Pioneer | 60 | 60 |
| Sacoe Gold | 99 1-2 | 100 |
| Stadacona | 12 | 12 1-2 |
| Sherritt G | 900 | 900 |
| Sudbury Basin | 1075 | 1080 |
| T. & H. Hughes | 920 | 925 |
| Tough Oakes | 4 | |
| Towagmac | | 245 |
| Upond | 116 | 117 |
| Windfall Rouyn | | |
| Wright Harg. | 220 | 225 |

## Problèmes discutés à l'Ass. Chibougamau

Le problème du transport par air et par rail, a formé le thème principal de la discution qui eut lieu à l'hôtel Mont-Royal au dîner mensuel de l'Association Chibougamau, dîner auquel Chibougamau Prospectors Limited avait invité les représentants de toutes les compagnies minières opérant dans le nord de Québec.

Sous la présidence du capitaine J. G. Ross de Millis Hersey Company, ingénieur conseil de Chibougamau Prospectors, Obalski-Chibougamau et Chibougamau Mackenzie l'on discuta le plans de transport par chemin de fer et la question fut référée à un comité pour étude plus complète.

Un autre sujet de discussion a été celui des taux de fret par air sur les routes actuelles et celles projetées, principalement en ce qui a trait aux différents taux chargés pour le transport depuis l'aéroport de Obalski-neo et St-Félicien jusqu'à Chibougamau.

La continuation du chemin de fer et la construction finale d'une ligne jusque dans le district dépendent entièrement de l'assurance que l'on aura que les travaux de développement s'y poursuivront. Il attendant il y a tout lieu de croire que les travaux d'exploration se continueront cet été, et c'est à la fin de cette période que les compagnies opérant individuellement dans le territoire de Chibougamau devraient être en position de savoir si leurs propriétés offrent des possibilités atteindre au stage de production.

Les échelles de salaires et d'autres questions de régie interne furent également discutées et l'on notait un esprit de complète coopération toutes les compagnies travaillant dans Chibougamau. A ce dîner assistaient les représentants: Les compagnies suivantes: Obalski-Chibougamau Mining Co; Chibougamau Mackenzie Mining Co; Chibougamau Prospectors, Limited; Chibougamau Iron Mines, Limited; Quebec Chibougamau Mining Co; Chibougamau-Lake David Mining Co; et Rouyn Chibougamau Mining Co.

## DIVIDENDES

Charles Gurd & Co déclare un dividende de 50 cents par action sur le stock commun et de $1.75 sur le stock préférentiel, payable le 1er avril pour les actionnaires inscrits le 15 mars.

J. S. Mitchell & Co déclare un dividende de 1 3-4 p. c. sur les actions privilégiées pour le trimestre se terminant le 31 mars. Ce dividende est payable le 2 avril aux actionnaires inscrits le 15 mars.

## SUR LE CURB

**Cours fournis par Paul E. Ostiguy & Cie, agents de change, membres du Curb de Montréal.**

**Ventes de 10 à 11 hrs.**

Assoc. Breweries—20 à 20¾.
B. A. Oil—8 à 52, 5 à 52, 10 à 51½, 25 à 51½, 20 à 51½, 25 à 51½.
Can. Celanese—20 à 18, 5 à 18, 10 à 18, 10 à 18.
Can. Malting—53 à 20¾.
Cosgrave—25 à 4, 50 à 4.
Dist. Seagram—50 à 23½, 100 à 23½, 25 à 23½, 100 à 23½, 40 à 23½.
Eastern Dairies—100 à 49.
Fed. Distilleries—25 à 50.
Foreign Power Securities—25 à 39.
Foothill Gas—50 à 8½, 50 à 8½, 100 à 8¾, 100 à 8¾, 100 à 8¾.
Home Oil—200 à 16, 50 à 16½, 125 à 16.10, 325 à 16.50, 25 à 16.25, 600 à 17.00, 45 à 16.50, 165 à 17.00.
Hiram Walker—50 à 79, 50 à 79, 100 à 79, 100 à 78½.
Imperial Oil—50 à 92½, 10 à 92½, 10 à 92½, 10 à 92½, 25 à 92½, 50 à 92½.
Inter Petroleum—50 à 51¾, 75 à 51¾, 50 à 51¾, 40 à 51¾, 120 à 51¾, 125 à 61¾, 250 à 52, 100 à 52, 10 à 52¼, 180 à 52, 185 à 52, 275 à 52.
Lake Superior—25 à 34, 25 à 34, 55 à 34, 25 à 34, 50 à 33¾, 25 à 34.
McColl-Frontenac—25 à 38½, 25 à 38, 25 à 38, 25 à 38, 50 à 38¼, 100 à 38¼, 25 à 38¼, 50 à 38¼, 25 à 38¼, 50 à 38¼.
McColl-Frontenac—25 à 34¼, 25 à 34½, 20 à 34, 50 à 34¼, 100 à 34¼, 5 à 34¼, 50 à 34.
Perfection Glass—100 à 3½, 50 à 3½, 10 à 3½.
Page-Hersey—25 à 130, 10 à 130, 5 à 130, 5 à 130, 5 à 130, 25 à 130.
R. Mitchell—25 à 53, 25 à 52½.
Abana—200 à 2.30, 100 à 2.25, 15 à 2.25, 15 à 2.25, 100 à 2.20.
Albain—70 à 3½, 100 à 4, 100 à 5, 2000 à 4, 100 à 4, 1500 à 4.
Noranda—50 à 61.25, 50 à 61.25, 25 à 61.25, 25 à 61.25, 5 à 61.25, 25 à 61.60, 10 à 61.60, 25 à 61.60, 10 à 61.60, 75 à 61.60, 50 à 61.60, 25 à 61.60, 100 à 60.75.
Sunloch—200 à 3.75, 100 à 3.50.
Sacoe—100 à 1.00, 100 à 1.00, 75 à 1.05, 50 à 1.05, 200 à 98, 100 à 1.00, 200 à 1.00.

## GENEROSITE DE J.-S. MITCHELL & Co.

SHERBROOKE, 7. (Du corr. de la "Patrie"). — Un don de $1,000 aux hôpitaux locaux, dont $500 à l'hôpital Saint-Vincent-de-Paul et $500 au Sherbroke Hospital, sera fait ces jours-ci par J.-S. Mitchell & Company de Sherbrooke à la suite d'une décision généreuse prise, mardi après-midi, par les actionnaires de cette maison, à leur assemblée annuelle.

Ils ont élu pour 1929 leurs mêmes officiers: président, John C. Newman; vice-président et secrétaire-général, Geo.-W. Murphy, secrétaire-trésorier, Gordon-W. Scott.

## Les prix du change sont très irréguliers à Paris

PARIS, 7. (Presse Associée). — L'échange a été très irrégulier à la bourse aujourd'hui.

Les rentes trois pour cent se vendaient 71 francs et 20 centimes.

Les prêts à cinq pour cent étaient à 97 francs et 25 centimes.

L'échange sur Londres était à 124 francs et 25 centimes.

Le dollar américain était coté à 25 francs et 61 centimes.

**LA BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL.**

Un dividende de trois dollars par action du capital versé de cette Banque a été déclaré pour le trimestre courant, payable le ou après mardi le deux avril prochain, aux actionnaires inscrits vendredi, le quinze mars prochain, à midi.

Par ordre du conseil d'administration,

A. P. LESPERANCE,
Gérant-général.

Montréal, le 25 février 1929. 4-28

## Compagnie des Tramways de Montréal

### Assemblée générale annuelle

AVIS est par les présentes donné que l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires de la Compagnie des Tramways de Montréal sera tenue aux bureaux de la Compagnie, en l'Edifice des Tramways, 192, rue Craig-ouest Montréal, à 12 hrs (midi), le jeudi, 28ème jour de Mars, 1929, pour la réception du Rapport de l'année fiscale se terminant le 31 décembre, 1928, l'élection des directeurs et la transaction de telles autres affaires, pouvant être légalement soumises à la dite assemblée.

Les Livres de Transfert seront fermés du 8ème au 27ème jour de mars, 1929, ces deux jours inclus.

Par ordre du Bureau,

PATRICK DUREE,
Secrétaire trésorier.

Ce 14 janvier, 1929. J-16—F-15—M-7-27

## BOURSE DE NEW YORK

**L'orientation des cours est confuse au commencement de la séance ce matin.**

NEW-YORK, 7.—(Presse associée)— L'orientation des cours est encore confuse à l'ouverture de la bourse, ce matin. L'achalandage est relativement peu considérable.

Johns Manville recule de 2 points 1-2 à 191, soit plus de 50 points en bas du maximum de l'année et Electric Auto-Lite rétrograde d'un point. New Haven et Greene Canaanea débutent avec chacun un gain d'un point et U. S. Steel commun, Union Carbide et American Smelting s'améliorent de quelques fractions.

La cote devient bientôt réactionnaire lorsque certaines valeurs spéciales haut-cotées accusent quelque faiblesse. Le bond effectué par l'argent à demande de huit à douze pour cent hier, semble avoir fait comprendre aux spéculateurs que la commission de la réserve fédérale, par l'intermédiaire des banques, donne suite à son intention de réduire forcément les emprunts des courtiers afin d'assurer un marché suffisant de fonds pour les besoins du commerce et de l'agriculture ce printemps.

Habituellement mars est le temps de l'abaissement du taux de l'argent. Le taux atteint hier est le plus élevé que l'on ait enregistré en mars depuis la déflation du marché en 1920.

Johns Manville perd 11 points 1-2 à 182 1-2 puis rebondit à près de 190. Les valeurs American Woollen s'affaissent à de nouveaux minima pour l'année. Simmons Company fléchit de 3 points 1-2; Safeway Stores de 2 1-2 et Union Pacific, de 2 1-4.

On remarque au commencement de la séance des pertes d'un point et plus pour U. S. Rubber, Montgomery Ward, Cerre de Pasco et Baltimore and Ohio.

Radio (ancienne émission) qui rétrograda de dix-huit points, hier, reprend huit points. United Fruit, Lambert, American Sugar Refining et Am. Bosch Magneto recouvrant 2 à 4 pts 1-2.

Les devises étrangères débutent faibles. Sterling baisse de 1-32 de cent à $4.85 5-32.

## Matériaux de construction

La valeur des matériaux de construction en 1928 est la plus élevée enregistrée jusqu'ici. Elle s'est élevée à $16,698,949 en 1928, comparée à $15,282,957 en 1927 et à $13,004,929 en 1926. C'est la une augmentation de 9.50 p.c. par rapport à l'année 1927. Les rapports mensuels du Département du Travail indiquent que les permis de construction émis dans la province de Québec en 1928 ont été en diminution sur ceux émis en 1927. Néanmoins l'industrie des matériaux de construction en 1928 accuse des augmentations de production et de prix unitaires dans presque toutes ses branches. On a vendu appréciablement plus de ciment, et à de meilleurs prix. La concurrence entre les fabricants de ciment qui semblait régner l'an dernier a cessé, et les prix sont plus fermes. On a aussi fabriqué plus de briques et on a produit de plus grandes quantités de pierre de construction et d'ornementation.

## Marché des Changes

Cote des devises étrangères, L.-G. Beaubien & Cie, 50 Notre-Dame Ouest, Montréal.

**Cours moyens le 7 mars 1929**

| | |
|---|---|
| Angleterre, livre S. | 24.83 |
| France, franc | .0325 |
| Belgique, belgas | .1285¾ |
| Italie, lire | .0423½ |
| Suisse, franc | .1523 |
| Hollande, florin | .4001 |
| Espagne, peseta | .1508 |
| Suède, couronne | .2665 |
| Norvège, couronne | .2665 |
| Danemark, couronne | .2671½ |
| Brésil, milreis | .1158 |
| Etats-Unis, dollar | ⅝% prime |
| Allemagne, R. marks | 23.72 |

## AVIS

est par les présentes donné que l'assemblée générale annuelle des Actionnaires de la SOCIETE D'ADMINISTRATION ET DE FIDUCIE aura lieu le mardi 19 mars 1929, à 3 heures 30 de l'après-midi, aux bureaux de la Société, 5 rue St-Jacques est, Montréal, immeuble Crédit Foncier Franco-Canadien.

J. C. BROSSEAU,
Secrétaire.

Montréal, le 7 mars, 1929.

## AVIS

est par les présentes donné qu'une assemblée générale spéciale des Actionnaires de la SOCIETE D'ADMINISTRATION ET DE FIDUCIE aura lieu le mardi 19 mars 1929, à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui sera tenue à 2 heures 30 de l'après-midi, aux bureaux de la Société, 5 rue St-Jacques est, Montréal, immeuble Crédit Foncier Franco-Canadien, objet:

(a) Considérer toute proposition relative au mode de procéder à l'émission des actions nouvelles autorisée par règlement No. 5

(b) Considérer et ratifier, s'il y a lieu, le règlement No. 18 concernant les actions souscrites dont les versements appelés ne sont pas payés.

J. C. BROSSEAU,
Secrétaire.

Montréal, le 7 mars, 1929.


**Dominion Textile Co. Limited**

Avis de dividende, actions ordinaires

UN DIVIDENDE d'un dollar et vingt-cinq $1.25 par action, sur les actions ordinaires de la DOMINION TEXTILE COMPANY, Limited, a été déclaré pour le trimestre se terminant le 30 mars 1929. Ce dividende est payable le 1 avril 1929, aux actionnaires enregistrés le 15 mars.

Par ordre du bureau de direction,
JAS. H. WEBB,
Secrétaire-Trésorier.

Montréal, 15 février 1929.

13-14-21-28

**Encaissement de coupons**
**Remplois de fonds**
**Achats et ventes**

effectués au mieux des intérêts du client.

*Tous renseignements sur demande. Demander en particulier notre dernière liste de valeurs et notre bulletin,* l'Economiste

**L. G. BEAUBIEN & CIE**
Limitée
Banquiers en Valeurs Mobilières
84 ouest, rue Notre-Dame,
MONTREAL
Téléphone LAncaster 1136

## Transactions à la Bourse de Montréal

Cours de la matinée d'aujourd'hui, Jeudi 7 Mars 1929

**Cours fournis par L.-G. Beaubien & Cie. 84 Notre-Dame Ouest**

| Valeurs | Ouverture | Haut | Bas | 12 h. 30 | Chang |
|---|---|---|---|---|---|
| Abitibi | 46 | 46 | 46 | 46 | |
| Alberta Grain | 58 | 58 | 58 | 58 | |
| Associations Corporation | 15¼ | 15¼ | 15 | 15¼ | ¼ |
| Atlantic Sugar | 15 | 15 | 15 | 15 | |
| Bell Telephone | 172½ | 172½ | 172½ | 172½ | |
| Brazilian | 66¼ | 66¼ | 66 | 66¼ | ¼ |
| B. C. Electric A | 52¾ | 52¾ | 52 | 52 | ¾ |
| do B | 34½ | 34½ | 34½ | 34½ | |
| B. E. Steel 2e priv | 8¾ | 8¾ | 8¾ | 8¾ | |
| Brompton | 45 | 45 | 45 | 45 | |
| Building Products | 42¾ | 42¾ | 42¾ | 42¾ | |
| Canada Car | 152 | 152 | 150 | 150 | 2 |
| Canada Cement | 32 | 32 | 32 | 32 | |
| do priv | 98½ | 98½ | 98 | 98½ | |
| Cockshutt Plow | 44¾ | 45 | 44¾ | 45 | ¼ |
| Can. Ind. Alcohol | 41½ | 41½ | 40½ | 41 | ½ |
| Can. Power & Paper | 30 | 30 | 30 | 30 

TRANSACTIONS SUR LE CURB DE MONTREAL

# Cours du Mercredi 6 Mars

Compilation préparée par la maison Paul E. Ostiguy, 84, rue Notre-Dame Ouest

(De notre extra d'hier)

| Ventes | STOCKS | Haut | Bas | Clôt. | Chang. |
|---|---|---|---|---|---|
| 115 | Attendu | 1½ | 1½ | 1½ | |
| 385 | B. A. Oil | 53¼ | 52 | 52 | —1¼ |
| 275 | Cosgrave | 4 | | | |
| 835 | Dist.-Seag. | 24 | 23 | 23½ | —1 |
| 10 | Dom. Eng. | 105 | | | —2 |
| 50 | Dom Stores | 155 | | | |
| 638 | Dryden | 27½ | 27 | 27 | |
| 100 | E. Dairies | 50 | 49½ | 50 | |
| 525 | Fed. Dist. | 90 | 50 | 70 | |
| 401 | For. P. Sec. | 40 | 38½ | 38½ | —1¼ |
| 1325 | H. Walker | 80¼ | 78 | 78 | —3 |
| 505 | Hydro-Elec. | 40 | 39¾ | 40 | + ⅛ |
| 634 | Imp. Oil | 92 | 91 | 92 | — ½ |
| 210 | Imp. Tob. | 11½ | 11¼ | 11½ | |
| 130 | Int. Util. A. | 46 | 45 | 45 | —1 |
| 10 | Int. Util. B. | 19 | | | —1 |
| 2250 | Int. Pet. | 52¾ | 51½ | 51¾ | —¼ |
| 581 | McColl-Front. | 34½ | 34 | 34 | —¼ |
| 125 | Nat. Dist. | 12½ | 12¼ | 12¼ | —⅛ |
| 125 | Page-Her. | 132 | 131 | 131 | —3 |
| 20 | Regent | 18 | 17 | 18 | |
| 25 | R. Mitchell | 53½ | 53 | 53½ | — ½ |
| 37 | S. C. P. pfd. | 107 | | | |
| 21 | U. Sec. pfd. | 106½ | | | |
| | Mines:— | | | | |
| 7175 | Don Rouyn | 11 | 9 | 11 | |
| 2190 | Noranda | 62 | 61 | 61 | —1 |
| 50 | Teck-H. | 9.85 | | | |
| | Hors Liste:— | | | | |
| 235 | Can. Malt. | 30½ | 30 | 30 | |
| 20 | C. Celanese | 18 | 17 | 18 | |
| 5 | do priv. | 45 | | | |
| 130 | Carling | 25½ | 25 | 25 | |
| 605 | Perf. Glass | 3½ | | 3¾ | |

| STOCKS DIVERS | Offre | Dem. |
|---|---|---|
| Attendu Engines | 1 | 1¼ |
| British-American Oil | 51¾ | 52 |
| Canadian Wineries | 9.50 | |
| Commercial Alcohols | | 25 |
| Cosgrave Brewery | | 4¼ |
| Distiller-Seagrams | 22½ | 22¾ |
| Dryden Paper | 26½ | 27 |
| Eastern Dairies | | 49 |
| Federal Distillery | | |
| Imperial Oil | 50 | 50 |
| Imperial Tobacco | 91 | 92 |
| Inter. Petroleum | 11¼ | 11¾ |
| McColl-Frontenac | 51½ | 52 |
| Mitchell, Robert | 24¼ | 24½ |
| National Distilleries | 53 | 54 |
| Page-Hersey | 12½ | 13 |
| Regent Knitting | 130½ | 131 |
| Reliance Grain | 17 | 17½ |
| Walker, Hiram | 35 | 40 |
| | 78 | 80 |
| **Utilités Publiques:—** | | |
| Foreign Power Securities | 38½ | 39 |
| Hydro-Electric Securities | 38¾ | 40 |
| Inter. Utilities A. | 45 | 46 |
| Inter. Utilities B. | | 20 |
| Municipal Service | | 6 |
| Manitoba Power | | 93 |
| United Securities pfd. | 106 | |
| **Mines:—** | | |
| Don Rouyn | 10 | |
| Harvie | 5 | |
| Noranda | 61.00 | 61.50 |
| Sunloch | | 4 |

## Transactions à la Bourse de Montréal

Cours de la journée d'hier, Mercredi 6 Mars 1929

Cours fournis par L.-G. Beaubien & Cie., 84 Notre-Dame Ouest

| Ventes | Valeurs | Ouverture | Haut | Bas | Dernière vente | Changement | Clôture Offre | Clôture Demande |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 441 | Abitibi | 46 | 46¾ | 46 | 46 | —1 | 45½ | 46 |
| 42 | do priv. | 85 | 85 | 85 | 85 | inch | | 85 |
| 40 | Alberta Grain | 58 | 58 | 58 | 58 | — ½ | 57 | 58 |
| 5 | do priv. | 100 | | | | | 100 | 100½ |
| 200 | Asbestos Corp. | 15 | 15½ | 15 | 15 | inch | 15¼ | 15¼ |
| 90 | do priv. | 50¼ | 50¼ | 50 | 50¼ | — ⅛ | 50¼ | |
| 100 | Bawlf Grain priv. | 94 | 94 | 93 | 93½ | — ½ | | 93 |
| 12 | Belgo C. Pap. pr. | 104 | 105 | 104 | 105 | | 104 | 110 |
| 103 | Bell Telephone | 172½ | 172½ | 172½ | 172½ | inch | 172½ | |
| 75 | Brading Bres | 25 | 25 | 25 | 25 | —1 | 24½ | 25 |
| 1425 | Brazilian | 67¼ | 67½ | 66 | 66 | —1 | 66 | 66¼ |
| 1361 | do Rights | 3.80 | 3.80 | 3.60 | 3.70 | —10 | 3.70 | 3.75 |
| 195 | B. C. Packers | 27 | 27 | 27 | 27 | inch | 27 | 27¼ |
| 257 | B. C. Power | 54 | 54 | 53 | 53 | — ½ | 53 | 53¾ |
| 100 | do B | 35 | 35 | 35 | 35 | inch | 35 | 35¼ |
| 130 | B. E. Steel | 4½ | 4½ | 4½ | 4½ | | 4½ | 4¾ |
| 75 | do 1er pric. | 37¼ | 37½ | 37¼ | 37¼ | | 37¼ | |
| 200 | do 2e priv. | 9 | 9 | 9 | 9 | | 9 | 9¼ |
| 757 | Brompton | 45¾ | 46 | 45 | 45 | — ¼ | 45 | |
| 60 | Bruck Silk | 31 | 31 | 31 | 31 | —2 | 31 | 31½ |
| 98 | Bldg Products | 43 | 43 | 43 | 43 | inch | | |
| 295 | Can. Brewing | 29 | 29½ | 29 | 29 | inch | | 29½ |
| 180 | Can. Bronze | 81 | 81 | 81 | 81 | inch | 81 | 81½ |
| 400 | Can Car | 151 | 152 | 151 | 152 | —1 | 151¾ | 152 |
| 200 | do priv. | 168 | 168 | 166 | 166 | — ½ | 165½ | 166 |
| 580 | do Rights | 7.25 | 7.25 | 7.00 | 7.00 | —25 | | |
| 195 | Can Cement | 33 | 33 | 32 | 32 | —1¼ | 32 | 32½ |
| 74 | do priv. | 98½ | 98½ | 98½ | 98½ | inch | 98 | 98¾ |
| 6 | Can Converters | 102½ | 103 | 102½ | 102½ | | 101 | |
| 60 | Can Cottons priv | 94 | 94 | 94 | 94 | —5¼ | | 95 |
| 155 | Can. Forgings | 28 | 28 | 27 | 27½ | — ½ | 27 | 27½ |
| 5 | do B | 30 | 30 | 30 | 30 | —1 | 30 | |
| 670 | Can. Ind. Alcohol | 42 | 42 | 41¾ | 41¾ | — ¼ | 41½ | 41¾ |
| 1 | do B | 37 | | | | | | |
| 88 | Can. Loco priv | 88 | | | | | | 88 |
| 2355 | Can. P. & Paper | 30 | 30½ | 29¾ | 29¾ | — ⅛ | 29½ | 29¾ |
| 25 | Can. Steamship | 46½ | 46½ | 45 | 45 | | | 45 |
| 150 | do priv | 97 | 97 | 97 | 97 | inch | 96¼ | 97 |
| 1235 | Cockshutt Plow | 45½ | 45½ | 45½ | 45 | — ⅛ | 44½ | 45 |
| 112 | Cons. Smelting | 480 | 485 | 480 | 480 | —10 | 480 | 485 |
| 1010 | Dominion Bridge | 102½ | 103 | 101 | 101 | —2 | 101 | 102 |
| 20 | Dom. Coal priv | 78 | 78 | 78 | 78 | —3 | 77 | |
| 90 | Dominion Glass | 179¼ | 179¼ | 179¼ | 179¼ | — ¼ | 175 | 179¼ |
| 7 | do priv | 121 | | | | | 120 | |
| 1 | Dom. Rubber pr. | 97 | | | | | 97 | |
| 512 | Dominion Textile | 103 | 103 | 103 | 103 | inch | 103 | 103¼ |
| 10 | do priv | 125¼ | | | | | | |
| 30 | Donnacona | 25 | | | | | 25 | 26 |
| 90 | Enamel & Heat | 33½ | 33½ | 33½ | 33½ | — ½ | 33¼ | 34½ |
| 655 | Famous Players | 45¼ | 47¼ | 45 | 47¼ | +2¼ | 46½ | 47 |
| 216 | Fraser | 75½ | 75¾ | 75 | 75 | —1 | 75 | 76 |
| 55 | Gen. Steel Wares | 36 | 36 | 36 | 36 | — ½ | 36 | 36½ |
| 975 | Gurd | 39 | 40 | 38 | 40 | —2 | 39¼ | 40 |
| 4430 | Hamilton Bridge | 76 | 77 | 74 | 74 | — ¼ | 74 | 77 |
| 90 | do priv. | 92 | | | | | 90 | 92½ |
| 5 | Holt Renfrew pr. | 102 | | | | | 102 | 115 |
| 2250 | Inter. Nickel | 62½ | 63¼ | 61¼ | 61½ | —1¼ | 61½ | 61¾ |
| 60 | Inter. Power | 34 | 34 | 34 | 34 | inch | | 34 |
| 70 | do priv | 98 | 98 | 97 | 97½ | | 97½ | |
| 111 | Lake of Woods | 59 | 59 | 59 | 59 | — ½ | 58¾ | 59 |
| 210 | Lindsay | 46 | 46½ | 46 | 46½ | — ½ | 45 | 46½ |
| 140 | Lyall | 58 | 58 | 58 | 58 | — ½ | 56 | 57½ |
| 810 | Massey-Harris | 86 | 87 | 85½ | 86 | —2 | 85¾ | 86 |
| 20 | Mont. Cottons pr. | 120 | | | | | | 120 |
| 480 | Mont. Power | 110½ | 111 | 110¼ | 110¼ | inch | 110¼ | 111 |
| 15 | Mont. Telegraph | 50 | | | | | 50 | 52 |
| 270 | Nat. Breweries | 134 | | 134 | 134 | inch | 133½ | 134 |
| 175 | Nat. Steel Car | 120 | 120 | 115 | 115 | —3 | 116½ | 118 |
| 5 | Nor. Mex. Pow pr | 100 | | | | | 100 | 104 |
| 5 | Ogilvie | 600 | | | | | | 600 |
| 5 | do priv. | 135 | | | | | 130 | 135 |
| 55 | Ontario Steel | 30 | 30 | 30 | 30 | inch | | 30 |
| 30 | Ottawa Power | 119½ | | | | | | 119½ |
| 5 | Ottawa Traction | 59 | | | | | 58 | |
| 5 | Penmans | 102 | | | | | 100¼ | |
| 55 | Port Alfred | 70 | 70 | 70 | 70 | inch | 67 | 69½ |
| 10 | do priv. | 98 | | | | | 98 | 99 |
| 935 | Power Corp. | 116¾ | 117 | 115 | 115 | —1½ | | 115 |
| 100 | Price Bros | 78½ | 78½ | 78½ | 78½ | —1¼ | 78 | 78½ |
| 5 | do priv. | 104¾ | | | | | 104 | 106 |
| 350 | Quebec Power | 86 | 86½ | 85 | 85 | —1 | 85 | 85½ |
| 2580 | Shawinigan | 87½ | 87½ | 86 | 86 | —1½ | 86 | 86¼ |
| 6306 | do Rights | 5.05 | 5.10 | 5.05 | 5.05 | inch | 5.05 | 5.10 |
| 11 | Sou. Can. Power | 54 | 54½ | 54 | 54½ | | | 54 |
| 1 | St. M. V. Co. priv | 96 | | | | | 96½ | 97 |
| 615 | Steel of Canada | 61 | 61 | 60 | 60¼ | — ¾ | 60 | 60¼ |
| 50 | do priv. | 56 | 56 | 56 | 56 | inch | | |
| 4 | Tooke Bros | 27 | | | | | 27 | |
| 3 | do priv. | 72½ | | | | | 75 | |
| 15 | Twin City | 83 | | | | | 52 | |
| 250 | Wayagamack | 84½ | 87 | 84 | 85 | — ¾ | | 85 |
| 55 | Windsor Hotel | 39 | 39 | 39 | 39 | — ½ | | 39 |
| 430 | Winn. Electric | 86 | 86¾ | 85 | 85 | —2 | 85 | 85¼ |
| 13 | do priv. | 107 | 107 | 107 | 107 | | 107 | 108 |
| | **BANQUES—** | | | | | | | |
| 8 | Canadienne | 175 | | | | | 175 | 176 |
| 5 | Commerce | 350 | | | | | 350 | 353½ |
| 479 | Montréal | 367½ | 367½ | 365 | 365 | —2 | 365 | 367 |
| 12 | Royale | 372 | 372 | 372 | 372 | —1 | 372 | 374 |
| | **OBLIGATIONS** | | | | | | | |
| $1.000 | Asbestos G. M. | 84 | 84 | 84 | 84 | inch | | 85 |
| 2.000 | Can. Steam Deb. | 101½ | 101½ | 101½ | 101½ | | | |
| 1.100 | Can. P. & P. Deb | 86 | 86 | 86 | 86 | inch | 86 | 87 |
| 500 | Wayagamack | 100 | | | | | 100½ | |
| 1.000 | Can. Loan 1931 | 100 25 | 100 25 | 100 25 | 100 25 | — 45 | 100 20 | 100 30 |
| 3.050 | Can. Loan 1933 | 101 95 | 101 95 | 101 95 | 101 95 | inch | 101 95 | 102 25 |
| 1.050 | Can. Loan 1934 | 102 90 | | | | | 101 90 | 102 20 |
| 1.600 | Viet. Loan 1937 | 104 85 | 104 85 | 104 85 | 104 85 | — 40 | 104 80 | 105 25 |
| 1.250 | Renewal 1932 | 101 05 | 101 05 | 101 05 | 101 05 | — 25 | 101 05 | 101 45 |
| 500 | Refunding 1944 | 96 60 | | | | | 96 65 | 97 25 |
| 3.000 | Refunding 1946 | 97 25 | 97 25 | 97 25 | 97 25 | — 65 | 97 25 | 97 30 |

*Ex-dividende †Nouveau haut ‡Nouveau bas

| —VENTES TOTALES— | Hier | Mardi | Il y a un an |
|---|---|---|---|
| Actions | 56.856 | 66.886 | 41.095 |
| Obligations | $16.050 | $37.800 | $78.250 |
| Rights | 20.838 | 15.070 | 14.477 |

## Deux compagnies changent de mains

La firme Nesbitt Thomson & Co. de Montréal, vient de se porter acquéreur de Canada Wire and Cable Co. de Leaside, Toronto, et aussi de la Standard Underground Cable Co. de Hamilton, une subsidiaire de la General Cable Corporation de New-York.

Cette dernière compagnie, tout en abandonnant le contrôle de la Standard Cable, garde quand même des intérêts. Elle exige, en effet, des intérêts, des actions de la nouvelle compagnie en guise de paiement.

Il n'est pas sans intérêt de faire remarquer que, jusqu'ici, toutes les compagnies de cable et de télégraphie, étaient des corporations fermées. Mais la maison Nesbitt Thomson entend s'écarter de cette règle. Et son intention est d'émettre prochainement des obligations en rapport avec l'achat de ces deux compagnies.

Nouvelle Firme

Monsieur GILLES FORGET, de la maison reconstituée sous le nom de Forget & Forget, membres de la Bourse de Montréal et du Curb. Les deux associés sont les fils de Sir Rodolphe Forget.

# LE CREDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN

**Rumeur d'une émission prochaine. — Nature des opérations de cette institution intéressante. Progrès depuis 50 ans.**

Nous croyons savoir que le Crédit Foncier Franco-Canadien se propose de lancer, sous peu, une émission d'obligations.

La nouvelle ne manquera pas de provoquer un vif intérêt. Il est évident, en effet, que les valeurs de placement proprement dites redeviennent en vedette. Il n'est que de noter les émissions importantes, annoncées récemment, et qui trouvent facilement preneur, en dépit de conditions qu'on disait peu favorables. Preuve que les disponibilités du peuple canadien augmentent constamment ce dont l'on peut se réjouir.

Mais l'abondance de ressources n'obscurcit pas le jugement. Loin de là, il s'exerce plus librement et avec plus d'assurance. Il semble que celui qui a des fonds à placer y apporte plus de réflexion et de discernement. On ne s'occupe, d'abord, que des valeurs de premier choix. Chacun en étudie le mérite intrinsèque et les avantages. De nouveau, on s'attache au rendement, qui paraît chose quasi négligeable au cours de la période étrange que nous venons de traverser. Et c'est de bonne logique. Le rendement reste l'essentiel. C'est ce qui fait le mérite d'un placement. Un homme d'affaires ne peut l'ignorer.

Dans cette lumière, peu de valeurs paraîtront aussi attrayantes et aussi fortement recommandables que les obligations du Crédit Foncier Franco-Canadien.

Cette institution est établie au pays depuis près de cinquante ans. De fait, elle fêtera son jubilé l'an prochain. Elle fut incorporée en 1880 et possède une charte qui lui fut accordée sous la province de Québec. Ses opérations, restreintes au début, s'étendent maintenant à travers tout le pays.

Le Crédit Foncier Franco-Canadien limite ses opérations aux prêts hypothécaires. Ces prêts ne sont consentis que sur première hypothèque, et ne peuvent en aucun cas, dépasser la moitié de la valeur de cette garantie.

Au dernier exercice, le total des prêts hypothécaires était de plus de 35 millions de dollars. Les disponibilités, établissaient à $12,837,235, étaient faites par des espèces en caisse, des prêts à vue et le portefeuille-titres. Les produits bruts, pour 1927, ressortissent à plus de trois millions de dollars, et le produit net fut de $1,814,482.

Les chiffres pour 1928 ne seront connus que dans quelques semaines. Mais on sait que les opérations du Crédit Foncier Franco-Canadien sont excellentes. On peut en augurer que les résultats de cette année ne le céderont en rien à ceux du dernier exercice.

Le Conseil d'Administration du Crédit Foncier Franco-Canadien contient des noms prestigieux et bien connus. Outons Sir Hormidas Laporte, président de la Banque Provinciale, et qui est vice-président de l'institution dont le président est M. J. E. Moret, aussi directeur de la Banque de Paris. Sir Lomer Gouin, lieutenant-gouverneur de la province de Québec, fait aussi partie du Conseil d'administration, de même que M. Tancrède Bienvenu, vice-président de la Banque Provinciale, et M. F. Perry, Monsieur R. de Roumefort, est le directeur général, MM. J. T. Leclerc et M. Pasquin, sont directeurs.

## Forget & Forget

Un vieux nom sous une nouvelle forme, fait son apparition sur la liste des courtiers de Montréal. Si la forme est nouvelle, la maison est déjà connue depuis bien longtemps.

En effet Monsieur René T. Leclerc étant retiré de l'association Leclerc Forget & cie, Messieurs Maurice et Gilles Forget, respectivement membre du Montreal Stock Exchange et membre du Montreal Curb Market, continueront les affaires de leur ancienne association sous le nom de Forget & Forget.

Rappelons que le nom de Forget est intimement lié avec les affaires du Montreal Stock Exchange depuis plus d'une quarantaine d'années. Sir Rodolphe Forget, le père de Messieurs Forget, fut élu Président de la Bourse plus d'une fois et que c'est sous son impulsion que fut construit le magnifique édifice qui abrite aujourd'hui nos courtiers.

## M. C. Schwab et la spéculation

(De notre extra d'hier)

NEW-YORK, 6.—M. Charles M. Schwab, président de Bethlehem Steel Corporation est de retour d'une vacance de 5 semaines, dit qu'il ne voit pas plus de danger dans la situation actuelle qu'il n'en a vu il y a un an, et qu'il conserve tout son optimisme pour cette année. Aussi longtemps que le public se montrera enthousiaste, dit-il, le marché sera à la hausse. Il y aura naturellement des périodes de déjustement, mais ceci n'affectera en rien la situation actuelle du marché.

## Marché du Blé

(De notre Extra d'hier)

CHICAGO, 6. — Les prix des grains devinrent à la hausse peu de temps après l'ouverture, mais cet affermissement fut de courte durée. Les intérêts de l'est ont donné d'importantes commandes de blé et comme l'on annonce une période de froid, l'on croit que ceci occasionnera la rentrée des grains dans les territoires affectés par cette température.

Les prix du blé étaient nerveux, 1-8 à 7/8 plus bas; les pétroles baissait de 2-8; l'avoine de 3-8 à 1-2 à 55 et les provisions accusaient une baisse de 25 cts.

Les prix comptant du blé—Blé No 2, dur 113 No 2, printemps du nord, 122.

## Transactions à la Bourse de New-York

Cote de la journée de Mercredi 6 Mars 1929

Cours fournis par la Maison Leclerc et Forget, membres de la Bourse de Montréal.

| Va'eurs | FERMETURE D'HIER Ouv. | Haut | Bas | Clôture |
|---|---|---|---|---|
| Utilité Paper | 45¾ | 46½ | 45¾ | 46 |
| Adams Expr. | 515 | 515 | 515 | 515 |
| Ajax Rubber | 9½ | 10 | 9¼ | 9¼ |
| Allis Chalm. | 178 | 178 | 175 | 175 |
| Allied Chem. | 292 | 293 | 285¼ | 285¼ |
| Am. Ag. Chem | 19 | 19 | 19 | 19 |
| Am. B. Sugar | 16¼ | 16¾ | 16¼ | 16½ |
| Am. B. Mag. | 56½ | 57¾ | 52¼ | 53¼ |
| Am. Can | 118 | 119½ | 115 | 115¾ |
| Am. Car & F. | 95¾ | 95¾ | 94¼ | 95¼ |
| Am. Cerada | 31 | 31 | 30¾ | 30¾ |
| Am. S. & F. P. | 111¾ | 113½ | 106½ | 107¼ |
| Am. H. L. pr. | 32¾ | 32¾ | 32¼ | 32¾ |
| Am. Loco | 108¼ | 108½ | 106½ | 106½ |
| Am. P. & L. | 106¾ | 109 | 105¼ | 105¼ |
| Am. Radiator | 186¾ | 186¾ | 183¼ | 184¾ |
| Am. Smelting | 116¼ | 118½ | 113 | 114 |
| Am. S. Fdrs. | 68¾ | 69½ | 67½ | 67½ |
| Am. Sugar | 82¾ | 82¾ | 80¾ | 82¼ |
| Am. Teleph. | 215 | 215 | 211 | 212¾ |
| Am. Tobacco | 173¼ | 173¾ | 172 | 173¾ |
| do. B | 173 | 173½ | 170 | 173 |
| Am. Waterw. | 89¼ | 90¼ | 86½ | 87 |
| Am. Woollen | 21¾ | 21¾ | 20¾ | 20¾ |
| Anaconda | 158 | 163 | 156 | 156 |
| Atchison | 203¼ | 203¼ | 201 | 201 |
| At. C. Line | 181 | 181 | 181 | 181 |
| At. Gulf | 41 | 41 | 40¼ | 40¼ |
| At. Refining | 55¾ | 56½ | 55 | 55¾ |
| Balt. & Ohio | 131¾ | 133 | 129 | 130¾ |
| Barnsdall | 39¾ | 39¾ | 38½ | 38½ |
| Beth. Steel | 101½ | 102¾ | 96¾ | 99 |
| Br. Man. Tran | 76¼ | 76¾ | 74½ | 75 |
| Bucyrus priv. | 46¾ | 46¾ | 45¾ | 46 |
| Burns Bros B. | 31¼ | 31½ | 31¼ | 31½ |
| Cal. Packers | 75¼ | 75¼ | 74 | 74½ |
| Canada Dry | 83¾ | 84¾ | 80¾ | 81½ |
| Can. Pacific | 251¾ | 252¾ | 246¾ | 247 |
| C. de Pasco | 113 | 116¾ | 110¼ | 111 |
| Ches. & Ohio | 223½ | 224½ | 220¾ | 220¾ |
| Ch. St-Paul | 36¾ | 37½ | 36¾ | 36¾ |
| do priv. | 60¼ | 60¾ | 58¾ | 58¾ |
| Chi. R. Island | 132¾ | 133 | 130½ | 131 |
| Chile Copper | 114½ | 118½ | 112½ | 112½ |
| Chrysler | 111¾ | 113 | 105½ | 106¾ |
| Coca Cola | 132½ | 133 | 131¾ | 131¾ |
| Colorado Fuel | 75 | 76½ | 72 | 72¾ |
| Columbia Gas | 146½ | 146½ | 144¾ | 144¾ |
| Columbia Gra. | 74½ | 74½ | 69¾ | 71¾ |
| Com. Power | 120¾ | 120¾ | 120 | 120¾ |
| Congoleum | 28¾ | 28¾ | 27¼ | 27¼ |
| Con. Gas | 108½ | 109¾ | 105¼ | 105¾ |
| Con. Can. | 71¾ | 71¾ | 69¼ | 69¾ |
| Con. Motors | 22¾ | 23¼ | 22 | 22 |
| Corn Prod. | 85¾ | 86 | 85 | 84¾ |
| Crucible Steel | 89 | 89¾ | 88 | 89 |
| C. A. Sugar | 12 | 12 | 11¾ | 11¾ |
| C. C. Sugar | 4 | 4 | 4 | 4 |
| do priv. | 13¾ | 13¾ | 12¾ | 12¾ |
| Davison Chem | 63 | 64¾ | 60¾ | 62 |
| D. & Hudson | 198 | 199½ | 195 | 195 |
| DuPont | 180½ | 181¾ | 178¼ | 179½ |
| El. P. & Li. | 63 | 63¾ | 60 | 60½ |
| Erie RR | 25 | 25 | 24¾ | 24¾ |
| do 1er priv | 63 | 63 | 63 | 63 |
| Fam. Players | 64½ | 65 | 63 | 63½ |
| Fleischmann | 73¾ | 74¼ | 73 | 73 |
| Fox Film | 93¾ | 94 | 90 | 90¼ |
| Fr. Texas | 47¼ | 47¾ | 45¾ | 45¾ |
| Gen. Asphalt | 69½ | 69½ | 65 | 65 |
| Gen. Cigars | 69½ | 70 | 68¾ | 69 |
| Gen. Electric | 237 | 239¼ | 232¾ | 232¾ |
| Gen. Motors | 82¼ | 83 | 80¼ | 80¾ |
| Gen Ry. Sig. | 102½ | 100 | 104 | 104¾ |
| Gillette S. R. | 116¾ | 116½ | 115 | 115¾ |
| Goodrich | 96¾ | 97½ | 92¼ | 93 |
| Gr. Mining | 92 | 93¾ | 90 | 90 |
| Gt. Nor. priv. | 112¾ | 113¾ | 111¾ | 111¾ |
| Gt. Nor. Ore | 33¾ | 33¾ | 33¾ | 33¾ |
| Greene Copp. | 179¾ | 181¼ | 177¼ | 177¾ |
| Gulf Steel | 77¾ | 79 | 76¼ | 78¾ |
| Houston Oil | 85½ | 85½ | 81 | 81 |
| Hudson Mot | 90 | 90¾ | 86½ | 88¼ |
| Hupp Motors | 73 | 73 | 70¼ | 70¾ |
| Ind. Oil | 31¾ | 31¾ | 31 | 31 |
| Inland Steel | 92¾ | 92¾ | 90 | 90 |
| Insp. Copper | 62¾ | 64¾ | 58 | 60 |
| Int. C. En. | 90¾ | 90¾ | 81½ | 85¼ |
| Inter. Nickel | 62¾ | 63¼ | 60¾ | 61¾ |
| In. M Marine | 5½ | 5¾ | 5½ | 5½ |
| do priv. | 41¾ | 41¾ | 40¼ | 40¼ |
| Inter. Paper A | 33 | 33 | 32¼ | 32¾ |
| do B | 22¼ | 22¼ | 22¼ | 22¼ |
| do C | 15¾ | 15¾ | 14¾ | 14¾ |
| Inter. Teleph. | 210¾ | 211¼ | 206¼ | 207 |
| J. Manville | 201 | 204¾ | 192¾ | 194 |
| Julius Kayser | 81 | 81 | 79¾ | 79¾ |
| K. & Souths | 88¼ | 92 | 88¾ | 92 |
| K. Hayes W. | 57¾ | 57¾ | 55¾ | 56¼ |
| Kenn Copper | 94¾ | 97½ | 91¼ | 93 |
| Kraft Cheese | 35 | 35 | 34½ | 34½ |
| Kelly S. Tire | 20¼ | 20¾ | 19¾ | 19¾ |
| Lago Pete | 28¾ | 28¾ | 28¼ | 28¼ |
| Lehigh Valley | 97¾ | 97¾ | 95½ | 97¼ |
| Lee Myers R | 91½ | 91¾ | 90 | 90¾ |
| Loews Theatre | 73¼ | 73¾ | 72 | 72 |
| Mack Trucks | 107¼ | 108 | 105¼ | 105¼ |
| Magma Copp. | 75 | 78¼ | 74¼ | 75 |
| Marland Oil | 39½ | 39½ | 38 | 38¼ |
| Miami Copp. | 41¾ | 46 | 41½ | 41½ |
| Mid. C. Pete | 31¼ | 31½ | 31 | 31 |
| M. K. & T. | 52¾ | 52¾ | 50¼ | 50½ |
| do priv. | 105¾ | 105¾ | 105¼ | 105¾ |
| M. Pacific | 85 | 87 | 81¾ | 81¾ |
| do priv. | 135 | 135 | 134¼ | 134¾ |
| Mont. Ward | 130¾ | 132¼ | 125¼ | 126½ |
| Nat. C. Reg. | 127 | 129½ | 120¼ | 122¾ |
| Nat. Lead | 148 | 148 | 147 | 147½ |
| Nat. P. & Lt. | 57¾ | 58¾ | 55 | 55¾ |
| New Haven | 92 | 92¾ | 89¾ | 89¾ |
| N. Y. Air Br. | 47¾ | 47¾ | 46 | 46½ |
| N. Y. Central | 195½ | 197 | 189¾ | 190¾ |
| Nor. & West | 197 | 197¼ | 195 | 195 |
| North Am Co. | 103¼ | 104¾ | 101¼ | 101¾ |
| North Pacific | 111½ | 112¾ | 108¾ | 109¼ |
| Otis Elevator | 306 | 306 | 305 | 305 |
| Owens Bottle | 92¾ | 92¾ | 91¼ | 91¾ |
| P. A. Petrol | 41¾ | 41¾ | 41 | 41¾ |
| Pan Pete B | 41¾ | 42¼ | 41 | 41¾ |
| Pen & Ford | 49¼ | 50 | 48 | 48¾ |
| Penn RR | 78¾ | 78¾ | 77¼ | 77¼ |
| P. Marquette | 168½ | 168½ | 166¼ | 166¼ |
| Phillips Pete | 38 | 38 | 37¾ | 38 |
| Pierce Arrow | 33 | 33 | 32 | 32½ |
| Pierce Pete | 4¾ | 4¾ | 4¾ | 4¾ |
| Postum | 71¾ | 72 | 70 | 70¾ |
| Pr. Steel Car | 21¾ | 21¾ | 20¾ | 20¾ |
| Pullman | 82¾ | 82¾ | 81¾ | 83¾ |
| Punta Sugar | 16 | 16 | 16 | 16 |
| Pure Oil | 24¾ | 24¾ | 23¾ | 23¾ |
| Radio Corp | 77½ | 79 | 73¼ | 73¾ |
| Radio Keith | 35¾ | 35¾ | 34 | 34¾ |
| Reading | 110½ | 112¼ | 108 | 108 |
| R'ton Rend. | 32¾ | 33 | 32 | 32¾ |
| Rep. I & St. | 94¾ | 96¾ | 92 | 92 |
| Reynolds B | 60¾ | 60¾ | 59¼ | 59½ |
| Schultze | 30¾ | 31¼ | 30¼ | 30¾ |
| Shell U. Oil | 26¾ | 26¾ | 26¼ | 26¼ |
| Sears Roebuck | 156¾ | 158½ | 153¾ | 154 |
| Simmons Bed | 96¾ | 97 | 92¼ | 93¾ |
| St-L. & S. Fe | 118¾ | 117¾ | 115¾ | 116¾ |
| St-L. & S. W. | 110 | 112¼ | 106 | 106¾ |
| Sinclair Con. | 38 | 38 | 36¾ | 36¾ |
| Skelly Oil | 34 | 34 | 33¾ | 34 |
| S. C. Edison | 60¾ | 60¾ | 60 | 60 |
| South Pacific | 131 | 132 | 131 | 131 |
| South Ry. | 147¾ | 147¾ | 146 | 147 |
| St. Gas & El. | 88¾ | 89 | 88 | 88 |
| St. Milling | 117 | 117 | 114 | 114 |
| St. Oil N. J. | 48¾ | 49¼ | 48¾ | 48¾ |
| do N. Y. | 39¾ | 39¾ | 38½ | 38½ |
| do Califor. | 68 | 68¾ | 66¾ | 66¾ |
| St.-Warner | 139 | 139 | 135 | 134¾ |
| Stromberg | 61¾ | 61¾ | 61¼ | 61½ |
| Studebaker | 85¾ | 86¼ | 84¼ | 84¾ |
| Superior Oil | 19¾ | 19¾ | 18¾ | 18¾ |
| Texas Gulf | 73¾ | 74¾ | 73 | 73 |
| Texas Oil | 58¾ | 59 | 58¼ | 58½ |
| Tob. Prod | 95 | 98 | 94¼ | 95 |
| Tr. Con. Oil | 9¾ | 9¾ | 9¼ | 9¾ |
| Twin City | 55¾ | 56 | 54 | 54¾ |
| Union Bag | 35¾ | 36 | 34 | 34 |
| Un. C. & Car. | 210 | 214 | 207½ | 208 |
| Union Pacific | 229¾ | 229¾ | 225¼ | 225¼ |
| United Fruit | 144¾ | 144¾ | 140 | 140¾ |
| U. S. Pipe | 45 | 46 | 40¾ | 40¾ |
| U. S. Alcohol | 142¾ | 144 | 141 | 141¾ |
| U. S. Leather | 26¾ | 29¼ | 26 | 26 |
| U. S. Realty | 94¾ | 94¾ | 92 | 92 |
| U. S. Rubber | 60¾ | 62¾ | 57¾ | 58½ |
| U. S. Steel | 184¾ | 187 | 180¾ | 182½ |
| Vanadium | 106¾ | 107¾ | 101¾ | 102 |
| Victor | 155½ | 157¾ | 154¼ | 154½ |
| Wabash | 72 | 73 | 70 | 70½ |
| Westinghouse | 152½ | 154¾ | 149½ | 150¼ |
| do Air Br. | 50¾ | 51¾ | 49¾ | 50 |
| Weston A. Elec | 26¾ | 26¾ | 26 | 26¼ |
| White Motors | 51 | 51¾ | 49¾ | 50 |
| Willys Over | 30¾ | 30¾ | 29¾ | 29¾ |
| Woolworth | 200¾ | 203¾ | 200 | 200 |
| Wright Aero | 268¾ | 271 | 260½ | 260½ |
| Yale & Towne | 67 | 67 | 67 | 67 |
| Yellow Cab | 42¾ | 42¾ | 39¾ | 40 |
| Y. & A. Tr. | 109¾ | 109¾ | 109½ | 109¾ |
| Obligations | | | | |
| Argentine | 100¾ | 100¾ | 100 | 100¾ |
| Australie | 95 | 95 | 94½ | 94½ |
| Belgique 8 | 109¾ | | | |
| do 6½ | 105¾ | 105¾ | 105¾ | 105¾ |
| do 6 | 100 | 100 | 99¾ | 99¾ |
| Bordeaux | 100 | | | |
| Brésil | 94½ | 94¾ | 94¼ | 94¾ |
| Buenos Aires | 93¾ | 93¾ | 93 | 93¾ |
| Chili | 93¾ | 93¾ | 93 | 93¾ |
| Colombie | 86¼ | | | |
| Canada 1929 | 99¾ | 99¾ | 99¾ | 99¾ |
| do 1931 | 100 | 100¾ | 100 | 100¾ |
| do 1952 | 104¾ | | | |
| R. Fr. 2½ | 111 | 111¼ | 111 | 111 |
| do 7 | 107½ | 107¾ | 107½ | 107¾ |
| Italie | 96¾ | 96¾ | 96¾ | 96¾ |
| Japon | 92¾ | 92¾ | 92¾ | 92¾ |
| Lyon | 99½ | 99¾ | 99 | 99¼ |
| Marseilles | 103¼ | | | |
| Marseilles | 100¾ | | | |
| Milan | 89¾ | 89¾ | 89½ | 89½ |
| P. L. M. 7 | 104¾ | 104¾ | 104¾ | 104¾ |
| do 6 | 99¾ | 99¾ | 99¾ | 99¾ |
| Rome | 90 | 90¾ | 90 | 90¾ |
| Seine | 106¼ | | | |
| Soissons | 98¾ | 99 | 98¾ | 99 |
| Ste Ry. 1920 | 99¾ | | | |
| do 1937 | 103¾ | 104¼ | 103¾ | 104¼ |

# UN NOUVEL IMMEUBLE POUR LE MAGASIN JOHN MURPHY

**Un édifice de dix étages sera construit au coin des rues Sainte

**La Patrie**
MONTREAL
Montréal, Qué.
ANNONCES CLASSIFIEES

Toutes les annonces doivent paraître sous la rubrique appropriée et dans les modèles de caractères d'imprimerie de "La Patrie".

TARIF DES ANNONCES CLASSIFIEES

Tarif quotidien par ligne pour insertions consécutives:

| | Chargées | Comptant |
|---|---|---|
| Six jours . . . . | 10c | 8c |
| Trois jours . . . | 12c | 10c |
| Un jour . . . . | 15c | 12c |

Naissances: 50c par insertion.
Décès: 50c par insertion.
Service anniversaire: 75c par insertion.
Remerciements: $1.00 par insertion.
Fiançailles: $1.00 par insertion.
Prochain mariage: $1.00 par insertion.
Mariage: $1.00 par insertion.

## AUTOMOBILES

### AUTOMOBILES A VENDRE

AUBAINES dans toutes les marques et modèles à la Studebaker Corporation, 2107 Ste-Catherine O. Ouvert le soir. 2-26

McLAUGHLIN Buick Sedan, 1924, en bon ordre, 7 passagers, à vendre à bon marché ou échangerait pour un ameublement de chambre. S'adresser à M. E. POTHIER, 211, Lagauchetière Ouest. LAnc. 6067. 1-4

## CHAMBRES A LOUER

### CHAMBRES SANS PENSION

AMHERST 2156 grande chambre double moderne à louer, étage du bain, usage du téléphone, comfort du chez-soi, prix raisonnable. 9—jno

ONTARIO Est 322, chambre à louer, avec gaz et électricité, à du monde sobre. Lancaster 1973. 9-3

## DIVERS

FAITES éclairer votre avenir A 2871 Laval 12 ans d'expérience, consultations tous les jours excepté mardi et jeudi. 2-26

NUIT D'AMOUR: Aux élégantes, avec expertes, dans le choix de votre parfum. Dernière création, parfum extra, exquis, subtil et persistant. Chez les pharmaciens, restaurateurs, salons de toilette, ou Echantillon 25c. 298-26

TAPIS nettoyés et lavés, linoleum et tapis entiers en grès, nouveau, meubles rembourrés, nettoyés. Canada Carpet Cleaning Co., Limitée, LAncaster 8272. 293-26

### PENSION D'ENFANTS

MAISON de pension pour bébés seulement. S'adresser 520 rue Joliette. 306-26

### Positions Demandées, Hommes

HOMME de moyen âge demande position comme gardien de nuit ou tout genre d'ouvrage. 6630a Drolet. 9-6

### SERVICE DOMESTIQUE

BONNES servantes demandées, parlant un peu l'anglais. HArbour 2006, 382 Dorchester est. 9—2

FILLE demandée pour légers travaux du ménage. Bon chez-soi. S'ad. 4811 Esplanade. 9—2

FILLE demandée pour ouvrage général de maison, pas de cuisine, bon chez-soi, 726A Bloomfield. 9—2

FILLE avec expérience pour 2 personnes et un enfant, bon salaire, références, 717 ave de l'Est, Outremont. 9—2

FILLE générale avec références, famille sans enfants, 256 Blvd St-Joseph Ouest, Bélair 5252. 9—2

FILLE ou femme, 25 ans ou plus, ménage, cuisine, pas de lavage, petite famille, 26 Courcelette, Outremont. 9—2

JEUNE fille demandée, pas d'enfant, pas de cuisine, pas de lavage. 1672 Côte des Neiges, Atlantic 6401. 9-2

## EMPLOIS

### HOMMES, GARÇONS DEMANDES

**P.-A. EMILE BRAULT**
**Agent pour machine à laver Easy**
Service — Economie — Courtoisie
**6679 rue S.-Hubert CRescent 4941**
**1209 rue Mt-Royal E. CHerrier 3201**
MONTREAL, QUE.
295-26

### SERVICE DOMESTIQUE

JEUNE fille demandée dans les 15 ans, pour aider soins du ménage. 3172 St-Laurent. 9—2

SERVANTE demandée pour aider au ménage, pas de gros lavage. 4611 Christophe-Colomb. 9—2

### FEMMES, FILLES DEMANDEES

COUTURIERE demandée au No 875, Notre-Dame Ouest, ouvrage permanent. 9—2

COUSEUSES de boutons demandées, S'ad. immédiatement à chambre 508, immeuble Amherst, 1010 Ste-Catherine est. 9—2

FILLE demandée pour les Casquettes sur machine à coudre. Ouvrage permanent. S'adresser Royalty, 1600 St-Laurent. 10-2

FILLE demandée pour léger travail de ménage; bons gages et bon chez soi. S'adresser à 829 Durocher Atlantic 7425. 10-2

FINISSEUSES expérimentées demandées, aussi couseuses de boutons. S'ad. chambre 105, 1435 Bleury. 9—2

FILLES sérieuses, expérimentées ou non, pour travailler broderie filet, domicile ou atelier, 1276 St-Denis. 9—2

FILLES demandées sur machines spéciales. S'ad. à 1882 St-Laurent. 9—2

FILLE expérience demandée pour un magasin de fleuriste. S'ad. de 9 à 2 hrs. 1422 Visitation. 9—2

NOUS payons dix à quinze dollars chaque semaine pour vos loisirs chez vous. Ecrivez pour détails à The Auto Knitter Hosiery Company, Toronto, Département 20. 5-26

OPERATRICES, assistantes opératrices, apprentie finisseuses dans manteaux dames, 1333 Ste-Catherine Est. 9—2

### HOMMES, GARÇONS DEMANDES

COUTURIER demandé pour ouvrage 250, St-Jacques, appt. 1. 10-2

JEUNE HOMME demandé pour prendre charge de restaurant, avec petit capital. Bon salaire. S'ad. 4515 St-Laurent. 9—2

PHARMACIEN licencié, aussi étudiants demandés. S'ad. 2681 Wellington, Verdun. 9—2

UN COUPEUR et tailleur avec expériences, rapide, ouvrage à l'année. 1281 Notre-Dame ouest. 9—2

VENDEUR de chaussures expérimenté et parlant les deux langues demandé. S'ad. 61 Ste-Catherine Est. 9—2

STEAMFITTERS: Expérience demandée immédiatement. S'adresser 1652 Avenue Verdun, Verdun. 9—2

VENDEUR d'expérience sur voiture, doit parler les deux langues. 4731 Papineau. 9—2

VOYAGEUR désirant ligne supplémentaire, nouveautés, oeufs de Pâques, bonne commission. 7574 chemin Chambord. 9—2

## ENSEIGNEMENT

### BARBIERS

APPRENEZ métier de barbier. Quelques semaines suffisent. Tarif en apprenant. Succès assuré. Position garantie. Cour spécial, $25.00. Information Arthur Moreau, Ecole de Barbier, 930, St-Laurent. 3-26

### ENSEIGNEMENT PRIVE

PROFESSEUR René Savoie, L. C. J., B.A., B.S.A., brevets cours classique et commercial, 1418 ouest rue Sherbrooke, Uptown 4945. 3-26

Les annonces classifiées vous guident dans le domaine de l'économie

## ENSEIGNEMENT

### ELEVES DEMANDES

**ECOLE TECHNIQUE DE MONTREAL—**

Cours complet de mécanique et d'électricité d'automobile. Soixante moteurs en marche, 4, 6, 8 et 12 cylindres, moteurs d'aéroplanes. Réparations, construction de batteries, génératrices, démarreurs, etc. La plus complète organisation du genre au Canada formant des mécaniciens. Seuls les certifiés, de mécaniciens délivrés par l'Ecole Technique sont reconnus par le gouvernement provincial. Nos diplômes recherchés. Le prochain cours commencera le 11 mars. Ecrivez, venez, 209 Sherbrooke Ouest, Montréal. 206-13

TELEGRAPHIE commerciale et chemin de fer, enseigné par expert, cours individuels jour et soir; succès assuré, anglais et clavigraphie gratis aux télégraphistes. Collège Choquette, 326 Mont-Royal Est. Pollait 1782. 294-26

## MARCHANDISES

### ARTICLES DE MENAGE

BON POELE de cuisine à vendre, en bon ordre. S'adresser à 960 Beaudry. 7-6

MAGNIFIQUE bureau et chaise en acadou et grand miroir, chevalet en noyer, mois, exposés. 1835 Ste-Catherine est (Lavoe de bibliothèque à 1620 St-Hubert. 10-1

**RAVARY, LIMITEE—**
**Gros et détail —Clairval 1834-1835**

Agent pour moulin à laver "Universel", modèle "Appartement". Démonstration à demande. 3767 rue Sainte-Catherine Est. 298-26

TOASTER à gaz pour salle à manger. S'ad. 1898 Ontario est. Cherrier 9554. 10-2

### BOIS, CHARBON

**E. LEMIRE & FILS LIMITEE.—**

Huile à chauffage. Etabli en 1852. Bois, charbon, foin et grain. 1721 St-Jacques, Wilbank 6173-6174. 296-12

**O. BORDUAS—**

Charbon, bois, foin, grain, "charcoal". 1500 rue Marlborough, Clairval 1740. 291-26

### INSTRUMENTS MUSICAUX

JOLI gramophone à vendre, usagé de 6 mois. S'adresser 5932 Avenue du Parc. 1-7

### VETEMENTS

A QUI la chance? Paletot, chaussures d'hommes, grande poitrine, vendra, cause de mortalité. Aucune offre raisonnable refusée. S'adresser 1641 Amherst. 8-jno

## Occasions financières

### COMMERCE A VENDRE

ETAL de boucher, épicerie avec logis privé de 6 appartements, cave cimentée la grandeur de la maison, système à eau chaude, cour, écurie, 82 Hadley et Galt, propriétaire, M. Sauvé, 1316 Galt, York 2622M. 10-2

MAGASIN de ferronnerie, $5000.00 de stock, bon poste, vendra ou échangera pour propriété. Pas sérieux s'abstenir. Caster Postal 206, "La Patrie". 10-2

MAGASIN chauffé, 4081 St-Denis. Ménage fait, planchers bois franc. S'adresser J. Desrochers, 304 Notre-Dame Ouest. Marquette 2705. 10-2

## MARCHANDISES

### ARTICLES DE MENAGE

**J. C. CORBEIL—**

Meubles, poêles, rugs, carpets, radios, phonographes, tapisserie, peinture, vernis, etc. Venez nous voir, nos prix vous édifieront. 424 Blvd. Crémazie (coin Berri). CAlumet 3717. 294-26

## Occasions Financières

### ARGENT A PRETER

RECONNU comme étant le meilleur depuis 20 ans. Argent à prêter sur diamants, fourrures, bijouteries, vêtements, fourrures, fusils et carabines, antiques, argenteries, sacs de voyage, instruments de musique, jonquières, cameras ou tout autre article de valeur. Billet donné, bon pour un an, références à aucune banque. Ross Vineberg, preteurs sur gages licencié, 31 Craig Ouest. 8-26

## Services Professionnels

### AVOCATS

BARIL, DEMETRIUS, avocat, 60 St-Jacques Ouest. Ch. 612, Harbour 0751. 6-12

MERCIER W. F., Avocat, 31 (71a) St-Jacques Ouest, Harbour 5360. Soir Westmount 9083. 291-26

### HOPITAL, MATERNITE

HOPITAL BROSSEAU. — Maternité strictement privée, gardera l'enfant si désiré. Harbour 6817, 3457 S.-Denis. 7-26

### PROFESSIONS

Dr. LAPORTE, spécialiste, traite radicalement maladies peau, syphilis, blennorragie, chancre, rhumatisme, faiblesse, amaigrissement, dyspepsie, amygdales, hémoroïdes enlevées sans opération, 244, Ste-Catherine E. 8-26

MAIS Dr ZENON—Clinique privée, nouveau numéro 5126 St-Denis, près rue Laurier, Tél. Bélair 4933. Heures de 2 à 5, 7 à 9. 5-26

## Services Commerciaux

### ENTREPRENEURS

ENTREPRENEUR briquetier, réparations générales de bouilloires. Eugène Brunet, 3814 Drolet ou Tél. Harbour 6459. 9—26

### REPARATIONS

**"SATISFACTION GARANTIE"—**

Rembourrage et réparation générale de meubles Chesterfield, etc. M. Turcot, Chas. 521 rue Ontario Est. Harbour 8591. 295-26

TURCOTTE Typewriter Service & Repair, expert mécanicien dans les machines à écrire; toutes marques de machines à écrire, vendues, examinées et réparées. Joseph Turcotte, prop, 28 ans d'expérience. 141 rue Beaudoin, Montréal, Tél. West. 9611W. 10-2

### MATERIAUX DE CONSTRUCTION

BOIS de construction de toutes sortes, brut, préparé, beaver board, plaster board, moulures Langevin, Forest 1455 rue St-Dominique, près Ste-Catherine, Lancaster 2915. 291-26

### TRANSPORT

ACME TRUCK, Taxi Association, transport général, déménagements vallises, pianos, pique-niques. Frontenac 2260. Nuit, Amherst 1932. 307-26

DESIRE avoir contrat pour livraison magasin de gros ou ouvrage général. Struck Godfredson 1824. S'adresser pour, Amherst 8116, soir, Calumet 1111J. 10-3

## IMMEUBLES A LOUER

### MAISONS A LOUER

AVANT de signer votre bail, voyez nos logements à Montréal-Est. Plain-pieds modernes, de 4, 5, 6, 7 pièces avec gaz, électricité, jardin, etc., à louer pour douze à dix-neuf piastres par mois. Ces maisons sont aussi à vendre à raison de deux cent piastres comptant, balance payable comme un loyer. Adressez-vous à l'Hôtel de Ville de Montréal-Est, 11209 Notre-Dame Est, Clairval 2087. 10-3

MAISON à louer ou A vendre, 10920, Blvd "Plaza, Montréal-Nord. S'adresser à 513, rue Maisonneuve, Montréal. 6-12

**5 PIECES A $23 PAR MOIS—**

Rue Drolet, entre Duluth et Rachel; un bas bien chaud et très éclairé, grande cour, près Eglise, écoles. Appelez Bélair 2439M, 4107 Drolet. 4-jno.

LOGEMENT de quatre appartements, chambre de bain en tuile, maison neuve, face au Parc Lafontaine, chauffé, des plus modernes. S'adresser à 4105, Papineau, CHerrier 7174. 9-4

OUTREMONT, Avenue, 735. Haut ou bas, à vastes pièces, très claires, moderne. Atlantic 4139. 10-3

ROY, 503, 505, 511, 13, 15, cinq pièces, bien éclairées, loyer raisonnable, près du Parc Lafontaine, S'ad. 502, rue Roy, ou PLlair 3456. 8-3

ROY, 136, pour appel, 7 pièces, moderne, bien propre, 2ième étage, en face de l'église St-Louis de France. S'ad. 110, Roy. LAncaster 9324. 10-3

VERDUN, 6 pièces avec, coin rue, 2ième étage, 5 pièces, garage. Walnut 2369W. 10-3

### MAGASINS A LOUER

4 LOGEMENTS, 4 appartements, grande chambre de bain et passage, planchers en bois franc, eau chaude, pas de ménage à faire. Coin Chambly et Ste-Catherine. Information Tél. Westmount 1526, J. P. Marchand, 53 Ste-Clothilde. 5-6

GRAND logement rue Notre-Dame Ouest, 7 appartements, bien chauffé, eau chaude, entrée seule, 2ème étage. Garage si désiré. Tél. Westmount 1526, J. P. Marchand, 53 Ste-Clothilde. 5-6

### ON DEMANDE A LOUER

ON DEMANDE à louer propriété de campagne dans village près église, écoles, environ de Montréal, considérerais avec restaurant, écrire à 2895 Jeanne d'Arc, Montréal. 1-6

4 PIECES meublées demandées, entre St-Denis et Amherst; Sherbrooke et Ste-Catherine, paierait $35.00 dollars, gaz et lumière compris. S'adresser Boîte 155, 7a "Patrie". 283-jno.

## IMMEUBLES A VENDRE

### AMEUBLEMENTS

A VENDRE—Ameublement de ménage en bloc ou séparément, consistant en Chesterfield, gramophone, set de salle à manger, poêle, etc. S'adresser 4259 rue Garnier. 280-jno

A VENDRE—Ameublement de ménage sera vendu séparément, consistant en set de salle à dîner, chaises, gramophone, etc. S'adresser 4291, rue Garnier. 278-jno

### TERRAINS A VENDRE

CHANCE exceptionnelle, terrains situés Longue Pointe aussi Parc Extension. Pour informations, s'adresser 1480 Bishop, Uptown 1827. 306-12

ST-DOMINIQUE, près Jarry, 10 terrains 25 à 70, vendra avec très peu comptant, balance emprunt, Cherrier 6221. 299—jno

**TERRAINS—**

Deux terrains clairs d'hypothèque, situés à l'Isle-Bizard, près du boulevard, église et école. Canaux, égouts sont faits. Aucune offre raisonnable refusée. S'ad. au propriétaire, 4107 Drolet ou Bélair 2439M. 280-jno

## IMMEUBLES A VENDRE

### MAISONS A VENDRE

**CHANCE EXCEPTIONNELLE—**

Drolet entre Duluth et Rachel, 4 logements, 5 et 6 appartements, tous bien loués, et en parfait ordre. S'adresser au propriétaire 4107 rue Drolet ou Tél. Bélair 2439M. 283-jno

D'ARAGON 401-407, 2 maisons, 4 logements, 5 appts., coin ruelle, près Eglise, écoles et chars. Bargain conditions faciles. S'adresser 169 Blvd Monk, York 2884. 296-26

MANUFACTURE portes, châssis, 45 x 50, 3 étages, brique solide, terrain 50 x 142, avec machinerie ou sans machinerie. S'ad. sur les lieux, M. E. Marsan, 4601 Christophe-Colomb. Cherrier 6611. 294—26

Manufacture et maison 50 x 110, bon pour entrepôt, pour règlement de succession. Clairval 5436M. 292-26

MAISON neuve, bois et brique, 5 appartements, fini en pin de Colombie, toutes les améliorations modernes, avec hangar, terrain 25 x 90. Maison 25 x 35, vendra avec $300 comptant, balance facile. Voyez A. R. Beaugrand, au bureau de la "Patrie". Lanc. 3121. 272 j.n.o.

RUE MARQUETTE près Laurier, 6 logements modernes, nouvelle construction, $12,000.00 prix: $2000.00 comptant. S'ad. O. Guimond, Bélair 0691w. 9-22

RUE CHABOT, deux étages deux logements, vendra à bon marché, près église, école Bonnes conditions. Tél. Clairval 2982w. 1-26

**Province de Québec**
**District de Montréal,**
**No. 124**
COUR SUPERIEURE
"En Liquidation"
IN RE—
BILTMORE DRESS INC.
En Liquidation
—ET—
JOSEPH ETTENBERG,
Liquidateur.

AVIS est par les présentes donné que M. Joseph Ettenberg, comptable de Montréal, a été nommé liquidateur de la Cie en Liquidation par jugement rendu le 25ème jour de février 1929.

Les créanciers de la Compagnie en liquidation et toutes personnes ayant des réclamations contre elle, devront produire leurs réclamations attestées sous serment entre les mains du liquidateur à son bureau à Montréal, au No. 261 rue Ste-Catherine Ouest, le ou avant le 6ème jour d'Avril 1929.

Montréal, 5 mars, 1929.
R. AIME TISON
Dép. P. C. S.
9-2

**PACKARD-PACKARD**

nous vendons nos chars usagés à des réductions surprenantes.

PACKARD — CADILLAC — STUDEBAKER — BUICK — PEERLESS — PAIGE — NASH WILLYS-KNIGHT — HUDSON.

Tous ces chars sont de modèle récent. Tous garantis. Nous avons aussi en main

PACKARD TWIN — CADILLAC — WINTON LIMOUSINE

que nous vendrons à des prix très bas bien que ces chars soient en excellente condition.

OUVERT LE SOIR
PACKARD MONTREAL
WEstmount 9767
4030 Ste-Catherine Ouest

## Accusé du vol d'une automobile à Hull

**OTTAWA, 7. (Du correspondant de la "Patrie").**—De bonne heure, ce matin, Joseph Guertin, 18 ans, de la rue Preston, a été arrêté par la police de Hull sous l'accusation de vol d'une auto. Le constable E. Charpentier a tiré cinq coups de revolver pour l'obliger à s'arrêter.

## CITÉ DE MONTRÉAL

**Tableau de Distribution Electrique et Transformateurs.**

L'on recevra à l'Hôtel de ville des soumissions cachetées, adressées au Comité Exécutif et transmises par lettre recommandée, pour la fourniture et l'installation D'UN TABLEAU DE DISTRIBUTION ELECTRIQUE ET DE TRANSFORMATEURS, pourvu que ces soumissions aient mises à la poste le plus tard le **18 MARS, 1929,** pour être ouvertes le **20, A MIDI.**

Les formules de soumissions pourront être obtenues au bureau de M. L.-O. PION, Surintendant des Achats et des Ventes, **500, RUE DE FLEURIMONT,** et les renseignements dont on pourra avoir besoin seront fournis par M. H.-A. TERREAULT, Directeur des Travaux Publics, **HOTEL DE VILLE.**

J.-ETIENNE GAUTHIER,
Greffier de la Cité.

Bureau du Greffier de la Cité
Hôtel de Ville.
Montréal, le 7 mars 1929.

**Province de Québec**
**District de Montréal**
**No. 128**
**En Vertu de la Loi des Liquidations**
COUR SUPERIEURE
**J. O. BOURCIER LIMITEE,**
de la Cité et du District de Montréal.
En Liquidation.

Un ordre de liquidation a été accordé en cette affaire et une assemblée des créanciers, actionnaires et contribuables de la dite Compagnie est par les présentes convoquée pour le 18ème jour de mars 1929 à dix heures du matin dans la salle d'audience pour les affaires de faillite, au palais de justice en la Cité de Montréal, pour nommer un liquidateur définitif de la dite Compagnie.

Montréal, 5 mars 1929.
R. AIME TISON,
Député Protonotaire, C.S.
10-2

### AVIS

AVIS est par les présentes donné que Joseph Richardson, de la cité de Montréal, Comté d'Hochelaga, province de Québec, comptable, s'adressera au parlement du Canada, à sa présente session, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son épouse, Izabel Béatrice Hennie, demeurant dans la cité de Chicago, Etat de l'Illinois, Etats-Unis d'Amérique, pour cause d'adultère et d'abandon.

Daté à Ottawa, province d'Ontario, ce 5ième jour de février 1929.

N. G. GUTHRIE,
Citizen Building,
Ottawa
Procureur du requérant
293-Fév-14-21-28-Mars-7-14

AVIS EST DONNE que FRANCES VERA CARTER de la ville d'Ottawa dans le comté de Carleton, province d'Ontario, adressera une demande au Parlement du Canada à la présente session pour obtenir un bill de divorce contre son mari, CECIL VANGUVEN, de la ville de Montréal, province de Québec, pour cause d'adultère et d'abandon.

Daté à OTTAWA, province d'Ontario, ce 22ème jour de janvier 1929.

J. A. BURROWS,
45 rue Rideau, Ottawa.
Procureur de la pétitionnaire.
fév. 6-13-20-27 m. 7

## Inspecteur de navire demandé, à Ottawa

Le Service civil du Canada a actuellement une position vacante pour un inspecteur de coques, équipement, chaudières et machines à vapeurs, district de Montréal, ministère de la Marine, $2,820 par année. Connaissance de la construction des navires et du génie maritime; expérience pratique dans les devis. La construction, l'entretien ou le fonctionnement des moteurs de marine, chaudières, machines et équipement; être capable de faire les épreuves nécessaires au cours des inspections. S'adresser aux formules que l'on peut obtenir au bureau de Poste, à la Commission du Service civil, Ottawa, au plus tard le 11 mars 1929.

Ce concours est ouvert aux personnes qui demeurent dans la province de Québec.

## AVIS LEGAL

### VENTE PAR AUTORITE DE JUSTICE

En vertu d'un jugement rendu par la Cour Supérieure de la Province de Québec, dans le district de Montréal, le cinquième jour de mars, dix-neuf cent vingt-neuf, il sera, le samedi vingt-troisième jour de mars, dix-neuf cent vingt-neuf, à dix heures de l'avant-midi, au bureau du notaire soussigné, 725 Immeuble Insurance Exchange, 276 rue St-Jacques ouest, Montréal, procédé à l'adjudication au plus haut et dernier enchérisseur de cette certaine propriété immobilière ci-après décrite et appartenant à Giuseppe Giovannini, mineur, savoir:—

"Deux lopins de terrain ayant front sur l'avenue Madison, en la Cité de Montréal, connus et désignés sous les numéros trois cent trente-trois et trois cent trente-quatre de la subdivision officielle du lot original numéro cent soixante-deux (162-333 et 334) aux plan et livre de renvoi officiels de la municipalité de la paroisse de Montréal, chacun des dits terrains contenant vingt-cinq (25) pieds de largeur par cent six (106) pieds de profondeur, mesure anglaise et plus ou moins, avec les bâtisses dessus érigées, portant le numéro civique 243 de ladite avenue Madison.

Avec tous les droits, titres et appartenances y affectant sans exception ni réserve d'aucune sorte de la part du vendeur."

Pour conditions de la vente, s'adresser au bureau de

SOLOMON VINEBERG,
Notaire Public
276, rue St-Jacques O.
Montréal, 6 mars, 1929.

Province de Québec—District de Montréal.—No. D-45624.—Cour Supérieure.—Dorothée Denis, Demanderesse Oscar Lussier, Défendeur.

Le seizième jour de mars 1929, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur, No. 1412 rue Dorchester, Montréal, sera judiciairement vendu, Chesterfield Set, Radio, meubles de ménage, etc., saisis en cette cause contre le défendeur. Conditions: Argent comptant.

Montréal, 6ème jour de mars 1929. Réal Robillard, Huissier Cour Supérieure, Chambre 113, No. 276 rue St-Jacques, Montréal, Phone Harbour 5939.

Province de Québec—District de Montréal—No. 10896.—Cour de Circuit. J. Johnston, Demandeur, vs N. J. Apple, Défendeur et Wm. Ziegler-Reid, Tiers-saisi.

Le seizième jour de mars 1929, à dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires de la tiers-saisi, No. 128 Craig Est, sera judiciairement vendu, Coffre-fort, Typewriter, etc. saisis en cette cause contre le défendeur.

Conditions: Argent Comptant.

Montréal, 5ème jour de mars 1929. Réal Robillard, Huissier Cour Supérieure, Chambre 113, No. 276 rue St-Jacques, Montréal, Phone Harbour 5939.

# Arsène Lupin, GENTLEMAN CAMBRIOLEUR

PAR

## Maurice Leblanc

### (SUITE)

"Voyons, voyons, expliquez-vous que prétendez-vous, témoin?

—Est-ce que je sais! Il aura mis un sou lieu et place... A moins que ce ne soit un complice."

Des cris, des rires, des exclamations partaient de tous côtés, dans la salle qu'agitait ce coup de théâtre inattendu. Le président fit mander le juge d'instruction, le directeur de la Santé, les gardiens, et suspendit l'audience.

A la reprise, M. Bouvier et le directeur, mis en présence de l'accusé, déclarèrent qu'il n'y avait entre Arsène Lupin et cet homme qu'une très vague similitude de traits.

"Mais alors, s'écria le président, quel est cet homme? D'où vient-il? comment se trouve-t-il entre les mains de la justice?"

On introduisit les deux gardiens de la Santé. Contradiction stupéfiante, ils reconnurent le détenu dont ils avaient la surveillance à tour de rôle!

Le président respira.

Mais l'un des gardiens reprit:

"Oui, oui, je crois bien que c'est lui!

—Comment, vous croyez?

—Dame, je l'ai à peine vu. On me l'a livré le soir, et, depuis deux mois, il reste toujours, couché contre le mur.

—Mais, avant ces deux mois?

—Ah! avant, il n'occupait pas la cellule 24."

Le directeur de la prison précisa ce point:

"Nous avons changé le détenu de cellule après sa tentative d'évasion.

—Mais vous, monsieur le directeur, vous l'avez vu depuis deux mois?

—Je n'ai pas eu l'occasion de le voir... Il se tenait tranquille.

—Et cet homme-là n'est pas le détenu qui vous a été remis?

—Non.

—Alors, qui est-il?

—Je ne saurais dire.

—Nous sommes donc en présence d'une substitution qui se serait effectuée il y a deux mois. Comment l'expliquez-vous?

—C'est impossible.

—Alors?"

En désespoir de cause, le président se tourna vers l'accusé, et, d'une voix engageante:

"Voyons, accusé, pourriez-vous m'expliquer comment et depuis quand vous êtes entre les mains de la justice?"

On eût dit que ce ton bienveillant désarmait la méfiance ou stimulait l'entendement de l'homme. Il essaya de répondre. Enfin, habilement et doucement interrogé, il réussit à rassembler quelques phrases, d'où il ressortait ceci: deux mois auparavant, il avait été amené au dépôt, il y avait passé une nuit et une matinée. Possesseur d'une somme de soixante-quinze centimes, il avait été relâché. Mais, comme il traversait la cour, deux gardes le prenaient par le bras et le conduisaient jusqu'à la voiture pénitentiaire. Depuis, il vivait dans la cellule 24, pas malheureux... on y mange bien... on n'y dort pas mal... Aussi n'avait-il pas protesté..."

Tout cela paraissait vraisemblable. Au milieu des rires et d'une grande effervescence, le président renvoya l'affaire à une autre session pour supplément d'enquête.

---

L'enquête, tout de suite, établit ce fait consigné sur le registre d'écrou: huit semaines auparavant, un nommé Baudru Désiré, avait couché au Dépôt. Libéré le lendemain, il quittait le Dépôt à deux heures de l'après-midi. Or, ce jour-là, à deux heures, interrogé pour la dernière fois, Arsène Lupin sortait de l'instruction et repartait en voiture pénitentiaire.

Les gardiens avaient-ils commis une erreur? Trompés par la ressemblance, avaient-ils eux-mêmes, dans une minute d'inattention, substitué cet homme à leur prisonnier? Il eût fallu vraiment qu'ils y missent une complaisance que leurs états de service ne permettaient pas de supposer.

La substitution était-elle combinée d'avance? Outre que la disposition des lieux rendait la chose presque irréalisable, il eût été nécessaire en ce cas que Baudru fût un complice et qu'il se fût fait arrêter dans le but précis de prendre la place d'Arsène Lupin. Mais alors, par quel miracle un tel plan, uniquement fondé sur une série de chances invraisemblables, de rencontres fortuites et d'erreurs fabuleuses, avait-il pu réussir?

On fit passer Désiré Baudru au service anthropométrique; il n'y avait pas de fiche correspondant à son signalement. Du reste on retrouva aisément ses traces. A Courbevoie, à Asnières, à Levallois, il était connu. Il vivait d'aumônes et couchait dans une de ces cahutes de chiffonniers qui s'entassent près de la barrière des Ternes. Depuis un an, cependant, il avait disparu.

Avait-il été embauché par Arsène Lupin? Rien n'autorisait à le croire. Et quand cela eût été, on n'en eût pas su davantage sur la fuite du prisonnier. Le prodige demeurait le même. Des vingt hypothèses qui tentaient de l'expliquer, aucune n'était satisfaisante. L'évasion seule ne faisait pas de doute, et une évasion incompréhensible, impressionnante, où le public, de même que la justice, sentait l'effort d'une longue préparation, un ensemble d'actes merveilleusement enchevêtrés les uns dans les autres, et dont le dénouement justifiait l'orgueilleuse prédiction d'Arsène Lupin! "Je n'assisterai pas à mon procès."

Au bout d'un mois de recherches minutieuses, l'énigme se présentait avec le même caractère indéchiffrable. On ne pouvait cependant pas garder indéfiniment ce pauvre diable de Baudru. Son procès eût été ridicule: quelles charges avait-on contre lui? Sa mise en liberté fut signée par le juge d'instruction. Mais le chef de la Sûreté résolut d'établir autour de lui une surveillance active.

L'idée provenait de Ganimard. A son point de vue, il n'y avait ni complicité, ni hasard. Baudru était un instrument dont Arsène Lupin avait joué avec son extraordinaire habileté. Baudru libre, par lui on remonterait jusqu'à Arsène Lupin ou du moins jusqu'à quelqu'un de sa bande.

On adjoignit à Ganimard les deux inspecteurs Folenfant et Dieuzy, et un matin de janvier, par un temps brumeux, les portes de la prison s'ouvrirent devant Baudru Désiré.

Il parut d'abord embarrassé, et marcha comme un homme qui n'a pas d'idées bien précises sur l'emploi de son temps. Il suivit la rue de la Santé et la rue Saint-Jacques. Devant la boutique d'un fripier, il enleva sa veste et son gilet, vendit son gilet moyennant quelques sous, et, remettant sa veste, s'en alla.

Il traversa la Seine. Au Châtelet un omnibus le dépassa. Il voulut y monter. Il n'y avait pas de place. Le contrôleur lui conseillant de prendre un numéro, il entra dans la salle d'attente.

A ce moment, Ganimard appela ses deux hommes près de lui, et, sans quitter de vue le bureau, il leur dit en hâte:

"Arrêtez une voiture... non, deux, c'est plus prudent. J'irai avec l'un de vous et nous le suivrons."

Les hommes obéirent. Baudru cependant ne paraissait pas. Ganimard s'avança: il n'y avait personne dans la salle.

"Idiot que je suis, murmura-t-il, j'oubliais la seconde issue."

Le bureau communique, en effet, par un couloir intérieur, avec celui-ci de la rue Saint-Martin. Ganimard s'élança. Il arriva juste à temps pour apercevoir Baudru sur l'impériale de Batignolles-Jardin des Plantes qui tournait au coin de la rue de Rivoli. Il courut et rattrapa l'omnibus. Mais il avait perdu ses deux agents. Il était seul à continuer la poursuite.

Dans sa fureur, il fut sur le point de le prendre au collet sans plus de formalité. N'était-ce pas avec préméditation et par une ruse ingénieuse que ce soi-disant imbécile l'avait séparé de ses auxiliaires?

Il regarda Baudru. Il somnolait sur la banquette et sa tête ballottait de droite et de gauche. La bouche un peu entr'ouverte, son visage avait une incroyable expression de bêtise. Non, ce n'était pas là un adversaire capable de rouler le vieux Ganimard. Le hasard l'avait servi, voilà tout.

Au carrefour des Galeries Lafayette l'homme sauta de l'omnibus dans le tramway de la Muette. On suivit le boulevard Haussmann, l'avenue Victor-Hugo. Baudru ne descendit que devant la station de la Muette. Et d'un pas nonchalant, il s'enfonça dans le bois de Boulogne.

Il passait d'une allée à l'autre, revenait sur ses pas, s'éloignait. Que cherchait-il? Avait-il un but?

Après une heure de ce manège, il semblait harassé de fatigue. De fait, avisant un banc, il s'assit. L'endroit, situé non loin d'Auteuil, au bord d'un petit lac caché par les arbres, était absolument désert. Une demi-heure s'écoula. Impatienté, Ganimard résolut d'entrer en conversation.

Il s'approcha donc et prit place aux côtés de Baudru. Il alluma une cigarette, traça des ronds sur le sable du bout de sa canne, et dit:

"Il ne fait pas chaud."

Un silence. Et soudain, dans ce silence un éclat de rire retentit, mais un rire joyeux, heureux, le rire d'un enfant pris de fou rire, et, qui ne peut pas s'empêcher de rire. Nettement, réellement, Ganimard sentit ses cheveux se hérisser sur le cuir soulevé de son crâne. Ce rire, ce rire infernal qu'il connaissait si bien!...

Et en vérité ce ne fut plus l'homme, par les parements de sa veste et le regarda, profondément, violemment, mieux encore qu'il ne l'avait regardé aux assises et en vérité ce ne fut plus l'homme qu'il vit. C'était l'homme, mais c'était en même temps l'autre, le vrai.

Aidé par une volonté complice, il retrouvait la vie ardente des yeux, il complétait le masque amaigri. Il apercevait la chair vivante sous l'épiderme affiné, la bouche rebelle à travers le rictus qui la déformait. Et c'étaient les yeux de l'autre, la bouche de l'autre, c'était surtout son expression aiguë, vivante, moqueuse, spirituelle, si claire et si jeune!

"Arsène Lupin, Arsène Lupin", balbutia-t-il.

Et subitement, pris de rage, lui serrant la gorge, il tenta de le renverser. Malgré ses cinquante ans, il était encore d'une vigueur peu commune, tandis que son adversaire semblait en assez mauvaise condition. Et puis, quel coup de maître s'il parvenait à le ramener!

La lutte fut courte. Arsène Lupin se défendit à peine, et, aussi promptement qu'il avait attaqué, Ganimard lâcha prise. Son bras droit pendait inerte, engourdi.

"Si l'on vous apprenait le jujitsu au quai des Orfèvres, déclara Lupin, tu saurais que ce coup s'appelle udi-shi-ghi en japonais."

Et il ajouta froidement:

"Une seconde de plus, je te cassais le bras, et tu n'aurais eu que ce que tu mérites. Comment, toi, un vieil ami que j'estime, devant qui je dévoile spontanément mon incognito, tu abuses de ma confiance! C'est mal... Eh bien! quoi, qu'as-tu?

Ganimard se taisait. Cette évasion dont il se jugeait responsable —n'était-ce pas lui qui, par sa déposition sensationnelle, avait induit la justice en erreur? — cette évasion lui semblait la honte de sa carrière. Une larme roula vers sa moustache grise.

"Eh! mon Dieu, Ganimard, ne te fais pas de bile: si tu n'avais pas parlé, je me serais arrangé pour qu'un autre parlât. Voyons, pouvais-je admettre que l'on condamnât Baudru-Désiré?

—Alors, murmura Ganimard, c'était toi qui étais là-bas? c'est toi qui es lui?

—Moi, toujours moi, uniquement moi.

—Est-ce possible?

—Oh! point n'est besoin d'être sorcier. Il suffit, comme l'a dit ce brave président, de se préparer pendant une dizaine d'années pour être prêt à toutes les éventualités.

—Mais ton visage? Tes yeux?

—Tu comprends bien que, si j'ai travaillé dix-huit mois à Saint-Louis avec le docteur Altier, ce n'est pas par amour de l'art. J'ai pensé que

# LA TEMPÉRATURE

**BEAU ET FROID**

**TORONTO, 7. (Presse canadienne)** —La pression est élevée sur le centre du continent. Dépression profonde sur Ontario, forts vents nord et bourrasques, neige et froid sur les Grands Lacs. Dans l'Ouest, beau et très froid; modérément froid dans Québec et les maritimes.

**Prononstics:**

Lacs inférieurs et baie Georgienne: Bourrasques nord, neiges locales, plus froid, Vendredi, beau et froid.

Ontario septentrional: Bourrasques nord, plus froid, neige, Vendredi beau et froid.

Vallée de l'Outaouais et haut Saint-Laurent: Vents forts ou bourrasques virant à nord-ouest, neige, très froid, ce soir. Vendredi, généralement beau et froid.

Bas Saint-Laurent: Vents est, neige, Vendredi, vents forts nord-ouest ou bourrasques, froid, neiges ou poudreries locales.

Maritimes: Vents forts, virant à ouest, plus forts ce soir, pluie ou neige intermittente. Vendredi: vents forts nord-ouest ou bourrasques, un peu plus froid, poudreries locales.

Lac Supérieur: Vents nord-ouest, beau et très froid, aujourd'hui et vendredi.

Manitoba: Vents modérés, beau et froid. Vendredi, nuageux, moins froid.

Saskatchewan et Alberta: Vents modérés à forts est, généralement beau, poudreries probables dans le nord, aujourd'hui et vendredi, moins froid.

## DECES

**BERNARD**—A Montréal le 6 courant à l'âge de 51 ans est décédé Antoine Bernard.

Les funérailles auront lieu vendredi le 8 courant, le convoi funèbre partira de l'Hôtel Dieu à 7.30 heures pour se rendre à l'église Sacré-Coeur, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BRODEUR-VEZINA** — A Montréal, le 6 mars courant à l'âge de 86 ans est décédée Emélie Vézina, épouse de feu Christophe Brodeur.

Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant, le convoi funèbre partira de sa demeure, No. 1505, Blvd Gouin Ouest à 8 1-2 heures pour se rendre à l'église Notre-Dame des Anges de Cartierville pour 9 heures et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Elle était Tertiaire de la fraternité St-Antoine et Dame de Sainte-Anne, Paroisse Saint-Pierre. 9-2

**GAGNON**—A Montréal, à sa demeure 2474 rue St-Jacques, le 7 mars courant, à l'âge de 41 ans et 10 mois est décédé Alfred Gagnon, époux de Louisa Laberge.

Avis des funérailles plus tard.

**LALIBERTE**—A Montréal le 7 courant à l'âge de 3 ans est décédé Jacques Laliberté.

Avis des funérailles plus tard.

**LARUE** — A St-Denis sur Richelieu l'Honorable St-Louis, à l'âge de 87 ans est décédé Pamphile Larue.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 8 courant, à 9 heures. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 9-2

**MARION**.—A Montréal, le 6 courant, à l'âge de 68 ans, est décédée Mme J. B. Marion.

Les funérailles auront lieu vendredi le 8 courant, le convoi funèbre partira de sa demeure No. 2075 rue Bordeaux, à 7.45 heures, pour se rendre à l'église Ste-Marguerite Marie et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**TETREAULT**.—A Verdun, le 6 courant, à l'âge de 72 ans, est décédée Catherine Héroux, épouse de feu Jos. Tétrault.

Les funérailles auront lieu samedi le 9 courant, le convoi funèbre partira de sa demeure, No. 2411 rue Wellington, pour se rendre à l'église Notre-Dame de la Paix et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**PAIRE**.—A Montréal, le 5 courant, à l'âge de 69 ans, est décédé J. Ulric Paré.

Les funérailles auront lieu vendredi le 8 courant, le convoi funèbre partira de sa demeure No. 2077 rue Christophe Colomb à 7.30 heures pour se rendre à l'église St-Etienne et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**PILON** — A Vaudreuil, le 5 mars courant à l'âge de 82 ans 5 mois est décédée Adeline Brasseur, épouse de feu Joseph David Pilon.

Les funérailles auront lieu à Vaudreuil le 8 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son gendre, M. Joseph Valois, marchand pour se rendre à l'église de Vaudreuil après l'arrivée du train de Montréal et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 9-2

**RENAUD**—A Montréal le 6 courant à l'âge de 44 ans est décédé Adélard Renaud.

Avis des funérailles plus tard.

**La Société Co-opérative**
**DE FRAIS FUNERAIRE**
Entrepreneurs de pompes funèbres
Etat 1235. Assurances Funéraires
242 RUE STE-CATHERINE EST

## *Aux Syndicats Catholiques et Nationaux*

**Syndicat des lutteurs.**—Le Syndicat catholique national des lutteurs a tenu, mardi soir, une assemblée très importante. Comme il a été annoncé, la question principale à l'ordre du jour a été la fixation des salaires à la pièce. Après une très longue discussion, il a été décidé de laisser à $4.00 le mille le prix du posage de la latte pour les sous-entrepreneur, ceux-ci devant verser $2.50 du mille à leurs ouvriers.

Un vote de sympathie a été donné à l'endroit de la famille de feu Arthur Soulières, récemment décédé. M. Soulières faisait partie du syndicat et l'indemnité de $100 a été versé à la famille.

M. Jos. Arial, président du Syndicat, était au fauteuil.

**Conseil Central.**—Le Conseil Central des syndicats catholiques se réunit demain soir, à la salle 1, Edifice des syndicats, 1231, rue Demontigny Est.

**Cordonniers-syndiqués.** — Demain soir, assemblée du local 5, pour les tailleurs de cuir, à la salle 5, Edifice des syndicats catholiques.

Demain soir, également, assemblée du local 6, pour le personnel féminin des ateliers.

**A Lachine.**—Demain soir, à l'Académie Picher, assemblée du Syndicat du câble métallique.

## Exception à la forme que rejette le juge Surveyer

En rejetant sans frais l'exception à la forme présentée par le défendeur Miquel à l'encontre de l'action de Bernard Charron, l'honorable juge Surveyer de la cour de Pratique, a considéré que les irrégularités dans un procès verbal sont soulevées par motion spéciale et non par exception à la forme: ces irrégularités quelles qu'elles soient ne peuvent donner lieu à l'annulation de la saisie. Il n'est pas établi que le dépositaire offert par le défendeur saisi, se soit présenté et soumis aux questions que l'huissier aurait pu lui poser quant à sa solvabilité.

## Cinquième cours public du Révérend Frère Bernard

A l'Université de Montréal, le vendredi soir, 8 mars, le révérend Frère Bernard donnera son cinquième cours public d'histoire de l'Acadie: "L'Acadie au temps des Français". A 8 heures 15, salle des conférences. Entrée libre.

## DECES

**RENAUD**—A Montréal le 6 courant à l'âge de 75 ans est décédée Mme Alphonse Renaud.

Avis des funérailles plus tard.

**SOEUR MARIE ALINE.** — Est décédée le 5 mars au Couvent de la Providence à Valleyfield, révérende Soeur Marie-Aline, née Charbonneau, Corine-Clothilde, ex-supérieure de l'Asile de la Providence.

Funérailles vendredi matin à 8 heures, à la Maison Mère, rue Fullum. 10-1

**VIAU.**—A Verdun, à l'âge de 29 ans est décédé Hervé Viau, fils de Jos. Viau.

Les funérailles auront lieu vendredi le 8 courant, le convoi funèbre partira de la demeure de son père No. 446 2ème Ave Verdun, pour se rendre à l'église Notre-Dame de Lourdes et de là au cimetière de la Côte des Neiges lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

## DECES A MONTREAL

**BELAND** — Rebecca Boisvert, 52 ans, épouse de Joseph Béland, décédée le 6 courant, 1455 Lasalle E.

**CLEEVELY** — Thomas Patrick, 66 ans, machiniste, époux de Mary-Jane Goring, décédé le 5 courant, 334, Liverpool.

**LEDUC** — Gaston, 2 ans, fils de Emile Leduc et de Clothilde Vinet, décédé le 7 courant, 1662, Mont-Royal Est.

**LEGAULT** — Pierre, 76 ans, épicier, époux d'Ursule Leroux, décédé le 5 courant, 3967, Drolet.

**MAILHOT** — Alphonsine Séguin, 82 ans, veuve d'Ovide Mailhot, décédée le 6 courant, 1929, des Erables.

**PERCY** — Heuriette, 3 mois, fille de Edward Percy et de Mary Greens, décédée le 7 courant, 1441, Plessis.

**PREVOST** — Eloi, 67 ans, journalier, décédé le 6 courant, 459, Saint-Paul Est.

**RENAUD** — Marie Lamarre, 75 ans veuve d'Alphonse Renaud, décédée le 6 courant, 39 Wellington.

**ROGER** — Fernand, 7 mois, fils de Joseph Roger et de Aurore Tessier, décédé le 6 courant, 1862, St-Clément.

**SIROIS** — Octavie Fournier, 45 ans épouse de Joseph Sirois, décédée le 7 courant, 918, Ste-Marguerite.

**VIAU** — Hervé, 29 ans, mécanicien fils de Joseph Viau et de Délima Bissette, décédé le 5 courant, 446, 2e avenue, Verdun.

## La Grippe la Laissa avec une Mauvaise Toux

Mme E. A. Brooks, 1164, rue Robson, Vancouver, C.A., écrit: — "L'hiver dernier, j'eus la grippe deux fois et, la dernière fois, elle me laissa avec une mauvaise toux laquelle semblait vouloir durer jusqu'à ce que je pris le

**Sirop de Pin de Norvège du Dr Wood**

"La première bouteille que je pris sembla tant me soulager que j'en achetai une seconde. Je constatai que ma toux avait complètement cessé.

"J'aurai certainement toujours une bouteille de Sirop de Pins du Dr Wood à la maison."

Prix 35c la bouteille; grande bouteille de famille, 60c, chez tous les pharmaciens et marchands. Préparé uniquement par The T. Milburn Co., Ltd., Toronto, Ont.

LES CONTES ILLUSTRES DE "LA PATRIE".

# L'AS DE PIQUE

M. Dufourneau avait acquis une honnête aisance dans le commerce de la quincaillerie et des fers; il avait tenu pendant quarante ans les magasins du "Petit Vulcain" qu'il venait de céder, et il s'était retiré à Saint-Mandé ainsi que son épouse, Prudence Dufourneau. N'ayant plus rien à faire, il partageait son temps entre la promenade dans le bois de Vincennes et le "Café du Commerce" où il faisait d'interminables parties de manille en compagnie de commerçants retirés comme lui et quelques artistes habitués du café.

Mme Prudence Dufourneau restait à la maison et charmait ses loisirs en reprisant les chaussettes de son mari pour lequel elle avait la plus grande vénération.

Le soir réunissait les deux époux: Dufourneau lisait le journal à haute voix et commentait les faits divers avec un rare bon sens.

Dufourneau connaissait tout, parlait de tout avec assurance, tranchait toutes les questions, politiques, économiques, sociales, scientifiques et autres, sur un ton d'autorité qui n'admettait aucune réplique.

Sa femme l'admirait.

Au café, Dufourneau prenait toujours la parole; de même que chez lui, il s'imposait à l'auditoire.

Parlait-on politique?

— A la place du gouvernement, disait-il, je ferais comme ceci, j'agirais comme cela; il critiquait les actes des ministres.

Ses critiques étaient acerbes.

S'agissait-il de politique extérieure?

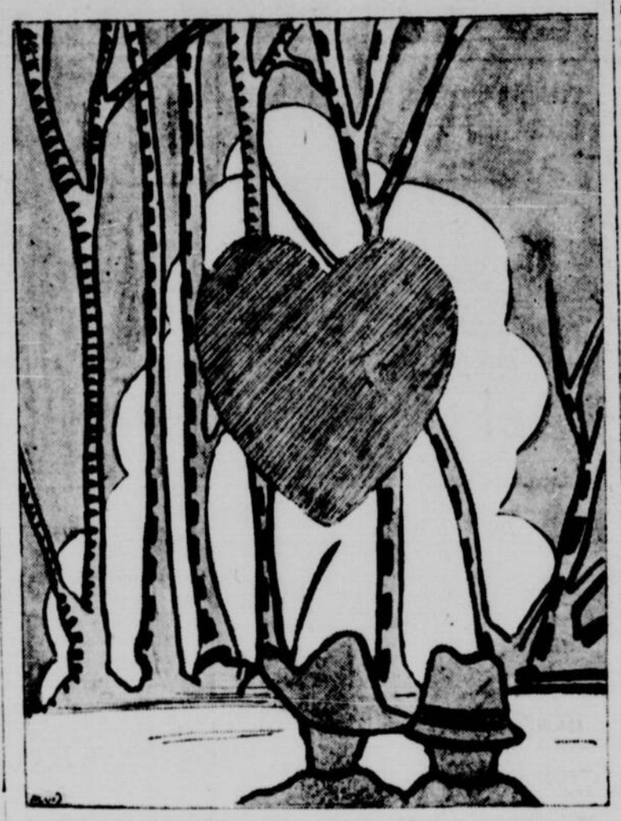

Sauf vot'respect, vous faites erreur, monsieur Dufourneau, c'est un as de coeur.

Dufourneau avait tout un plan; il remaniait complètement la carte. Il s'alliait à la Chine pour détruire la Turquie, donnait la Turquie à la Grèce, s'unissait à la Grèce pour renverser l'Autriche, faisait cadeau de l'Autriche à la Roumanie, s'entendait avec la Roumanie pour abaisser l'Angleterre, reconstituait le royaume de Pologne pour le donner à la France; après quoi, on prendrait l'Allemagne entre deux feux.

— Voilà ce que je ferais à la place du gouvernement! s'écriait-il, mais personne n'y songera, c'est trop simple, et il haussait les épaules.

Les petits rentiers l'écoutaient avec respect, trouvant qu'il parlait bien; les artistes, l'air narquois, s'amusaient à lui poser des questions saugrenues que Dufourneau tranchait avec le plus grand sérieux.

Un après-midi, au "Café du Commerce", Dufourneau lut dans le Journal le récit du vol à l'américaine. Deux individus bien mis avaient rencontré un paysan, s'étaient liés avec lui et lui avaient raconté qu'ils possédaient soixante mille francs dans une valise; ils lui avaient offert de garder la valise moyennant une récompense, à la condition qu'il fournirait une garantie; le paysan leur avait remis deux mille francs et lorsque le naïf cultivateur avait ouvert la valise, il n'avait trouvé que de vieux journaux.

— C'est incroyable, dit Dufourneau, que l'on puisse trouver des gens aussi crédules dans le siècle de la vapeur et de l'électricité.

— Et des microbes, ajouta le peintre.

— Faut-il être jocrisse pour remettre de l'argent à des inconnus, reprit Dufourneau; ce n'est pas moi que l'on duperait de cette façon.

—L'homme le plus intelligent, remarqua le peintre, peut être victime d'un escroc.

—Non, monsieur, dit sentencieusement Dufourneau, un homme intelligent ne se laisse pas prendre aux cajoleries des personnes qu'il ne connait pas; avant de confier de l'argent à quelqu'un, on s'informe de sa solvabilité, on va aux renseignements, on exige des références. Moi, monsieur, j'ai été pendant quarante ans dans le commerce, personne ne m'a jamais roulé.

—Vous avez été quelquefois tapé d'une pièce de cent sous.

—Non, monsieur; je n'ai jamais prêté un sou sans demander des garanties.

—A un ami cependant.

—A un ami encore moins qu'à un autre. Il ne faut jamais prêter d'argent à un ami, c'est mon principe. Retenez bien ceci: si vous prêtez de l'argent à un ami, vous êtes sûr de vous brouiller avec lui; si vous refusez de l'obliger, vous vous brouillerez également; il vaut mieux se brouiller toute de suite, on ne perd pas son argent.

—Très profond, le raisonnement, dit le peintre; ah! que vous connaissez bien des hommes, monsieur Dufourneau.

—Je m'en flatte, monsieur.

—Vous n'avez jamais rendu service à personne.

—Non, monsieur.

—C'est beau cela, dit le peintre, railleur; et vous n'avez jamais été dupé.

—Jamais!

—Eh bien moi, reprit l'artiste, je me fais fort de vous rouler comme un enfant et je parie que d'ici à demain, vous vous laisserez voler.

—Et par qui?

—Pariez-vous, oui ou non? Je parie cinq louis.

—Que vous êtes sûr de perdre.

—Si je perds, je paierai.

Les consommateurs avaient les yeux fixés sur Dufourneau qui ne voulut pas reculer.

—J'accepte, dit-il.

—Entendu, dit le peintre; nous allons confier chacun cinq louis au patron. Ces messieurs sont témoins de notre pari.

Dufourneau termina sa partie de manille et alla faire sa promenade habituelle.

Il riait dans sa barbe, tant la fatuité du peintre lui paraissait plaisante: le duper, lui, Dufourneau! ces artistes ne doutent de rien.

Dans le bois, un paysan le salua.

—Bonjour, monsieur Dufourneau.

—Bonjour, monsieur, dit Dufourneau.

—Vous voilà donc retiré des affaires?

—Qui êtes-vous? Vous me connaissez?

—Monsieur Dufourneau, marchand de fers, rue Saint-Denis, la première maison de Paris.

—C'est bien moi, dit Dufourneau, flatté.

—Vous ne me remettez pas?

—Non, mon ami, j'avoue que...

—Mon oncle, qui est maréchal-ferrant, se fournissait chez vous; je l'ai accompagné souvent. Nous y allons encore, mais la maison n'est plus tenue comme de votre temps.

—Elle n'est plus aussi bien tenue? demanda Dufourneau, à qui cette remarque faisait plaisir.

—Ah! monsieur, les clients vous regrettent.

—Cela ne m'étonne pas.

—Mon oncle dit toujours: il n'y en a pas comme monsieur Dufourneau pour se connaître en fers.

—Il dit cela, votre oncle?

—Oui, monsieur.

Le paysan continua sur ce ton; Dufourneau, enchanté, répondait par des hochements de tête approbatifs.

Tout en causant, ils passèrent à côté d'un tas de pierres.

—Tiens, dit le paysan, voilà une carte à jouer.

Au milieu du tas de pierres, se trouvait un as de pique.

—C'est quelque bonneteur qui l'aura laissé tomber, conclut Dufourneau; le bois en est infesté.

—Cela se pourrait bien; vous l'avez deviné tout de suite, monsieur Dufourneau.

—Je suis perspicace: quand on pense qu'il y a encore des imbéciles qui se laissent prendre au jeu du bonneteau.

—Ce n'est pas un homme comme vous que l'on attraperait.

—Je ne joue qu'à la manille.

—Que vous devez bien jouer.

—Je ne joue pas trop mal.

—Comme vous dites, ce doit être un bonneteur qui a oublié cet as de coeur sur le tas de pierres.

—Ce n'est pas un as de coeur, dit Dufourneau, c'est un as de pique.

—Sauf vot'respect, vous faites erreur, monsieur Dufourneau, c'est un as de coeur.

—C'est vous qui vous trompez, reprit Dufourneau: j'ai bonne vue: c'est un as de pique, j'en suis sûr.

—Je vous parie que c'est un as de coeur.

—Vous avez tort de vous entêter.

—Parions vingt francs, dit le paysan.

—Je veux bien, dit Dufourneau, piqué au jeu: vous perdrez.

Ils revinrent près du tas de pierres; le paysan avait raison, c'était un as de coeur.

—C'est singulier, dit Dufourneau, stupéfait, j'étais pourtant certain d'avoir vu un as de pique.

Il donna vingt francs au paysan.

—Cela arrive souvent, remarqua ce dernier, l'on croit voir une chose et l'on en voit une autre.

Dufourneau rentra chez lui, mécontent.

—Bah! se dit-il, pour se consoler, je gagnerai cinq louis demain.

Le lendemain, lorsqu'il entra au "Café du Commerce", le peintre l'attendait, entouré de tous les clients habitués.

—Vous avez perdu, lui cria-t-il.

—Comment cela?

—Hier, vous vous êtes laissé escroquer vingt francs par un paysan.

Le paysan n'était autre qu'un acteur de ses amis; le peintre avait placé un as de pique sur le tas de pierres; après le pari, l'artiste, qui était caché derrière un arbre, avait substitué à l'as de pique un as de coeur.

Dufourneau s'était laissé rouler.

Son prestige était à jamais disparu.

Il n'a plus reparu au "Café du Commerce".

**Eugène FOURRIER.**

## Le bal de l'Association Internationale de Génève aura lieu à Toronto

Le premier bal annuel de l'Association Internationale de Genève aura lieu à Toronto, le 11 mars.

M. Charles Muhlbauer, de l'hôtel Mont-Royal, représentant de cette association au Canada et M. Angelo, vice-président de la succursale de Montréal, assisteront à ce bal.

Cette association compte 44,000 membres recrutés dans les meilleurs personnels d'hôtel en Europe et en Amérique.

**Rhumes des Bébés Arrêtés sans drogues**

Appliqué extérieurement, Vicks soulage sans déranger l'estomac.

**VICKS VAPORUB**
*Pour Tout Refroidissement*

***PETIT FLÉTAN FRAIS PÊCHÉ***

***VOUS VOUS RÉGALEREZ DU***

Faites-en votre choix demain, pour vendredi! Téléphonez votre commande de bonne heure! Nous suggérons d'épaisse tranches de ce poisson, pour braiser ou frire. Pourquoi ne pas placer une commande permanente de poisson quand vous nous téléphonez — cela épargnera plus d'une heure de votre temps?

**STRICTEMENT FRAIS PECHES — PETIT FLETAN — HADOCK, en filets pour frire, le poisson entier pour bouillir ou cuire au four — MORUE pour bouillir — SAUMON — MAQUEREAU — POISSON BLANC — TRUITE DE LAC — SOLES DE NEW-YORK — ALOSE, mâle et femelle — HARENGS GASPEREAUX — EPERLANS — MORUETTES — SOLES ANGLAISES — TURBOT ANGLAIS — HUITRES FRAICHES CHOISIES A LA MESURE — HUITRES SUR DEMI COQUILLE, livrées sur glace — HOMARDS VIVANTS — HOMARDS EBOUILLANTES — CREVETTES — FINNAN HADDIES "GATEHOUSE" — HARENGS FUMES ECOSSAIS — MORUE NOIRE D'ALASKA — CAVIAR BELUGA RUSSE FRAIS, en toute quantité — TORTUE SECHEE, en toute quantité — OEUFS STRICTEMENT FRAIS PONDUS.**

**TELEPHONES: LAncaster 7137-7138-7139**

**HENRY GATEHOUSE & SON**

628, rue Dorchester Ouest. - (Près rue Université) - Montréal

Vous manquez quelque chose si vous n'entendez pas le "Forhan's Song Shop", Jeudi soir à 8 hrs. poste WCSH.

**Avez-vous toutes vos dents naturelles?**

Si vous ne prenez pas des mesures préventives maintenant, vous saurez bientôt, à votre grand regret, que la vraie signification de l'expression "dents artificielles" — le dentier — est souvent la rançon de la négligence sur ce point. Voici la raison et le moyen de sauvegarder votre santé contre cette éventualité.

L'état de vos dents dépend de celui de vos gencives. Et les gencives privées de nourriture et d'exercices occasionnent vite des maladies terribles qui nuisent à la santé et détruisent souvent les dents. Pour prévenir cela, procurez-vous les meilleurs soins qu'offre l'art dentaire moderne. Allez voir votre dentiste au moins deux fois l'an. Et brossez vos gencives quand vous brossez vos dents, matin et soir.

Mais pour cela — servez-vous de Forhan's pour les Gencives... le dentifrice désigné pour raffermir les gencives et les garder fermes et saines, tout en les protégeant contre les attaques de la maladie.

Servez-vous régulièrement de Forhan. Vous serez émerveillé de l'apparence et de la santé qu'elle donne à vos gencives. De plus, vous remarquerez qu'elle nettoie vos dents d'une manière efficace et sûre et aide à les protéger contre la carie. Procurez-vous un tube de Forhan — aujourd'hui.

**Forhan's *pour les gencives***

* 4 sur 5 après 10 ans et des milliers plus jeunes paient le prix extravagant de la négligence.

**La Maladie l'Empêcha de Travailler**

"Je pris du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham parce que j'étais si malade, chaque mois, qu'il me fallait garder le lit pendant deux jours et je souffrais tant que je me sentais mal tout le temps. Je travaillais dans une fabrique mais, pendant longtemps, je ne pus travailler, étant si épuisée et nerveuse. Mes amies me parlèrent du Composé Végétal. Je suis maintenant en santé et bien et je suis retournée à l'ouvrage. J'ai un bon appétit, mes couleurs sont revenues et je suis de nouveau de bonne humeur". — Evelyn Bourque, 152, rue Alma, Moncton, New-Brunswick.

Lydia E. Pinkham's Vegetable Compound

La tyrannie du jour du lavage est chose du passé. Nous faisons mieux l'ouvrage et à un moindre coût, si vous considérez le temps et le travail que vous y consacrez.

**TOILET LAUNDRIES**
LIMITED

# LA JEUNE FILLE À LA ROSE PAR GASTON-CH. RICHARD

11 Suite

—J'ai voulu m'intéresser à des oeuvres charitables, dit pensivement Jenny. Ma seule tâche consistait, deux heures par jour, à donner de l'argent à des solliciteurs des deux sexes, pour des fondations pieuses, des organisations de prévoyance sociale, des hospices, des crèches, des asiles de vieillards... Et maintenant je m'assomme de travail intellectuel. J'ai approfondi mes connaissances en français, appris l'espagnol et l'italien. Je pioche le russe, la musique. Tout cela n'est qu'un palliatif qui trompe la douleur de vivre. Mais le vrai remède à ce mal-là, c'est...

Paul mit sa main sur la bouche de Jenny.

—Ne le dites pas! supplia-t-il. Ne prononcez pas le mot redoutable! Ne l'appelez pas par son nom, l'"Impitoyable"!

—Et pourtant! soupira Jenny.

—Non! non! Ne touchez pas au Zaïmph qui la voile de mystère... Peut-être Dieu vous réserve-t-il, dans l'avenir, l'épreuve d'où vous sortirez plus forte, armée contre vous-même. Vous êtes belle, Jenny... Un jour, peut-être, rencontrerez-vous celui que votre âme attend et espère...

—Non! dit-elle... Fasse le Ciel que je ne le rencontre jamais. Dans six mois, je serai la femme de don Cristobal Mendoza y Heraldos...

—Quoi! ce planteur au teint de fiel, aux yeux de grenouille... grommela Paul. Jamais homme ne mem fut plus antipathique.

—C'est le président du trust sud-américain des blés... et non alliance permettra à mon cher oncle de mettre la main sur une partie des récoltes de l'Amérique du Sud, dit Jenny. Je suis le gage de cette alliance-là, et... comment me dérober à ce que sir Norman Brown appelle mon devoir? Par reconnaissance, par respect, je devrai lui obéir. Et cet homme au teint verdâtre, aux yeux proéminents, aux cheveux laqués, trop noirs, à la bouche vorace et brutale me cause, à moi aussi, une affreuse répulsion... Mais il représente cinq cents millions de pesos. Des milliards... Et pourtant, quand j'évoque ce visage... et quand je pense que je serai la femme de cet être doublement hideux... Mon Dieu! l'abomination!...

Elle eut un frisson qui laboura sa chair d'une griffe glacée.

—Allons! allons! dit Paul, sir Norman Brown n'a pas un tel coeur de roc qu'il veuille vous livrer à ce "gachupino" au masque de batracien. Rassurez-vous, Jenny. Ne vous laissez pas faire... Votre oncle vous aime. Il est orgueilleux et fier de vous... Si vous étiez sa fille, sa véritable fille par le sang, il ne pourrait pas l'être plus, ni vous aimer davantage. En conséquence, il ne peut vouloir votre malheur...

La jeune fille, dans l'ombre, eut un sourire douloureux.

—Vous l'avez à la fois bien et mal jugé, dit-elle. Oui... Il est fier de moi, orgueilleux de ce que l'on dit de moi... Je suis un fleuron de sa couronne... J'augmente sa respectabilité... Il me produit avec orgueil... Je suis sa "chère" Jenny... Mais sotte ou laide ou fautive, je ne trouverais pas grâce à ses yeux. Je fais bien dans le décor de sa vie, et c'est pourquoi il m'y fixe avec joie...

—Je crains que vous ne soyez pas très juste envers lui, Jenny! dit gravement Paul. Cet homme si froid a un coeur, je vous le dis... et je le crois.

—Peut-être, murmura Jenny... Mais il doit être en pierre... Si, par malheur, je bronchais jamais sur la longue et triste route nue qu'il me fait suivre, je n'en devrais attendre ni consolation, ni secours.

Une émotion singulière bouleversait l'âme et l'esprit du jeune homme.

—Qui vous fait supposer cela? demanda-t-il. Sur quels faits vous basez-vous pour affirmer si cruellement une telle chose?

—Jamais, envers moi, il n'a eu un de ces gestes d'abandon, de tendre protection, de douceur apaisée que d'autres hommes, rudes et grossiers, ont envers leur enfant... Cette réserve qu'il garde, cette espèce de pudeur farouche dont il ne s'est jamais départi, il semble que ce soit la peur qui les lui dicte...

—La peur?... interrogea Paul.

—Oui, la peur... Il y a, par moments, dans ses yeux, quand il me regarde, une expression de crainte, d'angoisse affolée... Quand il me fait l'un de ces cadeaux royaux dont il est coutumier, quand pour le remercier, je voudrais, ne fût-ce qu'une seconde, me sentir vivre coeur à coeur avec lui, il se ferme, se fait plus froid, plus anguleux que jamais. Il semble appeler et redouter un élan de ma part, et, dans le même éclair, il me semble, à moi, qu'une invisible main me saisit à l'épaule pour me clouer sur place...

"Ce n'est pourtant pas de l'ingratitude ni de la sécheresse de coeur. C'est un incompréhensible éloignement. C'est comme si une puissance incoercible me défendait de l'aimer...

—Pauvre Jenny! répéta Paul... Combien je vous plains!

—Merci! sourira-t-elle. Merci pour cette parole de pitié, la seule que j'aie entendue depuis bien longtemps.

Le vent brulssait doucement dans les feuillages. Une horloge lointaine tinta, d'un timbre grave et profond.

—Onze heures!... murmura la jeune fille.

Elle se leva, ramena sur elle les longs plis de sa cape blanche.

—Bonne nuit, Paul, dit-elle avec douceur. Je vous remercie de m'avoir écoutée comme vous l'avez fait. Il me semble que la contrainte dont je souffrais tant pèse moins lourd à mon âme depuis que je vous en ai confié le secret.

Elle lui tendit la main. Il l'effleura de ses lèvres.

—Bonne nuit, Jenny! répondit-il. Je vois remercie de la confiance que vous m'avez témoignée. Je garderai votre secret en moi pieusement. Mais laissez-moi vous dire que si vous avez un jour besoin de mon appui, de mon aide, vous me trouverez prêt à répondre à votre premier appel. Je n'étais pour vous, jusqu'à ce jour, qu'un jeune homme de votre monde; je suis maintenant, sachez-le bien, votre ami.

—Merci! soupira-t-elle.

Elle s'éloigna, toute droite, très blanche sous la lune déclinante. Et Paul la suivait du regard, le coeur étrangement serré, comme à l'approche d'un malheur.

IV

**La fête de Jenny**

Sous le couvert des beaux arbres de Regent's Park, la file des voitures de gala s'étendait sur plus d'un demi-mille, derrière l'hôtel de sir Norman Brown. Un bataillon de policemen, vêtus et cuirassés de neuf, gantés de blanc, ordonnaient le défilé des voitures et contenaient la foule qui se pressait sur le parcours pour admirer les toilettes féminines, les uniformes des ambassadeurs et des officiers.

Des acclamations saluèrent sir Percival of Gonneville et le maharadjah Parwut Hirah Singh, qui avait revêtu un costume et dont l'aigrette endiamantée lançait des éclairs. Elle fit une ovation à lord Pamby, à qui les gavroches londoniens lançaient en riant: "Charlie, comment allez-vous, cher vieux garçon"?

Puis, tout à coup, une longue rumeur parcourut la foule. Le prince de Galles arrivait à son tour.

Sir Norman Brown, au pied du grand escalier, attendait l'héritier du trône. Jenny était à ses côtés. Et, derrière elle, parmi les plus nobles lords et les plus riches jeunes hommes du monde appartenant à l'aristocratie londonienne, se tenait Paul Guillaume, qu'elle avait choisi pour cavalier servant, au grand dépit, pour ne pas dire à la grande colère, de don Christoval Mendoza y Heraldos.

Le jeune prince descendit de sa voiture devant le perron d'honneur dont la marquise était tendue de satin pourpre et blanc, frangé d'or. Douze valets de pied vêtus de la livrée bleue à boutons d'or, en culotte courte et bas de soie, coiffés de la perruque blanche à marteaux et portant des candélabres chargés de bougies allumées, formaient la haie sur les marches. Et, derrière le maître de la maison et sa nièce se tenaient deux cents invités que l'héritier du trône connaissait tous et dont la liste avait été, selon l'étiquette, soumise à son agrément.

Sir Norman Brown, cérémonieusement, inclinait sa haute taille. Un orgueil souverain animait l'un l'autre incarnat son visage rasé, d'un ton mat, que l'on eût dit sculpté dans un bloc de pierre jaunâtre, au grain compact et fin. Le prince de Galles saluait, souriait, s'inclinait devant Jenny qui lui adressait une révérence parfaite.

La jeune fille était triomphalement belle. Pour cette fête travestie, selon les élégances du dix-huitième siècle, donnée en l'honneur de son vingtième anniversaire, elle avait revêtu le costume de cette lady Jones Smith dont Romney, le grand peintre anglais, a laissé une adorable effigie, connue dans le monde entier sous le titre de la Jeune Fille à la Rose.

De lady Jones Smith, elle avait les traits délicats, purs et fiers, les cheveux splendides, le corps svelte et parfait, les yeux de sombre azur. Et sa toilette "à l'ingénue" avec sa longue jupe de satin bleu pâle, son petit corsage ouvert en carré, son fichu de gaze, son écharpe légère, d'un rose safrané très pâle, copiée par un couturier doublé d'un rare artiste, faisait d'elle un vivant chef-d'oeuvre. Comme la belle lady immortalisée par Romney, elle portait une rose à la main.

Quand elle était apparue ainsi, aux yeux des invités de son oncle, un long murmure d'admiration l'avait saluée...

Le prince royal avait revêtu le costume d'un officier de la garde royale de son aïeul Charles IV et il le portait avec une grâce parfaite. Sir Norman Brown portait la tenue sobre et riche des "alder men" du XVIIIe siècle.... Et tout autour d'eux, les personnages de Lawrence, de Gainsborough, de Raeburn, de Cruishankh, de Hogarth, semblaient sortis tous, vivants, des tableaux et des estampes de la plus belle époque de l'art britannique.

Le prince offrit le bras à Jenny, et, guidé par sir Norman Brown, se dirigea vers le hall, où l'on avait dressé une immense table en U.

A ce moment, quatre héraults jeunes, vêtus entièrement de satin blanc et postés sur une estrade placée au centre de la table embouchèrent, d'un même geste, leurs trompettes d'argent et sonnèrent une éclatante fanfare.

Le coup d'oeil qu'offrait le hall était merveilleux.

Il était beau, ce hall, dans ses lignes sobres et pures, sous ses hauts revêtements de cèdre fouillés par les patients ciseleta des meilleurs ornemanistes de Stamboul et de Damas, de Beyrouth et de Smyrne, avec ses grandes portes massives ornées de peintures, garnies de bronze doré, incrustées de mosaïques de pierres dures, d'émail et de pâte de verre, ses svelles colonnes de granit rose, d'une ligne si heureuse, soutenant l'harmonieuse coupole où l'on avait reconstitué, pièce par pièce, la mosaïque byzantine de Ravenne qui célèbre le **Triomphe du Printemps.**

De cette coupole qu'encadrait un bandeau de marbre blanc, incrusté de médaillons bleu turquoise, vert et or, sur fond de lapis-lazuli, tombait, sans qu'on en put distinguer les sources, soigneusement dissimulées, une lumière diamantée, pure, fraîche, dont les flots baignaient l'estrade, drapée de pourpre, de blanc et d'or.

La table était éclairée par des guirlandes de fleurs électriques, et des coupes d'onyx, fixées contre les murs, dispensaient une lumière dorée, d'une exquise douceur. Dans des loggias, deux orchestres à cordes, dont les musiciens avaient revêtu des costumes vénitiens copiés dans les fresques de Tiepolo, se faisaient entendre tour à tour.

—C'est féerique, mon cher Brown! dit sincèrement le prince royal en promenant un regard émerveillé autour de l'immense salle.

Sir Norman Brown s'inclina d'un air modeste et confus, en adressant tous ses remerciements à l'Altesse Royale pour l'honneur qu'elle avait bien voulu lui faire. Et le service commença.

Jenny présidait à la fête, sur les instances du prince.

Elle était rayonnante d'esprit, de grâce, d'entrain. Et Paul Guillaume, placé non loin d'elle en qualité de cavalier servant, admirait sans réserve la force morale qui la faisait agir de la sorte.

Il contemplait silencieusement le groupe formé par la jeune fille, le prince royal et le puissant financier. Sous ses yeux, la beauté, la race, l'or s'unissaient en trinité triomphale, dans un décor qui, ce soir-là était certainement sans rival au monde.

**A continuer demain**

# LE PACTE KELLOGG NE DOIT PAS ÊTRE UNE GRANDE FARCE

*Une opinion émise par Mlle Irène Joly à l'assemblée des Dames Conservatrices de la Fédération provinciale sur ce pacte. — Le suffrage féminin.*

La réunion des dames conservatrices de la Fédération provinciale s'est tenue hier après-midi, à 3 heures à l'hôtel Mont-Royal, sous la présidence de Mlle Irène Joly. Mme J. E. Lefebvre remplit la fonction de secrétaire.

Après la présentation des nouveaux membres, il y eût chant, musique et récitation. Mlle Camille Bernard, directrice artistique, par le concours de quelques-unes de ses élèves, offrit un programme choisi, dont faisaient partie Mlles Madeleine Pouliot, Mariette Petit et Henriette Larose.

En engageant les personnes présentes à s'inscrire comme membres, Mlle Joly exposa les différents articles qui composent son programme. Puis parlant du traité Briand-Kellogg, qui apparemment contribue à un mouvement vers la paix, elle exprima que les hautes parties contractantes, dans une pensée commune de fraternité humaine, proclamaient dans un engagement d'honneur la paix mondiale; mais à côté de ces belles dispositions écrites, les gouvernements votent des crédits de guerre de plusieurs millions de dollars. "Je soutiens en toute sincérité, dit Mlle Joly, que les nations qui cherchent à établir des armements et réclament l'augmentation de moyens de défense après avoir signé le pacte Briand-Kellogg font ni plus ni moins de ce traité une farce internationale.

Puis abordant la question du suffrage, la présidente ajoute : "Nous devons lutter pour nos droits sans défaillance. L'idée que la femme pourrait acquérir les mêmes droits que l'homme, et comme lui pleinement disposer de soi-même, apparaît à certains esprits comme une image du monde à l'envers. Cette idée au contraire se révèle comme une nécessité inévitable, conforme à l'évolution des peuples, des sociétés, vers ce régime démocratique, où le soleil luit pour tous, où tout individu a le droit de participer à la gestion des affaires publiques, qui sont celles de chaque individu, où ni la naissance, ni la fortune, ni la religion, ni la race, ni par conséquent le sexe ne confèrent de privilèges ou n'enlèvent de droits. Lorsque l'élite masculine qui commence à y être gagnée, sera imprégnée de ces idées, alors la cause féminine sera gagnée. Mais nous voyons, il faut l'avouer, un travail d'apostolat à accomplir.

Le bulletin de vote étant un moyen pour arriver à l'élaboration de notre programme, nous ne cesserons de le demander comme un droit et une justice.

## Une dépense de $28,000,000 en embranchements par le C.N.R

De notre extra d'hier.

OTTAWA, 6. (Presse canadienne). — Le programme du chemin de fer National du Canada pour la construction de 700 milles d'embranchements divers au coût total d'environ $28,000,000 a été entièrement approuvé, aujourd'hui, par le comité des chemins de fer de la Chambre des Communes. L'étude du programme des travaux projetés du Pacifique Canadien a aussi fait beaucoup de progrès. Le comité s'occupera de nouveau, demain, de l'embranchement Melfort-Sutherland. La proposition du National du Canada de construire un embranchement de Melfort à Aberdeen est comprise dans l'approbation donnée au programme du National du Canada.

M. Robert Gardiner a déclaré que les deux systèmes de chemins de fer doivent être placés sur une base d'égalité pour ce qui est des délais pour la construction des embranchements autorisés, et il a soumis un amendement au projet de loi du Pacifique Canadien aujourd'huhi. L'amendement propose que le Pacifique Canadien soit obligé d'obtenir l'approbation de ses actionnaires dans l'année qui suivra l'approbation du parlement à la construction d'un embranchement, et que la construction de tout tel embranchement soit faite dans les trois années à partir de l'autorisation du parlement.

## LES HOTELIERS DE LA CAMPAGNE S'UNISSENT

### Ils se forment en association et élisent comme président M. Tancrède Marcil.

(De notre extra d'hier)

Les hôteliers de la campagne, venus de toutes les parties de la province, qui s'étaient réunis à l'hôtel Plaza cet avant-midi pour jeter les bases d'une association, ont terminé leur travail cet après-midi au Monument National.

Voici le bureau de direction de la nouvelle association:

Président, M. Tancrède Marcil; vice-président, M. Zéphirin Raymond; secrétaire, M. René Demers.

Les hôteliers, au nombre d'une centaine ont aussi nommé des délégués pour représenter chaque district judiciaire dans le bureau de direction.

Voici la liste des districts et de leurs délégués respectifs:

Terrebonne, M. Z. Raymond; Saint-Hyacinthe, M. J.-L. Gagnon; Valleyfield, J.-B. Faubert; Montréal, T. Marcil; Saint-François, B. Précourt; Richelieu, A. Bouvier; Joliette, L.-E. Chaput, notaire; Bedford, Nicolet H. Dubord; Iberville, A. Chouanière; Trois-Rivières; M. Arcand; Hull, C. Deschamps; Montcalm, M. Dorion; Soulanges, Emile Lacasse.

L'Association des hôteliers de la campagne est née; elle est déjà forte et bien organisée. Avec un président qui semble bien décidé à aller de l'avant, elle ne peut que progresser. Ce sera véritablement une organisation protectrice des intérêts des hôteliers.

## Bal de la mi-carême, chez les vétérans français

C'est ce soir que la Société des Vétérans français de la Grande Guerre de Montréal donnera son bal annuel masqué, de la Mi-Carême, chez Kerhulu et Odlau, Salle des Châteaux.

Organisée dès 1915 par des bienfaiteurs, la Société n'a cessé depuis cette date de soulager dans la mesure de ses moyens, la misère et l'infortune.

Après quelques années, non contente de penser aux Vétérans, elle a agrandi le champ de ses activités aux enfants et aux orphelins. C'est ainsi que tous les étés, gratuitement, ou moyennant une légère redevance, un groupe de quarante à cinquante enfants peut aller en plein cœur des Laurentides respirer un air frais et pur.

C'est à cet usage que sont entièrement consacrées les recettes des fêtes organisées par la Société.

Les officiers comptent sur la présence de leurs nombreux amis.

## DES CABLOGRAMMES A DE NOUVEAUX TAUX

La compagnie Canadian Marconi annonce l'établissement, à partir d'aujourd'hui, de taux réduits pour les "lettres de nuit" et les "lettre de fin de semaine" entre le Canada, la Grande-Bretagne et l'Irlande. Le taux des "lettres de nuit" sera de $1 pour les 25 premiers mots et de 4 cents pour chaque mot additionnel. Pour les "lettres de fin de semaine", le taux sera de 75 cents pour les 25 premiers mots, et de 3 cents pour chaque mot additionnel. Les messages envoyés à ces taux seront télégraphiés jusqu'à leur destination en Grande-Bretagne et en Irlande. Des messages peuvent être envoyés au même taux à des endroits du continent européen, mais ils seront expédiés par la malle de Londres à ces endroits continentaux.


## RHUMES QUI DEGENERENT EN PNEUMONIE

Les toux et les rhumes opiniâtres engendrent des troubles sérieux. Vous pouvez maintenant les enrayer avec la Créomulsion. Emulsion de créosote agréable au goût. La Créomulsion est une nouvelle découverte médicale qui produit double effet: en calmant et soulageant les membranes enflammées et en enrayant le développement des germes.

Les médecins qui font autorité conviennent que la créosote est l'une des meilleures préparations pour soulager toux et rhumes opiniâtres et toute forme de maladie de la gorge. La Créomulsion contient, outre la créosote, d'autres éléments qui adoucissent et soulagent les membranes enflammées, et font cesser l'irritation et l'inflammation, pendant que la créosote pénètre dans l'estomac est absorbée par le sang, attaque le mal à sa source même et enraie le développement des germes.

La Créomulsion est garantie donner satisfaction dans le traitement des toux et rhumes opiniâtres, de l'asthme bronchial, de la bronchite et des autres formes de maladies des conduits respiratoires et elle est excellente comme reconstituant de l'organisme après les rhumes ou l'influenza. L'argent est remboursé si l'on ne réussit pas à se débarrasser de n'importe quel rhume ou toux après avoir suivi les directions. Demandez-la, à votre pharmacien.

(Annonce)

CREOMULSION